FMC2 .11942 A
V. 1-2
Case
FRC
17127

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL

DUMOURIEZ.

THE NEWBERRY LIBRARY

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL

DUMOURIEZ,

ECRITS PAR LUI-MÊME.

. . . . Vitam que impendere vero.

TOME PREMIER.

A LONDRES,

Et se trouve à Paris, chez Mallet, commissionnaire en librairie, rue d'Antin, n° 8 ; et chez les marchands de nouveautés.

1794.

PRÉFACE.

Le général Dumouriez abandonné à lui-même, seul dans l'univers, errant de ville en ville, en proie à la rage du frénétique Français, qui croira venger sa patrie et la débarrasser d'un traître, en lui plongeant un poignard dans le sein, ou du scélérat entraîné par la cupidité de gagner les cent mille écus que la convention a décrété pour le prix de sa tête; forcé d'exister sous un nom supposé, au milieu des étrangers, parmi lesquels il entend souvent des opinions aussi fausses que peu favorables sur sa conduite; déchiré par la calomnie de tous les journaux gagés par les cours, qui flattent toujours le parti le plus heureux; rencontrant partout des émigrés aussi déraisonnables dans leurs desirs, et tout aussi acharnés contre lui que les féroces Jacobins; le général Dumouriez, que les ministres et les cours ont comblé de complimens et de carresses au moment où il a quitté son armée, et que les ministres et les cours persécutent et calomnient, depuis que dans trois manifestes il a déclaré ses vèritables opinions, croit devoir enfin répondre à toutes les imputations lancées contre lui, en publiant les mémoires de sa vie.

Les journaux en ont fait un être extraordinaire: dans tous on trouve son portrait, et les différens peintres qui l'ont essayé, se sont si fort contredits, que son caractere et son existence sont devenus une énigme, comme dit assez plaisamment un de ces journaux. Dans le Courrier de l'Europe, on lui donne la force d'Hercule, la galanterie de Marc-Antoine, la mauvaise foi d'Annibal, l'insensibilité cruelle de Sylla, les talens politiques et militaires de César; on lui suppose enfin de grandes richesses dans les fonds d'Angleterre. Le journal du Bas-Rhin, au contraire, lui accorde beaucoup d'esprit, mais le déclare le plus mal-adroit de tous les hommes. Dumouriez a regardé ce jugement comme un

éloge; il n'a jamais prétendu de sa vie, à être adroit, c'est-à-dire, à savoir se retourner et se replier sur son intérêt, d'après les circonstances. Dans tout ce qu'il a fait, il a agi d'après son caractère et ses principes. Nourri de la lecture de Plutarque, qu'il relit et médite tous les ans, il a trop peu vécu avec son siècle pour être bien connu par d'autres personnes que par ses amis, très-peu nombreux. Hors le tems de ses guerres et de ses voyages, il a vécu avec ses livres et avec quelques personnes choisies, dont la plupart sont mortes.

Bien éloigné de la maxime des Epicuriens, *Cache ta vie*, il va exposer la sienne aux yeux et au jugement de ses contemporains. Il n'a rien à perdre par cette démarche, puisqu'il est pauvre, errant, calomnié, proscrit, et par conséquent ce que les hommes appellent malheureux. Il a tout à gagner, car les ames fortes et honnêtes qui le liront s'intéresseront à lui, et deviendront ses amis; c'est avec eux qu'il veut vivre, ce sont eux, de quelque nation qu'ils soient, qu'il regarde comme ses compatriotes.

Q. Fabius Maximus, ce célèbre dictateur, qui put seul arrêter les conquêtes d'Annibal, et que le général Dumouriez a tâché d'imiter dans sa campagne contre les Prussiens, disoit à Paul Emile, lorsqu'il alloit commander l'armée avec Varron : *Celui qui méprise la gloire, en trouve enfin une véritable et solide. On voit assez souvent la vérité souffrir quelque éclipse, mais elle n'est jamais entièrement éteinte, et elle perce enfin les nuages qui la cachent.*

Dumouriez pense comme Fabius : mais leur position est bien différente : Fabius étoit dans sa maison, en butte à la calomnie d'un parti ; mais honoré dans le sénat et par tous les sages de Rome, on prenoit encore ses conseils, il commandoit encore les armées, et l'ingratitude n'étoit pas parvenue à effacer les grands services qu'il avoit rendus et pouvoit rendre encore à sa patrie. Ainsi Fabius pouvoit suivre son caractére temporiseur, et attendre tranquillement que la vérité perçât les nuages. Dumouriez n'est pas dans une position aussi heureuse. Son âge et sa santé lui présenteroient une carriere trop longue, si elle restoit flétrie par l'injus-

tice de l'opinion publique; ainsi, tant pour lui-même que pour son siècle, pour sa patrie à qui il peut encore un jour être utile; pour ses amis, ses parens, ses partisans, il se croit obligé de repousser la calomnie qui le poursuit, et de crever le nuage qui couvre la vérité par le récit le plus exact des faits qui y ont donné lieu.

Cette nécessité l'oblige d'intervertir l'ordre de ses mémoires dans leur publication. Il commencera par soumettre à l'opinion publique le premier volume qui contient les faits de l'année 1793. Ils sont d'autant plus intéressans, qu'ils annoncent ce qui arriva, et mettent le lecteur en état d'étudier les causes, pour prévoir les résultats. Si le général Dumouriez se permet quelques faussetés, les contemporains sont là pour le contredire. Ainsi, il s'engage à ne dire que la vérité, dût-elle même augmenter le nombre de ses ennemis. Il peindra les Français tels qu'ils sont, et non pas tels que les juge presque toute l'Europe, qui croit que toute la nation est devenue sans religion, sans bonne foi et sans humanité. Les Français sont engagés dans une mauvaise cause; on peut les avoir en horreur, mais on ne peut pas les mépriser; ils montrent un grand courage, et s'ils étoient guidés par des hommes vertuenx et habiles, cette époque de leur histoire seroit aussi honorable qu'elle est horrible. Malheureusement l'excès de leur licence tue la liberté de l'Europe entière. L'exemple de leurs infortunes persuadera les peuples qu'il vaut mieux porter tranquillement ses fers, que de tomber dans l'anarchie qui ne peut jamais finir que par le despotisme.

Deux questions se présentent naturellement, et le général Dumouriez, pour justifier sou caractère, doit y répondre, en expliquant les motifs de sa conduite, qui paroît avoir été, pendant trois mois, contradictoire avec ses opinions.

Pourquoi ce général, lorsque le roi a été arrêté le 10 Août, a-t-il refusé d'obéir à l'ordre qu'il a reçu d'un autre général, qui le commandait, de faire prêter de nouveau aux troupes le serment d'obéir au roi?

Dumouriez commandait alors dix mille hommes dans le camp de maulde, vis à-vis Tournay. Les Autrichiens, beaucoup plus nombreux, étaient continuellement aux mains avec lui. On venait d'envoyer le général Dillon, pour lui ôter le commandement. La conduite des ministres d'alors était visiblement contre révolutionnaire, et ce sont eux qui ont perdu le roi, comme on le verra dans le second volume des Mémoires. La scène affreuse du 10 Août, n'était point connue au camp dans tous ses détails. Faire prêter aux troupes le serment qu'ordonnait le général Dillon, c'était juger le procès, et déployer l'étendard de la guerre civile contre la nation, pendant qu'on avait l'ennemi á combattre; c'était s'engager dans une querelle particulière, c'était enfin livrer Louis XVI aux poignards de la vengeance populaire.

Pourquoi, lorsque l'Assemblée nationale s'est érigée en Convention, a aboli la monarchie et institué la république, le général Dumouriez a-t-il reconnu, et l'autorité de la Convention, et l'abolition de la monarchie, et le pouvoir de la république?

Très peu de tems après l'aventure du serment refusé au camp de Maulde, arriva l'insurrection du général la Fayette. Le général Dumouriez eut ordre d'aller prendre le commandement de son armée. La Fayette se retira de France. Le roi de Prusse entre en Champagne avec une armée formidable. La terreur et la trahison assurent ses succès. Longwi et Verdun sont pris. Dumouriez en force dans son camp de Grandpré, rassemble son armée à Ste. Menehould. L'histoire de France ne présente pas une seule époque plus dangereuse. Le 20 Septembre, jour auquel la Convention déclarait la république, Dumouriez et Kellermann repoussaient les Prussiens qui avaient voulu les combattre à Valmy. Les armées étaient en présence, on s'attendait chaque jour á une battaille; ce n'était pas le moment d'engager une querelle et une scission sur la forme du gouvernement: il fallait d'abord chasser l'ennemi et sauver la patrie. D'ailleurs, le peuple était furieux contre Louis XVI, qu'il regardait comme un traître. Soutenir la royauté en ce moment, eut été le

signal de son massacre. On eût regardé cette déclaration comme une acte de complicité, qui eût ôté au général la confiance de ses compatriotes, et qui eût livré la France à une conquête facile.

Aussi-tôt après la retraite des Prussiens, le général Dumouriez fit la campagne des Pays-Bas; et ce n'était qu'après s'être donné les Belges pour alliés, et fortifié par ses succès, qu'il pouvait espérer, et de donner la paix à sa patrie, et de délivrer le roi prisonnier, et de rétablir d'une manière stable la constitution de 1789. Depuis cette époque les événemens ont tourné d'une manière si contraire á tous les calculs de la probabilité, le voyage de Dumouriez à Paris, le meurtre horrible de Louis XVI, ont jetté un jour si terrible sur les crimes de la Convention, et sur la rage et la puissance des Jacobins, qu'il a cru devoir ne plus garder de ménagemens, et séparer la cause de la patrie, de celle de ses monstres. Son plan était hardi, aucun autre chef ne pouvait avoir un espoir mieux fondé de réussite; mais tout a tourné contre lui, sur-tout le caractère inconstant de son armée.

Cette contrariété apparente entre les principes politiques de Dumouriez, et sa conduite militaite, lui a attiré un reproche bien injuste de la part des Emigrés, et même de quantité de personnes réfléchies, qui l'ont jugé sur les événemens qu'elles connaissaient mal.

Dumouriez, nommé ministre des affaires étrangères, a montré le plus grand attachement à la constitution; ses dépêches, ses discours à l'assemblée nationale en font foi. Il a lutté également contre les républicains et contre les royalistes. Il a fait chasser trois ministres républicains, sans pour cela se rejoindre à la faction de la cour, et il a fini par être lui-même en butte a toute la rage des Jacobins, qui voulaient l'envoyer à Orléans. L'opinion publique à cet égard était si bien fixée sur son compte, qu'on mit au bas de son portrait le distique suivant.

Inflexible soutien du trône et de la loi.
Il fut ami du peuple, il fut ami du roi.

Parvenu ensuite au commandement des armées, il n'eût ni le tems, ni la volonté de se mêler des intrigues et des crimes de Paris. Il s'occupa tout entier à repousser l'ennemi extérieur, et à lui faire tout le mal possible.

On lui reproche cependant de n'avoir changé de parti qu'après avoir été battu. 1°. Il n'a point changé de parti; car après avoir abandonné les républicains, avec lesquels il était brouillé d'avance, il ne s'est pas joint aux royalistes; et pour qu'il n'y eût pas de doute sur son opinion, il a sur-le-champ exprimé son vœu pour le rétablissement de la constitution. 2°. Il était en querelle réglée avec la Convention, les Jacobins et le ministre de la guerre, au milieu de ses expéditions Belgiques, dès le mois de Novembre, comme on peut le voir dans sa correspondance avec le ministre Pache, imprimée en Janvier 1793. Dans ce même mois de Janvier, il a envoyé à la Convention quatre mémoires contre le décret tyrannique du 15 Décembre, et il ne s'est pas présenté à la Convention, ni aux Jacobins. Il a en même-tems donné sa démission. 3°. Obligé, pour sa propre sûreté, de retourner à la tête de l'armée, il a continué à s'opposer aux injustices de la Convention nationale. Le 12 Mars, il lui a écrit cette lettre fameuse, dont on lui a fait un si grand crime. Ainsi, avant d'aller combattre le prince de Cobourg, et de décider le sort des deux nations dans les plaines de Nerwinde, il était ouvertement brouillé avec la Convention, proscrit, et nécessairement engagé à la renverser ou à périr.

Ce reproche a été exprimé très-amèrement dans une lettre de l'électeur de Cologne au général Dumouriez, imprimée avec une publicité cruelle, qu'il semble que ce prince aurait dû épargner à ce général, qui était alors errant et malheureux. Il ne doute pas que ce prince n'ait l'ame assez noble pour regretter d'avoir fait ou laissé imprimer un reproche aussi dur, lorsque par la lecture de ses Mémoires il sera convaincu de son injustice. C'est celle qui a le plus affligé le général Dumouriez, vu la juste considération que mérite son auteur.

Aucune nation de l'Europe ne peut se dissimuler qu'elle a elle-même le plus grand intérêt à la catastrophe de la révolution Française. Si les puissances belligérantes rétablissent la monarchie telle qu'elle était, la vengeance des nobles et les proscriptions tomberont sur la moitié du peuple, ne fût-ce que pour rentrer en possession de leurs propriétés et de celles du clergé. Mais comme le peuple est plus nombreux, comme il a joui de la liberté, et même de la souveraineté, le triomphe du monarque, de la noblesse et du clergé, ne durera qu'autant que les troupes étrangères contraindront les vaincus. Les révoltes seront continuelles, et une autre révolution, encore plus terrible, rendra la souveraineté au peuple.

Si, par l'insouciance des puissances belligérantes, la Convention nationale et les Jacobins l'emportent, et si la France subsiste en république, alors la propagande reprendra toute sa force; d'abord les peuples voisins, ensuite les plus éloignés, seront suscités à imiter les Français, l'anarchie fera le tour de l'Europe, et tous les gouvernemens éprouveront rapidement la même révolution que la France.

Il est un juste milieu, que la partie saine de la nation Française desire, qui peut faire son bonheur, et qui assurerait la tranquillité de l'Europe; c'est que la France devienne une monarchie constitutionnelle. C'est à quoi doivent tendre les souverains qui ont actuellement les armes à la main contre la France. C'est la sûreté du monarque, qui remontera sur ce trône renversé. C'est le gage de la paix universelle.

Il faut bien se persuader que si la monarchie, telle qu'elle était, ne peut se rétablir en France d'une manière stable, la démocratie républicaine, telle qu'elle y existé, ne peut y subsister long-tems.

On n'a que trop exercé la métaphysique dans cette matière importante, qui se réduit à des vérités très-simples. Toute constitution politique peut rendre le peuple heureux quand elle est de son choix, et quand le gouvernement marche avec liberté et selon la loi. La monarchie convient exclusivement à un grand état, parce qu'il a la faculté de payer la dépense qu'il entraîne

la royauté. La république convient mieux à un pays circonscrit et pauvre, parce qu'elle est moins chère. La monarchie se rapporte à l'unité, qui est la perfection dans le commandement. Elle renferme deux grands avantages, la promptitude et le secret. L'aristocratie est nécessaire dans la république, parce qu'elle se rapproche de l'unité de la royauté, et qu'elle en exclut l'arbitraire, qui est le vice ordinaire des monarchies. Quant à la démocratie, elle ne peut produire nulle part qu'un gouvernement absurde, elle ne procure ni un ensemble d'opinions, ni prudence, ni promptitude, ni secret; elle ne peut qu'agiter le peuple et le priver du bonheur.

Toutes les républiques connues, anciennes et modernes, ont été aristocratiques; il ne faut pas même en excepter Athènes qui n'a eu de splendeur et de succès que lorsqu'elle se laissait gouverner successivement par Aristide, Thémistocle, Cimon, Périclés, et qui a été réduite sous l'esclavage, d'abord des Lacédémoniens, ensuite de Philippe de Macédoine, lorsqu'elle n'avait plus des aristocrates à la tête des affaires, et lorsque la démocratie triomphante lui avait enlevé toute sa force.

Nos mœurs, nos sciences, nos arts, notre commerce, notre existence habituelle, nos richesses, notre luxe, en un mot, toutes les jouissances sur lesquelles sont fondés le bonheur et la splendeur de notre siècle, s'opposent à l'établissement d'une république; il faudrait remonter à la simplicité des siécles primitifs, perdre tous nos avantages, et rentrer, pour ainsi dire, dans l'état de nature, pour pouvoir fonder solidement un gouvernement qui eût pour base, l'égalité parfaite entre les hommes. Ce gouvernement ne pourrait être que le contrat d'un peuple sauvage, qui s'assemblerait pour la première fois en société.

Les Français se sont étrangement mépris à cet égard. Ils citent continuellement les premiers Romains, auxquels ils se comparent. Mais Brutus, en chassant les Tarquins, qui étaient des tyrans effroyables, en abolissant la royauté, se garda bien d'établir l'égalité et la démocratie. Il divisa l'autorité

royale entre deux consuls, auxquels il laissa les licteurs, les faisceaux, les haches et tous les attributs réels de la royauté, ne leur ôtant que le sceptre, la couronne, le manteau et les autres marques extérieures. Il ôta au pouvoir souverain la perpétuité et l'hérédité, et il borna sa durée à une année. Mais les consuls étaient pris dans la classe aristocratique, qui était le sénat. A la vérité, cette forme de gouvernement reçut quelques modifications avantageuses du peuple, lorsque des plébeïens entreprenans attaquèrent le sénat, soit par leur décemvirs, soit par leurs tribuns. Mais le gouvernement resta plus de cinq cents ans aristocratique, tel que Brutus l'avait établi. Si le sénat n'avait pas eu la sublime politique de rendre le peuple Romain conquérant, son gouvernement aurait ressemblé à celui qu'on a vu depuis à la république de Florence, toujours faible, toujours agité par les guerres civiles, il eût été facilement envahi par quelque voisin ambitieux; Rome eût été conquise ou partagée, ou le prix d'une dot ou d'un héritage, comme Florence, et à peine l'histoire parlerait elle de cette ville devenue la plus célèbre du monde entier.

Mais cette république, que fonda Brutus, en chassant un tyran qui n'était que le successeur de six rois, ayant un pouvoir limité, qu'on pouvait regarder comme les premiers magistrats d'un gouvernement mixte et constitutionnel, modéré par un sénat, et ne s'étendant que sur une nation naissante et bornée au territoire de cinq ou six petites villes, il aurait été impossible de l'établir après la mort de César, ou après celle de Tibère ou Néron. L'empire Romain était alors trop vaste, les Romains trop riches, le luxe, les arts et toutes les jouissances qui en dérivent, avaient détruit le germe républicain. D'ailleurs, la liberté n'exige pas nécessairement le gouvernement républicain. L'Angleterre prouve qu'un peuple peut être libre avec un roi. La liberté consiste à n'obéir qu'à la loi, faite par le peuple lui-même; la loi est le sanctuaire dans lequel réside sa souveraineté; et les rois, ou autres magistrats, à qui il délégue le

pouvoir exécutif de la loi, y étant soumis comme le simple citoyen, le peuple est libre autant qu'il doit l'être pour son bonheur. Au-delà est l'anarchie.

Il est très - prouvé qu'on ne peut établir dans ce siècle-ci, une république, qu'en anéantissant tous les avantages qui distinguent le siècle même. On ne peut arriver à ce but qu'en confondant toutes les propriétés et en forçant toutes les volontés par la cruauté, par la terreur et par tous les crimes. Il faut nécessairement passer par l'anarchie. Mais conduit-elle à l'égalité et à la liberté? Non. Elle ne fait que renverser l'ordre établi, et substituer à l'aristocratie héréditaire celle de la populace, qui, étant moins raisonnable et moins bien élevée, doit nécessairement exercer une tyrannie plus insupportable, et c'est ce qui arrive en France. Les palais, les châteaux, les meubles précieux de la noblesse et du clergé ne peuvent pas être partagés également, ils deviendront donc la proie des scélérats les plus effrontés et les plus hardis. Peut-être verrons-nous un jour l'ex-capucin Chabot, seigneur de Chantilly; Bazire, seigneur de Chambord; Merlin, seigneur de Chanteloup, remplaçant le grand Condé, le maréchal de Saxe, le duc de Choiseul. Peut-être verrons-nous des métamorphoses encore plus extravagantes. Que gagnera le peuple à ce changement hideux de grands propriétaires? Il ne fera que changer d'aristocrates. Mais quelle nouvelle espèce d'aristocrates!

Ce désastre, encore plus affreux que ridicule, ne regarde à présent que la France. Mais sa république démocratique, ou plutôt monstrueuse et *acéphale*, ne peut subsister que par le règne de l'anarchie chez ses voisins. Ainsi son intérêt et toute sa politique, (et elle ne s'en cache point) ne doit tendre qu'à prêcher l'anarchie, à la propager et à la faire régner autour d'elle; et comme l'expérience prouve qu'il est très-aisé d'égarer les peuples en leur prêchant la liberté, comme il est bien plus facile de renverser que d'édifier, comme par-tout les pauvres et la populace sont plus nombreux que les aristocrates et les riches, dès qu'ils auront l'exemple et l'appui des anar-

chistes Français, il est à craindre qu'ils n'imitent leurs excès, et que la licence, l'anarchie et l'*ochlocratie* ne fassent le tour de l'Europe.

Cette confusion, accompagnée de tous les malheurs qui en résulteront, est inévitable, si les puissances de l'Europe ne parviennent pas à détruire la possibilité de cette funeste révolution, en arrêtant les progrès de celle de la France. Les forces que les différens gouvernemens combinés emploient à ce projet sont si grandes, que si elles sont dirigées avec sagesse et prudence, la réussite est infaillible ; mais si elles en abusent pour dépouiller la famille infortunée qu'elles prétendent rétablir sur le trône, alors les excès du peuple Français seront justifiés par ceux de l'ambition de ces gouvernemens, et les mêmes dangers renaîtront. Le général Dumouriez a développé ces dangers dans un autre ouvrage, qu'on lui a promis de remettre à l'empereur, il souhaite, pour le bien de l'humanité, qu'il soit lu avec attention et profit.

Lorsque le général Dumouriez appuie sur la nécessité d'étayer tout gouvernement sur l'aristocratie, ce n'est pas qu'il prétende qu'on doive tout donner à la noblesse, et rien au peuple. La vertu, militaire ou autre, a fait les premiers nobles. Les titres, les parchemins et les propriérés foncières, comme duchés, marquisats, baronnies, châteaux, terres, etc., appartiennent bien légitimement à leurs descendans, et rien n'a été plus injuste que d'en priver ceux qui n'ont pas porté les armes contre leur patrie ; car ceux qui ont émigré pour y rentrer en conquérans, se sont exposés à la chance d'en être dépouillés. Mais vis-à-vis de la loi, ni pour la distribution des emplois publics, la noblesse ne doit avoir aucun privilège. Dans un gouvernement libre, quel qu'il soit, un noble n'est qu'un citoyen tout comme un autre. Il doit concourir, comme eux, par ses services, ses talens et ses vertus, à l'acquisition des dignités de l'état; il a sur le plébéïen l'avantage d'une éducation plus soignée, d'une aisance plus considérable et de l'exemple de ses pères. Voilà la véritable égalité, la

seule qui puisse exister, et la seule qui ait existé de tout tems et chez tous les peuples.

Ce n'est pas parce que tous les membres de la Convention et tous les généraux actuels de l'armée Française sont tirés de la classe plébéïenne, que les décrets des uns et la conduite militaire des autres excitent l'indignation et le mépris, mais parce qu'ils sont injustes, absurdes, criminels, ignorans et cruels.

Il est très-vrai qu'un état politique peut exister, même avec un roi, sans cour et sans grands seigneurs. Il n'est pas vrai qu'un grand état puisse exister sans noblesse; car la noblesse étant une récompense de la vertu, devient une propriété ou un caractère ineffaçable pour le descendant de l'homme vertueux. On ne parle ici que de la noblesse d'origine; car celle que vendoient les rois, et qui n'étoit qu'un abus de leur avarice, ne sera plus achetée, et s'anéantira d'elle-même, comme ridicule et vide de sens; quand la noblesse ne donnera plus ni prérogatives ni privilèges pécuniaires, contre lesquels le peuple se récrie avec justice, et qui resteront abolis en France, de gré ou de force, soit par la constitution, soit par l'anarchie, soit par une nouvelle révolution, si on s'obstine à les relever.

L'aristocratie que le général Dumouriez regarde comme nécessaire à tout gouvernement, est celle des vertus et des talens. Gouverner, juger, diriger vers la religion, conduire à la guerre les citoyens d'un grand empire, sont des métiers qu'il faut étudier comme les autres. La déclaration des droits de l'homme et la constitution dont elle forme la base, apprennent au roi des Français comment il doit faire le choix de ses coopérateurs. Le droit de les choisir est le plus bel attribut de la royauté. Au reste, qu'on lise avec attention cette constitution sublime, quoiqu'imparfaite, et qu'on trouve ensuite sur la terre un état plus heureux, pour un homme sage et vertueux, que celui de roi de France!

Français, croyez-en tous les peuples de l'Europe, qui l'ont jugé de sang-froid. Reprenez tous, de bonne foi, ce code de la vraie philosophie, votre monarque

monarque sera adoré et puissant, votre noblesse deviendra digne de ses ancêtres, votre clergé sera de bon exemple, utile et respecté, et vous serez la nation la plus heureuse de la terre.

Tels sont les vœux les plus ardens de l'homme que vous voulez assassiner, parce qu'il vous a sauvés, et vous a toujours parlé raison; que les émigrés accablent d'injures et de calomnies atroces; parce qu'en se séparant de vous, il n'a pas voulu tomber dans un autre excès, en faisant cause commune avec eux; que les ministres de plusieurs cours peignent comme un homme dangereux, parce qu'il a soutenu que le pouvoir souverain réside dans les peuples, ainsi que la faculté de faire les loix; principe tiré de la Bible, reconnu de tous les philosophes anciens et modernes, et qui plus est, de tous les publicistes, même Allemands; principe qui lie les peuples aux rois, et les leur rend plus chers et plus respectables, puisqu'ils sont identifiés avec le contrat social. Rien ne le fera varier ni sur les opinions, ni dans sa conduite, ni à l'égard des vœux qu'il forme pour votre bonheur, parce que la raison, et non la fortune, doit guider l'homme de bien.

Et vous tous, gouvernemens de l'Europe, de quelque nature que vous soyez, croyez que l'homme honnête et persécuté, que vous semblez méconnaître, auquel vous refusez un asyle qu'il a droit de trouver partout, quoiqu'il n'apporte, pour toute recommandation, qu'une ame pure et un sens droit, est doué d'une philantropie universelle, qui lui inspire du respect pour toutes les autorités constituées, et qui ne lui laisse desirer que le bonheur et la tranquillité des peuples de la terre; qu'il abhorre la guerre, et qu'il ne la fera, même au service de sa patrie, que lorsqu'il la croira juste et utile. si ce fléau peut quelquefois être utile à l'humanité, pour arrêter l'ambition et l'injustice.

MÉMOIRES
DU GÉNÉRAL
DUMOURIEZ.

Année 1793.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Etat des affaires générales.

On a vu, dans le tableau précédent, les Français défendre avec courage, la liberté qu'ils avoient conquise par des moyens trop violens pour ne pas en abuser, ainsi que de leurs succès. Victorieux jusqu'alors, ils se croyoient désormais invincibles. Ils ne cherchoient plus à gagner l'esprit des peuples qui les avoient reçus à bras ouverts. Ils ne voyoient que des conquêtes, et en même tems qu'ils tyrannisoient les esprits par leurs clubs incendiaires, ils pilloient les propriétés, et ne laissoient aucune liberté ni physique, ni morale à leurs nouveaux frères. Tous les hommes d'état étoient disparus, pour éviter la persécution de l'*ochlocratie*, qui gouvernoit par la terrible société des Jacobins.

Le roi dans les fers, les honnêtes gens persécutés sous les noms de *Feuillans*, de *Modérés*, de *Politiques*; la constitution renversée; Paris entre les mains des fédérés, appelés d'abord par le parti de la Gi-

ronde, mais qui, dès leur arrivée à Paris, avoient été séduits et entraînés par les Jacobins; ces fédérés menaçoient alors de la guillotine Péthion, Brissot, les chefs du parti de la Gironde, et sur-tout le général Dumouriez, que Marat, Robespierre, et les autres chefs des Jacobins, annonçoient pour être l'instrument et le protecteur de ce parti, qu'on avoit désigné sous le nom de *Politiques*. Cette prévention contre le général étoit fausse; il n'étoit lié à aucun des deux partis, ne les estimant pas plus l'un que l'autre, et les regardant comme également nuisibles au bonheur de la France, dont il avoit tout lieu de désespérer, et qu'il ne prévoyoit devoir sauver que par une révolution qui les abattroit tous les deux. Il n'avoit, pour y parvenir, d'autre ressource que son armée, mais on verra dans le chapitre suivant combien cette ressource étoit faible.

La France présentait alors une apparence de prospérité, qui enorgueillissait la nation, et sur-tout le parti dominant; mais, s'étant rendu odieux au-dehors, il s'était en même tems rendu faible au dedans. Du côté de l'Italie les Alpes bornaient l'empire Français, agrandi de la Savoye et du comté de Nice, qui s'étaient donnés à la république. Mais la violence seule avait eu part à cette association. Des clubs, très-peu nombreux de citoyens târés, et qui ne pouvaient avoir d'existence que par un changement de domination, étaient dans chaque ville appuyés par les Jacobins soldats répandus dans chaque armée. Leurs délibérations violentes acquéraient bien vite, force de loi; on ne se donnait pas même la peine de recueillir les voix; on menaçait, on violentait, des adresses patriotiques arrivaient du pied des Alpes, des montagnes de l'évêché de Bâle, de Mayence, de Liége et de la Belgique; la Convention nationale croyait, ou faisait semblant de croire que la douceur de notre liberté était prouvée par l'unanimité des peuples étrangers qui se rangeaient sous ses drapeaux.

Genève étant devenu un club au-lieu d'une république, Clavière exerçait ses ressentimens contre sa patrie: fait ministre des finances par le parti de la Gironde,

il avait perdu le général Montesquiou, qui, en remplissant ses devoirs comme chef des armées, avait voulu sauver cette ville et la Suisse de l'influence de nos furieux Jacob ns.

La principauté de Porentruy, trompée par Gobet, évêque de Paris, et par son neveu Ringler, deux intrigans méprisables, s'était aussi agrégée à la France, et partageait ses folies dangereuses.

Custine tenait Worms, Spire et Mayence, mais il avait manqué Coblentz, et il avait évacué Francfort, après y avoir fait détester l'avarice et la turbulence d'un peuple entre les mains duquel le flambeau de la philosophie était devenu une torche incendiaire.

Entre son armée et celle des Pays-Bas, commandée par le général Dumouriez, il en avoit existé une sous les ordres du général Beurnonville; mais ce général l'avoit anéantie dans une expédition honteuse et trop tardive contre Trèves; il en avoit perdu un tiers, et les deux autres tâchoient de se remettre dans des cantonnemens en arrière dans la Lorraine. Les Prussiens et les Autrichiens avoient rempli l'intervalle qu'avoit laissé cette armée, et leur position, consolidée à Coblentz, Trèves et Luxembourg, coupoit toute communication entre Custine et Dumouriez : ainsi il n'y avoit plus d'ensemble entre les plans de ces deux armées, dont la combinaison avoit été dérangée par le fol orgueil de Custine, par la sottise de la convention, et par l'insigne trahison de Pache, de Meunier et d'Hassenfratz, gouvernans le département de la guerre, qui, pour perdre Dumouriez, avoient désorganisé les armées, et leur avoient enlevé tous les moyens de subsistance. Les Pays-Bas étoient au pouvoir de l'armée dite de la Belgique, composée de celle de Dumouriez et de celle des Ardennes, commandée par le général Valence. Cette dernière n'étoit forte que de quinze mille hommes. Ces deux armées tenoient Aix-la-Chapelle et les bords de la Meuse. Des clubs nombreux agitoient toutes les villes de la Belgique. La convention y avoit envoyé des commissaires pour l'exécution de l'odieux décret du 15 décembre, qui mettoit tous les biens en sequestre, et qui éloignoit, par sa tyrannie,

la possibilité de réunir à la république Française ces belles provinces, quoique ce projet fût le but de cette tyrannie. Mais on voulait se presser d'en tirer tout le numéraire avant d'opérer cette réunion : c'étoit le projet du financier Cambon, et il s'en vantoit.

Les six commissaires de la Convention employés à cette opération étaient les plus propres à la faire manquer par leur caractère immoral et féroce. Danton, homme d'une grande énergie, sans éducation, aussi hideux au moral qu'au physique. La Croix, escroc, homme de plaisir, spadassin, sans aucun principe. Camus, le plus dur, le plus hautain, le plus mal-adroit, le plus pédant des Jansénistes. Treilhard, à-peu-près de même espèce. Merlin de Douay, assez bon homme, mais atrabilaire, et gâté par un républicanisme exagéré et mal entendu. Gossuin, une bête violente, avec les idées les plus basses.

A ces six commissaires on en avait joint trente-deux autres, nommés par le pouvoir exécutif, ou le conseil, mais désignés par le club des Jacobins de Paris. Ceux-ci étaient pour la plupart des bêtes féroces et des scélérats, qui n'entraient dans ces riches provinces que pour piller et massacrer. Ils s'étaient divisés ce malheureux pays, et en même-tems qu'ils forçaient, à coups de sabre et de fusil, les habitans à demander leur agrégation à la république Française, ils dépouillaient les églises, les châteaux, pillaient les caisses, vendaient à bas prix le mobilier de tous les gens qui leur portaient ombrage, qu'ils désignaient sous le titre odieux d'aristocrates, et envoyaient comme ôtages dans des places fortes de France, des pères de famille, des vieillards, des femmes et des enfans.

Le nord et l'ouest de la France commençaient à développer les germes du mécontentement contre cette sanglante et terrible anarchie, mais les contre-révolutionnaires de la Vendée n'étaient pas encore dangereux, et ils auraient été écrasés très-facilement, si la Convention nationale ou le pouvoir exécutif, avaient été susceptibles de la moindre prévoyance. Mais que peut-on attendre d'un gouvernement où les sages délibèrent et les fous décident !

La Convention était divisée en deux factions également atroces, la Montagne et les Girondistes. La première, composée des plus furieux Jacobins, ne palliait ni ses vices ni ses crimes ; elle ne respirait que sang et carnage ; hors d'état de dominer elle-même, parce qu'elle n'a point de tête ni de plan, elle ne peut souffrir aucune domination. Aucun de ses chefs actuels ne peut se vanter de la gouverner, et elle fait consister la liberté dans l'anarchie. L'autre faction, composée de métaphysiciens et de politiques, avait abusé long-tems de la supériorité que lui donnaient des talens et une meilleure éducation. Elle avait traité les Jacobins avec mépris. Maîtresse du ministère, elle croyait tenir les rênes du gouvernement. La Convention avait été révoltée de sa hauteur et de son orgueil ; on avait reconnu que cette faction n'était ennemie de la royauté, que parce qu'elle avait espéré se mettre à sa place. Alors le parti mitoyen de l'assemblée, celui qui était même révolté des violences des Jacobins, avait été encore plus effrayé de l'ambition des Condorcet, Brissot, Pethion, Gensonné, Guadet, Vergniaux, etc et tout le monde s'était réuni pour abattre cette faction trop hautaine.

Le procès du malheureux roi n'avait été entamé que par la haine de ces deux factions ; il lui servait d'aliment, et les Girondistes ont reconnu trop tard combien il leur a été funeste. Louis, victime de leur ambition et de leur lâcheté, a entraîné leur chûte et le triomphe des Jacobins.

Cette division de l'Assemblée partageait aussi les départemens, qui épousaient les diverses passions de leurs députés. Bordeaux, Marseille, Lyon, détestaient l'horrible Montagne, et se préparaient d'avance à la scission, qui a éclaté depuis, et qui a dégénéré en guerre civile.

Les Pyrénées garantissaient encore par leurs neiges les provinces voisines de l'Espagne : cette puissance préparait lentement les moyens d'attaque qu'elle a développés depuis contre le Rousillon ; et la Convention, uniquement occupée de ses querelles et de Paris, ne pourvoyait aucunement au moyen de lui résister.

Paris, la ville la plus infortunée et la plus criminelle,

qui ait jamais existé, se croyait la rivale de Rome, parce qu'en peu de mois elle avait amassé dans son sein tous les crimes, les massacres, les catastrophes, accumulés en plusieurs siècles sur la capitale de l'empire Romain. Quarante spectacles, toujours pleins, amusaient ses habitans frivoles, lâches et barbares, pendant qu'une cinquantaine de scélérats, aussi absurdes que cruels, soutenus par deux ou trois mille satellites, le rebut de toutes les provinces, et dont même la plupart n'étaient pas Français, faisaient tous les jours oublier les crimes, ou les massacres de la veille, par ceux du lendemain. La caverne affreuse des Jacobins engendrait tous les maux, et portait la terreur dans toutes les maisons. Tous les propriétaires tremblaient, et les citoyens qui, dans un tems tranquille, auraient été doux, vertueux, s'étourdissaient sur les crimes et sur les cruautés, et semblaient y applaudir de peur d'en devenir les victimes. Tous les hommes qui avaient un peu de vertu ou de pudeur, avaient fui, ou avaient été chassés de l'administration du departement, de la municipalité ou des sections. Un signe certain annonce et prépare la chûte des empires. Alors toutes les bonnes têtes se cachent, il ne reste pour gouverner que les foux et les méchans, et cela arrive toujours à l'époque où des intelligences surnaturelles même, ne retireraient pas le peuple de la crise où l'a conduit sa frénésie.

Voilà qu'elle était la situation terrible de la France au commencement de l'année 1793. Voilà où conduit la démocratie, lorsque la populace prend la place du peuple, et le tyrannise, par une oligarchie infâme, celle de quelques scélérats, tirés du rebut de la Nation. A Rome, un sénat balança pendant plusieurs siècles les fureurs populaires, et les dirigea, non pas au bonheur, mais à la gloire de la Nation, puisqu'elle devint conquérante, pour ne pas se déchirer elle-même. En France, il n'y pas de contrepoids, et la bassesse de ceux qui gouvernent ne peut attirer que l'opprobre et le malheur sur un peuple conduit par des tyrans vils, sans esprit, sans prudence, sans honneur et sans vertu.

CHAPITRE II.

État des armées.

QUAND même l'état politique de la France eût eu quelque solidité, quand même il eût été gouverné par un sénat raisonnable, quand même la France eût attiré le cœur des nations chez lesquelles elle portait ses armes, au lieu de les aliéner par une tyrannie plus grossière que celle du despotisme, il était impossible que cette nouvelle république se soutînt contre l'intérêt de toute l'Europe, si elle n'avait pas un état militaire capable de faire face, à la fois, à une attaque environnante de terre et de mer. La Convention nationale, qui ne doute jamais de rien, parce qu'elle ne connaît et ne calcule rien, avait lancé un décret le 19 Novembre contre tous les despotes de l'Univers, avait invité tous les peuples à secouer leur joug, et avait promis sa protection et sa fraternité, à condition qu'ils imiteraient le Peuple Français. Mais il eût fallu avoir abattu la puissance de l'empereur, du roi de Prusse, de l'Espagne, de la Russie, etc. avant de se permettre une levée de bouclier aussi orgueilleuse. Un sénat juste et appréciant les droits de l'homme réunis en société, (car l'homme sauvage n'a point de droits, et l'état de nature les confond tous,) aurait regardé comme injuste un pareil décret. Le *Compelle intrare* n'est pas plus philosophique en droit social qu'en théologie. La propagande jacobine n'est pas plus juste que celle de l'église romaine, et la liberté ne doit pas se prêcher à coup de sabre comme l'Alcoran. Mais en prenant ce parti violent, on suppose sans doute que la convention nationale, voulant réunir tous les hommes sous l'étendard de la liberté, avait fait des efforts pour que son décret du 19 ne fut pas une vaine et dangereuse jactance, et qu'elle avait en conséquence établi son état militaire sur le pied le plus formidable.

Le général Dumouriez, en entrant au ministère de la guerre, qu'il n'avait gardé que trois jours, l'ayant pris le 13, et quitté le 16 juin 1792, avait très-audacieusement, lu à l'Assemblée nationale, un mémoire dans lequel il avait prouvé, très-aisément, qu'on ne s'occupait pas de l'armée, et que bien loin de se mettre en état de soutenir la guerre, on prenait les moyens de perdre la liberté. Ce mémoire avait été oublié. La campagne s'était faite. Les succès de ce général, qui auraient dû lui gagner la confiance de ses concitoyens, au moins sur la partie militaire, n'avaient fait qu'inspirer des soupçons contre tous les avis qu'il pouvait donner. Non-seulement on avait dénaturé son plan de campagne; mais on avait voulu arrêter sa marche trop rapide. Le parti de la Gironde lui disait tout franchement qu'on serait très-fâché qu'il forçât trop promptement les puissances ennemies à demander la paix, parce qu'on craignait d'être embarassé du retour de l'armée avant l'achèvement de la constitution. Les Jacobins, qui croyaient le général lié avec le parti de la Gironde, affectaient d'accuser son ambition; leurs dégoûtantes feuilles, sur-tout celle de Marat, le faisaient tantôt dictateur, tantôt duc de Brabant, tantôt chef du parti d'Orléans, et voulant porter sur le trône le fils aîné de l'odieux Philippe. Rien n'était plus contradictoire que ces calomnies, car si Dumouriez voulait être dictateur, il n'était sûrement pas l'agent du parti d'Orléans; s'il voulait être duc de Brabant, il avait encore un autre intérêt indépendant des intrigues de sa patrie. Mais les délations les plus absurdes suffisaient pour détruire un homme de bien. Cependant, comme on craignait que les moyens de la calomnie ne fussent insuffisans pour arrêter les progrès d'un général victorieux, on y ajouta des manœuvres beaucoup plus efficaces, qui ont achevé de ruiner les ressources militaires.

Le ministre Rolland, le plus intrigant et le plus mal-à-droit de tout le parti de la Gironde, avait un ami, homme d'esprit et grand fanatique, nommé Pache. Servan, qui voyait l'impossibilité de conduire le département de la guerre, avait fait le malade et

s'était dit hors d'état de continuer à occuper cette place ; en conséquence il s'était fait lui-même général de l'armée des Pyrénées. Cet homme était lieutenant-colonel au mois de mai. Sa santé, qui ne lui permettait pas le travail du cabinet, allait se trouver assez robuste pour supporter les fatigues d'un général d'armée. Et c'est pour réformer les abus des places mal distribuées qu'on a fait la révolution ! Pache avait été secrétaire du maréchal de Castries, et chargé de l'éducation de son fils. Cet homme était un des faiseurs du ministre Rolland, qui crut devenir le maître du département de la guerre, en le faisant nommer à ce ministère. On verra par la suite ce qui en est résulté pour le ministre Rolland. Pache s'associa, ou on lui associa un académicien, homme de beaucoup d'esprit, mais une des ames les plus noires qui existe en France, nommé Meusnier ; un autre académicien nommé Vandermonde ; un Jacobin ridicule par sa rusticité, autant que dangereux par sa coquinerie, nommé Hassenfratz, sobriquet qu'il s'était donné pour déguiser le nom de le Lièvre, sous lequel il avait été ignominieusement connu ; et un nommé Audouin, vicaire de St. Eustache, qui a épousé la fille de Pache. On chassa tout ce qui restait encore des anciens bureaux de la guerre, qu'on remplit non-seulement de Jacobins, mais encore de ceux qui s'étaient distingués dans les massacres des six premiers jours de Septembre. Ce nouveau ministère attaqua toutes les parties de l'administration, et les détruisit toutes au moment de la guerre la plus vive. L'administration des vivres, celle des hôpitaux, de l'habillement, de l'armement furent cassées. Les anciens commissaires-ordonnateurs furent chassés ou accusés, traînés à la barre, dans les prisons, flétris et point jugés. Comme les mesures les plus violentes, qui, dans l'intention, n'étaient dirigées que contre l'armée du général Dumouriez, étaient générales, toutes les armées s'en ressentirent également, tous les généraux crièrent à la fois : on envoya des commissaires, tirés du sein de la convention, pour vérifier leur plainte ; ils rendirent des comptes effrayans ; mais le comité militaire, qui, en

tout autre tems, n'aurait servi par son ignorance qu'à entraver les opérations du ministre, s'il eût été bon, servit alors à le justifier sur les états justificatifs faux qu'il présentait, en opposition des plaintes des généraux et des commissaires. On s'en rapporta au ministre qui en fut quitte pour être mandé à la barre et iujnrié de tems en tems, et on passa à l'ordre du jour.

Voici le tableau de l'armée de la Belgique dans le mois de Décembre, tel que l'ont vu eux-mêmes, au camp de Liège les commissaires de la Convention, Camus, Gossuin, Danton et la Croix, et dont ils ont rendu compte, mais sans rien faire pour y remédier. Cette armée était composée de quarante-huit bataillons, dont le plus fort était de trois cent cinquante à quatre cents hommes, et beaucoup environ à deux cents, ce qui faisait quatorze à quinze mille hommes d'infanterie. La cavalerie montait à environ trois mille deux cents hommes. Les soldats étaient sans souliers : la plupart, campés dans la boue, avaient leurs pieds entortillés dans du foin. Le reste de l'habillement était dans le même état. On avait distribué des capottes, ou redingottes ; mais ceux auxquels on les avait données, étaient désertés pour s'en retourner chez eux, au nombre de plus de mille cinq cents ; à-peu-près pareil nombre remplissait les hôpitaux, où tout manquait. Tel était l'état de l'armée victorieuse de Gemmape après la conquête de la Belgique.

Cette armée avait été arrêtée sur les bords de la Meuse, faute de subsistances ; et si le général Clairfayt avait connu sa détresse, il aurait pu l'attaquer avec avantage ; car l'équipage d'artillerie était presque détruit ; et dans ce même mois de Décembre, il était mort six mille chevaux d'artillerie à Tongres et à Liège, manquans de fourrages. Il n'y avait pas dix mille fusils en état de servir. La cavalerie était sans bottes, sans selles, sans manteaux, sans carabines, sans pistolets, sans sabres. L'argent manquait absolument, et souvent l'état-major se cotisait pour fournir la solde d'un jour.

Il eût été très-aisé de se procurer tous les moyens

d'armemens et de subsistances qui manquaient à l'armée ; le général Dumouriez pouvait tirer tout des Pays-Bas, du pays de Liège et de la Hollande ; il en avait indiqué les moyens, il en avait fait les marchés ; mais on avait tout rejetté, on avait tout rompu. Le commissaire-ordonnateur Ronsin, dont il a été parlé dans le volume précédent, avait ordre de barrer tout, de nuire à tout ; il ne s'en cachait pas : il bravait le général, sûr de l'appui ouvert du comité militaire, du fameux Cambon, du ministre de la guerre et de ses suppôts, et de la protection cachée des commissaires qui, aux yeux de l'armée, paraissaient blâmer ce désordre, mais qui n'y remédiaient pas, et qui, dans le compte qu'ils rendirent au mois de Janvier, excusaient Ronsin, qu'ils avouaient cependant être un homme incapable. On avait établi à Paris une entreprise générale de toutes les fournitures ; on faisait venir des draps de Vervier, dans le pays de Liège, pour faire les habits à Paris. On achetait à Liège et à Dinant, et tout le long du cours de la Meuse, les cuirs pour les souliers ; les entrepreneurs les envoyaient de Paris, au prix de 9 livres, pendant qu'ils coûtaient 4 liv. ou 4 liv. 10 s. à Liège. Les capottes qu'on fabriquait à Anvers pour 19 ou 21 liv. coûtaient à Paris 50 liv., et on les envoyait de Paris à l'armée. Les bleds des Pays-Bas allaient à Nantes, revenaient de Nantes à Paris ; on les faisait moudre à Montmartre, et on les renvoyait dans les Pays-Bas.

Le plus grand mal que causait ce désordre était l'influence sur le morale de cette armée. On a vu précédémment comment elle était composée, et combien le général Dumouriez avait eu de peine à en tirer parti. On pouvait dire même qu'il avait fait plus que le possible, et qu'en battant les Prussiens et les Autrichiens, il avait remporté une victoire encore bien plus longue et plus difficile sur sa nation désorganisée, en réussissant à introduire une espèce de discipline et d'amour de l'ordre dans une armée composée d'un quart de troupes de ligne déjà désorganisées, et de trois quarts de bataillons de volontaires, inégaux, apportant chacun un esprit différent, fiers de leurs victoires, et plus

susceptibles, par l'esprit d'égalité, du mal que du bien. Dès le commencement de la campagne de 1792, ces bataillons manquaient d'officiers. Les supérieurs étaient mal choisis et sans autorité; les soldats eux-mêmes faisaient la police des capitaines, lieutenans et sous-officiers, et cette police était sujette au caprice d'une troupe qui ne voulait point reconnaître des supérieurs. Un seul Jacobin perdait un bataillon par ses motions incendiaires; ce n'était que par des complaisances coupables qu'un officier conservait son grade, ou en acquérait un nouveau.

La ville de Liège était le tombeau des Français, qui y mourraient de faim et de misère; mais cette ville, où l'armée ne ressentait que la privation de tous les besoins, était plus dangereuse pour elle que Capoue et ses délices, pour les Carthaginois. Les Liégeois avaient porté à l'excès l'esprit de la révolution, parce que leurs maux avaient été excessifs, lorsqu'ils avaient été trahis et subjugués par les Prussiens. Ils avaient ôté leur confiance à leurs Chefs, qui avaient voulu fonder leur liberté sur des principes sages, Fabry, Chestret (*a*), hommes très-honnêtes, et qui ne voulaient que le bien de leur patrie, avaient perdu tout leur crédit. La populace d'Outre-Meuse, peut-être la plus dangereuse de l'Europe, après celle de Londres et de Paris, s'était emparée, non pas du gouvernement, car il n'y en avait plus, mais de la force. Ces malheureux ne pensaient qu'à se venger et à punir; ils menaient les soldats français chez leurs ennemis particuliers, et on les traitait en aristocrates, c'est-à-dire qu'on les pillait et massacrait. Cette guerre intestine, dans laquelle chaque soldat français prenait parti pour ou contre son hôte, achevait de ruiner le peu de discipline et de subordination qui régnait encore, au milieu de la misère, de la famine et du désordre; il était impossible de punir, car on ne pouvait pas discerner les

---

(*a*) L'éditeur avoue à regret qu'il ne peut répondre de l'exactitude de l'orthographe, de quelque noms propres qui n'ont pu être déchiffrés dans le manuscrit.

coupables. Les Liégeois rejettaient les crimes sur les Français; les Français, sur les Liégeois. Le général avait voulu établir la peine de mort, son armée elle-même l'avait demandée dans un moment d'enthousiasme; mais les commissaires, tout en ayant l'air d'approuver cette sévérité, s'y étaient opposés. Depuis lors on a vu qu'une des causes du supplice de l'infortuné Custine, est d'avoir établi la peine de mort.

Cette armée occupait des quartiers depuis Aix-la-Chapelle jusqu'à Liège, où se rendaient tous les officiers qu'on ne pouvait pas retenir à leurs bataillons. Ils se tenaient tous dans l'une de ces deux villes, et les soldats étaient dans leurs quartiers sans commandans. Le besoin avait porté la maraude à son comble. Les soldats allaient par bandes piller les villages, et les paysans se vengeaient en massacrant ceux qu'ils trouvaient écartés.

Le général Dumouriez n'ayant pas pu, pour tous ces motifs, pousser jusqu'à Cologne et forcer Clairfayt à repasser le Rhin, avait au moins voulu conserver la Meuse, et pour cela il avait réuni à son armée la prétendue armée des Ardennes, commandée par le général Valence, forte de quinze mille hommes, qu'il avait placée dans le pays de Stavelot, Malmedy, Spa, Vervier, Huy, joignant son armée par sa droite. Le corps de dix mille hommes aux ordres du général d'Harville tenait la Meuse depuis Givet jusqu'à Namur, avec des postes en-avant à Ciney, Marche et Rochefort. L'armée, dite du Nord, aux ordres du général Miranda, tenait la gauche depuis Tongres jusqu'à Ruremonde, elle était de dix-huit mille hommes. De nouveaux bataillons venus de France formaient les garnisons des Pays-Bas; ainsi cette ligne sur la Meuse donnait de soixante-cinq à soixante-dix mille hommes, qui auraient suffi pour s'emparer du pays entre la Meuse et le Rhin, et occuper les bords de ce fleuve depuis Burick jusqu'à Cologne, s'il avait été possible, 1°. de prendre Maëstricht, ce qu'on n'avait pas permis au général Dumouriez, qui voulait et pouvait s'en emparer dans les premiers jours de Décembre; 2°. de mettre garnison dans Juliers, ce

qu'on n'avait pas permis, parce qu'il avait fallu ménager l'électeur Palatin dans cette partie, de peur qu'il ne livrât aux impériaux le passage de Manheim, par où ils auraient coupé l'armée de Custine d'avec l'Alsace ; 3°. si l'armée de la Belgique avait eu des vivres, des armes, des habits et de l'argent, pour pouvoir marcher au mois de Décembre, et forcer les Impériaux à passer le Rhin.

Le général Dumouriez sentait combien la position de la Meuse était intenable, n'occupant ni Gueldres, ni Venlo, ni Maëstricht, ni Juliers. Il l'avait mandé au ministre et à la Convention. On peut retrouver son avis dans sa correspondance avec le ministre Pache, imprimée en Janvier 1793. C'est à l'époque de la fin de Novembre que commence sa querelle avec ce ministre, avec les Jacobins qui le soutenaient, et avec la Convention nationale, qui n'avait pas assez de bon sens pour juger les suites de cette criminelle conduite. C'est en Décembre qu'a commencé le procès du monarque infortuné, que sa trop grande bonté a conduit à l'échafaud. Dès-lors le général prévit tous les crimes et les malheurs qui résulteraient de ce cahos, il chercha à sonder son armée ; mais l'état-major qu'il y employa perdit ses peines, et c'est dès-lors qu'il fut enveloppé dans la proscription. Pas un soldat, pas un officier ne voulut réfléchir sur le sort du roi, tous montrèrent une égale apathie, et cette disposition insouciante des esprits de l'armée acheva de déterminer le général à se rendre à Paris.

CHAPITRE III.

Le général Dumouriez part de Liège.

Le général Dumouriez était aussi accablé de chagrins dans le palais de l'évêque de Liège, et si c'est une consolation pour les maux que ce prélat à souffert, il lira avec plaisir qu'après la plus glorieuse campagne, ce général était plus malheureux que lui.

Il avait été vexé par les calomnies des Jacobins, après avoir sauvé la France, en chassant de la Champagne une armée formidable. La conquête de la Belgique avait encore *grossi la colonne ae ses ennemis*, comme il le mandait lui-même à la convention nationale après la bataille de Gemmappe. Il se reprochait presque de n'avoir pas profité de l'occasion que lui avait offerte l'ingratitude de ses concitoyens pour quitter le commandement de l'armée après son retour de la Champagne. Il voyait manquer le succès d'une guerre, que lui-même avait fait déclarer comme ministre des affaires étrangères, et qu'il avait couduite glorieusement comme général; il n'avait à cet égard aucun reproche à se faire, mais il ne pouvait qu'être pénétre de douleur, parce que la part importante qu'il avait eue depuis neuf mois dans les affaires générales, l'avait identifié au sort de sa patrie.

Toutes ses lettres étaient, ou rejettées, ou mal interprétées, ses conseils étaient mal reçus. Cambon assurait que rien n'était plus dangereux pour une république qu'un général victorieux. On posait pour axiôme dans la tribune de la convention nationale, que l'ingratitude était une vertu nécessaire à des républicains. En conséquence, la convention n'avait donné aucune récompense aux vainqueurs de la Champagne et de la Belgique, parce que le général les avait demandées. On avait autorisé le ministre de la guerre par un décret à casser toutes les nominations d'officiers faites par les généraux. Les corps restaient sans officiers; on voyait arriver de France des hommes incapables, qui venaient cueillir le fruit de leurs travaux et de leur gloire. Le général s'était plaint sur tous ces articles à la convention nationale, il avait même pressenti que si on ne faisait pas droit sur ses plaintes, tant sur les besoins que sur les injustices qui détruisaient et désorganisaient son armée, il se verrait forcé de donner sa démission. On appelloit cela *mettre le marché à la main*, et on lui en savait mauvais gré.

Il demandait sur-tout la révocatiou du décret impolitique et injuste du 15 Décembre, qui réduisait

les Belges au désespoir. Ce décret, malgré toutes les représentations du général, devait commencer à avoir son exécution le premier Janvier. Cambon l'avait fait porter ; les quatre commissaires, Camus, Gossuin, Danton et Lacroix le soutenaient ; ces deux derniers se vantaient d'en avoir donné le projet, pour se venger de ce qu'en passant à Ath, on leur avait refusé un logement. L'honneur du général était engagé à ne pas laisser mettre à exécution ce décret tyrannique, parce qu'en entrant dans les Pays-Bas le 3 Novembre, il avait publié, avec la sanction de la Convention nationale, une proclamation, dans laquelle il annonçait aux Belges, que les Français entraient chez eux comme frères et comme amis, qu'ils leur apportaient une entière liberté, et qu'ils les laissaient les maîtres de se donner telle constitution et telle forme de gouvernement qu'ils voudraient, sans s'immiscer dans leurs affaires. Non-seulement le décret du 15 Décembre détruisait cette proclamation, mais il ôtait aux malheureux Belges toute leur liberté. Les commissaires mettaient leurs biens publics et ceux du clergé en séquestre, et il ne restait plus à cette nation, ni deniers publics, ni pouvoirs constitués pour faire aller le gouvernement.

Cambon avait espéré retrouver la dépense de cette guerre dans cette spoliation d'un pays ami, qui s'était donné, et qu'on n'avait pas conquis. Cette criminelle et sordide avarice n'a produit à la France aucun bénéfice, l'a privé au contraire de quarante mille hommes et cinquante millions que les Belges voulaient nous donner, pour les aider à défendre leur liberté, et a fini par nous faire perdre ces belles provinces, où la convention nationale et ses commissaires seront toujours en exécration. Par un article de ce décret, les généraux étaient chargés de son exécution, et c'était à eux à faire mettre les scellés. Le général Dumouriez avait refusé cet emploi déshonorant, et sur son refus les commissaires en avaient chargé le commissaire-ordonnateur Ronsin, qui faisait remplir les fonctions de huissiers par des soldats et des commis, tous Jacobins, qui volaient la moitié du mobilier sur lequel ils mettaient le scellé.

Le général ne pouvant pas empêcher ces odieuses manœuvres, cherchait au moins à ne pas en être témoin, pour que les Belges sussent bien qu'il n'y trempait point. Il avait expliqué sur tous ces articles ses intentions d'une manière si claire aux commissaires de la convention, le général Valence avait appuyé ses argumens avec tant de force, que dans un comité tenu à Liège entre ces commissaires, les généraux et les administrateurs des approvisionnemens de l'armée, après avoir prouvé à ces derniers qu'ils ne pouvaient pas lui livrer ce qui était nécessaire, non-seulement pour aller en-avant, mais pour subsister même à Liège; il avait été décidé que Camus, le président de la commission, se rendrait à Paris, et que le général Thowenot, chef de l'état-major de l'armée, l'accompagnerait, le premier, pour faire son rapport à la convention nationale, le second, pour détailler au comité militaire les besoins de l'armée, et pour obtenir, tant les récompenses demandées, que des marchés solides, pour pouvoir se procurer des magasins sur la Meuse, et sur-tout la révocation du décret du 15 Décembre, qui nous donnait pour surcroît d'ennemis toute la nation Belge. Le général Thowenot portait aussi une discussion à deux colonnes sur le plan de campagne que le ministre de la guerre s'était avisé de donner, et devait apporter une décision à cet égard. Ce voyage fut infructueux malgré l'habileté du général Thowenot, parce que ce Camus, toujours pédant et faux, quoique grossier, voulut avoir tout l'honneur de l'ambassade, se chargea de la parole, soutint le décret, se laissa vaincre sur l'article du comité des achats, et revint, ainsi que Thowenot, n'ayant rien fait, et ayant au contraire gâté les affaires.

Jusqu'à leur retour, le général se tenait renfermé dans le palais à Liège, occupé à gémir et à demander un congé pour Paris. Il avait annoncé qu'il était impossible qu'il continuât à commander l'armée, si on ne cassait pas le comité des achats qui n'était qu'un tripot d'accapareurs, qui avait fait annuller tous les marchés passés avec des Belges, pour les livraisons

de toute espèce ; si on ne changeait pas le ministère de la guerre, qui avait ruiné les armées, et si on continuait à tyranniser comme pays de conquêtes, les provinces alliées, où entreraient les armées de la république.

Tels étaient les motifs ostensibles sur lesquels était formée sa demande de congé. Il en avait un bien plus essentiel, mais qu'il avait grand soin de cacher, c'était de tâcher de sauver l'infortuné Louis XVI, en présentant les dangers extérieurs et la nécessité de faire un plan solide pour la campagne, qui devait s'ouvrir de très-bonne heure; il espérait que la gravité de cette considération, aidée des mouvemens qu'il comptait se donner auprès des diverses factions de la convention nationale, pourrait l'engager à suspendre ce hideux procès.

Telle était la triste situation du général Dumouriez à Liège, tels étaient les objets qui agitaient son ame. Pendant ce tems-là, les Jacobins voulaient lui faire son procès, et prétendaient qu'il passait son tems au milieu des courtisannes et des comédiennes. Les ministres lui avaient envoyé, à la vérité, un détachement de virtuoses de l'opéra, qui ne passèrent à Liège que vingt quatre heures, et s'en retournèrent à Paris. Ce voyage, et celui d'une troupe de comédiens de la Montansier, a coûté plus de cent mille livres au gouvernement, qui prétendait inculquer aux Belges, l'esprit de la révolution française, en faisant jouer sur leurs théâtres des pièces révolutionnaires. Le général ne protégeait pas non plus cette sottise, et n'a vu qu'un jour à dîner chez lui ces virtuoses de l'opéra, lesquels au reste se sont conduits avec beaucoup de décence et de raison, et ont été beaucoup plus sages que les ministres qui les avaient envoyés. Le congé que demandait le général, était très-difficile à obtenir. Pache et les Jacobins craignaient sa présence à Paris. Il fut obligé, après avoir allégué sa santé, et le besoin qu'il avait de repos, d'engager les commissaires à demander eux-mêmes ce congé, en annonçant très-sérieusement, qu'en cas de refus, il enverrait sa démission.

Au travers de la désorganisation de l'armée, il restait encore dans le soldat un fonds de justice, qui lui donnait de l'attachement pour le général, sous lequel elle avait toujours été victorieuse, et auquel elle ne pouvait pas attribuer sa détresse actuelle. Les commissaires mandèrent sans détour que si on refusait le congé au général, il donnerait sa démission, et que dans ce cas l'armée se débanderait. Le congé arriva, et le général se pressa de partir, quoique la Croix, pour l'amuser, lui proposât de faire une tournée à Aix-la-Chapelle. Mais dès lors Dumouriez avait résolu de ne pas revenir commander l'armée, et ne voulait pas en visitant les quartiers, prendre un engagement tacite vis-à-vis de ses soldats.

Il arriva à Bruxelles, dont il avait donné le commandement au général Moreton. Cet homme mort très-à-propos à Douay, a joué un rôle dans la révolution sur le pavé de Paris. C'était un aristocrate *encroute*, à prendre cette dénomination dans l'acception la plus odieuse. Il avait été cassé sous l'ancien régime, étant colonel du régiment de la Fère, pour des actes du despotisme militaire le plus atroce. Le dépit l'avait jetté dans la révolution, et il en avait été un des premiers acteurs, par son crédit dans les tripots du palais-royal. Il avait voulu faire reviser son procès, et fut secrétaire des Jacobins, mais faute de juges, le procès était resté là. Il avait été nommé maréchal de camp, employé à l'armée du Nord. Comme il avait la connaissance des détails de l'infanterie, et de l'esprit, le général Dumouriez l'avait fait chef de l'état-major de l'armée du Nord. Mais après le départ de ce général pour aller commander en Champagne, Moreton, qui n'y voyait goute, quoique très-brave, s'était mal conduit à la levée du camp de Maulde, et avait pensé être lapidé par le peuple de Valenciennes. Le retour du général Dumouriez à l'armée du Nord, devenue l'armée de la Belgique, avait rétabli Moreton, chef de l'état-major. Mais comme Thowenot avait pour cette place toutes les qualités qui manquaient à Moreton, Dumouriez l'avait fait lieutenant-général par ancienneté, car

six mois donnaient l'ancienneté dans cette armée révolutionnaire, et il l'avait placé commandant à Bruxelles et en Brabant, pour faire le général Thowenot chef de l'état major. Moreton alors avait jetté le masque, et gagné par les Jacobins, auxquels il avait déjà tant d'obligations, il avait fait tout ce qui était opposé aux sentimens et aux opinions de son général. Il avait adopté le décret du 15 Décembre, et il était devenu odieux aux Brabançons. Le général Dumouriez le trouva entouré de toute la tourbe Jacobine, ayant créé un corps de scélérats, sous le nom de Sans-Culottes, qui vinrent haranguer le général en le tutoyant, ce qu'il s'avisa de trouver mauvais, ainsi que la dénomination de citoyen tout court. Il leur dit assez durement, qu'étant la plupart militaires Français, ils ne devaient pas se permettre le tutoyement, qui exprimait une égalité, qui ne pouvait pas exister sous les armes, qu'ils devaient l'appeller général, ou citoyen général, mais non pas simplement citoyen, qui était une expression trop vague. Il leur demanda leurs statuts, et leur dit qu'à son retour de Paris, il verrait ce qu'il aurait à décider à leur égard; car cette canaille voulait être soldée, et elle l'a été effectivement à l'insu du général Dumouriez, mais de l'aveu des commissaires, pour récompense des services ou plutôt des vexations atroces, dont ces satellites ont été les agens.

Le général Dumouriez avait envoyé de Liège une proclamation, pour engager les Belges à tenir bien vîte leurs assemblées primaires, et à former sur le champ une assemblée constituante, parce que d'après un article du décret du 15, il était dit que le séquestre cesserait, dès que la nation Belgique aurait une représentation. Les commissaires avaient bien senti que cette nomination des assemblées primaires, en réintégrant les Belges dans leur liberté, ferait lever tous les séquestres, et les priverait du maniement des deniers, et sur-tout de la spoliation des églises; ils avaient retardé l'impression de la proclamation du général, et ensuite ils s'opposèrent à son exécution, et empêchèrent la tenue des assemblées pri-

maires et de la convention nationale Belgique, que le général avait indiquée à Alost, pour éviter l'influence de Bruxelles; comme Louis XVI aurait évité l'influence de Paris, s'il avait indiqué la tenue des états-généraux à Tours, Orléans, Blois, ou Bourges, au-lieu de Versailles qui était trop près de la capitale. Le général voyant que le seul moyen de sauver la Belgique de la tyrannie de la convention nationale avait échoué, continua, sans s'arrêter, son voyage jusqu'à Paris.

CHAPITRE IV.

Son séjour à Paris.

ARRIVÉ dans la capitale le premier Janvier, le général réfléchit que lors de son passage à Paris, après l'expulsion des Prussiens de la Champagne, Marat et les autres folliculaires Jacobins lui avaient fait un crime de s'être montré aux spectacles, et d'avoir eu l'air de chercher du crédit et du pouvoir, en allant à l'assemblée. Il se détermina donc à garder le plus grand incognito possible, à se priver des spectacles, des promenades publiques et de tous les lieux où on aurait pu faire foule autour de lui, et à ne voir qu'un très-petit nombre d'amis, et les personnes auxquelles il pouvait avoir affaire pour réussir dans les différens objets de son voyage.

Il passa cinq jours sans sortir de son appartement, occupé à composer quatre mémoires, le premier sur la nécessité d'annuller le décret du 15 Décembre, qui venait encore d'être confirmé et augmenté par deux nouveaux décrets du 28 et du 31; le second, sur les inconvéniens du comité des achats, et sur la nécessité de remettre toutes les fournitures de vivres, fourrages, remontes, habillemens, hôpitaux, etc., sur l'ancien pied, et entre les mains de fournisseurs intelligens; le troisième et le quatrième sur

la partie militaire et le plan de campagne à adopter. Il concluait chacun de ces mémoires par sa démission, si la convention nationale ne prenait pas un parti décisif. Il les accompagna d'une lettre au président, par laquelle il le priait d'engager l'assemblée à former un nouveau comité pour traiter avec les généraux, tant sur les besoins de leurs armées que sur les opérations militaires. Le 7, il envoya ces cinq pièces au président, qui était un ancien avocat nommé Treilhard, lequel a été aussi-tôt après sa présidence adjoint avec Merlin de Douay, autre avocat, aux quatre premiers commissaires de la Belgique. Ce président ayant retardé d'en faire part à la convention, le général lui écrivit une lettre très-courte et très-pressante.

Enfin le 11, on rendit compte sommairement de cet envoi, la lettre fut lue, et les mémoires furent supprimés, et renvoyés à la discussion d'un comité de vingt-un membres, qui fut établi sous le nom de comité de sûreté générale; on choisit pour ce comité les membres les plus forts des comités déjà établis. Il ouvrit sa première séance le 13, et le général fut invité de s'y trouver. On lut les quatre mémoires, sur lesquels on entama des disputes très-frivoles et très-ignorantes. Tous parlaient à la fois, et on se sépara après une séance de trois heures, sans avoir rien éclairci; le résultat fut qu'on demanda au général un nouveau mémoire plus détaillé. Quant au plan de campagne, tous les membres furent d'accord de ne pas traiter cette matière, disant qu'elle n'était pas de leur ressort, mais de celui du pouvoir exécutif, ou du conseil. Le général apporta un mémoire détaillé à la seconde séance qui fut tenue le 15 au soir. A peine à cette séance se trouva-t-il la moitié des membres qui y vinrent les uns après les autres, on parcourut légèrement le mémoire qui était très-détaillé, et il n'en fut plus question.

Le général Valence, qui avait aussi demandé un congé et dont le général Dumouriez avait sollicité le retour, étant arrivé dans l'intervalle, fut admis à cette séance, et y lut un mémoire sur le recrutement et la nouvelle composition de l'armée, dont il

voulait

voulait en brigades toute l'infanterie, en attachant deux bataillons nationaux à chaque bataillon de troupes de ligne. Ce projet, que la convention vient d'adopter au milieu de la campagne, a achevé de détruire la force de l'armée Française, qui n'existe plus, n'étant composée que de volontaires sans frein et sans discipline. Cette nouveauté qu'on n'aurait dû traiter qu'après la paix, ou au moins après la campagne qui alloit s'ouvrir, attira toute l'attention du comité, dont la légéreté et la curiosité égalaient l'ignorance et la nonchalence, et on cessa tout-à-fait de s'occuper des objets importans présentés par le général Dumouriez.

Le général Biron, qui quittait le commandement de l'armée d'Alsace, pour aller se mettre à la tête de celle du comté de Nice, assista à une troisième séance, et y lut un mémoire très-fort contre les fournisseurs nouveaux, et le comité des achats. Le ministre de la guerre, qui y fut appellé, ne pouvant rien répondre aux imputations des trois généraux, fut très-maltraité par le comité, qui etait enchanté de trouver l'occasion d'avilir un ministre. L'occasion était belle, car pour toute défense il présentait des états de situation qu'on taxait de faux. Tout ce procès fut renvoyé au comité militaire, le plus mal composé de tous ceux de la convention; Le général se présenta à une quatrième séance, il ne s'y trouva que cinq membres, on n'y traita de rien, en se séparant il leur dit, que quand on le jugerait à propos on le rappellerait, et dès-lors il se retira à une petite maison de campagne, à Clichy, d'où il venait dans le jour à Paris, pour travailler à sauver le roi. Depuis lors il n'a plus été appellé, il n'a plus entendu parler du comité de sûreté générale. Toutes les affaires les plus importantes ont été suspendues pendant ce tems, le seul qui restait pour sauver la France. La convention toute entière n'était occupée que du procès du roi, qui se suivait avec le plus grand acharnement et la plus indécente barbarie.

C'était du sort de ses mémoires que le général Dumouriez attendait le salut, ou la ruine de sa patrie. S'ils avoient été adoptés, il comptait se présenter à la convention, paraître en public, et solliciter hautement pour le monarque infortuné, parce qu'il aurait pu se promettre une grande influence, et qu'en y joignant d'autres moyens, et s'environnant de quantité d'offi iers et de soldats de son armée, qui étaient venus avec congé, passer l'hiver à Paris, il aurait eu un parti assez fort pour balancer les Jacobins, et les Fédérés qui les soutenaient. Cette ressourse était perdue, et bien loin de pouvoir sauver le roi, le général Dumouriez, sans crédit, sans considération, et regardé comme un homme dont on devait se méfier, parce qu'il désaprouvait les crimes, aurait nui à Louis XVI, et n'aurait pu que précipiter l'horrible catastrophe, qui dès-lors était inévitable, et qui lui a causé bien des chagrins.

Un scélérat, imbécile, ignorant, et son ennemi personnel, le général la Bourdonnaye, pour se venger de ce qu'il avait perdu l'année précédente le commandement de l'armée du Nord, sur les plaintes du général Dumouriez, publiait dans tout Paris, que ce général n'était venu que pour sauver le *plus honnête homme du royamme*, titre qu'effectivement Dumouriez avait donné très-justement au roi dans une lettre qu'il lui avait écrite en 1791, et qui avoit été imprimée avec les autres pièces prises dans la boëte de fer, que Rolland avait livrée à la convention. Les Jacobins en disaient autant, sur-tout Marat et sa trop active faction. On présentait que le général avait toutes les nuits des rendez-vous avec Rolland et les Girondistes. Ces derniers, fâchés de ce qu'il ne voulait pas plus les voir particulièrement que les Jacobins, répandaient le bruit, qu'il voyait secrétement *Philippe Égalité*, bien indigne de porter le nom de duc d'Orléans

Dumouriez venait alors dans le jour à Paris, allait au conseil, et s'en retournait tous les soirs

à Clichy. Il ne mangeait nulle part que chez les deux ministres Lebrun et Garat. Il avait même affecté de ne pas mettre le pied chez Monge, ministre de la marine, Rolland, ministre de l'intérieur, et Clavière, ministre des finances, encore moins chez Pache, ministre de la guerre. L'hôtel de la guerre était devenu une caverne indécente où quatre cents commis, parmi lesquels plusieurs femmes, affectant la toilette la plus sale, et le cinisme le plus impudent, n'expédiaient rien, et volaient sur toutes les parties. Une vingtaine de ces coupe-jarets, ayant à leur tête Hassenfratz et Meunier, travaillaient jour et nuit à recueillir de fausses dépositions, et à forger des pièces pour prouver l'accusation qu'Hassenfratz avait produite aux Jacobins contre le général, le taxant d'avoir volé douze cents mille livres sur les marchés de la Belgique. On avait excité les Fédérés contre lui : souvent en passant auprès de leurs croupes, il les avait entendus faire très-haut la motion de porter sa tête au bout d'une pique. Un jour même ayant rencontré un de ces groupes d'une vingtaine de Fédérés, dans la rue Montmartre, il se trouva trop heureux de pouvoir enfiler une petite rue appellée le passage du Saumon, ayant été averti par une marchande qui le reconnut, l'ayant vu demeurer pendant deux ans dans cette même rue Montmartre. Dans les assemblées des sections, dans tous les cafés, on payait des aboyeurs qui déclamaient contre lui. Plusieurs fois on avait fait le projet d'aller l'enlever.

L'affreux Santerre, commandant à Paris, montrait toujours un grand attachement au général, et l'avait invité plusieurs fois à dîner chez son beau-frère. Son projet était de le faire dîner avec Marat ; le général avait toujours refusé, mais avec les prétextes les plus honnêtes, étant obligé de ménager ce terrible commandant, pour éviter d'être assassiné. Une circonstance rendait encore la position du général plus critique, sans qu'il y eût aucune part. Le colonel Westermann avait donné, sur le Pont-neuf, des coups de bâton à Marat, pour se venger de ce que dans se feuilles il

l'avait accusé d'être l'ame damnée du général, et le principal agent de ses vols. Marat voulait faire retomber sa vengeance sur le général, qui était tous les jours averti par des hommes fidèles et par des billets anonymes, et qui, pour la première fois de sa vie, avait pris la précaution de ne jamais marcher sans pistolets. Dubois de Crancé, le plus lâche et le plus barbare des Jacobins, s'étant trouvé un jour à dîner avec le général, avait voulu l'insulter, imaginant que sa grande taille et son air féroce lui en imposeraient. Celui-ci le prenant par le milieu du corps, lui avait très-énergiquement imposé silence. Dubois de Crancé, pour se venger, disait tous les jours dans la convention, que le général Dumouriez en méprisoit tous les membres, les regardant comme quatre cents imbéciles, conduits par trois cents scélérats. Ainsi l'orage le plus violent se préparait contre lui, et on n'attendait que sa démission pour l'arrêter et lui faire son procès. Il était même proscrit d'avance.

CHAPITRE V.

Procès du roi.

C'est dans ces circonstances que le procès du roi se suivait avec l'acharnement le plus furieux et la joie la plus effrayante, par cette horde insensée de cannibales. Ce procès est entre les mains de tout le monde, toutes les pièces en sont publiques, et resteront à la postérité, pour le déshonneur de la nation française. Jamais crime n'a été commis avec plus de lâcheté, plus de suite, et plus de volonté décidée. Plus de cent cinquante membres, parmi ces prétendus juges, avaient fait imprimer leur opinion, avant même de connaître les pièces, et par-là même, ils auraient dû s'abstenir de donner leur voix, ou être récusés; mais l'infortuné Louis XVI n'avait

pas cette faculté. Il est étonnant que les trois cents dix membres, qui ont eu le courage de voter pour lui sauver la vie, malgré tous les poignards dirigés sur leur poitrine, n'aient pas insisté avec force pour que tous ceux des juges qui avaient donné leur avis par écrit avant le jugement, ne pussent pas donner leur voix, ou qu'elles ne fussent pas comptées. Ils voudront bien pardonner cette réflexion à un historien sévère, qui, bien loin de vouloir leur faire des reproches, désirerait pouvoir leur élever une colonne, où tous leurs noms fussent inscrits comme ceux des vainqueurs de Marathon. Il s'est trouvé dans l'assemblée la plus mal composée de l'Univers, trois cents dix hommes qui ont montré du courage, et auxquels la famille royale doit une éternelle reconnoissance. Recevez, braves citoyens, ames sensibles, l'hommage d'un guerrier, qui vous trouve plus de courage qu'il n'en a montré, et qu'il n'en a vu dans toutes les batailles, aux Français, qu'il a toujours commandés avec gloire!

Cet hommage est pur et sans intérêt; car celui qui le rend n'attend rien des rois, est ami de la liberté, et a renoncé à sa patrie, après l'avoir bien servie; soit qu'elle rentre sous le terrible joug du despotisme, soit qu'elle reste en république sous l'horrible régime des Jacobins, par les fautes, ou par la fausse politique des puissances belligérantes. Car il n'espère plus voir la France gouvernée par un roi constitutionnel, soumis à la loi, l'appui de la loi, et ne pouvant rien faire arbitrairement sans elle et contr'elle. Votre mérite ressortira d'autant plus, qu'il va être mis en opposition avec la conduite des *Girondistes*, dont l'histoire qui punit les crimes, va transmettre, pas à-pas, tous les mouvemens, au moins ceux que le général Dumouriez a pu connaître.

La faction de la Gironde voulait-elle ou ne voulait-elle pas sauver le roi? Ce problême est difficile à résoudre, et il est probable qu'on n'en peut venir à bout, qu'en distingant deux époques très-diffé-

rentes, et par conséquent, deux volontés contraires dans ces politiques ambitieux. Il est certain que cette faction qui avait dominé très long-tems l'assemblée, qui s'était rendue maîtresse du ministère, aspirait ouvertement à la république avant la décadence de son crédit. Elle avait détruit les *Feuillants*, *Modérés* et *Royalistes*. Elle avait accaparé presque tous les Journaux. Celui de Paris, la Chronique, le Moniteur, le Patriote, les feuilles de Gorsas et de Carra, le Thermomètre, tous ceux, en un mot, qui avaient beaucoup de publicité ou d'influence, étaient composés, rédigés et corrigés par des membres de cette faction. Les meilleurs orateurs de la Convention, Guadet, Vergniaux, Lasource, Brissot, Gensonné, Condorcet, faisaient passer ses opinions. Elle s'était emparée des principaux comités. Sieyes et Condorcet étaient à la tête de celui de la constitution. Brissot, Gensonné gouvernaient le comité diplomatique joint à celui de défense générale. Celui des finances était entièrement entre les mains de Cambon, qu'elle croyait avoir à elle. Ils avaient long-tems gouverné Paris pendant la mairie de Pétion.

Les Girondistes peuvent passer pour les Jésuites de la révolution. Ils ont suivi le même système politique, ils ont eu d'abord la même puissance, aveuglés ensuite pareillement par l'orgueil, ils ont fait les mêmes fautes, et ils ont eu le même sort. Pendant leur règne ils n'avaient pas ménagé la famille royale. Pétion, voyageant avec le roi et la reine, dans la même voiture, au retour de Varennes, leur disait toute la journée qu'il ne désirait que la République; c'est cette princesse infortunée qui l'a dit au général Dumouriez; et Pétion, à qui il l'a ensuite demandé, en est convenu; mais dès le mois de novembre 1792, les circonstances avaient bien changé. Le *roi Pétion*, c'est ainsi qu'on le nommait à Paris, avait perdu sa popularité, par le féroce ascendant des Jacobins et des Marseillois, qu'ils avaient gagnés par des orgies patriotiques. Un homme nul, quoi-

qu'honnête, nommé Chambon, avait remplacé Pétion dans la mairie; il était méprisé, et sans pouvoir; les Jacobins étaient les tyrans des sections, et la commune de Paris formait une autorité indépendante de la convention, et qui souvent lui était supérieure.

Barbaroux, député de Marseille, l'un des Girondistes, comptant sur le credit qu'il avait dans sa patrie, avait proposé de faire venir de nouveaux Marseillois, et la faction avait employé le ministre de l'intérieur, Roland, à inviter les départemens à envoyer des Fédérés pour les opposer aux prétendus Marseillois, qui tyrannisaient Paris et la convention. Cette mesure irrégulière était excessivement imprudente. Elle ne pouvait tourner qu'à produire une guerre civile dans Paris, à moins que ces nouveaux venus, gagnés comme les premiers par les Jacobins, ne fortifiassent encore ce parti contre la Gironde, et c'est ce qui arriva.

L'intrigue des Girondistes fut vivement démasquée par Danton, Lacroix, Robespierre et Marat. Les impartiaux de la convention eux-mêmes ne virent plus qu'une ambition dangereuse dans cette faction. C'est alors qu'elle eût dû déployer un grand courage, défendre l'innocence du roi, s'opposer à sa mort, et si elle eût succombé, au moins c'eût été avec gloire. Mais il est très-probable, qu'au contraire, elle eût réussi, que les départemens se fussent joints à elle pour sauver la patrie et le roi, et qu'elle fût parvenue à écraser les Jacobins. Elle se conduisit faiblement, se contentant de faire une espèce d'appel au peuple, en proposant de faire décider le sort de Louis XVI par les assemblées primaires. Cette seconde mesure parut encore un signal de guerre civile.

Les Girondistes furent accablés, effrayés, et ils ne furent pas sauvés par la lâcheté qu'ils montrèrent, en donnant tous leurs voix contre l'infortunée victime de ces monstres et de ces faux politiques. Pethion eut la basse cruauté, dans un moment où la

pitié balançait encore sur le sort du roi, de rappeller la violence qu'on lui avait faite au château le 9 et le 10 août, et après avoir aggravé son sort par cette indigne dénonciation, il donna sa voix pour le faire mourir. L'avis de Condorcet équivaut à une sentence de mort; ce métaphysicien plein d'esprit et sans ame, a joué le rôle le plus attroce, pendant toute la révolution. Brissot, Guadet, Gensonné, Vergniaux, s'empressèrent de donner leurs voix contre leur conscience.

Le procès ne contenait aucune charge assez grave pour autoriser la condamnation. La catastrophe du 10 août n'étoit pas un crime de Louis XVI. Carra avait eu l'impudeur d'imprimer, et de dire à la convention, que cet événement avait été préparé par un comité de cinq personnes, dont étaient Péthion et Robespierre, et lui Carra, lequel comité se tenait dans un cabaret du Faubourg Saint-Antoine; que le projet d'obliger le roi à s'armer et à combattre avait manqué deux fois, et avait encore été sur le point de manquer le 10 Août. Ainsi il était clair, si ont eût voulu ajouter cette pièce au procès, que la déposition de Carra eût justifié Louis, en fournissant la preuve de la nécessité de prendre les armes le 10 août pour sa propre défense. Mais ni la justice, ni le bon sens, ni la saine politique n'ont été consultés dans cet affreux procès.

La providence avait marqué d'avance cette époque flétrissante et décisive pour la France. Tout se réunissait contre la malheureuse et innocente victime. Les émigrés eux-mêmes devaient, par un attachement mal-entendu, hasarder des démarches funestes. Bertrand, ex-ministre de la marine, refugié en Angleterre, crut pouvoir sauver le roi, en envoyant à la convention des pièces qui compromettaient les chefs de tous les partis, qui prouvaient que tous avaient négocié avec le roi, pour le tromper et lui soutirer de l'argent. Danton et la Croix, surtout, étaient impliqués d'une manière si précise, qu'ils eussent été perdus, si Danton, maître de la

Montagne,

Montagne, c'est-à-dire du parti Jacobin, et la Croix, qui influençait la *Plaine*, c'est-à-dire les impartiaux de l'assemblée, n'eussent réuni tous leurs efforts, pour ensévelir les pièces avec le malheureux roi. Ainsi la démarche du ministre Bertrand, au-lieu de sauver Louis, a précipité sa mort. Tout s'est réuni pour le perdre. Le crime a été consommé ; et le soir même de l'exécution tous les spectacles étaient pleins. O malheureux Français ! quand vous lirez ce chapitre, baigné des larmes de celui qui remet sous vos yeux le tableau du plus grand de vos crimes, vous frémirez sur vous-mêmes, et vous trouverez trop juste la terrible vengeance qui vous attend.

CHAPITRE VI.

Tentatives infructueuses du général Dumouriez.

Entre toutes les accusations injustes, ou maladroites, que les émigrés ont avancé contre le général Dumouriez, celle qui a le plus frappé les ignorans ou les hommes irréfléchis, c'est de n'avoir pas profité de l'ascendant que ses victoires lui donnaient sur son armée pour la mener à Paris et délivrer le roi. 1.° Cet ascendant a toujours été très-précaire, et les derniers événemens prouvent qu'il ne pouvait pas y compter. 2.° Cette armée était à plus de cent lieues de Paris, manquant de tout, et ne pouvait pas quitter le pays de Liège, sans s'exposer à perdre son artillerie, qu'elle ne pouvait plus traîner faute de chevaux, et sans abandonner ce pays aux Autrichiens, qui l'auraient suivie. Cette démarche, qui eût été une trahison contre la gloire et les intérêts de la nation, aurait coûté la tête au général et à son état-major avant d'arriver en France. 3.° Cette armée était même hors d'état de marcher en avant jusqu'au Rhin, qui n'était éloigné que de

vingt lieues, et à plus forte raison, n'en aurait pas pu faire plus de cent pour arriver à Paris.

Le général Dumouriez avait eu cependant le projet de ramener, non pas toute l'armée sur Paris, mais un détachement choisi de troupes de ligne. Mais l'exemple de Lafayette lui avait appris à regarder cette démarche comme une extrêmité dangereuse; pour l'excuser, il lui fallait une forme légale, qui ne lui ôtat pas la confiance de ses soldats. Il avait dit, écrit, et fait répéter aux chefs de la Gironde et à ce Barrère qui a tant fait de mal par sa versatilité, que si la convention était vexée, elle n'avait qu'à faire quatre lignes de décret : qu'aussitôt il marcherait avec vingt mille hommes à son secours. Soit crainte, soit confiance dans leurs propres moyens et dans leurs intrigues, les membres qu'on regardait encore comme les meilleurs de l'assemblée, n'ont pas voulu employer cette ressource : à la vérité, leurs vues ultérieures ne pouvaient pas leur inspirer une confiance entière dans le général, qu'ils savaient très-attaché à la constitution et au rétablissement du bon ordre. Ne voyant point arriver ce décret, et d'après tous les motifs détaillés dans les chapitres précédens, il était parti seul pour Paris, mais il s'était fait précéder par plusieurs chefs de corps, et officiers et soldats, tant des troupes de ligne que de gardes nationales, même parisiennes, qui lui avaient promis leurs bons offices pour le roi. Il est vrai aussi, qu'à l'époque de son départ, quoique le procès de Louis XVI fût entamé, on ne pouvait pas encore prévoir, sur-tout à cent lieues, qu'il aurait une issue aussi prompte et aussi funeste. Le général était bien persuadé que la criminelle férocité des Jacobins les porterait à presser autant qu'ils pourraient cette odieuse et sanglante catastrophe; mais il croyait que les Girondistes, non par vertu, mais par politique et pour leur propre intérêt, feraient durer cette affaire, qui pouvait se terminer par une vaine menace, et que ce retard lui donnerait le tems de prendre des mesures pour sauver le mal-

heureux roi. Ce ne fut qu'à son arrivée à Paris qu'il connut le véritable état des choses, et qu'il vit combien il restait peu de ressources, comparativement à la grandeur du danger.

Il avait toujours été lié avec Gensonné, député de la Gironde, il lui avait pardonné les démarches qu'il avait faites contre lui l'année précédente, lorsqu'il avait quitté le ministère. Il lui avait connu jusqu'alors de l'esprit, un jugement sain et un cœur sensible; il avait renoué ses liaisons avec lui. Il lui déclara toutes ses craintes sur le sort du roi, toute l'horreur qu'il ressentait du crime dont on allait souiller la nation; il lui fit sentir que cet affreux triomphe des Jacobins acheverait d'écraser le parti des honnêtes gens, et de rendre incurable l'anarchie dont la France était affectée; que celles des nations de l'Europe, qui avaient vu avec indifférence, peut-être même avec plaisir, nos troubles intérieurs, notre guerre avec la maison d'Autriche et le roi de Prusse, et peut-être nos succès contre ces deux puissances, ne pourraient qu'être révoltées de la barbarie de l'assassinat de Louis XVI, et seraient engagées par honneur à se joindre aux ennemis de la France; que nous aurions tout l'univers contre nous, et pas un allié. Ces réflexions avaient l'air de faire impression sur Gensonné; mais soit par la timidité ou la nonchalance de son caractère, il ne fit point de démarches, et il s'éloigna même depuis du général, qui eut peu d'occasions de le revoir.

Il vit plusieurs autres députés, tant de ce parti que des indépendans, auxquels il représenta que, la République existant, Louis ne devait plus être regardé que comme un particulier; qu'il était indécent, impolitique et hors de saison, de perdre un tems précieux qu'on devait employer tout entier à se prémunir contre les dangers de la campagne prochaine, et à refaire les armées, et de le consommer à faire le procès d'un seul homme, qui n'avait rien d'aussi important pour la nation; qu'il

convenait donc de suspendre ce procès inutile, et de le remettre après la guerre. Les plus raisonnables lui répondaient, que le parti était pris par les scélérats de la *Montagne*, et que si on n'achevait pas un procès, qu'ils convenaient tous qu'on avait eu tort de commencer, les Jacobins feraient une insurrection, attaqueraient le Temple, et en massacreraient tous les prisonniers. Alors il leur disait qu'il ne les trouvait pas suffisamment autorisés par leurs commettans pour juger le roi; que puisqu'on en faisait une aussi grande affaire d'état, il lui semblait, que pour n'avoir pas un jour de reproches à recevoir de la nation, pour ne pas un jour devenir personnellement responsables de ce que cet acte pourrait avoir d'odieux par son irrégularité et sa violence, il leur convenait, pour leur propre sûreté, de demander un mandat *ad hoc*, chacun dans son département. Ils répondaient que la proposition imprudente de la faction de la Gironde, de l'appel au peuple, avait enlevé cette ressource, parce qu'on craignait que la convocation des assemblées primaires, indispensable pour cette mesure, ne fût le signal de la guerre civile.

Il se rebattait alors à leur suggérer une opinion qui les frappait tous, mais dont aucun ne se servit, parce que la crainte des poignards leur fit perdre la tête, et qu'ils aimèrent mieux être bourreaux que victimes. Cette opinion était qu'après une longue guerre entre le roi et la nation, le sort de l'un et de l'autre avait été décidé par une bataille le 10 août; que le roi avait succombé; qu'il ne pouvait être regardé et traité que comme prisonnier de guerre, mais non comme coupable, puisque les deux partis avaient également eu recours aux armes; que la guerre extérieure existant dans toute sa force, on devait se trouver heureux d'avoir en ce prisonnier un ôtage précieux, qu'on devait conserver avec soin; qu'en dernière analyse, si on persistait à le croire coupable, il fallait former un tribunal pour recueillir les pièces, prendre témoignages, confrontations,

recollement ; que cela satisferait les ennemis les plus acharnés de la royauté, refroidirait le peuple, et donnerait le tems d'achever la constitution, qui était le grand but de leur mission ; et que lorsque les assemblées primaires seraient convoquées pour l'acceptation de la nouvelle constitution, on leur présenterait le procès tout instruit, et on leur demanderait leur vœu sur la manière de juger Louis, et sur le sort qu'on devrait lui faire.

Ayant répandu cette opinion, et même par écrit, le général vit Pétion, avec lequel il avait été lié jusqu'alors, et il lui représenta qu'il devait personnellement agir pour sauver Louis XVI, sans quoi on le taxerait d'un acharnement qui ne devait pas être dans son caractère. Pétion eut l'air pénétré de ses représentations ; il répondit que personnellement il *aimait* le roi, et qu'il y ferait ce qu'il pourrait.

Le général fit parler à Robespierre par un de ses amis, qui lui dit que c'était à lui à sauver Louis XVI, que par-là il s'immortaliserait ; que s'il prenait ce parti, les généraux et les armées le regarderaient comme un grand homme ; que la dictature serait le prix de cette magnanimité ; que sinon il tomberait dans la même exécration que Marat, et serait toujours confondu avec lui, ce qu'il avouait lui déplaire beaucoup.

Le général fit dire sous main aux Jacobins, qui méprisaient la convention et haïssaient la Gironde, que s'ils voulaient devenir maîtres de la France et de l'Europe, et remplacer la convention nationale, ils n'avaient qu'à prononcer qu'ils voulaient qu'on suspendît le procès, et qu'on s'occupât des affaires de la guerre, bien plus importantes.

Le général avait pour courier affidé un honnête et bon-homme, nommé Drouet, frère du maître de poste de Sainte-Menehould, qui avait arrêté le roi à Varennes, et qui était un des députés de la convention et jacobin ; il le fit d'abord préparer par son frère le courier, et ensuite il le fit venir; il lui peignit avec tant d'énergie l'atrocité de ce

crime, que Drouet, frappé d'horreur, promit de demander la suspension du procès à la convention et aux Jacobins. Il ne fallait qu'un membre qui eût le courage d'en faire la proposition pour sauver le roi : personne n'osa. Drouet tomba malade, et n'opina pas au jugement.

Tous les jours le général allait dans différens quartiers de Paris, entrait dans les boutiques et chez les particuliers, entamait la conversation sur le procès du roi, disait qu'il était étonnant que la convention fût devenue un tribunal; que si Louis était encore roi, il fallait d'abord faire décider par la nation, par qui, et comment il serait jugé; que s'il n'était plus roi, on ne devait pas perdre un tems précieux à faire le procès à un particulier; alors il ajoutait des réflexions touchantes sur les bonnes qualités et les infortunes de Louis XVI. Quelquefois il était écouté avec attendrissement, souvent on le priait de cesser une conversation *dangereuse*, quelquefois aussi on trouvait très-mauvais qu'il entamât cette matière. Mais où il s'exposait beaucoup, c'est lorsqu'il concluait par dire, qu'il était étonné que dans une à grande ville comme Paris, il ne se trouvât pas cinq à six mille honnêtes gens, assez braves pour mettre à la raison et chasser deux ou trois mille coquins, répandus sous le nom de Fédérés, qui tyrannisaient la capitale. Un marchand raisonnable fit un jour au général cette réponse, en baissant les yeux et rougissant de honte. *Citoyen, je vois ce que vous voudriez nous inspirer. Nous sommes des lâches, le roi sera victime. Que pouvez-vous attendre d'une ville qui, ayant quatre-vingt mille hommes de gardes nationales, superbes et bien exercées, s'est laissé désarmer dans les premiers jours de septembre, par moins de six mille Fédérés Marseillois et Bretons?* Le général sortit, et alla gémir au fonds d'une promenade publique écartée.

Quelques-uns des soldats de son armée qu'il rencontra ne lui parurent occupés que de dissipation, et partageant les orgies et la rage des Fédérés. D'autres se joignoient à ses ennemis, et alloient faire dans les

différens clubs et à leurs sections des accusations absurdes contre lui. De toutes les tentatives que le général renouvella tous les jours, et sous toutes les formes possibles, il ne fit qu'acquérir, au milieu de beaucoup de dangers personnels, la certitude désespérante du malheur du roi et de l'impossibilité de le sauver. Partout il ne trouva que consternation ou apathie. Il n'a pas apperçu, pendant les vingt jours qu'il a étudié Paris, pendant cette affaire, le plus petit mouvement ni particulier, ni public, en faveur de l'infortuné Louis XVI, ni le moindre dérangement dans les habitudes, ou la dissipation des frivoles et barbares Parisiens.

CHAPITRE VII.

Mort du roi.

LE 18, la santé du général Dumouriez, quoique très-robuste, fut vaincue par le chagrin ; la fièvre le prit, et il fut contraint de rester à la campagne, d'où il n'est sorti que le 22, avec la ferme résolution de ne rester à Paris que le peu de jours nécessaires pour tous les arrangemens de son départ, et de n'y rentrer un jour, que pour dissoudre l'indigne convention, qui avait eu la lâcheté et la scélératesse de condamner, sans l'entendre, et avec la légèreté et la précipitation la plus inouie, un roi innocent, qui avait toujours aimé son peuple, dont aucune faute n'était personnelle, qui avait aboli les corvées et la question dans les procès criminels, qui faisait le bien dès qu'on lui présentait, qui enfin avait convoqué la nation, pour qu'elle pourvût elle-même à ses besoins, et qu'elle réformât les abus. Tous les rois ont la même condition malheureuse qui a perdu Louis XVI ; ils sont mal entourés et trompés, et ils vivent et agissent dans les ténèbres. Il leur est impossible de percer le nuage épais de leur cour, pour aller chercher la lumière de l'homme

vertueux, dont la fierté modeste fuit la corruption et l'insolence des courtisans. Mais il n'y a que la désorganisation complète qui puisse amener une nation entière, à voir avec indifférence, massacrer un roi, après l'avoir béni et adoré, après l'avoir comparé au meilleur de ses rois, Louis XII et Henri IV. C'est par le club des Jacobins que les Français ont été amenés à ce dégré de dépravation et de frénésie.

Le 21 janvier, jour de la mort de Louis XVI, est l'époque de la perte de la République, de la restauration de la monarchie, et peut-être du triomphe du despotisme. Les Français avaient débuté fièrement dans la carrière de la liberté ; on pouvait pardonner les premiers excès de la révolution, parce qu'ils étaient l'effet de la résistance des abus qu'il avait fallu détruire. Une constitution sublime, quoiqu'imparfaite, semblait devoir fixer pour long-tems le sort de la France. Les voyages du général Dumouriez lui ont prouvé que l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie approuvaient cette constitution. Le roi, entraîné par ses perfides entours, avait tenté de fuir, après avoir juré cette constitution ; il avait été repris. L'Assemblée nationale avait développé, dans cette occasion délicate, le caractère généreux d'une grande nation ; il avait été réintégré. Depuis lors il n'avait plus été dangereux ; il suivait fidélement la constitution qu'il savait par cœur, et si ses ministres ou ses courtisans cherchaient encore à se révolter contre la loi, la constitution y avait pourvu, elle avait attaché l'inviolabilité à la seule personne du roi, et la responsabilité la plus sévère pesait sur les têtes des ministres et de tous les agens du pouvoir exécutif. Mais la troisième législature avait tendu visiblement au républicanisme ; elle voulait renverser la constitution ; il fallait pour cela trouver de nouveaux torts au roi, pour pouvoir le supprimer, et c'est à quoi la faction de la Gironde avait d'abord travaillé avec la perfidie la plus rafinée, pendant que la faction des Jacobins y coopérait

avec toute l'impudence et la frénésie la plus sauvage. Carra et les journaux des Jacobins donnent l'explication la plus claire des manœuvres horribles qui ont amené la journée du 10 Août, dont celle du 21 Juin avait été le prélude.

Cette journée du 21 Juin n'avait produit qu'une insulte dégoûtante, faite dans la personne de ce malheureux roi à la nation entière et à la constitution. On avait entendu le farouche Santerre dire, *le coup est manqué, mais nous y reviendrons.* La Convention nationale n'avait ni puni, ni vengé cet affront : au contraire même, les deux factions qui, malgré leur haine mutuelle, se réunissaient toujours pour faire le mal, avaient pris leurs précautions pour exécuter un plus grand coup. Elles avaient fait venir des deux extrêmités du royaume des Marseillois et des Bretons, qui leur assuraient une entière supériorité.

C'est ainsi que s'était ourdie la trame qui avait amené la sanglante et décisive journée du 10 Août. A la vérité, les ministres et les généraux avaient de leur côté travaillé contre l'Assemblée et contre les Jacobins. Mais en supposant qu'ils fussent coupables, la loi existait, et la punition ne devait jamais tomber sur le roi, qui seul était innocent et inviolable, et qu'on ne pouvait regarder que comme l'occasion, et non pas comme l'auteur, de tout ce qui se faisait en son nom. Tout le monde était convaincu de cette vérité, et si Louis avait eu un caractère plus actif et plus fort, il n'aurait pas été victime. Les scélérats ont eu la lâcheté de punir de mort sa faiblesse, et c'est sa faiblesse qui aurait dû lui sauver la vie.

Au reste, ce monarque bon et faible, a trouvé dans ses principes religieux une énergie et une force qui l'ont soutenu héroïquement dans son martyre. On a recueilli tous les détails de sa mort, ils sont précieux pour le développement du cœur humain. Ils aggravent encore la férocité inouie des Parisiens : une foule innombrable assistait à son supplice, une joie barbare, ou une curiosité stupide étaient les seules impressions qui paraissaient sur les faces criminelles de tous les spectateurs. Pas un homme n'a eu le courage de verser une larme. Le croira-t-on ? Les domestiques de ce bon roi étaient les plus près de l'échafaud, et paraissaient les plus acharnés.

Le 22, le général Dumouriez, en arrivant à Paris, alla

le matin chez Garat, ministre de la justice, qui lui parut très-affecté de la mort du roi, et sur-tout de la commission qu'il avait eue, d'aller avec les autres ministres lui lire sa sentence. L'infortuné Louis resta debout avec une contenance ferme et majestueuse, pendant cette lecture, sans proférer aucune plainte. Il dit seulement qu'on avait tort de l'inculper de trahison, que ses intentions avaient toujours été très-pures, et qu'il n'avait desiré que le bien de ses concitoyens. Il leur dit ensuite qu'il souhaitait qu'on lui donnât le tems de se préparer à la mort, et il les renvoya avec un air de dignité et de douceur, dont Garat était pénétré, en le racontant. Le général et Cabanis, médecin et ami de Mirabeau, gémissaient, ainsi que le ministre. Ils lurent ensuite ensemble le testament de ce prince infortuné : il était écrit de sa main, avec quelques ratures; l'écriture était posée et ferme. Il contenait quatre pages de papier à lettres. La première était consacrée à la religion, c'est un hommage bien juste, puisqu'il tirait d'elle son appui, sa fermeté et sa consolation. Les trois autres sont un chef-d'œuvre de magnanimité, de raison et de philosophie morale. Ce testament connu de tout le monde, est une des pièces les plus honorables pour l'humanité souffrante. Les tigres de l'Assemblée ont dit que cette piece justifiait sa mort, parce que dans le moment où il n'avait plus rien de commun avec le monde, où il allait périr victime de l'ingratitude de ses ci-devant sujets, il employait dans deux ou trois endroits le langage des rois, et ne flattait plus leurs opinions.

Dans le cours d'une monarchie de quatorze cents ans, les Français avaient assassiné plusieurs de leurs rois, mais cela avait été le crime de particuliers; la nation avait conservé l'indignation la plus profonde contre les monstres, qui avaient été punis par les supplices les plus cruels. Il était réservé à un siècle de philosophie de produire un pareil crime commis au nom d'une nation entière, regardé comme un acte héroïque, et approuvé par la pluralité de cette nation.

Peut-on croire qu'une république, fondée sur un pareil attentat, puisse se soutenir et prospérer ? Non, sans doute. Les monstres ont tué Louis XVI, mais ils ont rétabli le roi. Ils en auront un, quel qu'il soit, et cette même

nation, légère, versatille, et toujours excessive dans toutes ses sensations, livrera ou massacrera elle-même tous les juges iniques, tous ces Jacobins furieux; et passant d'une extrêmité à l'autre, elle adorera de nouveaux rois. Tout ce qui a été fait de raisonnable pendant trois ans, en faveur de la liberté, sera perdu, et la France présentera une monarchie couverte de honte et de crimes, ruinée et démembrée, dans laquelle le plus dur despotisme combattra long-tems la destructive anarchie, avant de pouvoir faire régner des loix, qui ne seront pas dictées par le peuple. Toute cette génération, même celle qui ne fait que de naître, subira la punition des crimes atroces que présentent ces quatre années de l'histoire de France, et que la postérité aura peine à croire.

CHAPITRE VIII.

Conférence avec Cambon.

APRÈS avoir tracé sans interruption ce qui a le plus affecté le général Dumouriez dans la sanglante catastrophe qu'il n'a pu ni prévoir, ni empêcher, il faut détailler les autres occupations qu'il a eues à Paris, pendant le terrible mois de janvier, qu'il y a passé. Un motif très-essentiel de son voyage, était de faire supprimer le décret du 15 Décembre, ou au moins de convenir tacitement qu'il resterait sans exécution pour les Pays-Bas. Il avait démontré que ce pays était totalement aliéné, qu'on devait y craindre une rébellion, si on exécutait ce décret, que dès que les Autrichiens reparaîtraient en force, on aurait encore à combattre les Belges, qui attaqueraient facilement nos faibles garnisons, nous couperaient les vivres, et rendraient notre retraite impossible. La convention nationale était trop ignorante et trop occupée de ses dissensions intérieures et du procès du roi, pour être attentive à ces démonstrations.

Un seul membre de la convention gouvernait les finances du royaume, avec l'autorité la plus absolue. Cet homme, nommé Cambon, est un fou furieux, sans éducation, sans

aucun principe d'humanité ni de probité, brouillon, ignorant et très-étourdi. D'Espagnac, qui, pour avoir suivi, très-utilement, une entreprise qu'il avait eu du ministre Servan, pour les charrois de l'armée, avait été arrêté le 22 Novembre avec Malus, commissaire-ordonnateur, était prisonnier à Paris, avec un garde; c'est un homme plein d'esprit et de ressources; il avait gagné sur la partie des finances la confiance de Cambon, il proposa au général de lui procurer une conférence avec ce despote du trésor national, il le lui amena à déjeûner. Cambon se vanta d'avoir fait promulguer et de soutenir le décret du 15 Décembre. Il donna pour motif que le trésor national était vuide, qu'il payait pour les frais de la guerre deux cents millions d'extraordinaire par mois, que la France entretenait six cents mille hommes armés; le général lui observa que même six cents mille hommes ne devaient pas coûter deux cents millions par mois, mais qu'on était bien loin de ce compte, puisque toutes les armées n'en comprenaient pas trois cents mille effectifs. Cambon lui expliqua que toutes les gardes nationales de toutes les villes frontieres étaient payées comme l'armée, ainsi qu'une partie de celle de Paris. Il ajouta qu'il ne voyait plus de ressources pour finir la guerre, que le numéraire coûtait déjà 55 pour cent, et qu'on ne pourrait bientôt plus s'en procurer, pas même à cent pour cent; qu'il ne lui restait qu'un seul moyen, c'était de s'emparer de tout le numéraire de la Belgique, de toute l'argenterie des églises et de toutes les caisses, qu'il savait bien que celà était injuste, mais qu'il le jugeait nécessaire; que quand on aurait ruiné les Belges, quand on les aurait mis au même point de détresse que les Français, ils s'associeraient nécessairement à leur sort, comme faisaient les Liégeois, qui se jettaient dans nos bras, parce qu'ils étaient misérables et endettés; qu'alors on les admettrait comme membres de la république, avec l'espoir de conquérir toujours devant soi, avec le même genre de politique; que le décret du 15 était excellent pour arriver à ce but, parce qu'il tendait à tout désorganiser, et que c'était ce qui pouvait arriver de plus heureux à la France, que de désorganiser tous ses voisins, pour les mettre au même point d'anarchie.

Le général lui objecta, qu'outre que ce projet était

barbare, il était impraticable, que nous étions déjà au milieu du mois de janvier; que nos armées étaient foibles, qu'on ne s'occupait, ni des moyens de remettre en état, ni du plan de la campagne prochaine, qui allait s'ouvrir de très-bonne heure; que les peuples de la Belgique étaient entièrement opposés aux principes désorganisateurs de notre révolution; qu'on n'avait ni le tems de détruire ce que lui Cambon appellait leurs préjugés, ni de les dompter; que dès le mois de Mars, l'ennemi allait arriver sur les quartiers trop faibles et trop prolongés, des Français sur la Meuse, que maître du passage de Maëstricht, il pénétrerait dans le centre de ces quartiers, que dès que les Belges se sentiraient appuyés, ils prendraient les armes par-tout à-la-fois, qu'ils égorgeraient les garnisons de l'intérieur, composées de bataillons faibles et nouvellement levés; qu'occupant les derrières, ils couperaient les vivres et la retraite; que l'armée ne pourrait plus regagner la France, et serait ruinée entièrement, et qu'ainsi tout serait perdu; que d'ailleurs ce brigandage odieux ne pourrait pas autant valoir à la France, que si on ménageait le pays; que c'était éventrer la poule aux œufs d'or, que de détruire les richesses du clergé des Pays-Bas; qu'il valait beaucoup mieux leur tirer une partie de leurs trésors enfouis, par des emprunts, qui les intéresseraient nécessairement à nos succès; que quant au numéraire, il n'était pas nécessaire d'en envoyer de France dans les Pays-Bas, où il y en avait en quantité, que la vraie manière de le mettre en circulation et de le remplacer par des assignats, était d'intéresser les gros capitalistes d'Anvers, Bruxelles, Gand, etc. dans les fournitures de toute espèce pour l'armée, qu'alors le service serait assuré, la dépense serait de moitié moindre, que ces entrepreneurs recevraient les assignats en paiement, et seraient forcés, par leur propre intérêt, d'en propager la circulation; qu'en révoquant le décret du 15 Décembre, les Belges seraient réellement libres, au-lieu qu'ils n'avaient fait que tomber dans un esclavage plus révoltant, qu'ils se donneraient une constitution, et leveraient des troupes, qu'ils joindraient à notre armée, que cette fraternité d'armes, et les services mutuels que nous leur rendrions et recevrions d'eux, les ameneraient bien plus sûrement à de-

mander l'adjonction à la République Française, ne fût-ce que comme celle des alliés des Suisses avec les différens cantons, ou des alliés de l'ancienne Rome, ou des Républiques Grecques.

Cambon eut presque l'air convaincu, sur-tout quand le général lui promit que, si on prenait ces mesures de justice, de douceur et de sagesse, non-seulement il ne demanderait plus rien pour son armée, qu'il se faisait fort d'entretenir avec les seules ressources de la Belgique, mais qu'il verserait encore, à titre de prêt, quelques millions dans le trésor de la France. Il avait lieu de ne pas douter que les Belges, pour se tirer d'un esclavage ruineux, tiendraient les promesses qu'il avançait en leur nom.

Après cette première conférence, Cambon alla à la convention, et dans la chaleur de la discussion, il dit à la tribune, que si le décret du 15 Décembre n'était pas exécuté, c'était parce que le général Dumouriez y avait appliqué son *veto*. Malgré cette noire méchanceté, par laquelle, pour le rendre odieux, Cambon l'assimilait au roi, auquel on faisait le procès avec acharnement, le général consentit à le revoir une seconde fois, et lui donna même à dîner, avec un autre député nommé Ducos. Cette conférence, qui dura plus de six heures, dégénéra en dispute, et sur ce que Dumouriez lui dit que s'il voulait opprimer les Belges, il n'avait qu'à chercher un autre général, parce qu'il ne consentirait jamais à devenir l'Attila d'un peuple qui avait reçu les Français à bras ouverts. Cambon alla dire à la convention que rien n'était plus indécent que d'entendre un général offrir sa démission à chaque décret qu'on rendait contre son opinion, que la république ne pouvait pas dépendre d'un homme, et qu'il fallait imposer silence au général Dumouriez, et le punir. Voilà comme se sont terminées les conférences avec Cambon, auquel le général a prédit tout ce qui est arrivé depuis.

Au reste, Cambon avait bien raison de dire qu'il était sans ressource. Il ne restait, en Janvier, dans la caisse nationale, que cent quatre-vingt-douze millions en assignats, et à-peu-près quinze à vingt millions en numéraire. Il n'y avait pas de quoi entretenir les armées jusqu'au mois

d'Avril. La valeur présumée des biens nationaux (du clergé) étaient entièrement consommée par l'hypothèque des assignats mis en émission.

Le général acquit cette certitude à la séance du comité de sûreté générale. Comme on y décidait l'augmentation de l'armée à trois cents soixante-dix mille hommes, il leur représenta que lorsque la convention décréterait cette décision, elle rendrait un décret inutile, comme on en avait eu souvent l'expérience l'année précédente, si le ministre de la guerre ne présentait pas en même-tems un état approximatif des fonds nécessaires pour chaque nature de dépense indispensable pour cette augmentation, comme habillemens, armemens, remonte, etc; et si la convention ne décrétait pas la remise prompte de ces fonds à la disposition du ministre de la guerre. Cambon, qui assistait à ce comité, convint que le général avait raison, mais en même-tems il dévoila le mystère de la pauvreté du trésor national, et dit qu'il ne savait sur quoi créer de nouveaux assignats, qu'il ne restait pour unique ressource que les forêts nationales et les biens des émigrés. Tout-aussi-tôt quelques esprits violens du comité s'écrièrent qu'il n'y avait qu'à décréter sur-le-champ la vente de ces biens. On disputa assez long-tems.

Le général demanda la permission de dire son avis. Il fit observer au comité que les biens du clergé avaient été fort mal vendus, qu'il en restait encore une partie à vendre, mais que le discrédit était si grand qu'on ne trouvait point d'acheteurs; que si dans cette circonstance on allait mettre en vente les biens de la noblesse, estimés plus de douze cents millions, cette nouvelle augmentation de biens-fonds à vendre ferait encore diminuer leur valeur, ce qui acheverait de ruiner la nation; que le discrédit des assignats nouvellement émis, par cette opération funeste, serait encore plus grand, puisque le public ne verrait pas leur hypothèque assurée; car en supposant qu'on hasardât l'émission de douze cents millions, sur ces biens-fonds, comme le proposaient quelques membres, ou on ne trouverait pas d'acheteurs, ou la vente ne monterait pas au tiers de cette somme énorme, que la nation perdrait les deux autres tiers, et qu'elle serait menacée d'une banqueroute inévitable. Quant aux forêts nationales, il re-

présenta que le bois était déjà très-rare en France, que si on aliénait ces forêts, les acheteurs acheveraient de le détruire; qu'indépendamment de l'énorme consommation nécessaire pour les constructions de toute espèce en bois, la France n'avait pas assez de mines de charbons pour suppléer au chauffage de bois, qui y était usité : qu'indépendamment de cette inconvénient, dont la France se ressentirait plus d'un siècle, cette ressource ne produirait tout au plus, malgré l'évaluation de huit cents millions, que deux ou trois cents millions, en taxant au plus fort.

Alors tout le monde convint qu'il ne fallait pas toucher à ces deux objets, et le général parvint à sauver, encore pour cette fois, les biens des émigrés; service qui, accompagné de beaucoup d'autres, ne lui a pas valu de leur part de meilleurs procédés, ni plus de justice. On décida qu'on proposerait à la convention de décréter l'émission de six cents millions d'assignats sur l'hypothèque de la totalité des biens nationaux, sans aucune détermination particulière.

Cette émission vague est une démarche bien dangereuse, elle rentre dans l'abus de confiance qui a ruiné le systême de Law, en 1720; mais elle était encore supportable, et ne la faisant pas trop disproportionnée. On l'a portée depuis à douze cents millions, c'est une pente glissante qui mène à la banqueroute; au reste, la banqueroute est la dernière ressource de Cambon, il ne s'en cache pas, il dit lui même qu'elle est inévitable. Quant à la convention nationale, elle n'a pas des vues si profondes, elle ne cherche qu'à exister au jour le jour, sans calculer comment tout cela finira. Et voilà où en est le plus beau royaume de l'univers!

CHAPITRE IX.

Conférence du général Dumouriez avec quelques Jacobins.

DUMOURIEZ avait été de la société des Jacobins dans son principe; alors elle n'avait encore admis dans son ein, ni les Marat, ni les Camille Desmoulins; alors on

ne connoissait ni les Bazire, ni les Merlin, ni les Chabot, ni les Bourdon, ni tous les scélérats que les assemblées primaires ont choisis à l'envi de toutes les parties du royaume pour former la plus effroyable assemblée de l'univers. Il n'avait jamais été fort assidu à leurs séances, qu'il avait toujours trouvées trop tumultueuses; il n'avait jamais approché de leur secrétariat; à la vérité, l'aventure du bonnet rouge, dont il avait été obligé de se coëffer, lorsqu'il avait été aux Jacobins, à son entrée au ministère, avait pu faire croire qu'il était zélé pour cette secte.

Voici le fait tel qu'il s'est passé. Dumouriez avait annoncé au roi qu'il croyait nécessaire, même pour l'utilité de sa personne, mais sur-tout pour celle des affaires publiques, que les nouveaux ministres, nommés par lui sur la désignation du peuple, qui avaient fréquenté précédemment la société des Jacobins, s'y présentassent au moins une fois, pour qu'on ne les taxât pas d'aristocratie, et il avait, le matin même, dit au roi qu'il irait à la séance du soir; le roi avait senti l'importance de cette démarche, et l'avait approuvée. Depuis quelques jours les factieux avaient arboré le bonnet rouge. Dumouriez et les Girondistes, qui alors paroissaient vouloir ramener la règle, et combattre l'anarchie, et que, dans le fait, on ne peut pas accuser d'avoir flatté les Jacobins, firent sentir à Péthion, alors maire de Paris, alors aimé des Jacobins, alors tout-puissant, que cette marque extérieure allait avoir les plus grands inconvéniens, et rappellerait la rose-blanche et la rose-rouge des guerres civiles de l'Angleterre, et les chaperons du tems du roi Jean à Paris. A cette époque, Péthion gouvernait absolument Roberspierre et les Jacobins; il promit qu'il leur écrirait une lettre, et que sur-le-champ le bonnet rouge serait supprimé. Le jour convenu était celui que Dumouriez avait choisi pour aller aux Jacobins. La lettre fut effectivement écrite, mais elle n'était pas encore arrivée lorsqu'il entra dans la séance. Tous les Jacobins étaient en bonnets rouges, on lui en offrit un lorsqu'il entra, et on le fit monter à la tribune, il fut obligé de s'en coëffer, sans quoi il aurait couru, très-mal à propos, les plus grands risques; il dit peu de mots, il annonça que, dès que la guerre serait déclarée, il briserait sa plume pour reprendre

une épée, et il sortit sur-le-champ. A peine était-il parti, à sept heures et demie, que la lettre de Péthion arriva, et fit l'effet desiré, les bonnets disparurent; ainsi, il ne s'en fallut que d'une demi-heure que le ministre fut exempt de s'en affubler, et d'après les clabauderies des faux royalistes, c'est-à-dire du parti anti-constitutionnel, le public a mal jugé ce fait, qui n'est qu'un pur accident.

Depuis lors les Jacobins étaient devenus les ennemis les plus cruels de Dumouriez, lors de sa sortie du ministère. Les succès de la Champagne les avaient raccommodés avec lui, malgré les imprécations de Marat; il avait paru au club un quart-d'heure à son passage à Paris, dans le mois d'Octobre 1792, mais il n'avait jamais entretenu aucune correspondance, ni avec eux collectivement, ni particulièrement avec aucun d'eux.

Hassenfratz, Audouin et tous les autres commis de la guerre y allaient tous les jours, ils y avaient dénoncé le général, et on y avait souvent ouvert l'avis de le faire comparaître à la barre du club, pour l'obliger à répondre sur les faits qui lui étaient imputés. Au travers de toutes ces conjurations, les Jacobins avaient voulu avoir de leur côté le général; non-seulement ils le ménagaient, mais la multitude s'élevait ordinairement pour lui contre ses délateurs, et lorsqu'Hassenfratz avait porté sur le bureau sa grande dénonciation du vol de douze cents mille livres, avec les pièces à l'appui, on l'avait fait taire, et on avait passé à l'ordre, ou au désordre du jour.

Les Jacobins avaient même détaché différens émissaires pour engager le général à paraître a leurs séances; Anacharsis Clootz était venu plusieurs fois à la charge, et le général avait toujours éludé, en s'excusant sur ce qu'il ne pouvait pas paraître aux Jacobins avant d'avoir présenté ses hommages à la Convention. Le docteur Seypher, qui depuis est devenu un des généraux de l'anarchie, avait fait pareillement de vains efforts, ainsi que Proli, intrigant de Bruxelles, qui avait voulu, au moins, arranger une conférence avec un nommé Desfieux, fameux Jacobin, un des plus actifs voyageurs de la secte, qui arrivait de Bordeaux, où il avait trouvé moyen de décréditer les membres de la Gironde, en excitant la populace de cette grande ville contre les honnêtes gens. Un nommé Jean-Bon St. André, membre

de la Convention, furieux Jacobin, quoiqu'avec la réputation d'honnête homme, pénétré d'estime pour le général, sans le connaître personnellement, insistait sur cette conférence, et voulait y assister. Le général ne voulait pas être conduit à ce rendez-vous par l'aventurier Proli, qu'il méprisait : cependant, toutes réflexions faites, il s'y décida; le jour pris, le général se trouva avoir la fièvre, et être obligé de rester au lit pour une sueur violente. Commê il ne voulait pas manquer de parole à Desfieux et à Saint-André, qu'il ne connaissait pas du tout, il arrangea un autre rendez-vous avec eux chez Bonne-Carrère, ci-devant directeur des affaires étrangères, qui était fort lié avec eux.

Là se passa l'entrevue. Desfieux parut au général une bête brute, un homme médiocre, Jean-Bon St. André lui parut un homme plus raisonnable; on ne put convenir de rien, ni sur la manière dont le général se présenterait aux Jacobins, ni sur la conduite que ceux-ci tiendraient avec lui, restant gouvernés par l'affreux Marat; il ne leur promit pas d'y aller, il n'assura pas qu'il n'irait pas : au reste, il ne vit, dans ces deux hommes, sur l'affaire du roi, dont il n'osa traiter que légèrement, pour ne pas nuire par trop d'empressement, qu'une rage grossière, digne des sauvages, qui s'exhalait en des termes les plus injurieux et les plus déplacés. Il reconnut alors qu'il n'avait rien à attendre d'eux. Quant au ministre de la guerre, Pache, et aux bureaux de ce département, le général vit qu'ils étaient soutenus avec acharnement, que les Jacobins, dont Desfieux se disait et pouvait bien être l'organe, les voulaient conserver en place, et desiraient que le général Dumouriez, abandonnant ses accusations contr'eux, se joignît à leur faction, pour renverser Lebrun, Garat, Clavière, et sur-tout Rolland, qu'ils regardaient comme les agens de la faction de la Gironde.

Dès ce moment, il prit le parti de rompre ces conférences, et il le dit à Bonne-Carrère. Mais il sentit en même-tems tout le danger qui en résulterait pour lui-même, sur-tout s'il suivait le projet qu'il avait formé et annoncé à la Convention, de donner sa démission : dans ce cas, il eût fallu qu'il se fût livré aux Jacobins pour être complice de tous leurs crimes, ou une fois dépouillé

du commandement, qui était son égide, il eût été poursuivi sur les accusations calomnieuses d'Hassenfratz, mis en jugement et livré comme coupable à l'affreux tribunal révolutionnaire, qui depuis a assassiné Custine sur les griefs les plus légers.

Dès-lors il fit son plan d'après les circonstances politiques, dont on va voir le développement dans les chapitres suivans. Ne pouvant plus espérer de sauver le roi, il ne s'occupa que des moyens de le venger, de sauver son épouse infortunée et son fils, de rétablir la monarchie constitutionnelle, et d'anéantir l'hideuse anarchie qui comblait l'opprobre et les malheurs de la France.

CHAPITRE X.

Conseil d'état.

C'EST principalement avec le conseil d'état, où les six ministres exerçoient le pouvoir exécutif, que le général Dumouriez traita les affaires pendant les vingt-six jours qu'il a passés à Paris. Sur quoi il faut remarquer que dans un de ses manifestes postérieurs il s'est glissé une faute d'impression, on a mis vingt-six heures au lieu de vingt-six jours; il a paru dans les papiers Anglais une satyre contre cette pièce, dans laquelle on lui reproche gravement cette erreur, comme n'ayant pas pu faire en vingt-six heures tout ce qu'il annonce, et on lui en fait un grand crime.

Les ministres étaient, Rolland, qui aura son chapitre à part; il était détesté des cinq autres, qui lui cachaient tout ce qu'ils pouvaient, et qui se divisaient eux-mêmes en deux factions très-désunies; l'une était composée de Lebrun, ministre des affaires étrangères, que Dumouriez avait fait premier commis, qui, dans cette place, était très-bon, étant travailleur et instruit, mais qui n'avait ni assez de dignité ni assez de force pour exister par lui-même, et que son caractère indécis rendait faux, même avec son bienfaiteur, quoiqu'il le regardât comme son appui. Il avait éloigné de ses bureaux Maret et Noël, deux hom-

mes assez capables et honnêtes; il n'avait point pris de directeur général, pour détailler la besogne aux différens premiers commis, et il avait pour secrétaire particulier un nommé Isabeau, dont on ne disait pas trop de bien; d'ailleurs, occupé comme les anciens ministres, d'intrigues pour conserver sa place, il ménageait les Jacobins beaucoup plus qu'il ne convenait à un homme, que Brissot, Condorcet, et les autres chefs du parti de la Gironde, conduisaient dans tout ce qui concernait la politique extérieure. De la faction de Lebrun était Garat, ministre de la justice, homme d'esprit, et ayant des idées droites, à qui on ne pouvait reprocher que d'avoir, par une basse adulation, cherché à justifier les meurtres fameux des premiers jours de Septembre. Grouvelle, qui n'était que secrétaire du conseil, mais qu'on pouvait presque regarder comme un ministre, parce qu'il prenait sur lui, décidait et donnait son avis, est un homme de lettres, tranchant, affichant des idées hardies et excessives sur la révolution.

Ces trois hommes avaient pour antagoniste, Pache, ministre de la guerre, homme d'esprit, peut-être honnête homme, mais ignorant et aveuglément livré au parti des Jacobins. Il avait une femme et une fille, aussi laides que méchantes, qui allaient dans tous les clubs et jusques dans les cavernes des Marseillois, pour demander la tête du roi. Les bureaux de la guerre étaient devenus un club, où on ne respirait que sang et carnage. On n'y travaillait qu'en bonnet rouge, on y tutoyait tout le monde, même le ministre, qui, affectant l'extérieur le plus négligé et le plus mal-propre, faisait sa cour à la canaille de Paris, en s'assimilant à elle. On voyait le même tableau dégoûtant dans les bureaux de la marine, d'où on avait chassé tous les honnêtes gens et les commis instruits, pour les remplacer par des Jacobins ignorans et furieux, qui, au travers de cette grossiéreté iroquoise, ont fait de grandes fortunes. Les bureaux de la guerre et de la marine s'étaient réunis pour présenter à la Convention nationale une adresse, signée aussi, dit-on, par les deux ministres, dans laquelle ils demandaient la mort du roi. Le ministre de la marine, nommé Monge, académicien, avait été un excellent instructeur d'hydrographie, il avait l'air d'un homme simple; un peu sournois, il était entiérement soumis à son confrère

Pache, et il soutenoit avec lui, dans le conseil, la faction des Jacobins.

Clavière, ministre des finances, quoique lié avec les Girondistes, soutenu par eux et parent de Brissot, se joignait souvent à cette faction par esprit de contradiction, et parce qu'elle était la plus puissante et la plus active. Il ne pensait, comme les autres, qu'à conserver sa place, que Cambon et le comité des finances travailloient à faire supprimer.

Tel était le conseil par lequel passaient les affaires publiques dans les tems les plus difficiles et les plus critiques pour la France. Une réflexion très-triste et très-commune, se présente naturellement; c'est que la révolution française, sous prétexte d'égaliser tout, a tout avili. Les Jacobins étant la plupart tirés de la partie la plus abjecte et la plus grossière de la nation, ne pouvant pas fournir des sujets assez élevés pour les places, ont abaissé les places pour se mettre de niveau. Dès-lors il n'y a plus eu dans la partie gouvernante, ni dignité, ni honneur, et dans la partie gouvernée, ni considération, ni respect, ce qui, au moins, existait dans la démocratie d'Athènes. Ce sont plutôt des *Ilotes* ivres et barbares, qui ont usurpé la place des Spartiates. On a détruit l'ancien gouvernement pour ôter l'abus des places entre les mains des aristocrates, que leur naissance y portait, sans égard à leurs facultés morales, et on ne les a remplacés nulle part par des hommes à talens, mais par des plébéiens intrigans et audacieux.

Ce gouvernement, dégénéré en saturnales, ne peut qu'entraîner la ruine entière de la nation, si elle ne détruit pas les tyrans subalternes qui ont tout envahi. Malheureusement elle ne le peut plus par elle-même, puisqu'ils ont l'argent, les armes, toutes les places et tout le pouvoir; mais comme ils laissent tout perdre par leur ignorance et leurs fureurs, ce sont les armées étrangères qui rétabliront, non pas l'équilibre entre les hommes et les places, ce qui serait la perfection du gouvernement, mais le despotisme de l'aristocratie; ce qui ne pourra pas durer, parce que l'esprit de liberté est trop enraciné en France pour s'éteindre entièrement, et le nouvel état des choses ramenera encore une nouvelle révolution, dès que les troupes étrangères, qui ne peuvent pas toujours rester en France,

en seront sorties, et laisseront la noblesse répandue en petit nombre sur la surface de ce vaste royaume, à la merci de la vengeance du peuple, qu'elle s'attirera, en abusant de son triomphe, qui sera de courte durée.

Le conseil ne s'embarrassait point du tout du sort du roi. Lebrun et Garat paraissaient craindre l'issue du procès; mais ils n'osaient s'occuper, ni des moyens, ni de l'idée même de le détourner, ou de le suspendre, ils se contentaient d'avouer que c'était un grand malheur qu'il eut été entamé. Rolland en paraissait le plus frappé, parce qu'en réfléchissant sur l'imprudence et la méchanceté de ses délations contre le roi, il sentait sans doute, qu'il était la principale cause de son danger, il gémissait et se taisait. Il entrait dans la nature méchante de Clavière de s'en réjouir; d'ailleurs, cet homme avait toujours montré une haine personnelle contre Louis XVI. Quant à Pache et à Monge, ils cabalaient hautement pour sa mort. Grouvelle prétendait qu'il convenait à la dignité républicaine de desirer qu'il fût *puni*.

Quant aux plaintes des armées et à la fourniture de tout ce qui leur manquait, les querelles les plus vives entre le ministre de la guerre et les généraux ne purent jamais déterminer le conseil à prendre un parti collectivement, et à donner aucun ordre. Ils s'étaient réservés chacun l'autorité exclusive dans leur département; Pache produisait au conseil, comme au comité de la guerre, ses états de situation, qui étaient tous faux, et qui étaient continuellement contredits par de nouvelles plaintes, et par des procès-verbaux des commissaires de la Convention auprès des armées. On écoutait la lecture de ces pièces, on soutenait le comité des achats, derrière lequel était Clavière, l'associé de Biderman, chef de ce comité, et tout restait dans le même état. Il ne fut pourvu, ni à l'habillement, ni à la subsistance, ni à l'armement, ni aux hôpitaux, ni au ravitaillement des places frontières, ni aux travaux de fortification nécessaires pour les mettre en état de défense. Dès-lors les Jacobins voulaient avoir un homme à eux pour gouverner Paris, ils avaient promis la mairie à Pache, qui s'embarrassait fort peu de ce que deviendroit après lui le ministère de la guerre, qu'Hassenfrastz et Meusnier devaient quitter en même-tems que lui.

Plus on réfléchit sur la conduite de la société des Jacobins, plus on s'égare dans les conjectures que font naître les événemens, sur l'esprit qui les faisoit agir. Il est certain qu'ils ont continuellement travaillè à désorganiser, et rendre inutiles tous les moyens immenses que présentait la France pour défendre sa liberté. Ils ont anéanti et l'armée et la flotte : ils ont chassé, ou emprisonné, tous les généraux de terre et de mer ; ils ont épuisé en folles dépenses toutes les ressources pécuniaires ; ils ont rompu tous les liens politiques et commerciaux avec les autres nations qu'ils ont toutes bravêes ; et on ne peut pas douter qu'ils ne fussent, et ne soient encore influencés par des des Anglais, des Italiens, des Flamands et des Allemands, qui étaient devenus de furieux Jacobins, et qui etaient connus pour des espions payés par les gouvernemens étrangers. On peut ranger dans cette classe, les Clootz, Marat, Chabot, Pio, le Juif Ephraïm, de Buscher et beaucoup d'autres.

Le décret du 15 décembre, bien loin d'être désapprouvé dans le conseil, était appuyé par tous les membres. Lebrun avait été secretaire de la révolution de Liége, qu'il avait soutenue par un ouvrage périodique, assez bien fait, nommé le *Journal de l'Europe* ; c'est d'après cette feuille que Dumouriez l'avait placé aux affaires étrangères. Il croyait, comme tous les révolutionnaires de France, qu'une révolution ne pouvait pas marcher sans une désoganisation totale ; ainsi il ne pouvait qu'être de l'avis d'un décret qui désorganisait tout chez les peuples qui avaient le malheur de nous appeller, ou de nous recevoir. Le principe du général Dumouriez, qui tendait à respecter la liberté, les propriétés et les opinions de nos voisins, ne pouvait pas s'accorder avec la manière de voir de Lebtun. Il ne le lui dssait pas, mais lui-même, ainsi que Marat, Chepy et ses autres émissaires auprès des Belges, avaient arrangé un pouvoir destructeur sous le nom de comité révolutionnaire. Le général s'était plaint au ministre de la conduite et des propos de Chepy, et l'avait prié instamment de le révoquer comme dangereux dans la Belgique ; non-seulement, il le soutenait encore, mais il l'y renvoya avec de plus grands pouvoirs. Ainsi pendant que le général sollicitait la révocation du décret du 15 décembre, le conseil nommoit ou laissait nommer par les Jacobins, trente-deux commissaires du pouvoir exécutif, auxquels

auxquels il attribuait dix mille livres de traitement, indépendamment de leurs fraix de voyage et de leurs voleries; il leur composait une instruction ridicule, avec laquelle il prétendait les contenir dans des bornes étroites, mais qu'ils n'ont point du tout suivies, ayant donné à leurs pouvoirs l'extention la plus tyrannique. Ces misérables ont été le fléau des Belges, et y ont fait abhorrer le nom Français..

Il restait à traiter le plan de campagne. Cambon avait assuré qu'on payait six cents mille hommes. Nous étions déjà au 15 du mois de Janvier, et le conseil ignorait encore combien nous avions de troupes, et combien nous aurions de nations ennemies à combattre pendant cette campagne. Le général annonçait que quand même on aurait toute l'Europe sur les bras, n'ayant pas de guerre civile, (et elle n'était réellement pas encore commencée,) on pourrait avec trois cents soixante et dix mille hommes, dont un sixième de cavalerie, indépendamment des garnisons et des vaisseaux de guerre, garder toutes les frontières, en se tenant sur la défensive dans le Midi et sur les bords du Rhin, et ne hasardant l'offensive, que depuis la Moselle jusqu'à Dunkerque. Voici la distribution de ces troupes, telle qu'il la proposait. L'armée de la Belgique, quatre-vingt mille homme. Celle des Ardennes, quarante mille. Un corps sur la Moselle, en communication avec l'armée des Ardennes et celle du Rhin, vingt mille. L'armée du Rhin, cinquante mille. Une réserve à Châlons ; ou Soissons, vingt mille. Un corps à Lyon, pour observer les Suisses et les Piémontais, quinze mille. L'armée de Savoye, comté de Nice et Provence, quarante mille. L'armée des Pyrénées, vingt-cinq mille. Le long des côtes de l'Ouest, depuis Bayonne jusqu'à Brest, quarante mille. Le long des côtes de la Manche, depuis Brest jusqu'à Dunkerque, quarante mille. Toutes ces armées pouvaient se porter secours de proche en proche, et comme toute la France était sous les armes, si l'ennemi pénétrait d'un côté, on devait espérer pouvoir accabler, et ne point perdre de terrein. Il entrait dans le plan, que l'armée de Custine, qui avait déja évacué Francfort, se reployerait sur Landau, et ne laisserait à

Mayence qu'une garnison suffisante, pour forcer le roi de Prusse à perdre deux ou trois mois devant cette place, tems précieux à employer, pour travailler à mettre en état de défense les places d'Alsace, de la Lorraine et des Ardennes, et pour faire perdre la campagne entière à l'ennemi dans cette partie.

On portait dans ce plan les plus grandes forces et l'offensive dans la Belgique, parce que c'est un pays de plaines, sans places fortes, et même sans aucune de ces positions topographiques qui en tiennent lieu; ainsi le sort de la guerre dans ces provinces devait se décider par des batailles; si on les gagnait, la plus forte partie de l'armée pouvait passer le Rhin; si on les perdait, on avait la ressource de se retirer derrière les places de la Flandre et de l'Artois; et cependant toute la campagne pouvait se passer sans que la France fût entamée de ce côté.

Tel était le plan que dans tous les hypothèses imaginables, le général Dumouriez proposait au comité de sûreté générale et au conseil d'état. Au lieu de cela, Laclos qui venait d'être nommé commandant dans l'Inde, proposait qu'on le fit partir avec 15,000 hommes et 15 vaisseaux de guerre, ce qui supposait nécessairement la guerre avec les Anglais et les Hollandais, guerre qui n'était point déclarée, et qu'il eût été très-facile et très-nécessaire d'éviter. Il s'agissait dans cette expédition de Laclos, de s'emparer du Cap de Bonne-Espérance et de Ceylan, pour ensuite se joindre à Tipoo-Saïb, et tomber sur le Bengale. Kellermann, en prenant congé de la convention, pour aller commander l'armée du Dauphiné, forte d'a-peu-près 20,000 hommes, indépendamment de celle du comté de Nice, aux ordres du général Biron, qui était d'a-peu-près 10 à 12,000 hommes avait reçu ordre d'aller conquérir Rome, et avait répondu gravement qu'il allait à Rome. On avait encore affaibli cette armée, en en détachant 7 à 8 mille hommes avec la flotte de Toulon, destinés à conquérir la Sardaigne, dans la plus mauvaise saison de l'année, dans cette mer étroite et parsemée d'isles et de rochers. Aussi a-t-on perdu une partie de cette flotte, et l'expédition a échoué. L'armée des Pyrénées n'existait point, n'étant

composée que d'un nombreux état-major, sans troupes. Cependant on prétendait aller conquérir l'Espagne, et on y destinait 40 mille hommes qu'on n'avait pas, et le général Servan. Il n'y avait point de troupes sur les côtes de l'Ouest et du Nord, à peine de faibles garnisons à Belle-Isle et à deux ou trois autres points de ces côtes. Point de corps de réserve. Il s'en fallait plus de 50 mille hommes que l'armée de la Belgique, unie à celle des Ardennes, fût au complet. Celle d'Alsace n'était pas de 20 mille hommes, non compris 22 mille hommes enfermés dans Mayence; et l'armée de la Moselle était de 10 à 12 mille hommes.

Il manquoit donc plus de cent cinquante mille hommes, pour que le plan du général pût être suivi; et tous les moyens pour nourrir, armer et habiller cette quantité de troupes, et sur-tout pour lui donner un sixième de cavalerie, manquaient à la fois. Il eut fallu vingt mille hommes de cette armée à l'armée de la Belgique, jointe à celle des Ardennes, et les deux n'en avaient pas six mille. Il fallait pour ces deux armées quinze mille chevaux d'artillerie; à la vérité on devait supposer, que si le général était contraint par une force majeure à évacuer les Pays-Bas, et à se retirer dans le département du Nord, il emmeneroit le plus qu'il pourrait de chevaux de trait du pays, pour les ôter à l'ennemi, dont on savait que les préparatifs étaient immenses, et le plan d'attaque dirigé contre l'Asace et les Pays-Bas.

Le plan du général fut adopté, les trois cents soixante et dix mille hommes furent décrétés, avec quelques changemens dans leur distribution; mais ce fut tout ce qui en résulta. Cependant peu de jours avant son départ, le général obtint, qu'en attendant l'exécution du décret de complétement; on ferait avancer dans la Flandre maritime, et vers Mons et Gand, environ quinze mille hommes de nouveaux bataillons, qui se trouvaient en troisième ligne dans la Picardie, la Flandre et l'Artois, où ils étaient inutiles.

Indépendemment du conseil où Lebrun et Garat n'étaient point d'avis qu'on développât tous les projets, sur-tout pour la partie politique, il se tint deux comités

particuliers chez le général Dumouriez, qui semblèrent devoir décider du sort de l'empire, et qui ne menèrent à rien. Ils étaient composés seulement des deux ministres Lebrun et Garat, et des Girondistes, Condorcet, Pethion, Gensonné st Brissot. Peut-être leur unique but était-il que tout Paris sût que ces comités avaient eu lieu, pour faire croire que le général était entièrement dans leur parti, et le fortifier d'autant de tous ses partisans. Lebrun pria même le général d'écarter tout ce qui concernait les négociations Avec l'Angleterre et la Hollande; il n'en fut pas du tout question. Brissot y étala ses projets de conquérir l'Espagne et l'Italie, que le général réfuta facilement.

Il y fut aussi question de la Suisse. Clavière venait de remporter une grande victoire, en forçant le général Montesquiou de s'exiler, pour ne pas tomber entre les mains de son dénonciateur, l'horrible Dubois de Crancé, et en désorganisant Genéve, sa patrie.

Brissot, et avec lui un parti nombreux, suggéré en partie par les agens des puissances étrangères, auxquelles il importait de faire entrer les Suisses en coalition; Brissot prétendait qu'il fallait les faire déclarer, ou les attaquer. Le général prouva par des raisonnemens militaires, qu'aucun de ces métaphysiciens ne comprenait, qu'il fallait ménager le Corps Helvétique, et cependant, à tout événement, tenir un corps de quinze mille hommes pour couvrir Lyon, et pour observer.

Le général tenait d'autant plus à cette neutralité, que c'était pendant son ministère qu'était arrivée l'aventure du régiment d'Ernest, désarmé à Aix, dans laquelle il avait fait tout son possible pour réparer l'injustice de ses compatriotes, en envoyant deux cordons rouges aux deux chefs de cet estimable régiment, et en assurant sa retraite jusqu'aux frontières.

Depuis lors, il avait toujours cherché tous les moyens d'entretenir cette neutralité si juste et si convenable aux vrais intérêts des deux nations. Au reste, ses efforts à cet égard ont bien moins servi dans cette circonstance épineuse, que les démarches fermes et mesurées du Colonel de Weiss, du conseil souverain de Berne, connu par des ouvrages qui peignent à la fois

l'énergie de son ame, la bonté de son cœur et l'étendue de ses connaissances. Sans caractère diplomatique, du moins avoué, il avait eu l'art de se faire respecter des ministres, d'être écouté dans les comités, et de se former un parti dans la convention. Tranquille au milieu des dangers, et pur au sein de la corruption, il n'avait pas craint de dire à un des principaux chefs : *Je sais que vous pouvez me faire arrêter ou poignarder dans ce moment, mais les preuves qui vous accusent sont déposées chez un tiers, et vous feraient guillotiner dans huit jours ; je demande pour prix de ma discrétion la paix de ma patrie.*

Dans une autre occasion importante, où il joignait adroitement les menaces à la flatterie, un officier supérieur l'interrompit brusquement, et lui demanda, si, pour oser parler ainsi, il avait cent mille hommes à ses ordres dans les fauxbourgs de Paris? *Non*, lui répondit-il fiérement, *je n'ai que moi ; mais j'ai cent mille sentimens républicains dans le cœur, et vous n'en avez que mille.* On applaudit, et il continua en souriant. Son *Coup-d'œil sur les relations politiques de la République Française et du Corps Helvétique*, lancé à propos au moment de l'éruption, acheva de déjouer les projets hostiles, et il est très-probable que, sans lui, la guerre eût été déclarée avant la fin de Février, divers préparatifs secrets étant déja en activité; ils se dirigeaient d'après le plan assez mal combiné par Robert, Clavière et quelques émigrés Suisses, qui déterminait l'attaque sur trois points à la fois. La division de la gauche, composée d'une partie de l'armée du Haut-Rhin renforcée, devait prendre Bâle d'assaut ou par surprise, et observer les Autrichiens, déja fort occupés d'eux-mêmes : celle de la droite, composée en partie de l'armée des Alpes, devait bloquer Genève, où l'on avait un grand parti, et pénétrer par Versoix dans le Pays-de-Vaud. La division du centre, rassemblée sous Belfort, et composée de l'élite des troupes des départemens voisins, devait (par le Porentru, déja occupé par les Français,) se porter rapidement sur Berne, où l'on convoitait un trésor, des greniers, des caves et un arsenal considérable. La place avait été reconnue, et quoique presqu'isle d'une rivière profonde, on se flattait, au moyen des bombes, des

boulets rouges et des hauteurs qui la commandent, de l'emporter avant que les milices Suisses fussent rassemblées, et en état d'agir en masse. D'ailleurs, on comptait sur une puissante diversion, du nombre très-exagéré des mécontens du Bas-Valais, Neuchâtel, Pays-de-Vaud, Soleure, Lucerne et Fribourg. Cette dernière ville était designée comme objet de vengeance particulière, relative à une affaire d'assignats. On prévenait les cantons démocratiques, que tout cela ne les concernait pas, et qu'on desirait conserver la paix avec eux. A l'égard des autres Etats, les commissaires et propagandistes devaient se hâter de bouleverser leurs constitutions, exciter les pauvres contre les riches, saisir les conseils et les principaux citoyens, guillotiner, incarcérer, déporter, s'emparer du numéraire, des vivres, des chevaux, des armes, provoquer l'émigration pour avoir les biens, baffouer la religion, et au nom de la liberté et du bien public, ruiner le peuple heureux, et le rendre esclave. L'expédition devait être brusquée, et tout au plus l'affaire d'un mois. Mais la mine éventée, la motion prévenue, et Clavière et Brissot tenus en échec par Weiss, firent échouer le projet, et sauvèrent la Suisse d'une irruption, à laquelle, vu les circonstances du moment, elle pouvait tout perdre, et rien gagner.

Quant à la conquête de Rome et de l'Espagne, on la remit au tems où l'on aurait une armée pour opérer dans chacune de ces parties. Au reste, ces deux comités furent aussi inutiles que les séances des comités de sûreté générale et du conseil, et Dumourier ne put, par aucun moyen, terminer aucune affaire.

CHAPITRE XI.

Retraite de Rolland.

C'EST à l'époque de la mort du roi, que le ministre Rolland envoya enfin sa démission, après avoir lutté long-tems contre les Jacobins et même contre son

propre parti, pour se soutenir dans le ministère. Jamais le conseil ne parut plus joyeux que le jour où il reçut la lettre de ce ministre de l'intérieur, qui annonçait à ses collègues le parti qu'il venait enfin de prendre. Le conseil semblait une classe délivrée d'un pédant incommode. Cette démission, qui était un préliminaire arrangé entre les deux factions pour assurer celle de Pache, a eu une issue très-différente pour les deux ministres ; le dernier a acquis une très-grande place, celle de maire de Paris ; le premier n'a pas cessé depuis d'être en butte à la persécution des Jacobins, et son épouse a même été emprisonnée.

C'est encore un trait de la lâche politique de la faction de la Gironde, qui aurait dû ne jamais abandonner un homme qu'elle avait mis en-avant sans aucune réserve. A la vérité, chaque démarche de Rolland, depuis son entrée dans le ministère, était une mal-adresse qui le compromettait, lui et son parti. Rolland a peu d'esprit, il a beaucoup d'instruction sur la partie du commerce et des manufactures ; et si on avait pu séparer les parties du ministère de l'intérieur, qui était trop étendu et trop compliqué pour une tête aussi faible, il aurait été excellent ministre du commerce. Il a de la probité, et même de la douceur et de la bonhommie ; mais la vanité de passer pour un homme vertueux, lui avait fait adopter un air de roideur et un ton de rigorisme, qui n'étaient pas dans son caractère. Il voulait ressembler à Caton le censeur : il en avait pris la tournure sèche, frondeuse et repoussante ; mais il n'en avait ni le génie ni l'énergie. Son costume était antique avec affectation ; mais au moins il était propre dans son habillement, et il n'avait pas adopté le cinisme sale des Jacobins. Sa démarche était grave et décente, et il ne manquait point à la dignité de sa place ; il se faisait même respecter. Il était grand travailleur sur les parties qu'il connaissait ; mais pliant toujours à la volonté du peuple, toujours persuadé que les supérieurs avaient tort, et d'après cette opinion très-dangereuse, lorsqu'elle est trop générale, se conduisant habituellement avec imprudence et précipitation. Il n'était point entêté dans ses opinions sur les parties du gouverne-

ment qu'il ne connaissait pas, comme la guerre, la marine et la politique; il avait à cet égard le jugement très-sain, et il appuyait avec beaucoup de véracité ce qu'on présentait de juste et de raisonnable dans ce qui concernait les autres départemens. Depuis les changemens dans les ministres, se méfiant de leur ignorance et peut-être de leur mauvaise foi, il n'admettait plus la responsabilité solidaire; c'était sur-tout ce qui le faisait haïr dans le conseil, et il ne voulait plus répondre que pour lui-même.

Le caractère et les principes de Rolland en auraient fait un assez bon ministre dans un tems moins orageux, et si la république eût été bien arrangée; car il était très-républicain: c'est même ce qui lui a fait tenir une conduite indécente, perfide et cruelle avec Louis XVI; ce qui l'a engagé à l'accuser, et à livrer à la féroce et imprudente convention la fatale boëte de fer, où était toute la correspondance *passive* de ce monarque, dans laquelle ces monstres ont trouvé le prétexte du martyre, aussi injuste qu'illégal, de ce prince infortuné.

Rolland avait le malheur de se laisser conduire par une femme bel-esprit, qu'il avouait avoir donné le *poli* à ses volumineux ouvrages, et de s'être entouré d'un certain nombre de folliculaires, frippons ou fanatiques, qui composaient sous ses yeux la *Bouche de fer*, le *Thermomètre*, et presque toutes les longues affiches de toutes les couleurs, dont tous les matins on tapissait toutes les rues et les lieux publics de Paris. Les Jacobins ont fini par tourner contre lui et sa faction ce moyen de prêcher les sots, qui ne laissait pas de coûter beaucoup d'argent. Le pauvre Rolland espérait jouer le rôle de Numa Pompilius: il faut dire un mot de sa nymphe Egérie, qui était sa femme, madame Rolland, qui, interrogée à la barre de la convention, dans une accusation injurieuse et calomnieuse d'un avanturier, nommé Viard, répondit qu'elle était la citoyenne Rolland, du nom d'un homme vertueux, qu'elle était glorieuse de porter. Elle se tira de cette espèce d'affront avec beaucoup d'honneur, et certainement il n'a pas fallu moins que l'acharnement des

Jacobins contre son mari, pour l'avoir depuis persécutée et emprisonnée.

Parmi toutes les femmes dont les noms seront inscrits dans l'histoire de cette révolution, aucune n'a joué un rôle plus noble et plus intéressant que madame Rolland. C'est une femme de trente à quarante ans, très-fraîche, d'une figure très-intéressante, toujours mise élégamment, parlant bien, et peut-être avec trop de recherche d'esprit, vertueusement coquette, et s'étant fait le coryphée d'une société de méthaphysiciens, de gens de lettres, de membres de la convention et de ministres, qui, tous les jours, allaient prendre ses ordres, mais qui, particulièrement, s'assemblaient chez elle le vendredi. C'est à ce dîner que se déployait la politique de toute la semaine, et qu'on arrangeait le plan de conduite de toute la semaine suivante. Aucune des femmes des autres ministres n'étaient admises à ces mystères politiques. Quoiqu'avec beaucoup d'esprit, madame Rolland était imprudente et hautaine, elle était fort aise qu'on sût qu'elle dominait son mari, et par-là elle lui avait nui plus qu'elle n'a jamais pu lui être utile par ses conseils. Elle avait donné pour coopérateurs à son mari, dans les détails de son ministére, Pache et Lanthenas. Le premier avait si bien gagné la confiance intime de Rolland, que c'est par lui qu'il est devenu ministre de la guerre. Une fois son collègue, il n'a cherché qu'à le contrarier et le perdre; et pour mieux y réussir, il s'est jetté à outrance dans le parti des Jacobins. Leur lutte a été sensible, il se sont accrochés sans aucun ménagemens, et ils sont tombés tous les deux à la fois, mais Rolland est resté à terre, et Pache s'est relevé.

Plusieurs autres femmes se sont montrées sur les tréteaux de la révolution, mais d'une manière moins décente et moins noble que madame Rolland, excepté madame Necker, qui peut seule lui être comparée, mais qui, vu son âge et son expérience, était plus utile à son mari, et moins agréable à ses entours. Toutes les autres, à commencer par mademoiselle la Brousse, la prophètesse du chartreux Don Gerle, mesdames de Staël, Condorcet, Pastoret, Coigny, Thé-

roigne, etc. ont joué le commun d'intrigantes comme les femmes de la cour, ou de forcenées comme les poissardes. La seule infortunée, Elisabeth Corday, a consigné son nom dans l'histoire, en purgeant la terre du monstre Marat, par un fanatisme, qui heureusement pour l'humanité, doit trouver peu d'imatrices.

La retraite de Rolland n'apporta aucun changement dans le conseil. Déja depuis long-tems il n'était occupé que de ses chagrins, de ses dangers et de sa propre défense. Dès qu'un jacobin lançait une diatribe contre lui, il se croyait obligé d'envoyer à la convention une lettre justificative; et la convention, qui était peut-être encore plus fatiguée de la sévère probité de Rolland que de son esprit factieux, ne voyait dans ses homélies qu'un orgueil insupportable. Sa faction elle-même, ne voyant plus en lui un homme accrédité, avait renoncé à le soutenir, et avait pris très-imprudemment le parti de le sacrifier. Rolland se persuada que sa démission serait refusée, il ne quitta l'hôtel du ministère que lorsqu'il ne put douter de son sort. Il y couchait rarement dans les derniers tems, car les jacobins, pour l'effrayer, y envoyaient de tems en tems faire des excursions nocturnes par des fédérés. C'est ainsi qu'étaient traités les chefs du pouvoirs exécutif. Lebrn et Clavière ont été pepuis accusés et emprisonnés. Garat a été accusé et arrêté après avoir donné sa démission. Cette révolutiou porte un tel caractère de barbarie, qu'aucun de ceux qui y ont part, et qui y ont joué un rôle, n'a a été à l'abri de la mort violente, ou de l'exil, ou de la fuite.

CHAPITRE XII.

Négociation de Hollande.

La France n'avait alors d'ennemis déclarés que l'Autriche, la Prusse et le roi de Sardaigne, elle avait eu sur eux une supérioté décidée pendant toute la campagne précédente, qui eût été entièrement décisive, si,

d'après le plan du général Dumouriez, Custine, au-lieu de passer le Rhin pour faire la pointe sur Francfort, qui n'a produit qu'une faible contribution, qu'on a payée bien cher, s'était emparé de Coblentz, où il n'y avait point de garnison, et si on avait pourvu aux besoins des armées, de manière à ce que celle de la Belgique eut pu prendre ses quartiers d'hyver le long du Rhin, depuis Clèves jusqu'à Cologne; celle des Ardennes, de Cologne à Andernach; celle de la Mozelle, d'Andernach à Mayence par Coblentz; et celle d'Alsace, de Mayence à Landau par Spyre. Cette position de quartiers d'hyver eût affamé Luxembourg qui se serait trouvé sans communication et forcé de se rendre; on aurait eu derrière soi un pays neutre, ou ennemi, sur lequel on aurait pu vivre long-tems, et on aurait pu, en ouvrant la campagne de bonne heure, passer le Rhin, et pénétrer dans le centre de l'Allemagne, où on aurait été reçu à bras ouverts, si on ne s'était pas fait craindre par des décrets absurdes, et des commissaires spoliateurs, qui ordonnaient les violences, l'insulte et le pillage. On avait manqué ce grand plan, cependant on pouvait encore se soutenir très-bien contre les trois ennemis qu'on avait déja vaincus, en ayant soin de ne pas se donner de nouveaux ennemis.

Il se présenta nn moyen de rendre l'Espagne neutre, et ce moyen eût épargné un grand crime à la nation. Le roi d'Espagne fit remettre à la convention nationale, par son consul, une adresse, par laquelle il s'engageait à rester neutre, si on voulait sauver la vie de l'infortuné Louis XVI. Cette démarche fait honneur au monarque. Pourquoi les princes du sang français n'en ont-ils pas fait autant? La féroce et stupide convention rejetta cet adresse avec mépris. C'est un crime de plus envers la nation, à laquelle on donnait un ennemi de plus, sans la consulter.

Depuis long-tems la cour de Londres et celle de la Haye montraient une grande aversion pour la révolution française, et la mort de Louis XVI ne pouvait qu'augmenter cette aversion; mais en Angleterre, le roi seul désirait la guerre, et en fesait son ouvrage personnel; en Hollande, tout le monde la craignait. Il

était donc possible à la France d'éviter d'avoir ces deux ennemis de plus. On avait jusqu'alors ménagé la Hollande, d'où nous tirions du numéraire et des denrées ; il n'y avait qu'à continuer.

A la fin de novembre, le général Dumouriez avait proposé au pouvoit exécutif de l'autoriser à prendre Maëstricth, sans lequel il ne pouvait pas défendre la Meuse et le pays de Liége. Il croyait possible, d'après beaucoup d'exemples pareils dans d'autres guerres, de prendre et garder cette place, en s'engageant par un manifeste authentique à la rendre à la fin de la guerre. Alors son armée était victorieuse et pleine d'ardeur, il avait rassemblé après la prise de la citadelle d'Anvers, toute sa grosse artillerie à Tongres et à Liège, non pas pour faire périr les chevaux faute de fourage, comme les Jacobins l'en ont bêtement accusé, mais pour forcer Maëstricth à se rendre. Cette place n'avait alors ni garnison, ni palissades, ni approvisionnement d'aucune espèce suffisante pour soutenir un siège. Venlo était dans le même cas. Les griefs ne manquaient pas pour légitimer cette prise, et rejetter l'aggression sur les Hollandais, s'ils s'en était offensés. Ils avaient déjà souvent faussé la neutralité, et tout récemment ils venaient de défendre la livraison d'aucune denrée aux Français, sous peine de la vie, pendant qu'on rassemblait sur le Bas-Rhin de grands approvisionnemens tirés de la Hollande pour les armées Impériale et Prussienne. Le conseil avait rejetté alors les propositions du général, et lui avait ordonné expressément de garder la plus exacte neutralité avec les Hollandais, ce qu'il avait exécuté ponctuellement. On lui avait donné alors un autre ordre, dont il avait facilement démontré l'absurdité, et qui était resté sans exécution. C'était d'aller pendant l'hyver faire le siège de Luxembourg.

Comme on avait laissé échapper la seule occasion de s'emparer de Maëstricth, qu'on peut regarder du côté de la Meuse comme la clef des Pays-Bas le général n'était plus d'avis de laisser commettre de notre part aucun acte d'hostilité qui put justifier la déclaration des Hollandais contre nous, sachant bien que cette déclaration entraînerait celle de l'Angleterre. Son avis était

qu'il fallait profiter de tous les moyens qui se presenteraient pour s'assurer la neutralité des deux nations. Celle de la Hollande sur-tout était indispensable, si on prétendait conserver les Pays-Bas. Si les Hollandais se déclaraient, et livraient le passage par Maëstricth et Venloo, la Meuse n'était plus tenable, il fallait abandonner le pays de Liège, la Gueldre, le Limbourg, le Brabant et le comté de Namur, et se retirer derrière l'Escaut, en rétrécissant sa ligne de défense entre la citadelle d'Anvers et Valenciennes. Si les Anglais et les Hollandais assemblaient une armée dans la Flandre Hollandaise, il fallait encore abandonner l'Escaut, et se retirer derrière la Lys et sous nos places de Flandre et d'Artois.

Il se trouvoit alors à Paris des réfugiés hollandais, victimes de leur révolution, et de la fausse et puérile politique du ministre Brienne. Plusieurs d'entr'eux étaient des hommes considérables, et ils assuraient que leur parti était beaucoup plus puissant que celui du Stathouder, ce qui était vrai. On les avait rebutés jusqu'au mois de Janvier : alors le ministre Lebrun, après les avoir entendu, les avait adressés au général Dumouriez, pour avoir son avis sur leurs moyens, et sur-tout un projet d'expédition contre la Zélande, qu'ils présentaient comme immanquable. Après un mûr examen, ce projet parut impraticable au général, mais il dit au ministre qu'il différait de donner définitivement son avis, jusqu'à ce qu'il fut rendu à Anvers, et qu'il eut pris des connaissances plus positives sur les détails de ce projet, qui lui paraissait d'une exécution très-difficile au premier aspect : il fut donc décidé que les réfugiés Hollandais se transporteraient à Anvers avec leur comité révolutionnaire ; et la légion Batave, d'à-peu-près dix mille hommes, eut ordre d'y aller en garnison, pour faire l'avant-garde du corps d'armée française, en cas qu'on fut obligé d'entrer en guerre avec la Hollande. On plaça un agent auprès de ce comite Batave pour rendre compte au ministre Lebrun de la partie politique. On ne prit au reste aucun engagement positif avec les Hollandais, et tout fut subordonné au succès d'une négociation, qui paraissait prête à s'entamer d'après les circonstances suivantes.

Pendant que Dnmouriez gérait les affaires étrangères, il avait envoyé comme ministre plénipotentiaire à Lahaye, Emanuel de Maulde, maréchal-de-camp, qui s'y était conduit avec beaucoup d'adresse et de prudence, qui avait procuré des armes et des chevaux, et qui avait concilié les intérêts des réfugiés avec ce qu'il devait d'égards au gouvernement du pays, de manière à conserver l'estime et la confiance des deux factions qui divisent la Hollande. Cette conduite, conforme à ses instructions, était trop sage pour convenir au tems présent, de Maulde avait de plus la tache d'être noble et même titré; Lebrun le prit en haine particulière, le comité militaire trouva mauvais qu'il envoya des fusils à Dunkerque, on attaqua ses marchés, on le calomnia, on le rappella, et on lui donna pour successeur Noël, que le général avait fait premier commis des affaires étrangères; celui-ci, quoique foncièrement honnête homme, partant de Paris avec des préjugés contre Maulde, un grand desir de le remplacer, et des projets de négociation beaucoup moins prudens, fut très-mal reçu, l'attribua à Maulde, écrivit contre lui, et devint son ennemi et son délateur.

De Maulde, en arrivant à Paris, pour se justifier, vint trouver le général, et lui dit, que si on vouloit garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile : qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient, ni reconnaître la convention nationale, ni traiter avec le ministre Lebrun; mais que le grand pensionnaire de Hollande, Van Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, Mylord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez.

En même tems Benoit, agent du ministre Français, qui arrivait de Londres, dit à Lebrun de la part de l'ancien évêque d'Autun, de Talon et des autres émigrés constitutionnels, qui avaieut des relations avec le ministère britannique, que le ministre Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation, et passât en Angleterre pour la terminer, ce qu'il pouvoit faire très-aisément, avant d'entrer en campagne.

Lebrun et Garat furent d'abord les seuls dans la confidance de cette ouverture. Garat dont les vues étaient droites, la saisit avec vivacité, et ouvrit l'opinion de donner au général une commission d'embassadeur extraordinaire, sans déplacer Chauvelin, qui était ministre plénipotentaire, et de le charger de demander une décision cathégorique pour la guerre ou la neutralité. Le procès du roi n'étoit pas encore tetminé, mais on n'en provoyait que trop la cruelle catastrophe. Cette circonstance fit faire de nouvelles réflexions à Garat, qui craignit que les Anglais n'eussent la mauvaise foi de garder Dumouriez à Londres, dès qu'il y serait arrivé, pour ôter aux Français leur meilleur général. Dumouriez fut oblgé de dissimuler qu'il avait préyu le même inconvénient, et que c'était tout ce qu'il desirait, pour se tirer des mains des scèlérats qui tyrannisaient sa patrie. Il eût l'air de souscrire à la prudence de Garat, et voici ce qui fut arrêté :

Que l'affaire serait portée au conseil, et la proposition faite par le ministre Garat, d'envoyer le général Dumouriez en embassade extraordinaire à Londres, d'après l'ouverture faite par les ministres d'Angleterre et de Hollande ; d'ordonner au général de trancher cette négociation avec noblesse et promptitude, et quel qu'en fût le succès, de revenir sur-le-champ se mettre à la tête de son armée. On devait demander au ministère Anglais toutes les sûretés pour la personne du général, et pour son libre retour. Clavière, Pache et Monge s'opposèrent de toute leur force à cette proposition, certainement par principe d'inimitié et de jalousie, car tous les trois connaissaient bien la détresse de leurs départemens, et leur impuissance de soutenir une guerre universelle, de terre et de mer.

Le général fut très-fâché du mauvais succès de ce projet, dans lequel il avait vu sa délivrance, et un grand moyen de servir sa patrie ; il ne se rebuta cependant pas. Il convint avec Lebrun et Garat, qu'il n'en serait plus question au conseil, qu'on suivrait l'affaire sans bruit, et qu'on attendrait qu'elle fût bien préparée pour la faire réussir. Il fut décidé que de Maulde repartirait pour La Haye sur-le-champ, sous prétexte d'aller y

terminer ses affaires personnelles ; que Noël serait rappellé, et placé ailleurs ; que le général chargerait de Maulde d'une lettre pour mylord Auckland, dans laquelle il lui marquerait, qu'il devait se trouver le premier Février à Anvers, pour visiter les quartiers d'hyver de son armée ; qu'ayant appris par de Maulde, son ami, que mylord avait parlé de lui avec estime et confiance, il serait enchanté, si l'occasion se présentait, de le voir sur la frontière, que peut-être cette entrevue pourrait être utile aux deux nations et à l'humanité. Il fut décidé que si mylord Auckland répondait à cette espèce d'invitation d'une manière affirmative, comme cela était à présumer, le général accepterait l'entrevue, et qu'il pourrait même, de-là, passer en Angleterre, si cette démarche devenait nécessaire.

Il fut décidé que Maret, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre, y serait renvoyé pour savoir de M. Pitt, si réellement il souhaitait traiter personnellement avec le général Dumouriez. Chauvelin, qui s'était brouillé avec l'ancien évêque d'Autun Talleyrand, qu'on lui avait donné pour mentor, n'avait point du tout réussi dans son ambassade, qu'il avait prétendu mener tout seul, ayant contre lui le préjugé de la nation, le roi d'Angleterre, le plus despotique et le plus en colère de tous les rois contre la révolution Française, les émigrés Français de toutes les couleurs et de toutes les dates, ses coopérateurs, la convention nationale et sa propre inexpérience. Dans le cas où le voyage du général s'arrangerait, il fut décidé que Chauvelin serait sacrifié, c'est-à-dire qu'il serait placé ailleurs, car Dumouriez qui avait été intimement lié avec son père, et qui l'avait placé en Angleterre d'après ce sentiment, avait exigé de Lebrun qui lui donnât Venise ou Florence, pour lui faire suivre avec plus de succès la carrière des négociations. C'est ici l'occasion de dire un mot sur le caractère personnel que le général Dumouriez a développé dans le cours de son existence publique, soit facilité, soit principe, il n'a jamais fait tort à personne, il a obligé beaucoup de monde, et dans le nombre plusieurs, qui certainement ne le méritaient pas, ce qu'il n'a reconnu qu'après ; il a fait par conséquent

séquent beaucoup d'ingrats. Chauvelin devait donc être rappellé, et Maret devait avoir sa place au départ de Londres du général ; ainsi il était très-intéressé à faire réussir la négociation, et à préparer les voies au général, pour être bien reçu en Angleterre, et sur-tout pour que sa mission fût très-facile et très-courte.

CHAPITRE XIII.

Départ de Maulde, de Maret et du général Dumouriez.

EMMANUEL de Maulde partit pour la Haye, quoique la mort du roi, qui arriva sur ces entrefaites, dût en apparence rompre tous les projets ; mais la certitude où l'on était que, sur-tout la Hollande, avait le plus grand desir de parvenir à conserver la neutralité, fit juger à Garat et à Lebrun, que le ressentiment de cette horrible catastrophe, céderait à ce grand intérêt, et ils ne se trompaient pas. Le départ de Maret fut retardé assez mal-à-propos, et n'eut lieu que le jour même du départ du général, sous prétexte de faire pressentir sur ce voyage M. Pitt, par un de ses amis, qui avait déja servi d'intermédiaire dans un voyage précédent de Maret en Angleterre. Mais dans le fait, le général a eu lieu de présumer que Lebrun, piqué de ce que la cour de Saint-James ne voulait pas traiter avec lui, comme ministre des affaires étrangères de la république, ni avec la convention, n'était pas fâché de faire manquer cette négociation, sans y paraître, en laissant agir l'étourderie de Brissot et la sottise du comité diplomatique de la convention, qui semblait trouver que la France n'avait pas assez d'ennemis, et chercher à en augmenter le nombre, en insultant toutes les nations.

La mission de Maret n'eut aucun succès, parce qu'en arrivant à Douvres, cet agent trouva l'ordre de se rembarquer sur-le-champ. Chauvelin n'avait jamais été reconnu en Angleterre comme ministre de la république ; dès que la convention avait aboli la royauté, la mission de Chauvelin avait été regardée comme cessée par

la cour de Saint-James, et elle n'avait toléré son séjour à Londres, qu'en qualité de particulier. A la nouvelle de la mort cruelle de Louis XVI, le roi d'Angleterre ordonna à Chauvelin de sortir de Londres sous vingt-quatre heures, et du royaume sous huit jours. C'est dans cette circonstance que Maret arriva, et reçut ordre, ou conseil, de se rembarquer sur-le-champ.

Mais cette circonstance ne changea rien aux négociations de la Hollande. Le général Dumouriez partit le 26 Janvier, le désespoir dans l'ame. Il n'avait pas pu empêcher un crime inutile, honteux et funeste ; il n'avait réussi, ni à faire annuller le décret du 15 Décembre, ou au moins à en faire excepter les Pays-Bas pour sauver l'armée Française en cas de retraite, ni à faire établir une bonne administration pour les fournitures de l'armée, ni à obtenir les réparations, les remontes pour la cavalerie, les recrues, et tout ce qui lui manquait pour se mettre en campagne ; ni, ce qui l'affligeait le plus, ce qui le rendait honteux d'être Français, à sauver un roi, dont il connaissait l'innocence et la bonté, l'ayant vu de très-près pendant trois mois. Il allait se remettre à la tête d'une armée désorganisée, livrée à l'indiscipline et à la maraude, et commettant tous les excès dans les quartiers d'hyver, mal armés, sans habits, dispersés dans des villages ruinés où elle manquait de tout, le long de la Meuse et de la Roër. De nouvelles troupes arrivaient continuellement de l'Allemagne, pour augmenter l'armée du général Clairfayt, qui avait eu le très-grand mérite de se maintenir entre l'Herffle et la Roër, avec des troupes peu nombreuses, manquant de tout, et effrayées de la rapidité de la conquête de la Belgique. Il leur avait rendu le courage, l'ensemble et la discipline, qu'elles avaient perdus dans leur longue retraite.

Le prince de Cobourg, fameux par sa glorieuse campagne contre les Turcs, venait prendre le commandement de cette armée, qui grossissait tous les jours. Si le général Dumouriez donnait au prince de Cobourg le tems de le prévenir et de l'attaquer, il était sûr de ne pouvoir résister à ce général de front, et en même-tems au prince de Hohenlohe, qui serait venu l'attaquer par

son flanc droit sur Namur, dont les Français travaillaient très-lentement à réparer la citadelle. Si les Hollandais et les Anglais avaient le tems de rassembler une armée sur le flanc gauche, du côté d'Anvers et de la Flandre Hollandaise, le général n'avait plus aucune ressource, pas même pour sa retraite, ayant à traverser cinquante lieues de plaines avec une armée désordonnée, poursuivi et environné par trois armées plus fortes que la sienne, continuellement assailli par les payans et les habitans des villes, que les excès commis, au nom et par ordre de la convention, avait réduits au désespoir. Il n'avait donc, pour diminuer ses dangers, d'autre ressource que la négociation entamée par de Maulde, et qu'il allait suivre lui-même; à la vérité, il y avait quelque confiance, vu le grand intérêt de la Hollande, qui craignoit la guerre, et qui n'y était pas du tout préparée.

On va rendre compte sans interruption du succès de cette négociation, qui fut rompue dès les premiers jours du mois de Février, par l'impétuosité féroce et impolitique de la convention. La brusque déclaration de guerre qui s'en suivit, donna à la France dans cette négociation un air de perfidie, que les Anglais ont reproché avec quelque fondement. Au reste, ils ont eu de leur côté des torts pareils, et on pourrait croire que le ministre Pitt n'aurait voulu qu'amuser le général Dumouriez, et se donner, ainsi qu'aux Hollandais, le tems de se préparer pour coopérer avec leurs alliés. Le traité de la Cour de Saint-James avec celle de Turin, qui est de la même époque, confirme cette opinion. Tant il est vrai que l'histoire n'est qu'un tableau fidèle des crimes et des fautes des hommes qui gouvernent.

CHAPITRE XIV.

Négociations infructueuses. Déclaration de guerre.

Dès qu'Émanuel de Maulde fut arrivé à La Haye, dans les derniers jours de Janvier, il alla porter à mylord

Auckland la lettre du général Dumouriez. Ce ministre lui montra la plus grande joie, lui dit que les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande étant communs et indispensables, il allait communiquer cette ouverture à Van-Spiegel, avec lequel il l'aboucherait; celui-ci adopta très-vîte le projet d'une conférence sur la frontière entre l'ambassadeur, le grand-pensionnaire et le général Dumouriez.

Mylord Auckland dépêcha trois paquebots de suite à sa cour, et de Maulde, envoya son secrétaire à Anvers, où le général était arrivé le 2 Février, après avoir visité les côtes depuis Dunkerque jusqu'à Anvers. Dans toute la Picardie, l'Artois et la Flandre maritime, il avait trouvé le peuple consterné de la mort tragique de Louis XVI. Il avait apperçu autant d'horreur que de crainte au seul nom de jacobin; cependant toutes les villes étoient remplies d'émissaires de cette secte, qui allaient exciter la canaille contre les citoyens honnêtes, et ramasser des délations, vraies ou fausses, contre les administrateurs.

A S. Omer et à Dunkerque, il n'y avait pas la moindre apparence de préparatifs de guerre, et presque point de troupes, parce que le ministre de la guerre, pour former l'augmentation d'à-peu-près 10,000 hommes d'infanterie et 1500 hommes de cavalerie, dans la Flandre Autrichienne, comme le général l'avait demandé, avait dégarni la Flandre maritime; il avait même ensuite tiré encore d'autres bataillons de cette partie, où était la guerre, pour former un corps de 10 à 12,000 hommes du côté de Cherbourg, d'où le général avait dit qu'on pourrait, par la suite, faire partir une division contre l'Angleterre, en cas qu'on ne put par réussir à éviter la guerre contre cette puissance. Nieuport et Ostende étaient dans le même abandon; il n'y avaient pas une seule batterie disposée non plus qu'à Dunkerque, pour empêcher les vaisseaux d'entrer de force dans ces ports; il n'y avait pas même de canons pour y placer, et il fallait les faire venir de Dunkerque, qui n'en avait pas suffisamment pour garnir ses forts, ses lignes et ses batteries de mer.

Le général Dumouriez, frappé du désordre qu'il voyait par-tout, et sentant à tout moment augmenter ses em-

barras, qui devenaient insurmontables, fut très-content du premier succès de la negociation de Maulde ; il dépêcha sur-le-champ un courrier à Lebrun, avec la réponse originale de milord Aukland, qui lui mandait qu'il était convenu avec le grand-pensionnaire de Hollande, de se rendre ensemble à la frontière, pour conférer avec le général ; qu'il avait dépêché plusieurs paquebots à sa cour pour en obtenir la permission et des instructions relatives à cette conférence, qu'il n'attendrait pas long-tems la réponse, que son intention n'était pas de l'amuser ni de retarder ses préparatifs et ses projets pour la campagne qui allait s'ouvrir.

La dépêche de Maulde, qui accompagnait celle de milord Auckland, donnait l'explication de ce qui s'était passé. On avait témoigné toute l'horreur à laquelle il s'attendait sur l'atroce barbarie qui avait été commise à Paris ; mais comme il avait bien assuré les deux ministres que le général partageait leurs sentimens à cet égard, et qu'il était pénétré de la plus profonde indignation, cette horrible circonstance n'avait pas nui à la négociation. On était donc convenu, sans aucune difficulté, que dès que milord Auckland aurait reçu les réponses de sa cour, la conférence aurait lieu au Moerdick, sur les yachts du prince d'Orange, qu'on prépara à cet effet pour recevoir le général. Maulde ne doutait pas que cette conférence n'eût le plus grand succès.

Le général avait les mêmes espérances, et tel était dans ce cas le projet qu'il avait formé. Il ne voulait pas trahir les intérêts de sa malheureuse patrie, il voulait au contraire la servir en diminuant le nombre de ses ennemis ; ainsi il voulait réussir à assurer la neutralité entre la France, la Hollande et l'Angleterre. Mais en même tems il voulait, après avoir rendu ce dernier service à la France, se délivrer de l'apparence de partager le crime de ses compatriotes, et cesser de combatre pour des tyrans absurdes, qu'il aurait voulu voir punir, bien loin d'appuyer leur hideuse tyrannie. Il comptait donc de ne pas revenir à Anvers ; de se retirer à la Haye, et de-là, donner un manifeste pour justifier son émigration; il expliqua une partie de ses sentimens dans une lettre particulière à de Maulde, cette lettre fut communiquée

aux deux ministres qui prièrent de Maulde de leur en laisser prendre copie, mais il ne voulut pas le leur permettre, n'y étant pas autorisé par son ami, il remit seulement à milord Auckland, une réponse du général, qui lui mandait qu'il recevrait avec plaisir la nouvelle du succès de sa démarche auprès de sa cour.

Dans le tems où la négociation était avancée à ce point, et promettait une issue favorable, lorsque le général Dumouriez se flattait d'être délivré du jour insupportable pour son ame, de commander et de combattre pour des tyrans, avec la sûreté d'être un jour la victime de leur ingratitude, de leur injustice et de leur cruauté, quels que fussent ses succès, il reçut le 7, par les papiers publics, la nouvelle de la déclaration de guerre, contre l'Angleterre et la Hollande, décrétée à la séance du premier Février, sur le rapport de Brissot, au nom du comité diplomatique. Cette nouvelle lui ôta tout espoir : elle était inattendue. Il n'était parti de Paris que le 26 Janvier; il n'était arrivé à Anvers que le 2 Fevrier: Lebrun n'avait pas attendu de ses nouvelles, ni de celles de la négociation de Maulde; mais il semblait que ce ministre eût précipité le rapport du renvoi de Chauvelin par ordre du roi d'Angleterre, pour exciter la fureur de l'imprudente convention, et mettre un obstacle insurmontable à ce qu'il avait concerté avec le général. Quant à Brissot, il profitait de l'occasion pour insulter, comme à son ordinaire, les rois et les peuples, en quoi il était bien secondé par Barrère et par le parti des Jacobins. Les deux factions se réunirent pour prendre sans réflexion, sans délibération, sans discussion, le parti le plus violent et le plus téméraire. La guerre fut déclarée; mais Lebrun n'envoya point de courier au général Dumouriez, qui devait en porter tout le fardeau, et on s'embarrassa fort peu, de savoir si on était, ou n'était pas, en état de se soutenir contre ces nouveaux ennemis.

Le lendemain de cette nouvelle, de Maulde arriva de la Haye, apportant une seconde lettre de mylord Auckland, qui se félicitait d'avoir enfin reçu l'autorisation pour la conférence, qui restait fixée pour le 10, au Moerdyck. Le général lui envoya un courier pour lui

mander qu'il n'était plus question de négocier ; qu'à la vérité la déclaration de guerre était un peu brusque, mais que le ministère Anglais y avait donné lieu, 1°. en ne rendant pas deux vaisseaux chargés de grains, arrêtés dans les ports d'Angleterre, et réclamés vainement par le ministère Français ; 2°. en chassant ignominieusement le ministre de France, de Londres et du royaume, dans le moment d'une négociation ; 3°. en faisant publier par lui, mylord Auckland, le 2 Février, une adresse aux états-généraux, outrageante pour la nation Française, et équivalente à une déclaration de guerre.

Le général avait d'autres reproches aussi graves à faire à Van-Spiegel, à qui il avait demandé vivement la liberté du colonel Micoud, Français, qui ayant gagné un procès considérable contre un négociant, avait été mis ensuite en prison, par le crédit de ce négociant, sur l'accusation vague d'avoir parlé trop librement sur les matières du gouvernement. Van-Spiegel avait laissé chasser d'Amsterdam, la troupe de comédiens Français, sans même leur laisser le tems d'être payés de ce qu'il leur était dû. Il avait laissé insulter, par les émigrés, Noël, ministre de France, et Thainville, secrétaire d'ambassade, et les avait ensuite expulsés ignominieusement. Les émigrés étaient en armes et en uniforme, à la Haye. Enfin, on y faisait éclater impunément la plus grande haine contre la France.

Il est certain que la conduite des cours de Saint-James et de la Haye, est inexcusable, puisqu'au milieu d'une négociation entamée, d'après les ouvertures faites par elles-mêmes, avec le général Dumouriez, qu'elles avaient demandé pour négociateur, elles provoquaient l'irascibilité et l'impatience impolitique de la convention nationale, qu'elles connaissaient incapable de se tenir dans les bornes du bons sens et de l'équité ; on peut donc leur reprocher, autant qu'aux Français, tous les maux qui résultent de cette guerre, qui n'est pas prête à finir, et qui sera la source d'autres guerres interminables.

On peut dire que la providence a réuni tous les peuples de l'Europe, pour punir les crimes énormes commis par la Nation Française, et peut-être pour les punir eux-mêmes par les calamités qu'ils auront à

souffrir avant d'y réussir ; ce qui sera long, coûteux et sanglant. Les esprits forts de l'assemblée, et ce sont les plus ignorans et les plus scélérats, parce que ce n'est pas par philosophie qu'ils le sont devenus, mais pour s'étourdir sur leurs crimes, en mettant leur esprit d'accord avec leur ame, ont regardé comme une capucinade ce que le général leur a dit sur la Providence dans sa fameuse lettre du 12 Mars ; il a à leur répondre, que la providence nous laisse le libre arbître de faire le bien ou le mal, de prendre un bon, ou un mauvais parti, mais que de ce premier choix, qui est la cause, résultent nécessairement les effets, bons ou mauvais ; que ce qui est juste est seul vrai, que ce qui est injuste est la preuve d'égarement et de fausseté dans l'esprit ; qu'ainsi, sur-tout en fait de gouvernement, le juste conduit les nations au bonheur, l'injuste au malheur ; que lorsqu'une nation est frappée de l'esprit de vertige, comme la nôtre en donne l'exemple, tous ses projets, toutes ses actions tendent à sa ruine; que la même frénésie qui lui a fait commettre le crime inutile de tuer Louis XVI, et de traiter sa famille comme un troupeau de vils esclaves, lui a dicté le décret, aussi injuste que mal-adroit, du 15 Décembre, qui a aliéné contr'elle tous les peuples, qui lui étaient précédemment attachés ; lui a inspiré ses divisions, ses délations, ses massacres, ses déprédations, sa démocratie outrée, son *sans-culottisme*, son *jacobinisme*, son insouciance sur le nombre de ses ennemis, et sur les moyens à prendre pour leur résister, enfin son anarchie et de sa désorganisation totale, qui sont le commencement de son châtiment : car depuis que la France s'est déclarée république, elle est devenue la contrée la plus malheureuse, que présente les annales anciennes et modernes du monde entier.

On terminera ce livre par une réflection douloureuse sur l'état où la France s'est réduite par ses propres fureurs. Elle avait créé en très-peu de tems une constitution imparfaite, mais fort belle, que tous les peuples de l'Europe ont admirée, et que beaucoup ont enviée. Toutes les factions, en se déchirant, ont été d'accord pour la détruire ; la cour, dans l'espoir de recouvrir son despo-

tisme

tisme et ses abus ; les Jacobins, dans l'espoir d'abattre entièrement la royauté, si nécessaire aux Français. Tout le monde loue cette constitution, les Français seuls la blâment et la rejettent. Ils ne la connaissent pas, puisqu'elle n'a jamais été pratiquée en France ; ils ne peuvent pas la juger, puisqu'ils ne la voient qu'au travers de leurs passions furieuses.

Français, de quelque faction que vous soyez ; Émigrés, Jacobins, Royalistes, Républicains, quelque soit le parti qui triomphe, son bonheur ne sera pas de longue durée, s'il n'en revient pas à cette constitution, qui modifie le pouvoir qui gouverne, et lui trace ses devoirs. Les uns ont vouln déïfier la royauté, les autres ont commencé par l'avilir, et l'ont ensuite abolie ; elle sera rétablie ; mais puisque deux factions agiront toujours autour d'elle, l'une pour l'égarer, en exagérant son pouvoir, l'autre pour l'abattre, en annulant son autorité, on ne peut attendre que les plus affreuses calamités de quelque côté que penche la victoire, à moins que le roi lui même, éclairé par la catastrophe de son prédécesseur, n'appelle à son secours cette constitution salutaire, pour en faire son appui et son égide, et pour s'imposer à lui-même une barrière. Un peuple libre ne peut reconnaître de puissance que dans la loi, et le roi d'un tel peuple, pour être heureux, doit être le premier sujet de cette divinité bienfaisante.

TABLE

DES CHAPITRES

DU LIVRE PREMIER.

	Préface.	Page 5.
Chap. I.	*État des affaires générales.*	17.
II.	*État des armées.*	25.
III.	*Le général Dumouriez part de Liège.*	32.
IV.	*Son séjour à Paris.*	39.
V.	*Procès du roi.*	44.
VI.	*Tentatives infructueuses du général Dnmouriez.*	49.
VII.	*Mort du roi.*	55.
VIII.	*Conférences avec Cambon.*	59.
IX.	*Conférences avec quelques jacobins.*	64.
X.	*Conseil d'état.*	68.
XI.	*Retraite de Rolland.*	78.
XII.	*Négociations de Hollande.*	82.
XIII.	*Départ de Maulde, de Maret et du général Dumouriez.*	89.
XIV.	*Négociations infructueuses. Déclaration de guerre.*	91.

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL

DUMOURIEZ,

Écrits par lui-même.

. . . . *Vitam que impendere vero.*

TOME SECOND.

A LONDRES.

1794.

MÉMOIRES
DU GÉNÉRAL
DUMOURIEZ.

Année 1793.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Plan de campagne.

Ce livre contient les détails de la campagne la plus courte, la plus variée, et peut-être la plus importante qui ait jamais été faite. Elle a été conçue avec la plus grande rapidité depuis le 7 Février, exécutée de même, puisqu'elle a été ouverte le 22 de ce mois, et qu'elle a fini le 5 Avril. Elle présente à la méditation des militaires, des prises de villes incroyables, au milieu des inondations, une grande bataille, plusieurs combats, et une retraite qui a étonné même les généraux ennemis, et qui a mérité leur approbation; elle offre dans ce court espace de tems les deux genres de guerre, l'offensive et la défensive; enfin, elle a décidé en partie le sort de la France, et peut-être par influence celui de toute l'Europe.

Elle n'est pas moins intéressante aux yeux du philosophe, qu'elle confirmera dans l'opinion que la destinée des empires dépend souvent des plus petites circonstances, et qu'un homme seul, de plus ou de moins, peut décider du sort d'une nation entière. L'année précédente, le général Dumouriez, en prenant le commandement de l'armée de la Fayette, avait sauvé la France dans les plaines de la Champagne, et l'avait illustrée dans celles de la Belgique, parce qu'alors la grandeur du danger avait réuni les esprits autour de lui, et avait forcé la nation à l'écouter, à lui obéir et à le seconder. Cette année, les circonstances étaient changées. La nation, ou plutôt ceux qui la gouvernaient et l'égaraient, énivrés de leurs succès, aveuglés par leurs crimes, n'écoutaient plus le général, qui voulait encore les sauver, et du joug de l'ennemi et de leur propre fureur : il fut mal secondé, mal obéi, contrarié, trahi, sa campagne fut malheureuse, malgré tous les efforts qu'il fit pour fixer en sa faveur le sort de la guerre ; après s'être vu arracher des mains la Hollande, qu'il allait conquérir sous peu de jours, il fit un second plan, la victoire lui fut arrachée par ses propres troupes ; au milieu d'une retraite, aussi savante qu'ensanglantée, il fit un troisième projet qui sauva son armée, et qui empêcha la ruine entière des Pays-Bas ; ce projet, qui avait le salut de la France pour but, manqua encore par l'imprudence féroce et orgueilleuse de la convention nationale, et par la légéreté et l'inconstance de son armée ; il fut obligé de l'abandonner, et de se retirer chez des ennemis qui ne pouvaient s'empêcher de l'estimer.

Dès-lors les Français n'ont plus été les mêmes, une fureur sauvage a succédé dans les troupes à une valeur raisonnée ; on n'a plus vu ni plan dans la conduite de la guerre, ni talent dans l'exécution ; on tue, on se fait tuer avec acharnement, mais on ne fait pas la guerre, et elle serait peut-être déjà terminée, si un seul peuple combattait contre la France, et si la combinaison des forces militaires de plusieurs nations qui l'attaquent à la fois, n'était pas peut être

contrariée souvent par le choc des intérêts politiques, qui font mouvoir chacune d'elles.

Le général Dumouriez venait d'acquérir la funeste certitude, que les forces de l'Angleterre et de la Hollande allaient se joindre à celles des autres ennemis de la France. Si elle eût été gouvernée par des hommes raisonnables, il aurait proposé d'abandonner les Pays-Bas, qu'on ne pouvait plus défendre, et de retirer l'armée derrière les places du département du Nord, en gardant quelque tems les bords de l'Escaut et la citadelle de Namur; mais une proposition aussi raisonnable eût été regardée comme une lâcheté ou une trahison, et elle eût couté la tête au général.

Si d'ailleurs elle eût été acceptée, elle l'eût mis sous la puissance des tyrans féroces, qu'il avait le projet d'opprimer un jour pour sauver la France. S'il y rentrait avec son armée, suivi par l'ennemi, et ayant l'air de fuir, il perdait auprès d'elle toute sa considération, qu'il ne pouvait conserver que par de grands succès, elle eût été bien vîte influencée par les Jacobins de Paris, que cette retraite eût renforcé de soixante et dix mille hommes. Il ne pouvait donc se tirer de la position désespérée dans laquelle il se trouvait, que par les projets les plus audacieux. Sa réputation et la célérité de son attaque pouvaient seules suppléer à tout ce qui manquait à son armée. Armes, habillemens, chevaux, vivres, argent, tout était en Hollande, il fallait aller l'y chercher. Il fit donc le projet de conquérir sur-le-champ la Hollande. Voici son plan et ses moyens.

Les réfugiés Hollandais avaient assemblé un petit comité révolutionnaire à Anvers, où était aussi la légion Batave. Ils avaient plus de zèle que de lumières, et quoiqu'ils dépensassent beaucoup d'argent pour entretenir des correspondances avec les diverses provinces de leur république, les renseignemens que le général recevait par eux étaient très-médiocres, sur-tout pour la partie militaire. Il jugea seulement, d'après tout ce qu'il put tirer d'eux, que leur parti était très-considérable, sur-tout à Amsterdam, à Harlem, à Dordrecht ou Dort, et en Zélande. Il reprit la proposition qu'ils lui avaient faite à Paris, de faire une irrup-

tion en Zélande, il l'examina avec eux, et il eut l'air de s'y attacher, pour mieux couvrir un dessein plus hardi, et qui était plus aisé, parce qu'il paraissait plus impratiquable; il ne confia ce projet qu'à messieurs de Koch et de Niss, qu'il jugea dignes de toute sa confiance, et qui par leur zèle, leur probité, leur grandeur d'ame et leur civisme, auraient mérité d'être les libérateurs de leur patrie.

Voici d'abord le projet de la Zélande. Le comité Hollandais avait appris que le stathouder avait fait le projet de faire fortifier l'isle de Walcheren, pour s'y retirer avec les états et tous les membres du gouvernement, en cas que les Français fissent une incursion dans la Hollande, et que les peuples, dont il se méfiait, se joignissent à eux. Le comité Batave proposait qu'on fît partir d'Anvers quelques mille hommes, qui se seraient glissés dans le Zuid-Beveland, d'isles en isles, et de-là dans celle de Walcheren, où il y avait à prendre Middelbourg et Flessingue. C'était par Sandvliet qu'on devait, après avoir traversé les canaux de l'Escaut, passer sur les bas-fonds de l'isle de Zuid-Beveland. Il fallait ensuite traverser un bras de mer, qui se trouve entre Zuid-Beveland et Walcheren; arrivé dans cette dernière isle, il n'y avait encore rien de fait, si les habitans ne se déclaraient pas, ne se joignaient pas à leurs libérateurs, et ne désarmaient pas sur-le-champ la garnison de ces deux places, qui, à la vérité, ne composaient pas plus de douze à quinze cents hommes de troupes peu aguerries. Mais pour peu qu'il y eût du retard, l'isle pouvait recevoir un secours au double plus considérable que les assaillans; en ce cas, non-seulement l'entreprise était échouée, mais le détachement Français eût été perdu sans ressource, sa retraite eût été impossible, plusieurs frégates Anglaises stationnaient déja à Flessingue, et les Hollandais avaient sous l'isle de Batz, dans l'Escaut, à une lieue au-dessous de Lillo, une flottille qui aurait sur-le-champ coupé au détachement Français toute communication avec la terre-ferme de Flandre.

Il fallait, pour cette expédition, une rapidité et une précision que le général ne pouvait attendre ni de ses

troupes, ni des Hollandais révolutionnaires; il n'avait pas un seul officier général à qui il pût confier l'exécution d'une entreprise aussi dangereuse; il ne pouvait pas abandonner son commandement général pour s'en charger lui même. S'il avait abondé dans le sens des Hollandais, il eût certainement échoué; ce mauvais début de la campagne avec des troupes peu nombreuses et toutes neuves, eût achevé de ruiner son armée, qui, comme on le verra, souffrait déjà beaucoup de son absence, et a été peu de tems après battue, consternée et débandée sur la Roër et la Meuse.

Si, par le plus grand hasard du monde et contre toute probabilité, il eût réussi, cette expédition, quoique brillante, ne lui eût servi à rien, il eût perdu cinq à six mille hommes, qui se fussent trouvés séparés de lui par un bras de mer, ayant entre deux toutes les places de la Flandre Hollandaise, et il ne lui serait pas resté assez de troupes pour exécuter aucune autre entreprise.

Cependant, pour mieux cacher son véritable projet, il fit semblant d'adopter ce plan d'attaque, et il fit quelques dispositions qui pouvaient faire croire qu'il s'occupait de son exécution. Il avait à Anvers la petite flotille du capitaine Moultson, officier Américain au service de la France, qui avait aidé à la prise de la citadelle d'Anvers; elle était composée de l'*Ariel*, de 24 canons, d'un bricq de 14, et de trois chaloupes canonnières portant du calibre de 24 livres, la quatrième ayant échoué, et étant hors d'état de servir. Il fit préparer ces bâtimens, et leur donna ordre d'aller mouiller sous le fort Lillo. Il ordonna qu'on construisit sur chaque canonnière un fourneau pour faire rougir les boulets; il ordonna le ravitaillement et l'armement des deux forts de Lillo et de Liefkenshoeck, et de la citadelle d'Anvers. Il fit rassembler à Anvers tous les bâtimens Hollandais arrêtés lors de la déclaration de la guerre, dans les canaux de l'Escaut, pour les faire armer en brûlots. Il eut l'air de vouloir tenter de mettre le feu à la flottille Hollandaise, mouillée sous le fort de Batz, et de vouloir emporter de vive force ce fort, armé de quarante canons. Cette flottille se retira d'abord à Ramekens; en-

fin toutes ses vues pendant plusieurs jours, semblèrent indiquer la Zélande, dont il laissa soupçonner que l'invasion aurait lieu à l'ouverture de la campagne.

Cependant, il s'occupa tout entier de son projet, qui était très-simple, mais qui n'ayant jamais été tenté, devait paraître impraticable ; c'était d'avancer avec le corps d'armée qu'il rassemblait sur le Meordyck, en masquant les places de Bréda et Gertruydenberg sur sa droite, de Bergen-op-Zoom, Steenberg, Klundert et Williemstadt sur sa gauche, et de tenter le passage de ce bras de mer, qui est d'à-peu-près deux lieues, pour arriver à Dort, où une fois débarqué, il se trouverait dans le cœur de la Hollande, et ne pourrait plus rencontrer d'obstacles, en marchant par Rotterdam, Delft, la Haye, Leyde et Arlem, jusqu'à Amsterdam. Il prenait alors à revers toutes les défenses de la Hollande, pendant que le général Miranda, avec une partie de la grande armée, aurait masqué et bombardé Maestricht et Venlo, et dès qu'il aurait su le général Dumouriez abordé à Dort, il aurait laissé continuer le siège de Maestricht par le général Valence, et aurait marché avec vingt-cinq mille hommes sur Nimègue, où le général Dumouriez l'aurait joint par Utrecht. Ce plan de campagne, exécuté avec rapidité, devait rencontrer très-peu d'obstacles, parce que le stathouder n'avait ni une armée rassemblée, ni un plan de défense arrêté, et parce que de tous les projets auxquels il pouvait avoir à s'opposer, celui-ci était le moins présumable, car c'était, pour ainsi dire, faire passer une armée par le trou d'une éguille.

En cas de réussite, Dumouriez avait le projet, dès qu'il serait maître de la Hollande, de renvoyer dans les Pays-Bas, tous les bataillons de volontaires nationaux; de s'environner de troupe de ligne, et de ses généraux les plus affidés; de faire donner par les états-généraux les ordres pour faire rendre toutes les places; de ne laisser faire dans le gouvernement que les changemens les plus indispensables; de dissoudre le comité révolutionnaire Hollandais, à qui il annonça d'avance, qu'en cas de réussite,

réussite, chacun d'eux en supposant qu'il eût la confiance de ses concitoyens, entrerait dans les places d'administration de la province dont il était; de préserver la république Batave des commissaires de la convention et du Jacobinisme; d'armer sur-le-champ à Rotterdam, en Zélande et dans le Texel une flotte, pour s'assurer des possessions de l'Inde et en renforcer les garnisons; d'annoncer aux Anglais une neutralité parfaite; de placer dans les pays de Zutphen et dans la Gueldre Hollandaise une armée d'observation de trente mille hommes; de donner de l'argent et des armes pour mettre sur pied trente mille hommes du pays d'Anvers, des deux Flandres et de la Campine, sur lesquelles il pouvait compter; de restreindre l'armée Française dans le pays de Liège; d'annuller dans toutes la Belgique le décret du 15 Décembre; d'offrir aux peuples de s'assembler comme ils voudraient à Alost, ou Anvers, ou Gand, pour se donner une forme solide de gouvernement, telle qu'elle leur conviendrait; alors de rassembler un certain nombre de bataillons Belges, à huit cents hommes chacun, qu'il comptait porter à quarante mille hommes, d'y joindre de la cavalerie, de proposer aux Impériaux une suspension d'armes; s'ils la refusaient, il comptait avec plus de cent cinquante mille hommes les chasser au delà du Rhin; s'ils l'acceptaient, il avait plus de tems et de moyens pour exécuter le reste de son projet, qui était, ou de former une république des dix-sept provinces, si cela convenait aux deux peuples, ou d'établir une alliance offensive et défensive entre les deux républiques Belges et Bataves, si la réunion ne leur convenait pas; de former entr'elles deux, une armée de quatre-vingts mille hommes jusqu'à la fin de la guerre; de proposer à la France de s'allier avec elles, mais à condition qu'elle reprendrait la constitution de 1789, pour faire cesser son anarchie, et en cas de refus, de marcher sur Paris avec les troupes de ligne Françaises et quarante mille Belges et Bataves, pour dissoudre la convention, et anéantir le Jacobinisme.

Tel est le projet, qui n'a été connu que de quatre personnes, qui paraîtra au lecteur une chimère, qui cependant a pensé réussir, et qui, d'après la dispo-

sition des esprits, et d'après tous les calculs de l'art était immanquable, si les évenemens les plus funestes, entierement étrangers aux dispositions et à la conduite du général, n'avaient pas rompu toutes ses mesures, et ne l'avaient pas forcé de renoncer à ses espérances pour aller réparer les fautes de ses lieutenans, et sauver la grande armée, qui était sur le point d'être entierement perdue. Ce projet, s'il eût réussi, eût terminé la guerre et sauvé la France.

CHAPITRE II.

Formation de l'armée. Ordres à la grande armée. Conseils au ministre de la guerre. Thowenot et Petit-Jean à Anvers. Ordres pour la levée des bataillons Belges. Valence à Anvers. Emprunt. Manifeste.

Le plan une fois conçu, pour l'exécuter il fallait tout créer. Il n'y avait à Anvers que deux faibles bataillons de gendarmerie nationale, d'environ trois cents cinquante hommes chacun, la troupe la plus indisciplinée, la plus détestable pour la guerre, la plus dangereuse pour les généraux et pour les citoyens paisibles, qui ait jamais existé. Ces féroces Jannisaires avaient chacun quarante sols par jour, en argent, sans retenue; ils nommaient eux-mêmes leurs officiers, et commettaient tous les crimes. Le général, en les passant en revue, leur annonça très-sévérement que s'ils continuaient à se permettre les désordres dont on les accusait, ou la moindre mutinerie, il les renverrait sur-le-champ en France. Cette gendarmerie était composée des anciennes gardes Françaises. Il y avait en outre cent cinquante homme du vingtième régiment de cavalerie, et trois bataillons de gardes nationales, avec la légion Batave d'environ deux mille hommes, dont deux cents à cheval. Une douzaine de bataillons de gardes nationales, nouvellement levés, la plupart sans fusils, sans gibernes et sans souliers, étaient cantonnés dans les villes et villages de la West-Flandre,

et ne s'attendaient à entrer en campagne qu'au mois de Mai.

Il n'y avait pas une pièce de canon de siège, pas un obusier, point de magasins, point d'argent, point de commissaire des guerres, ni commis d'aucune espèce. Il n'y avait cependant pas de tems à perdre. La précipitation avec laquelle la convention nationale avait déclaré la guerre le premier Février, avertissait les Hollandais, qui préparaient leur défensive; pour peu que le général ne les prévînt pas par la plus étonnante célérité, l'attaque devenait impossible; s'ils avaient mis la même rapidité que lui dans leurs préparatifs, il eût certainement échoué.

Le général Miranda était resté pendant l'hyver à la tête de l'armée du Nord. Ce général était né au Pérou, homme d'esprit et très-instruit, sachant la guerre par théorie mieux qu'aucun des autres généraux de l'armée, mais ne l'ayant pas pratiquée; son amitié intime avec Péthion l'avait fait entrer au service l'année précédente comme maréchal-de-camp; il était venu joindre le général Dumouriez en Champagne, au camp de Grandpré, s'était attaché à lui, et lui avait été fort utile dans les différentes attaques des Prussiens, et nommément à la retraite du 15 Septembre, sur Sainte Menehould. Ce général avait un caractère bizarre, hautain et dur, qui le faisait universellement haïr; il ne savait pas mener les Français, qu'il faut toujours conduire avec gaieté et confiance.

Le général Dumouriez l'avait fait nommer lieutenant-général dès le mois de Novembre 1792, et lui avait conféré le commandement de l'armée du Nord, avec l'espoir du titre de général en chef à la première occasion. Miranda était jaloux de ce que Valence, plus ancien lieutenant-général que lui, ayant pendant la campagne de 1792, commandé d'une manière brillante l'avant-garde du général Kellermann et des corps détachés, avait été fait général en chef sur la demande du général Dumouriez, à qui il ne pardonnait pas cette préférence. Ces passions fougueuses n'avaient point encore éclaté, et il ne les a développées, pour le malheur de la France, qu'à la bataille de Nerwinde.

Il paraissait alors plein de zèle et d'attachement pour son général, qui lui avait mandé de Paris de préparer son artillerie de siège, pour ouvrir la campagne de très-bonne heure par celui de Maestricht, en cas que les affaires ne s'arrangeassent pas avec l'Angleterre et la Hollande.

Le général la Noue commandait l'armée du général Dumouriez, c'est un très-brave et honnête homme. Cinquante ans de service le rendait respectable, mais avaient diminué sa vigueur. Il avait auprès de lui le général Thowenot, chef de l'état-major de l'armée, officier du plus rare mérite.

L'armée du général Valence était commandée, en son absence, par le lieutenant-général le Veneur, homme très-brave, mais sans tête et sans capacité.

Le général Dumouriez ordonna au général Miranda de se présenter devant Maestricht avec une partie de son armée, sans dégarnir la basse-Meuse, de se renforcer jusqu'à vingt-cinq ou trente mille hommes aux dépens des deux autres armées, de communiquer ses ordres aux autres généraux, pour qu'ils resserrassent leurs quartiers, et tinssent les troupes allertes et toujours prêtes, afin de pouvoir les rassembler sur un seul point, si les Impériaux, qui se renforçaient sur l'Erffle, et les Prussiens, qui en faisaient autant à Wesel, paraissaient vouloir faire une jonction pour secourir Maestricht, comme on devait s'y attendre. Le général Dumouriez crut bien faire, en n'indiquant point le quartier de rassemblement de cette armée d'observation, et c'est en quoi il avoue qu'il a eu très-grand tort.

Dans la suite de son instruction, il lui développait avec confiance son plan d'attaque. Il lui mandait de ne point s'attacher à faire un siège en règle dans une saison qui ne le permettait pas, de brusquer la place, de l'écraser de bombes et de boulets rouges, comme le duc de Saxe-Teschen avait fait devant Lille, de ne pas s'y arrêter, mais dès qu'il apprendrait par un courier que le général Dumouriez aurait passé le Moerdyck, de laisser continuer le siège par le général Valence, qui devait arriver incessamment de Paris, et de marcher avec la plus grande promptitude sur Nimègue, en

passant par la frontiére du duché de Clèves, pour couper les Prussiens, s'ils voulaient arriver en Hollande avant lui ; il devait pour cela faire attaquer Venlo par le général Champmorin, excellent ingénieur, pendant que lui-même assiégerait Maestricht, afin d'être maître du bas de la Meuse jusqu'à Genep : il lui fixait vinq-cinq à trente mille hommes au plus, pour ne pas trop dégarnir les Pays-Bas et la haute-Meuse ; il lui recommandait la plus grande célérité dans ses préparatifs pour que Maestricht fût entiérement bloqué du 12 au 15 ; il lui donnait pour la conduite du siège le lieutenant-général Bouchet, excellent ingénieur.

Il mandait à-peu-près la même chose aux généraux la Noue et Thowenot, en leur enjoignant d'annoncer à l'armée qu'il allait bientôt y arriver, après avoir visité les quartiers d'hiver le long de la basse-Meuse. Il mandait au lieutenant-général Moreton, commandant à Bruxelles, qu'il allait incessamment se rendre dans cette ville. Il mandait au général d'Harville de rassembler ses quartiers d'hyver sous Namur le 20 Février, parce qu'il devait aller le 22 inspecter sa division. En trompant ainsi ceux de ses généraux qui ne devaient pas coopérer avec lui, il trompait également les ennemis, qui ne pouvaient plus prévoir par où il commencerait sa campagne.

Quelques jours après le départ de Paris du général Dumouriez, Pache était enfin sorti du ministère de la guerre, pour prendre la mairie de Paris. On avait nommé à sa place le général Beurnonville, que Dumouriez avait fait lieutenant-général, et général en chef en très-peu de tems, qu'il avait appellé son *Ajax* et *son fils*, et qui débuta franchement par exécuter autant qu'il le pouvait, tout ce que lui représentait ou recommandait son père, et ce qu'il croyait pouvoir lui être utile. Le général lui annonça seulement qu'il allait attaquer la Hollande, sans lui détailler son plan, de peur d'être trahi par l'indiscrétion ou la mauvaise volonté des commis de la guerre.

Pache, peu de jours avant son départ du ministère, avait ordonné la démolition du peu de fortifications qui restaient à Mons et à Tournay. Cet ordre mal-

adroit avait indigné les habitans de ces deux villes, le général l'avait fait suspendre; non seulement il priait le nouveau ministre de le révoquer, mais il lui conseillait très-fortement d'ordonner qu'au contraire, on réparât très-promptement les fortifications de ces deux places; qu'on fortifiât avec la même promptitude la hauteur du château de Huy; qu'on fît une enceinte en terre autour de Malines, qui, au moyen de ses eaux, pouvait facilement être mise en état de défense; qu'on établît de bonnes batteries à Ostende, Nieuport et Dunkerque, pour lier la défensive de nos frontières, de manière à ce qu'elles ne pussent pas être facilement pénétrées, dans le cas très-probable de l'évacuation des pays Bas: il lui conseillait de rétablir complétement les lignes entre Dunkerque et Bergues; de faire tracer un camp retranché sur le mont Cassel, de faire fortifier, comme postes de campagne, Orchies, entre Lille, Douay et Condé, Bavay, en avant du Quesnoy, entre Condé et Maubeuge, et Beaumont, entre Maubeuge et Philippeville.

Tels étaient les conseils que donnait le général Dumouriez, qu'on accuse d'avoir trahi sa patrie, qu'il a bien servie jusqu'au dernier moment, et qu'il servira encore avec le même zèle, si jamais elle a un roi et une constitution. Si ses conseils eussent été ponctuellement suivis, l'armée combinée aurait été arrêtée plus long-temps sur l'extrême frontière, et n'aurait pas pénétré si facilement en France.

Il demandait aussi au ministre de lui faire passer des renforts, et de lui envoyer sur-le-champ le général d'Arçon, avant quelques ingénieurs, ayant à faire une guerre de sièges. Beurnonville exécuta sur-le-champ tout ce qui était en son pouvoir, et d'Arçon arriva à temps. Ce maréchal de camp est un des meilleurs ingénieurs, et un des plus honnêtes hommes de France; il avait été accusé d'aristocratie par le fameux prince de Hesse, un Jacobin des plus méprisables, et il avait été destitué. Le général Dumouriez, qui connaissait depuis long-tems son mérite, le fit rétablir au service de sa patrie, et s'en est bien trouvé.

Le général de Flers commandait à Bruges. Il était

très-brave, mais entêté et sans capacité. Comme il avait reçu un coup de fusil au camp de Maulde, le général l'avait fait maréchal de camp, et l'avait envoyé à Bruges, commandant dans la West-Flandre, et chargé d'y recevoir les dix mille hommes de renfort que le ministre Pache y avait fait passer sur sa demande. A son passage à Bruges, de Flers lui avait expliqué un projet qu'il avait de surprendre la ville de l'Ecluse, le général avait fait semblant de l'adopter : il envoya de Flers à Beurnonville, en le priant de lui composer un corps de cinq à six mille hommes, avec un petit train d'artillerie, dans la partie de Bruges, pour menacer la Flandre Hollandaise, ce qui fut exécuté complétement et avec promptitude.

Le projet du général n'était point de charger de Flers d'attaquer les places de la Flandre Hollandaise, qu'il n'aurait pas pu prendre, mais d'avoir ce petit corps à sa disposition pour remplacer dans la partie d'Anvers et de Bréda le corps d'armée qu'il allait conduire en Hollande. Ce petit rassemblement devait encore aider à tromper les Hollandais sur le véritable point d'attaque, sur-tout le général de Flers étant trompé le premier, et faisant des préparatifs très-ostensibles pour son expédition.

Le général n'avoit pas encore un seul officier d'état-major, il les avait tous laissés à Liège, ainsi que les aides-de-camp ; il n'était accompagné que de son fidèle Baptiste. Il crut devoir laisser ses équipages et ses aides-de-camp à la grande armée, pour faire croire qu'il y retournait, il ne fit venir que quelques chevaux à Anvers, sous le prétexte de vouloir parcourir à cheval les cantonnemens de la Meuse. Pour son état-major il fit venir quatre aides, et il choisit, pour en être chef, le colonel Thowenot, frère cadet du général du même nom. Cet officier qui a toujours été l'ami de son général, est rempli d'honnêteté, de connaissances, de courage et de ressources. Il a été de la plus grande utilité au général pendant la campagne de Hollande, et depuis qu'ils ont l'un et l'autre abandonné l'armée.

Le général Thowenot était bien nécessaire à la grande armée. Lui seul connaissait bien les quartiers d'hyver et les détails de l'état-major ; lui seul pouvait con-

cilier les généraux, qui s'entendaient mal entr'eux. On savait qu'il avait la confiance entière de Dumouriez, on savait qu'il la méritait, on ne l'en aimait pas davantage, mais il était respecté, et on jugeait que ses avis, étant d'accord avec les intentions de son général, devaient être regardés comme ses propres ordres.

Le commissaire ordonnateur Petit-Jean était seul à l'armée, pour pourvoir à tous les détails du siège de Maestricht, des cantonnemens entre la Meuse et la Roër, des quartiers d'hyver de toute la Belgique, des magasins de toute espèce à former. Il était fâcheux de le distraire de ces soins multipliés avant l'arrivée du commissaire ordonnateur Malus, qu'on retenait toujours à Paris, quoiqu'on eût promis au général de le lui rendre. Il se détermina à faire venir à Anvers le général Thowenot et le commissaire Petit-Jean, et en deux jours il arrangea avec eux un corps d'armée et tous les ordres nécessaires pour son rassemblement, son armement, son équipement, enfin, pour la mettre tout de suite en campagne.

Il fit venir de Liège le général la Bayette, et le lieutenant-colonel la Martinière, pour former son train d'artillerie, qui, à la vérité, était très-peu considérable. Ces deux officiers ont servi avec un zèle et une intelligence qui passent tout éloge.

Il remit au général Thowenot et au commissaire Petit-Jean, à leur départ, une instruction pour une levée uniforme de vingt-cinq bataillons Belges, à 800 hommes chacun; il en changea les officiers-généraux, commandans dans les différentes provinces, et il en nomma inspecteur-général le général Thowenot; il chargea Petit-Jean de leur habillement, de leur armement, de leurs revues, de leur solde, en conséquence d'un décret rendu par la convention, qui mettait toutes ces troupes à la solde de la France. Jusqu'alors les provinces avaient projetté ou exécuté arbitrairement des levées de légions, de régimens, de corps inégaux, surchargés d'officiers, qu'on payait sur la bonne foi d'un comité militaire Belgique, très-ignorant, très-fripon, gouverné par un général Rozière, ancien officier français, sans mérite, ni talens.

Le

Le général Valence, en arrivant de Paris, passa par Anvers, pour venir prendre ses instructions. Dumouriez lui communiqua tout son plan. Les ordres qu'il avait donnés à Miranda, et ceux qui regardaient l'armée qu'il allait commander, pour protéger d'abord le siège de Maëstricht, et pour le continuer ensuite, s'il n'était pas pris lorsque Miranda serait obligé de partir pour Nimègues. Il lui recommanda de visiter ses quartiers d'hyver et ceux de l'armée entière, d'indiquer un point de rassemblement, de veiller sur les mouvemens des ennemis, et de se disposer à les observer, et même à les combattre, s'ils tentaient de marcher au secours de Maëstricht, comme on devait s'y attendre. Il lui recommanda sur-tout de faire diligence, et de se bien concerter avec Miranda. Il envoya en même tems ordre au général la Noue d'obéir au général Valence, à qui il recommanda de bien s'entendre avec le général Thowenot, qui ne pouvait que lui être infiniment utile.

Le comité des finances de la convention nationale, se méfiant des généraux, ou voulant les contrarier, avait ordonné que les trésoriers ne fourniraient aux troupes que la solde, sans assigner de fonds pour les autres dépenses, quoique les troupes fussent sans armes, sans habits, sans souliers. Le trésorier de l'armée n'avait donc fait les fonds pour le corps de troupes destiné à l'expédition de la Hollande que pour la solde de quinze jours, et ces fonds ne montaient qu'à deux cent quarante mille livres. C'est tout ce qui a été mis en caisse pour l'expédition de Hollande, qui n'a pas même coûté cette somme, parce que l'armée a vécu aux dépens du pays. Il y avoit cependant une quantité prodigieuse de dépenses accessoires à faire.

Malgré toutes les vexations des Français, toute la nation Belgique rendait justice au général Dumouriez. Aucune ville en Europe ne rassemble autant de riches capitalistes qu'Anvers. Depuis la destruction de son commerce, les habitans ont suppléé à cette source de richesses par la plus stricte économie. Ils ne dépensent qu'une petite partie de leurs revenus; du surplus ils en font de nouveaux capitaux, qu'ils accumulent et

augmentent tous les ans. Le général assembla les magistrats et les notables, et il ouvrit un emprunt de douze cents mille florins. Un négociant, nommé Verbrouck, fut chargé de la recette, et le commissaire-ordonnateur Petit-Jean fut chargé de donner tous les ordres pour l'emploi de ces fonds. Cet emprunt a produit deux cents mille florins, qui ont été une ressource très-précieuse. Ils ont servi à habiller et armer la légion du Nord, les hussards de la République et plusieurs autres corps Français ou Belges. Le général Dumouriez, qui n'a pas même eu le tems de voir le détail de l'emploi de cet emprunt, et qui était en Hollande pendant qu'on le percevait et qu'on l'employait, a encore été calomnié à cet égard. On a dit aux Jacobins, et depuis à la convention, qu'il avoit mis cet emprunt dans sa poche. Un homme occupé d'aussi grands intérêts que ceux qui l'agitaient, ne pense guère à l'argent.

Il publia, avant d'entrer en Hollande, un manifeste qui, avec beaucoup de raison, a choqué la maison d'Orange. Cette pièce, dans une guerre ordinaire, eût été très-déplacée, quoique l'histoire nous accoutume à voir ordinairement précéder les hostilités entre les peuples les plus civilisés, par des injures et des accusations mutuelles. Mais on aurait tort d'attribuer au caractère moral du général Dumouriez, ce que lui imposait son caractère public. Il s'agissait d'encourager un parti très-considérable, que ses malheurs précédens avaient rendu timide; il s'agissait d'abattre le courage et l'esprit des partisans du Stathouder; il était nécessaire de séparer la nation de sa cause, et de la lui rendre personnelle; cela était même strictement juste, car la nation Hollandaise ne désirait pas la guerre, elle la craignait même. comme très-contraire à ses intérêts. C'est donc une pièce de circonstance, qui, d'ailleurs, le mettait à l'abri d'être censuré et poursuivi par la convention nationale, dont il avait tout à craindre, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à pénétrer en Hollande.

Non-seulement tous ces préparatifs furent faits, mais l'armée fut prête en dix jours, et les premières colonnes

entrèrent le 17 sur le territoire Hollandais. Ce qui était le plus important, c'était de cacher à tout le monde la faiblesse de ce corps de troupes ; le général s'y appliqua et réussit si bien, que les troupes elles mêmes ne se croyaient pas moins fortes que de trente mille hommes. Quant aux Hollandais, ils ont toujours cru avoir à faire à une armée très-considérable, et ceux des habitans d'Anvers qui leur donnaient des nouvelles, les confirmaient dans cette fausse opinion, en exagérant le nombre de ces troupes, qui passoient au travers de la ville.

CHAPITRE III.

Rassemblement de l'armée. Sa force. Premiers mouvemens. Rencontre de l'ambassadeur de Suède. Prise de Bréda, Klundert, Gertruydenberg. Siège de Williemstadt. Blocus de Bergen-op-Zoom, Steenberg. Sommation d'Heusden. Le général au Moerdyck. Préparatifs pour le passage par le Moerdick et Roowœrt. Second projet par Gertruydenberg. Le général reçoit ordre de partir, quitte son armée. Instruction qu'il laisse au général de Flers.

L'armée fut rassemblée le 17 en-avant d'Anvers sur le territoire hollandais, depuis Bergen-op-Zoom jusqu'à une lieue de Bréda, dans des cantonnemens serrés, où elle eut ordre de se maintenir ; elle attendit là son artillerie, et le général qui avait beaucoup de chose à régler, tant pour son expédition, que pour ce qui regardoit la grande armée de la Meuse et les affaires des Pays-Bas, fut obligé de rester à Anvers jusqu'au 22, et n'en put partir que ce jour-là avec l'artillerie et les dernières colonnes.

Cette armée était composée de vingt-un bataillons, dont deux seulement de troupes de ligne, le quatre-vingt-dixième régiment, ci devant Conti, qui n'avait pas fait la guerre, et la gendarmerie nationale. Ces vingt-un bataillons au complet auraient fait de douze

à quatorze mille hommes ; mais il n'y en avoit pas dix mille sous les armes. Trois bataillons de volontaires avaient fait la campagne précédente en Flandre ; tous les autres étaient de nouvelles levées, la plupart des enfans de treize à seize ans. Il n'y avait que huit bataillons qui eussent du canon. La cavalerie consistait en cent hommes excellens du vingtième régiment de cavalerie, cinquante dragons du sixième régiment, le huitième régiment de hussards, formant à-peu-près trois cents hommes, mal armés, mal montés et de nouvelle levée, cent hussards Belges assez bons, quatre-vingt dragons Bataves, et trois cents hommes à cheval de la légion du Nord, commandée par le colonel Westermann, de nouvelle levée et très-indiciplinée ; cela formait environ mille chevaux. Les troupes légères consistaient en trois bataillons Bataves, qui ont fort bien servi, faisant à-peu-près mille cinq cents hommes, environ mille Belges levés à Bruges et à Gand, dont deux cents dragons à pieds, et l'infanterie de la légion du Nord, d'a-peu-près mille deux cents hommes très-paillards et médiocres soldats. Enfin, cette armée qui, au complet, aurait pu monter à dix-huit mille hommes, formait en totalité un corps de treize mille sept cens combattans. Son artillerie consistait en quatre pièces de douze, huit de huit, quatre mortiers de dix pouces, vingt petits mortiers pour des grenades, et quatre obusiers.

Le général divisa cette petite armée en quatre parties. Une avant-garde, composée de deux bataillons de gardes nationales, deux bataillons bataves, le corps des Belges, une partie de la légion du Nord, les cinquante dragons du sixième régiment, et les quatre-vingts dragons Bataves, enfin la cavalerie de la légion du Nord ; elle était commandée par le général Berneron. La division de droite, commandée par le général d'Arçon, ayant sous lui le colonel Westermann, était composée de neuf bataillons de gardes nationales et de deux bataillons de gendarmerie, qui ne comptaient que pour un, avec la moitié des hussards de la république. La division de gauche, commandée par le colonel le Clerc, chef du régiment de Bouillon, que le général avoit

fait venir de la grande armée, était pareillement composée de neuf bataillons, dont un de troupes réglées et de 150 hussards de la république; il est à noter que ce régiment de hussards, faute de chevaux et d'armes, était resté en arrière, qu'il n'a rejoint qu'à Bréda en très-mauvais ordre, et que le général a été obligé de casser le colonel, nommé Dumont, qui était un tailleur de Lille, imbécile, ivrogne et fripon, mais grand jacobin: il donna ce régiment au lieutenant-colonel Morgan, un de ses aides-de-camp. L'arrière-garde, commandée par le colonel Tilly, un des aides-de-camp du général, était composée d'un bataillon de gardes nationales, d'un bataillon Batave, de deux cents Belges, de cent hommes du viingtième régiment de cavalerie et des cent hussards Belges. Le général attacha à chacun de ces quatre corps une petite division d'artillerie.

C'est avec cette armée que le général entreprit la conquête de la Hollande, parce qu'il savait qu'il y avait un parti puissant, qui l'attendait avec impatience, et qui devait se déclarer à mesure qu'il entrerait dans le pays. Il n'eut ni le tems, par la rapidité de ses mouvemens, ni le moyen, faute d'officiers à la tête des corps, d'organiser cette armée, et de lui donner de la discipline et de l'ensemble. Mais elle était pleine d'ardeur et de confiance; l'expédition à laquelle il la menait était un coup de main très-convenable au génie de la nation. Le général prévint ses troupes de la rigueur du climat, de la quantité de places fortes à prendre, entourées d'inondations, de canaux, de bras de mer à traverser; mais en leur peignant tous ces obstacles, il leur annonçait qu'une fois arrivés en Hollande, ils trouveraient en abondance des amis, des vivres, des armes, des habits et de l'argent.

Le soldat français est très-spirituel, il faut raisonner avec lui; et dès que son général a le bon esprit de le prévenir sur les obstacles qu'il rencontrera, il ne pense plus qu'à les vaincre, et il s'en fait un jeu. Si au contraire on lui cache ses dangers, il s'étonne en les apercevant, et une fois que le découragement le presse, ou plutôt le dégoût de ce qu'on veut lui faire faire, la

méfiance s'en mêle, il devient presqu'impossible de le rallier, et d'en tirer aucun parti.

Le général avait fait partir le 16 le général Berneron avec l'avant garde ; il lui avait annoncé qu'il serait soutenu par échelons par le corps d'armée. L'instruction qu'il lui avait donnée par écrit lui prescrivait, 1°. d'envoyer sur-le-champ un corps détaché de huit cents hommes d'infanterie et cent de cavalerie, commandé par le lieutenant-colonel Dændels, Hollandais, au Moerdyck, pour y arrèter tous les bateaux, ainsi qu'à Swaluwe et à Roowært, et les garder; 2°. d'établir son avant-garde sur la petite rivière de Merck, depuis Oudenbosch et Sevenbergen jusqu'à Bréda ; 3°. d'établir un pont sur la Merck, pour se donner une communication assurée avec le lieutenant-colonel Dændels, et pouvoir le soutenir contre les sorties des garnisons voisines.

Il y avoit dans Bergen-op-Zoom, Gertruidenberg et Bréda trois régimens de dragons, qui étaient plus forts que toute la cavalerie du général, et assez d'infanterie pour les soutenir. Il est certain que s'ils se fussent réunis, et qu'ils eussent été joints par la cavalerie de Bois-le-Duc et Heusden, ils auraient suffi pour replier l'avant-garde et faire échouer l'expédition; mais le général Dumouriez savait qu'il n'y avait pas un seul général Hollandais, chargé de la défense du pays, qui pût rassembler cette cavalerie, et il était sûr, que n'y ayant pas un plan de défense générale, chaque commandant de place, ne pensant qu'à lui, ne voudrait compromettre extérieurement aucune partie de sa garnison, contre une armée que chacun d'eux croyait très-forte, et qui paraissait, par l'étendue de son cantonnement, menacer plusieurs villes à la fois. Chaque commandant ne s'étant pas attendu à une attaque aussi prompte, et dans cette saison, était assez embarrassé à travailler à mettre sa place en état de défense.

Le général, en arrivant le 22 à son premier cantonnement, fut étonné et affligé de voir que ses ordres n'avaient point été exécutés, qu'aucune partie de l'avant-garde n'avait encore passé la Merck, ce qui avait donné le tems aux Hollandais de retirer tous les ba-

teaux du Moerdyck vers l'autre bord, du côté de Dort, sous la protection de trois bâtimens gardes-côtes, qu'ils faisaient stationner dans ce passage. Cette première faute lui rendait le passage plus difficile, et presqu'impossible, s'il ne trouvait pas d'autres bateaux pour remplacer ceux sur lesquels il avait compté.

Il poussa sur le champ en avant Berneron et Dændels. Il ordonna au général d'Arçon, avec la division de droite, de bloquer Bréda, et au colonel le Clerc, avec la division de gauche, de bloquer, par un cantonnement serré, Bergen-op-Zoom et Steenberg. Les commandans de ces deux dernières places abandonnèrent tous les dehors. Le colonel le Clerc s'empara du petit fort de Blaw-Sloys, en avant de Steenberg, et fit sommer le commandant. Celui de Bergen-op-Zoom hasarda deux ou trois petites sorties, qui ne produisirent que quelques déserteurs, qui vinrent s'engager dans les Bataves.

Le général, avec son arrière-garde, s'avança entre les deux divisions de son armée à Sevenbergen, et il porta devant lui l'avant-garde dans la partie du Princeland, où sont les deux places de Klundert et Williemstadt, qu'il lui ordonna d'assiéger, et il ordonna que le lieutenant-colonel Dændels se portât au Nordschantz, pour couper la communication entre Williemstadt et Klundert. Cet officier y trouva trois petits bâtimens pontés qu'il garda, pour exécuter, quand il en serait tems, la partie de l'entreprise dont il était personnellement chargé. Le général avait nommé colonels messieurs Roch et de Nyss; le premier, plein d'audace et d'éloquence, devait accompagner Dændels; le second, plein de sagesse et de courage, devait rester auprès de lui.

Il ne se dissimulait pas la difficulté du passage du Moerdyck; et voici, dans le premier projet, comment il comptait l'exécuter. D'après l'instruction donnée au général Berneron, Koch et Dændels devaient, dès le 17, se trouver au Moerdick avec neuf cens hommes, soutenus par toute l'avant-garde, placée sur la Merck. Ils devaient y ramasser tous les bateaux qu'ils auraient trouvé sur la côte. Dès le 21 ou le 22 au plus tard, ils devaient, en s'entassant dans ces bateaux pour un pas-

sage d'à peu-près deux lieues, aborder à l'isle de Dort, entrer dans la ville, sur laquelle ils comptaient, désarmer, ou joindre à eux à peu près deux cens cinquante hommes qui y étaient en garnison, avec l'aide des habitans, qu'ils espéraient faire déclarer, et amener de Dort au Moerdick plus de cent bâtimens pontés qui s'y trouvaient tout gréés, en mettant du canon sur trois ou quatre des plus forts, qui feraient l'avant-garde, pour chasser les trois petits bâtimens gardes-côtes, qu'ils prétendaient même tenter d'enlever à l'abordage, ces bâtimens étant trés-mal armés et très-faibles d'équipage. L'armée alors devait arriver à Sevenbergen, Oudenbosch, Moerdyck et Swaluwe, et devait passer en une ou deux divisions, protégée par son arrière-garde, qui aurait coupé le pont de la Merck, pour en défendre le passage contre les garnisons qui auraient pu sortir pour l'inquiéter. Une fois trois ou quatre mille hommes passés, le pont était fait; une fois l'armée à Dort, il n'y avait plus d'obstacle à craindre.

Le jour que le général quitta Anvers, il eut à souper, dans un village, le baron de Staël, ci-devant ambassadeur de Suède en France, qui allait à Paris, et qui lui apprit que toute la partie de l'Allemagne et de la Hollande qu'il venait de traverser, lui souhaitait les plus grands succès, et qu'on l'attendait à Utrecht, où son logement était préparé. Il lui confirma ce que le général savait déja, que la plus grande consternation régnait dans le parti stathoudérien. Sans vouloir pénétrer le secret de son voyage, le général lui conseilla d'attendre le succès de son expédition, avant de s'ouvrir avec le ministre de France, pour ne pas compromettre sa cour, et se faire désavouer, et dans tous les cas, de ne dire à Paris que ce qu'il voudrait bien qui fût imprimé et su de tout le monde. Ce ministre l'sssura qu'il n'allait que pour ses affaires particulières. Le général, avant son départ d'Anvers, avait donné le même conseil à un personuage très-important de la Pologne, qui était pareillement venu le voir. Sa maxime était de compromettre le moins qu'il pouvait les nations étrangères avec un ministère esclave d'une assemblée de sept

cents

cents factieux, qui n'avaient ni expérience, ni justice, ni discrétion.

Le premier plan du général avait été totalement dérangé par la négligence que les commandans de l'avant-garde avaient apportée dans l'exécution de sa première instruction. Il ne perdit cependant pas l'espoir de réussir, mais il fit de nouvelles dispositions. Il avait trouvé dans les canaux, entre Oudenbosch et Sevenbergen, vingt-trois bateaux pontés, depuis vingt jusqu'à soixante-dix tonneaux. Il chargea un commissaire des guerres, nommé Boursier, homme zélé et intelligent, de les faire arranger pour porter mille deux cents hommes. Quatre devaient faire porter du canon et faire l'avant-garde de cette flotille. Il ordonna la levée de tous les charpentiers et de tous les matelots des petits ports des environs; il assigna à ces hommes une forte paie sur les fonds que le comité Hollandais prélevait sur les biens appartenans en propre au prince d'Orange et à ses partisans connus.

Depuis son entrée en Hollande, l'armée ne coûtait plus que sa solde. Le pays fournissait gratuitement les vivres et les fourrages, les habitans offroient et donnaient de l'argent pour favoriser le succès de l'expédition. Jamais armée n'a été reçue avec plus de cordialité, et jamais soldats n'ont moins mérité une réception aussi amicale, car les gendarmes et les troupes légères se permettaient tous les crimes. Il n'en était pas de même des troupes de ligne et des gardes nationales, qui se sont toujours conduits avec honneur et humanité.

Comme la préparation de la flotille demandait du tems, le général fit encore un autre changement dans sa première disposition. D'après son premier projet, il ne devait que masquer les places fortes, et se glisser, pour ainsi dire, entr'elles, pour aller s'embarquer sur-le-champ au Moerdyck. Alors il avait le tems d'insulter ces places, et il comptait assez sur la faiblesse et l'inexpérience des commandans et des garnisons, pour espérer d'en enlever au moins une, et qui devait donner un grand relief à ses armes, et lui procurer de l'artillerie et des munitions, dont il était assez mal pourvu.

Il ne voulait point faire de siège en règle ; 1°. parce qu'il aurait fallu, pour le pousser, rassembler en un seul point sa petite armée, dont l'ennemi aurait bientôt connu la faiblesse. 2°. Parce qu'il n'aurait plus été le maître de la campagne, et qu'il eut été alors très-facile aux garnisons des places qui auraient été libres, de revenir de leur étonnement, de se mettre en campagne, de lui couper sa communication avec Anvers, et d'aller chasser ses travailleurs et détruire sa petite marine, sa seule espérance. Ainsi, sans rien déranger à la première disposition des cantonnemens, en continuant de faire bloquer par le colonel le Clerc, Bergen-op-Zoom et Steenberg, il ordonna au général d'Arçon d'attaquer Bréda, et il fit en même-tems attaquer Klundert par son avant-garde.

Bréda est une place renommée par sa force ; elle était garnie de deux cents pièces de canon, bien palissadée, et couverte par une inondation. Deux mille deux cents hommes d'infanterie et un régiment de dragons défendaient la place ; mais le gouverneur, le comte de Byland, était homme de cour, et n'avait pas fait la guerre. Les troupes prenaient leur pain chez le boulanger, leur viande chez le boucher, et n'avaient point de magasins. Les places Hollandaises, pour la plupart, sont couvertes d'inondations, et hérissées d'ouvrages extérieurs, mais beaucoup manquent de casemates. Les habitans, quoique sujets particuliers du prince, étaient fort attachés à la faction contraire. Le général d'Arçon, sans ouvrir de tranchée, dressa deux batteries de 4 mortiers et 4 obusiers, très-près de la place, du côté du village de Hage. Les ennemis répondirent par un feu très-vif pendant trois jours. Le quatrième, il ne restait plus que soixante bombes au général d'Arçon ; il allait être forcé de lever le siège, après les avoir tirées, lorsque le colonel Philippe de Vaux, aide-de-camp du général Dumouriez, qui entrait pour la seconde fois dans la place, pour réitérer la sommation, ayant annoncé au comte de Byland, que le général Dumouriez allait arriver avec toute son armée, et qu'alors il n'y aurait aucun quartier à espérer, détermina le gouverneur, de l'aveu de tous les officiers

de sa garnison, à capituler. On lui accorda les honneurs de la guerre, et tout ce qu'il voulut. Les Français entrèrent dans la place, qni n'était point du tout endommagée, n'y ayant eu que quelques maisons offensées par nos bombes. On y prit deux cents cinquante bouches à feu, près de trois cents milliers de poudre, et cinq mille fusils de munition, dont nous avions grand besoin. Ce siège n'avait pas coûté vingt hommes des deux côtés. Les Français poussaient la témérité jusqu'à aller danser la *carmagnole* sur les glacis, du côté qui n'était pas inondé. Trente dragons de Byland firent une sortie sur les danseurs, en sabrèrent quelques-uns, et rentrèrent dans la place avec six prisonniers, ayant perdu quelques hommes et quelques chevaux. L'armée assiégeante était de cinq mille hommes, dont encore à-peu-près douze cents détachés, s'emparèrent de plusieurs forts, postés sur les écluses du côté d'Heusden.

Klundert fut pris deux jours après. C'est un petit fort très-régulier, au milieu d'un terrein inondé. Il fut défendu très-vigoureusement, mais sans beaucoup d'intelligence, par un brave lieutenant-colonel Westphalien, qui n'avait que cent cinquante hommes de garnison. Berneron avait établi une batterie de quatre canons, et quantité de petits mortiers derrière la digue même d'inondation, à cent cinquante toises de la place, de sorte que toutes les maisons de Klundert étaient percées à jour. Le commandant n'ayant plus aucun abri, après avoir répondu pendant plusieurs jours à ce feu par un feu aussi violent, mais sans effet, prit le parti d'enclouer ses canons, et de tâcher de se sauver dans Williemstadt avec sa garnison. Il fut coupé en chemin par un détachement Batave, commandé par le lieutenant-colonel Hartmann, à qui il brûla la cervelle; mais il eut aussi-tôt le même sort. On le rapporta mort à Klundert, et on trouva les clefs de la place dans sa poche; on fit la garnison prisonnière. On trouva dans la place cinquante-trois pièces de canon, quelques mortiers, beaucoup de bombes et de boulets, et à-peu-près quatre-vingts milliers de poudre. Le général donna ordre à Berneron d'aller sur-

le-champ assiéger Williemstadt; on remit dix pièces de l'artillerie de Klundert en état de servir, et c'est avec les munitions de cette petite place que le général Berneron a entrepris le nouveau siège.

Le général ordonna pareillement au général d'Arçon d'aller assiéger Gertruydenberg. Cette place est petite et assez mauvaise du côté du Ramsdonek, n'ayant par-là qu'une simple enceinte derrière la rivière, et étant dominée. Mais sur la rive gauche de la Donge, elle est couverte d'une bonne inondation et de deux rangs d'ouvrages extérieurs très-forts, et qu'on n'aurait pas pris en trois semaines, s'ils avaient été défendus avec vigueur et intelligence. La garnison était composée du régiment de Hirtzel, de huit à neuf cents hommes, et du superbe régiment de dragons, gardes du stathouder. Le gouverneur était un vieux général-major octogénaire, nommé Bedault. Le général d'Arçon amena devant cette place quelques pièces de canon et quelques mortiers de Bréda. Tous les ouvrages extérieurs furent emportés, ou abandonnés dès le premier jour. D'Arçon en mit deux ou trois pour monter des batteries; dès qu'elles furent prêtes, après quelques coups de canon échangés, le colonel de Vaux entra dans la place; la capitulation fut bientôt arrangée, les honneurs de la guerre accordés, Le général Dumouriez arriva sur ces entrefaites, alla dîner avec le vieux général Bedault, qui lui avoua qu'il s'était rendu, parce qu'il avait en vain attendu qu'on lui envoyât de Dort ou de Gorcum, des bâtimens pour évacuer la place par eau. Il était tombé quelques bombes dans la ville, dont une sur sa maison.

Pendant le dîner on vint avertir le gouverneur que la capitulation était violée par l'insolence d'un lieutenant-colonel des gardes nationales, ivre, qui voulait entrer dans la ville malgré les gardes, et qui avait voulu tirer un coup de pistolet au lieutenant-colonel du régiment d'Hirtzel. Le général Dumouriez se fit amener cet ivrogne, lui arracha son épaulette et le fit soldat, au grand étonnement de tous les officiers de la garnison qui intercédaient pour qu'il lui fît grace.

Le général causa beaucoup avec cette garnison, qui était très-belle, et il se souviendra toujours de ce que

le lieutenant-colonel du régiment d'Hirtzel, se promenant avec lui sur la place, lui dit : *Hodie mihi, cras tibi.* Le bon Suisse était prophète. Cette nouvelle conquête nous donna encore plus de cent cinquante bouches à feu, deux cents milliers de poudre, beaucoup de bombes et de boulets, deux mille cinq cents fusils neufs, et ce qui était bien plus essentiel, un bon port, et plus de trente bâtimens de transport de toutes grandeurs; on en avait encore pris cinq à Bréda.

Nous n'étions encore que dans les premiers jours de Mars. Pendant ces sièges le général se tenait au Moerdyck, pour être au centre de ses opérations : de-là il veillait sur les sièges qui se faisaient à sa droite, et à sa gauche, et sur sa marine. Le commissaire Boursier, avec des peines incroyables, avait trouvé moyen d'armer vingt-trois bâtimens, qui avaient des vivres à bord pour douze cents hommes. Il les avait fait descendre par le canal de Sevenberg à Roowært, qui est une petite anse à un quart de lieue à l'ouest du Moerdyck.

Le jour que le général avait établi son quartier dans ce village avec cent chasseurs Bataves et cinquante dragons, il avait été canonné toute la journée par les trois bâtimens gardes-côtes. Ayant placé des chasseurs le long de la digue, il avait tué à un de ces bâtimens un gabier, dans les hunes, et un patron de chaloupe, ce qui les avait forcé de s'éloigner. Peu de jours après il avait fait venir de Bréda douze pièces de vingt-quatre et des munitions, et il avait établi plusieurs batteries, dont une à Roowæert, pour protéger la sortie de sa flotille, les autres au Moerdyck, pour protéger l'embarquement. Il s'était assuré que son canon portait à plus de mi-canal; effectivement les bâtimens armés ne s'approchaient plus de la côte occupée par les Français.

Il fit pratiquer des huttes, couvertes en paille, le long des Dunes, depuis Roowaert jusqu'à Swaluwe; le soldat y était gai, mais impatient de passer à l'autre bord. Le général leur disait en plaisantant qu'ils ressemblaient à des castors, et ils appelaient ce cantonnement aquatique, le camp des castors. Les vivres ne manquaient pas, les eaux même n'étaient pas

mauvaises, et on leur distribuait de l'eau-de-vie tous les matins. A la vérité, le général leur donnait l'exemple de la constance, et n'était pas beaucoup mieux logé qu'eux.

C'est dans cette expédition qu'il s'est fait à lui-même un système de guerre pour les pays inondés. On peut, au moyen des digues, cheminer dans toute la Hollande, au travers des inondations, conduire l'artillerie, établir les batteries très-près des places, ou des ouvrages qu'on veut attaquer, à moins que l'ennemi n'ait des bateaux armés, auquel cas il faut lui en opposer.

Il avait parmi ses bataillons de volontaires des Gascons, des Bretons, des Normands, des Dunkerquois, qui avaient navigué; il se procura ainsi quatre à cinq cents matelots, en leur donnant vingt sols par jour au-delà de leur paie. La flotille de Roowært devait porter son avant-garde. Un marin Anglais et un lieutenant de marine Hollandaise, avec des pilotes-côtiers, devaient diriger ses manœuvres. Cependant tous ces retards avaient donné le tems aux Hollandais d'augmenter considérablement leur marine dans le Bisbos, qui est la petite mer du Moerdyck; elle était déjà de douze bâtimens armés, dont un de vingt canons. Ces bâtimens étaient très-bien disposés pour se correspondre et se secourir. Mais le général, soit qu'il passât avec le flot, ou avec le jusant, ayant un vent fait, avait calculé qu'il n'aurait à combattre que la moitié au plus de cette flotille, celle qui serait au vent, et que celle sous le vent ne pourrait rien faire.

Les Hollandais avaient aussi établi quelques batteries au *Stry* et le long de l'isle de Dort, où on disait qu'on avait fait passer douze cents hommes des gardes Anglaises, qui débarquèrent dans cet intervalle à Helvoet-Sluys. Mais ce qui prouvait au général qu'on n'avait pas encore de certitude de son projet, c'est que tous les apprêts de la grande défense du prince d'Orange étaient à Gorcum, où se réunissait l'armée pour s'opposer à sa marche. Cette armée était encore peu considérable, et le renfort des Anglais et des émigrés ne l'augmentait pas de quatre mille hommes.

Cependant, pour continuer à dérouter l'ennemi sur

son projet, il faisait continuer le blocus de Bergen-op-Zoom et de Steemberg. Le général de Flers était revenu de Paris et avait obtenu un renfort, qui était arrivé avec promptitude. Le général lui ordonna de venir occuper avec six mille hommes les cantonnemens du colonel le Clerc, à Rosendael et autour de Bergen-op-Zoom, ce qui fut très-rapidement exécuté. Il rapprocha la division de gauche à Oudenbosch et Sevenbergen. Il envoya par sa droite la gendarmerie nationale avec quelque cavalerie, montrer une tête du côté d'Heusden. Un lieutenant-colonel de cette gendarmerie somma cette place, en traitant assez ridiculement le gouverneur de *citoyen commandant*, au lieu de *Monsieur.*

Le siège de Williemstadt continuait toujours, et allait fort mal. Le général Berneron avait commencé son attaque trop loin, consumait beaucoup de munitions, et ne faisait aucun progrès. Cette place n'est attaquable que par un front fort étroit; les Hollandais la rafraîchissaient par mer. Le général y envoya Dubois de Crancé, ingénieur d'un grand mérite, bien différent de son indigne frère, membre de la convention nationale; il lui joignit un capitaine du même corps, nommé Marescot. Ces deux bons officiers voulurent rapprocher les batteries; ils en tracèrent une à deux cents toises de la place; et comme ils étaient occupés à la construire, ils furent abandonnés par leurs soldats, et massacrés par les ennemis, qui firent une sortie sur les travailleurs. Cependant Berneron s'y entêta encore, et ne leva le siège qu'après le départ du général.

Dumouriez avait trouvé à Gertruydenberg une marine très-considérable; il voulait en tirer parti, et augmenter ses moyens de passage. Il avait à Roowært assez de bâtimens pour son avant-garde : maître de Bréda, Klundert et Gertruydenberg, il n'avait plus à craindre d'être inquiété sur ses derrières, puisqu'il laissait derrière lui le corps d'armée du général de Flers pour continuer le blocns de Steenberg et Bergen-op-Zoom; il avait donc rapproché son arrière-garde,

et l'avait cantonnée à Swluwe, où il y avait quelques barques qui devaient servir à la passer. Il fit le projet de se servir des bâtimens de Gertruydenberg pour embarquer sa division de droite.

Le passage de Gertruydenberg à l'isle de Dort est un peu plus long que celui du Moerdyck. A la droite, et même en avant de ce port, le *Bisbos* est rempli de bas-fonds et d'un Archipel, de petites isles détachées du continent de Gorcum, dont la plupart sont couvertes d'arbres et de taillis. On y aborde par des canaux serpentans dans ces isles. La marine Hollandaise ne pouvait pas en approcher, n'y ayant pas assez d'eau. Ils avaient cependant placé dans différens points trois barques, armées chacune de quatre canons et de trente hommes d'équipage. En dehors de ces isles, dont plusieurs sont couvertes d'eau à la haute mer, il y en avait une plus élevée, sur laquelle était une petite ferme avec une canardière, appartenante à un habitant de Gertruydenberg. Cette petite isle, que les gros bâtimens armés des Hollandais ne pouvaient approcher que de sept à huit cents toises, n'était séparée de l'isle de Dort que par un canal d'environ six cents toises. Sur le rivage opposé de l'isle de Dort, était une batterie de six pièces de canon, dans un terrein bas et fangeux; sous cette batterie mouillait un bâtiment de quatorze canons.

Le général fit le projet de faire passer dans cette isle six pièces de canon de 24 et deux bataillons; d'y établir une batterie pour déloger la frégate, qui ne pouvait avoir que du petit calibre; de faire suivre les bâtimens les plus légers de Gertruydenberg, remplis de troupes, et de passer par là avec sa division de droite. Comme on pouvait être forcé de combattre, pour arriver dans l'isle, un des bateaux de quatre canons, stationés dans les canaux, on destina plusieurs grandes chaloupes, remplies de soldats choisis, pour l'abordage, et on fit placer deux canons sur le pont de deux bâtimens qui devaient faire l'avant-garde de la flotille, et qui devaient être commandés, l'un par un officier de marine, Anglais, nommé Whire, et l'autre par le lieutenant-colonel la Rue, aide-de-camp du

du général, qui avait servi sur mer. Tout fut préparé avec tant de célérité, que le passage devait se tenter dans la nuit du 9 au 10. Mais la destinée avait arrangé loin de-là des évènemens qui ont anéanti tous ces projets, et qui ont remplacé ces premiers succès par un enchaînement de malheurs, qui se sont suivis avec la même rapidité, et qui ont décidé le sort de la guerre.

Le général, au milieu de ses projets et de ses succès rapides, était livré aux plus vives inquiétudes depuis les premiers jours de Mars. Le général Miranda avait commencé le siège de Maestricht le 20 Février; mais quoiqu'il eût réussi à mettre le feu dans plusieurs quartiers de cette ville, elle se défendait par le secours des émigrés, qui s'y trouvaient rassemblés en grand nombre, conduits par M. d'Autichamp, excellent lieutenant-général de l'armée de Condé, auquel les Hollandais doivent, à ce qu'on dit, le salut de cette place.

Le général Champmorin s'était emparé, sans opposition, du fort de Stevenswert, sur la Meuse, et du fort Saint-Michel, qui forme sur la gauche de cette rivière la tête du pont de Venlo; le général n'avait pas pu occuper cette ville, ayant été prévenu par les Prussiens, qui s'y étaient établis.

Le général Valence, quoiqu'avec des talens, n'avait pas encore acquis assez d'autorité sur les troupes pour suppléer entièrement à l'absence de Dumouriez. Il restait à Liège, et les quartiers d'hyver n'avaient été ni levés, ni rapprochés. Les généraux étaient en mauvaise intelligence.

Le général Stengel occupait les quartiers autour d'Aix-la-Chapelle. C'était un excellent officier de troupes légères, et très-en état de commander une avant-garde. Le général Dampierre commandait dans Aix-la-Chapelle, où il s'occupait de plaisirs et de rapines. C'était un fou sans talens, audacieux jusqu'à la témérité, et en même-tems timide par ignorance; d'ailleurs ennemi de tous ses supérieurs, et machinant avec les Jacobins de Paris ponr les calomnier, dans l'espoir d'être fait général en chef.

Le prince de Cobourg, qui était arrivé à Cologne, connaissant les désordres et la désunion des chefs, et la mauvaise disposition des troupes Françaises, rassembla son armée et marcha sur Aldenhoven, par où il pénétra sans obstacle. Tous les quartiers se replièrent sur Liège dans la plus grande confusion, et sans combat. Le général le Veneur, qui commandait l'attaque de Maestricht du côté de Wyck, eut le tems et le bonheur de retirer son canon et de repasser la Meuse Les Impériaux entrèrent sans difficulté dans Maestricht. Miranda pouvait encore continuer à la bombarder par la rive gauche de la Meuse, réunir son armée dans une position respectable, entre Tongres et Maestricht, et arrêter-là le prince de Cobourg.

C'est ce que lui ordonna le général Dumouriez, sur la première nouvelle qu'il reçut de ce désastre. Ce fut aussi l'avis du général Valence, qui, peu de jours après, sauva une colonne de vingt-sept bataillons, qui se retirait de Liège, en exécutant lui-même une charge vigoureuse de cavalerie, dans la plaine de Tongres. Le lieutenant-général la Noue avait montré la plus grande bravoure dans la retraite d'Aix-la-Chapelle.

Miranda perdit la tête. Il prit sur lui d'ordonner d'abandonner la Meuse. Les Impériaux suivirent leur victoire, passèrent la Meuse, entrèrent dans Liège, où ils prirent les magazins que les Français commençaient à rasssembler, sur-tout pour leur habillement. La consternation était si grande dans cette armée, qu'excepté la grosse artillerie qui fut emmenée à Louvain, et de-là à Tournay, rien ne fut sauvé, pas même les bagages des troupes. Les deux généraux réunirent leurs forces dans le camp de Louvain.

Champmorin, qui ne pouvait plus se soutenir sur la rive gauche de la Meuse, évacua Stewenswer et le fort Saint Michel, où il aurait dû laisser des garnisons, et se retira sur Diest, ainsi que le général la Marlière qui était à Ruremonde. Cette retraite laissait les Prussiens maîtres de la Basse-Meuse. Ils pouvaient traverser la Campine, et venir tomber par Anvers, ou par Bois-le-Duc, sur les derrières de l'armée qui opérait en Hollande. Le prince Frédéric de Bruns-

wick perdit un tems précieux, dont le général Dumouriez profita ensuite pour mettre cette partie à couvert.

L'armée était entièrement découragée; elle s'en prenait à ses officiers généraux, sur-tout a Miranda, qui courut même des risques. Cependant le général Valence, aidé du général Thowenot, parvint à remettre un peu d'ordre; mais la désertion fut énorme. Plus de dix mille hommes se retirèrent jusqu'en France. L'armée demandait à grands cris le général Dumouriez. Les commissaires de la convention lui envoyaient courrier sur courrier pour le faire revenir. Il mandait toujours qu'on pouvait tenir dans la position de Louvain, où on avait rassemblé l'armée, et qu'il n'y avait encore rien de perdu, si on lui laissait le tems d'exécuter son expédition. Cela était vrai. Les généraux Valence et Thowenot en convenaient eux-mêmes. Quant à Miranda, autant il avait montré de confiance jusques-là, autant il était abattu par les dernières circonstances, qui justifiaient les dépêches du général Valence, qui avait toujours prédit des évènemens funestes, pendant que toutes les lettres de Miranda annonçaient toujours qu'il n'y avait rien à craindre du rassemblement des Impériaux. Il aurait eu raison, si les Français leur eussent opposé un rassemblement pareil, ce qu'ils pouvaient et devaient faire. Il est à présumer que le prince de Cobourg n'aurait pas tenté le sort d'une bataille, et les Français ne devaient pas craindre de la donner.

Les commissaires de la convention s'en allèrent précipitamment à Paris, y firent un rapport si alarmant, peignirent si vivement la consternation des soldats, qu'il fut décidé que le général Dumourier pouvait seul remédier à des dangers aussi éminens et sauver l'armée; qu'on lui envoya l'ordre le plus absolu d'abandonner l'expédition de Hollande, et d'aller se mettre sur le champ à la tête de la grande armée. Il reçut cet ordre le 8 au soir, et il partit le 9 au matin, le désespoir dans l'ame.

Il laissait l'armée aux ordres du général de Flers, qu'il savait être incapable; mais il n'avait pas un autre officier-général à mettre à sa place. Le général d'Arçon était perclus de rhumatismes, ne pouvait pas con-

tinuer la campagne, et refusait même le grade de lieutenant-général, que Dumouriez venait d'obtenir pour lui, en récompense de la prise de Bréda. Il se retira à Anvers. Le lieutenant-général Marassé, ancien militaire, plein d'expérience, d'honneur et de courage, commandant à Anvers, ne pouvait pas, vu son grand âge, être chargé d'un commandement actif. Le projet du général était, aussi-tôt à son arrivée à l'armée, d'y renvoyer le général Miranda.

Il laissait à cette armée son chef d'état-major, le colonel Thowenot, qui en était l'ame. Il lui laissa copie des instructions du général de Flers, à qui il recommanda de ne rien faire que de concert avec le colonel Thowenot. Il ordonna qu'on entreprît tout de suite le passage de Gertruydenberg ; que si ce passage réussissait, le général de Flers se tînt à Dort, et lui envoyât un courrier pour recevoir ses ordres subséquens.

Mais le départ de Dumouriez glaça tous les cœurs de cette armée ; ceux qui avaient montré le plus d'audace et d'impatience, trouvaient alors l'entreprise impossible. Elle le devint effectivement quelques jours après ; la marine hollandaise se renforça, les Prussiens s'avancèrent par Bois-le-Duc. Alors de Flers, d'aprés la partie de son instruction, en cas que le passage n'eût pas lieu, se jetta dans Bréda avec six bataillons et deux cents chevaux ; le colonel Tilly dans Gertruydenberg avec trois bataillons et cinquante chevaux. Le reste de l'armée se retira à Anvers, grace au colonel de Vaux, et au colonel Thowenot, qui évacua avec la plus grande constance les batteries du Moerdyck, sans rien perdre, et qui sauva l'armée, qui était entièrement découragée et en désordre. Thowenot fit sauter les fortifications de Klundert, n'ayant pas le tems d'armer cette petite place.

Ainsi se termina l'entreprise de la Hollande, conçue et préparée en dix jours, et qui eût probablement réussi, sans la retraite d'Aix-la-Chapelle. Elle ne coûtait pas un sol à la France. Il lui restait deux bonnes places, qui devaient arrêter l'ennemi, et qui pouvaient servir de places d'armes, en cas qu'on reprît le projet de la Hollande. Il n'y avoit de ce côté que des avan-

tages, et point de honte. Mais toutes les espérances de Dumouriez étaienr perdues ; et il fallait, tant pour le dehors que pour le dedans de la France, qu'il fît de nouveaux plans.

CHAPITRE IV.

Le général arrive à Anvers. Fait partir les commissaires. Arrive à Bruxelles. Parle aux représentans du peuple. Ecrit à la convention. Fait arrêter Chepy et Etienne. Diverses ordonnances. Arrive le 13 à Louvain. Les commissaires de la convention viennent l'y trouver.

Tous les momens du général, depuis son départ de Paris, avaient été employés à son expédition de la Hollande et aux dispositions militaires de la grande armée; il gémissait autant que les Belges eux-mêmes de l'odieuse tyrannie qu'exerçait contr'eux la convention nationale, et sur-tout par les commissaires du pouvoir exécutif. L'insolence de ces satellites de l'avarice et de l'oppression, égalait leur scélératesse ; elle était même ridicule. La plupart se faisait rendre les honneurs militaires, et ne marchaient qu'accompagnés de gardes et d'ordonnances. Ne se trouvant pas encore assez nombreux pour étendre leurs extorsions, ils se multiplièrent eux-mêmes, en donnant à d'autres misérables des commissions.

En passant à Bruges, on avait donné un bal, où le général avait assisté : un petit monsieur, qui dansait, vint l'aborder, en lui annonçant qu'il était commissaire du pouvoir exécutif, et qu'il se rendait à Ostende et Nieuport, pour faire monter des batteries et mettre ces deux places en état de défense. Le général lui dit très-sévèrement de se renfermer dans ses fonctions civiles, de les exécuter très-modérément, et de ne pas du tout se mêler de la partie militaire.

Un autre, nommé, je crois, Lieutaud, qui résidait à Ruremonde, auprès du général Lamarlière, écrivait

une longue lettre à Dumouriez, dans laquelle il le tutoyait, et lui ordonnait d'abandonner toute autre entreprise pour marcher au secours de Ruremonde. Le général avait envoyé cette lettre au ministre Lebrun, se contentant seulement d'ajouter de sa main par apostille : *cettre lettre devrait être datée de Charenton.*

Un troisième, nommé Cochelet, qui résidait à Liége, ayant reçu la déclaration de guerre, décrétée le premier février, avait pris un détachement, s'était transporté sur le territoire hollandais devant Maestricht, y avait proclamé la guerre, avoit fait arracher les poteaux sur lesquels étaient les armes des Etats-Généraux, et avait pris possession de la Hollande au nom de la république française. Cette parade absurde avait donné le tems au gouverneur de Maestricht de faire rentrer ses fourrages et sa cavalerie, cantonnée dans le territoire hors de la ville, que le général Miaczynsky allait enlever. Le général Miranda, que cette démarche contrariait, ayant voulu le trouver mauvais, parce qu'il n'était pas prêt à opérer, Cochelet lui avait écrit une lettre insolente, dans laquelle il lui ordonnait de *prendre* Maestricht, avant le 20 février, sans quoi il le dénoncerait comme traître, et il avait envoyé copie de cette lettre à la convention, qui avait applaudi à cette fermeté romaine. Cependant ce Cochelet s'était fait ensuite révoquer, parce qu'enivré de son pro-consulat, il avait méconnu l'autorité des députés de la convention.

A son arrivée à Anvers, le 2 Février, le général avait trouvé la ville consternée de la résidence d'un de ces petits tyrans, dont il a oublié le nom, qu'il avait fait révoquer. Toutes les villes de la Belgique étaient gouvernées par un ou plusieurs de ces affreux pro-consuls. Ils commençaient par mettre sous le séquestre l'argenterie des églises et les revenus du clergé et des nobles, dont ils pillaient, ou vendaient à bas prix le mobilier; ils supprimaient les impôts pour flattet la populace, cassaient les magistrats élus par le peuple, créaient des clubs, et exerçaient une autorité purement arbitraire, soutenus par la force militaire, qui leur obéissait aveuglément.

La Belgique entière trouvait cette tyrannie anarchique insupportable. Dumouriez en avait porté les plaintes à la convention, et ensuite aux commissaires Camus, Treilhard, Merlin et Gossuin, qu'il avait rencontrés à Gand; ceux-ci ne pouvaient ou ne voulaient pas y remédier. Il leur avait prédit que, dès que le prince de Cobourg se présenterait en force sur la frontière, il fallait s'attendre à un soulèvement général; que nos faibles garnisons seraient égorgées, et nos crimes punis par les Belges; qu'il trouvait ce genre de guerre beaucoup plus dangereux que celle qu'il aurait à souteuir contre les Impériaux.

La déroute d'Aix-la-Chapelle, la retraite honteuse de nos troupes jusqu'à Louvain, leur désertion, leur désordre, leur consternation, précipitaient alors le danger du soulèvement prédit par le général.

Une circonstance aggravait encore ce danger. Les commissaires avaient projetté de faire exprimer à chaque province son vœu pour la réunion à la France. Ils assemblaient le peuple dans les églises, sans aucune forme réguliére. Le commissaire Français, soutenu par le commandant militaire, par des soldats, par des clubistes Français et Belges, lisait l'acte d'accession, que souvent personne ne comprenait, non plus que sa harangue. Les assistans signaient cet acte, la plupart en tremblant; on imprimait ces pièces, et on les envoyait à la convention, qui sur-le-champ créait un département de plus.

Dans plusieurs provinces, ces opérations *fraternelles* s'étaient faites avec violence, notamment à Bruxelles et à Mons; on avait tiré des coups de fusil, et donné des coups de sabre. Il paraissait des protestations imprimées, on voyait éclater des soulèvemens partiels à Wawres, à Hall, à Braines, à Soignies. Le plus dangereux était celui de Grammont. Dix mille paysans s'y étaient réunis; ils avaient des canons. Ils avaient emprisonné les commissaires, et battu des détachemens de la garnison de Gand. Ces soulèvemens allaient incessamment augmenter et se multiplier. L'armée Française, suffisante à peine pour ré-

sister à l'armée Impériale, ne pouvait pas se diviser pour aller faire cette guerre partielle, aussi cruelle qu'injuste, sur toute la surface de la Belgique. Quelques officiers Flamands pouvaient se détacher de l'armée impériale, pénétrer, à la faveur de la langue, au travers de l'armée française, avec quelques soldats choisis, et donner une forme régulière à cette guerre intestine.

Le général, qui détestait l'injustice de la convention, n'avait jamais voulu consentir à devenir l'instrument de la tyrannie et le fléau des Belges. Un double intérêt dirigeait alors sa conduite; celui de délivrer ce malheureux pays, et celui de sauver son armée. Il y réussit, et il invoque à cet égard le témoignage de ce bon peuple, de qui il a reçu les marques les plus honorables d'estime et de reconnaissance, en traversant les Pays-Bas depuis ses disgraces.

En arrivant à Anvers, le 11, il trouva la ville dans la plus grande consternation. Un commissaire exécutif, nommé Chaussart, qui s'était *modestement* appliqué le surnom de *Publicola*, venait de casser tous les magistrats et avait donné ses ordres pour les faire arrêter, ainsi que les notables, au nombre de soixante-sept. Le général Marassé avait éludé jusqu'alors l'exécution de l'ordre qu'il avait reçu de *Publicola*; mais l'évêque et tous les autres étaient en fuite ou cachés. Le général envoya ordre par écrit à Chaussart et aux autres commissaires ses collègues, de sortir sur-le-champ d'Anvers, et de se rendre à Bruxelles; il leur annonçait qu'en cas de refus d'obéir, le général Marassé les y ferait conduire par force. Chaussart vint avec beaucoup de dignité ou d'insolence se plaindre de cet ordre, et dit qu'il lui semblait dicté par un visir. Le général lui répondit gaiement : *Allez, monsieur Chaussart, je ne suis pas plus visir que vous n'êtes Publicola.* Il le fit partir sur-le-champ. Il rétablit ensuite le bon ordre et les magistrats dans cette ville importante. Il fit défense au club de se mêler en aucune manière des affaires publiques, et il laissa l'ordre au général Marassé de faire murer la porte du

club

club, et devait faire emprisonner ceux des clubistes qui contreviendraient à cette ordonnance, qui fut imprimée dans les deux langues, publiée et affichée.

Il partit ensuite pour Bruxelles. Depuis quelques jours, sur les plaintes en tout genre qu'il avait reçues de cette ville, il en avait ôté le commandement au général Moreton, qui y avait commis des excès de toute espèce, et il l'avait remplacé par le lieutenant-général Duval. Celui-ci était un excellent officier, que sa santé seule empêchait d'être à l'armée, où il avait servi l'année précédente avec beaucoup de gloire et d'utilité. Il était rempli de vertus civiles, citoyen éclairé, et parfaitement choisi pour faire oublier le gouvernement tyrannique de Moreton, qui, après avoir refusé d'obéir, était enfin parti sur un ordre du ministre, pour aller commander à Douay, où il a fait encore bien du mal avant de mourir.

Duval rendit compte au général du désordre et de la consternation qui réguaient à l'armée rassemblée à Louvain, d'où il arrivait. On avait perdu presque toutes les tentes et les bagages dans la retraite ; il n'y avait pas de quoi camper la moitié de l'armée, et cependant on ne pouvait y rétablir l'ordre et la confiance, ni la faire mouvoir, qu'en la faisant camper. On avait aussi perdu beaucoup de canons de bataillons.

Les officiers-généraux commandans l'artillerie, ne recevant point d'ordre dans la confusion de cette retraite, et n'en demandant pas, avaient tenu entr'eux un conseil de guerre, d'après la décision duquel ils emmenaient tout le parc d'artillerie en France. Les canons de 24, ceux de 16, les mortiers, les pontons étaient déjà sur la route de Tournay. Heureusement les pièces de 12 et de 8, et les obusiers étaient encore à Anderlecht ; ainsi l'armée n'avait plus que quelques canons de bataillons, et il ne lui restait pas une pièce de bataille ou de position. Le général ordonna que les pièces de 24 et de 16 s'arrêteraient à Tournay, et que tout le parc qui était à Anderlecht irait rejoindre l'armée à Louvain.

Bruxelles était rempli d'officiers et soldats de toute arme, qui allaient en France. Le général les fit re-

tourner au camp, et il envoya ordre à Tournay, à Mons et dans toutes les places du département du Nord, de faire arrêter ceux qui voudraient passer, et de les faire rétrograder pour rejoindre l'armée.

Le général Stengel s'était retiré à Namur avec un ou deux escadrons de hussards; le général lui envoya ordre de rejoindre l'armée. Le général Neuilly, qui avait tenu son quartier d'hiver dans le pays de Stavelo, avec la moitié de l'avant-garde de l'armée des Ardennes, s'était pareillement retiré à Namur; le général lui ordonna de venir prendre la position de Judoigne, pour assurer la communication entre l'armée et le corps commandé par le lieutenant-général d'Harville, à qui il réitéra l'ordre de rassembler ses cantonnemens, ou au moins de les resserrer, s'il n'avait pas assez de tentes pour camper, afin d'empêcher que le prince de Holenlohe et le général Beaulieu ne pussent forcer le passage de la Meuse, ou tourner la droite de l'armée, pour venir tomber sur Bruxelles et Mons. La garnison de Bruxelles était très-faible, et le général fut encore obligé d'en prendre les meilleurs bataillons pour renforcer l'armée.

On avait fait partir de France un secours de dix mille hommes, levés à la hâte dans le département du Nord. On avait beaucoup vanté au général ce renfort. On appellait cette troupe les *centeniers*; c'étaient des compagnies qui devaient être de cent hommes, mais qui étaient fort au-dessous de ce nombre et très-inégales, composées de vieillards et d'enfans, armés de piques, de couteaux de chasse, de fusils de chasse, de pistolets, à qui on avait promis vingt sols par jour; ils devaient être chargés de garder les places de la Belgique; mais non pas, disaient-ils, de les défendre, ni de faire la guerre. Cette milice, qui était de l'imagination des commissaires Gossuin et Merlin, ne pouvait qu'augmenter le désordre, la consternation et l'indiscipline; le général se hâta de la renvoyer en France.

Au milieu de ces détails militaires, ce qui occupait le plus Dumouriez, était de ramener l'esprit des Belges, en faisant cesser la tyrannie qui les accablait; il savait

bien que tout ce qu'il ferait à cet égard exciterait contre lui les Jacobins et la convention ; mais les maux étaient si graves, les injures si cruelles, le danger de vengeance si pressant, qu'il jugea qu'il n'y avait plus de ménagement à garder. Chepy, peu de jours avant son arrivée, avait pressé le général Duval de faire couper des têtes ; il menaçait de mettre Bruxelles à feu et à sang, il avait fait arrêter plusieurs personnes riches, et les avait envoyées dans les citadelles des départemens du Nord. Le général le fit arrêter et l'envoya à Paris, conduit par la maréchaussée.

La légion des Sans-Culottes, crée par le général Moreton, composée de la plus vile canaille, faisait trembler cette ville, où elle commettait continuellement des cruautés et des extorsions. Un Français, très-mauvais sujet, la commandait avec le titre de général, il se nommait Estienne ; le général le fit mettre au cachot, et fit publier et afficher une ordonnance, pour que cette troupe fut abolie, et que qui que ce soit n'osât se présenter sous cette dénomination.

Il fit assembler les magistrats de la ville, il les pria devant tout le peuple, de ne pas attribuer à la Nation Française, les crimes de quelques particuliers ; il promit la punition des coupables, il assura qu'il venait de donner des ordres pour rendre à leurs familles les citoyens paisibles qu'on en avait arrachés, sous prétexte de servir d'ôtages. Les représentans laissèrent couler des larmes de reconnaissance, et firent imprimer les détails de cette scène intéressante.

Il publia une ordonnance pour autoriser les citoyens à porter leurs plaintes aux magistrats, et ceux-ci à les vérifier et leur donner une forme légale, contre ceux des commissaires ou autres français qui auraient abusé de leur pouvoir. Il en donna une autre pour défendre aux clubs de s'immiscer dans les affaires publiques. Par une autre, il demanda que les vases sacrés fussent rendus à toutes les églises, et il autorisa les magistrats et les commandans militaires à y tenir la main. Toutes ces ordonnances furent imprimées dans les deux langues et envoyées dans toute la Belgique. L'effet en fut très-

prompt. Les habitans de Grammont écrivirent au général qu'ils déposaient les armes. La paix fut rétablie entre les Français et les Belges ; cette nation estimable oublia tous les maux qu'on lui avait fait supporter, et ne vit plus dans nos soldats que des défenseurs et des frères. A la vérité les garnisons se conduisaient assez bien, sur-tout dans les grandes villes ; et sans l'odieux décret du 15 Décembre, et l'envoi des commissaires, les Français auraient été fort aimés dans les Pays-Bas.

Il écrivit le 12 Mars, une lettre à la convention, qui parut si terriblement vraie, que le président et le comité auquel elle fut renvoyée, n'osèrent pas la faire lire à la tribune. Une copie de cette lettre se glissa dans le public ; elle fut imprimée à Anvers. Dans cette lettre, le général annonçait tout ce qu'il avait été forcé de faire pour sauver la Belgique et l'armée, et il renvoyait pour les détails, au compte qu'en rendrait le ministre, à qui il envoya toutes les pièces, en lui prescrivant de les produire hardiment et sans ménagement à la convention.

Il assembla le commissaire-ordonnateur Petit-Jean et tous les chefs de toutes les administrations ; il leur annonça qu'il allait faire un grand mouvement en avant, et il s'assura de toutes les parties de leur service, de manière à avoir d'abord des vivres pour quinze jours ; il fit sur-tout arranger son hôpital ambulant, annonçant que sous peu il donnerait une bataille.

Le trésorier de l'armée était parti et s'était déjà retiré à Lille avec deux millions de numéraire ; le général envoya ordre au commandant de Lille de le faire sur-le-champ repartir, avec son trésor bien escorté, pour rejoindre l'armée. Il harangua la garnison de Bruxelles avec tant de succès, que tous les corps demandèrent à le suivre ; enfin il partit le 12 au soir pour se rendre à Louvain.

Avant d'entrer dans les détails militaires, et pour ne pas les interrompre, il faut parler ici de la visite qu'il reçut à Louvain des commissaires de la convention. Le premier mouvement de Camus, Treilhard,

Merlin et Gossuin, avait été de se retirer à la frontière pendant que la Croix et Danton étaient allés à Paris. Dès qu'ils surent l'arrivée du général, ils vinrent le joindre à Louvain, l'ayant manqué à Bruxelles.

Camus et Treilhard lui reprochèrent ses ordonnances, sur-tout celle qui forçait à rendre l'argenterie des églises; ils lui dirent qu'il aurait dû les attendre et ne pas agir avec cette précipitation, et ne pas se mêler du civil. Le général leur répondit que le premier de tous les décrets était le salut public; que la convention pouvait de loin être trompée, comme elle l'était certainement, sur les affaires de la Belgique, par ses émissaires; que lui était sur les lieux, avait tout le poids de la guerre, de l'honneur de la nation et du salut de l'armée à soutenir, et qu'il en était responsable, non seulement à ses supérieurs, mais à la postérité : qu'il n'avait rien fait avec précipitation, mais après y avoir long-tems réfléchi; que s'ils eussent été présens, il ne les aurait pas consultés, mais qu'il aurait tâché de les engager à coopérer avec lui pour parvenir à mettre fin aux crimes et à la tyrannie, qui, depuis trop long-tems, opprimaient les Belges et déshonoraient la France; que s'ils avaient voulu s'y opposer, il aurait rendu ces ordonnances malgré eux.

Il interpella nommément Camus, qui est un dévot, et il lui dit qu'il était étonné qu'un homme qui affichait autant de religion, voulût soutenir le vol des vases sacrés et des objets du culte d'un peuple ami. *Allez*, lui dit-il; *voir à Ste. Gudule les hosties foulées aux pieds, dispersées sur le pavé de l'église, les tabernacles, les confessionaux brisés, les tableaux en lambeaux; trouvez un moyen de justifier ces profanations, et voyez s'il y a un autre moyen à prendre, que de restituer l'argenterie, et de punir exemplairement les satellites qui ont aussi criminellement exécuté vos ordres. Si la convention applaudit à de tels crimes, si elle ne s'en offense pas, si elle ne les punit pas, tant pis pour elle et pour ma malheureuse patrie. Sachez que s'il fallait commettre un crime pour la sauver, je ne le commettrais pas. Mais dans ce cas-ci, les crimes atroces qu'on s'est permis,*

tournent contre la France, et je la sers en cherchant à les effacer.

Camus avoua que la grande difficulté était de restituer l'argenterie des églises, parce qu'on l'avait brisée pour l'entasser dans des coffres. *Eh bien*, dit le général, *puisqu'on a la matière, il n'y a rien de si aisé que de les faire refaire ; il en coûtera la façon.* Camus et Treilhard soutinrent toujours que le général avait manqué de respect et d'obéissance envers la convention. Merlin et Gossuin, plus honnêtes et de meilleure foi, convinrent qu'il avait raison, et il s'éleva entr'eux une dispute violente.

Camus dit qu'il ne pouvait pas se dispenser de rendre compte, et de porter ses plaintes contre le général, qui l'y exhorta, en lui disant que lui-même avait rendu compte, et lui montrant sa lettre du 12, qui fut un nouveau motif de contestation.

C'est dans cette conférence que Camus, le plus irrascible des hommes, dit, moitié riant, moitié furieux : *Général, on vous accuse d'être César, si j'en étais sûr, je deviendrais Brutus, et vous poignarderais. Mon cher Camus*, lui répondit-il, *je ne suis point César, vous n'êtes point Brutus, et la menace de mourir de votre main, est pour moi un brevet d'immortalité.* Les commissaires, après trois ou quatre heures de conférence, partirent la même nuit pour Bruxelles ; Camus fut fidele à sa promesse, il rendit compte avec tout le fiel d'un homme faux et méchant, et dès-lors il devint l'ennemi juré du général, qui ne s'occupa plus que des moyens de se tirer du mauvais pas où l'avaient engagé les fautes de ses lieutenans et le désordre d'une armée désorganisée, qui n'avait plus le même esprit que la campagne précédente.

CHAPITRE V.

Etat de l'armée. Sa position. Ordres du général aux différentes divisions. Il prend le parti de donner bataille.

L'ARMÉE parut reprendre tout son courage à la vue de son général. La joie, la confiance brillaient dans les yeux des soldats, qui le caressaient, l'appelaient leur père, et montrant beaucoup de honte et de repentir, demandaient à grands cris qu'il les menât à l'ennemi. Il leur reprocha leurs désordres, et sur-tout leur manque de confiance dans des généraux, qui les avaient jusqu'alors guidés dans le chemin de la victoire, qui étaient ses compagnons et ses élèves. Il leur dit que leur impatience, leur indiscipline, la précipitation et le désordre de leur retraite, lui avait arraché des mains la conquête de la Hollande, de laquelle dépendait peut-être le sort de la campagne. Ils lui parurent très-honteux, très-disposés à réparer leurs torts, à condition qu'il ne les abandonnerait plus, et qu'il les menerait au plutôt reconquérir le pays perdu. Cette disposition aida le général à réorganiser très-vîte cette armée avec le secours du général Thouvenot, chef de son état-major, qui, avec tous les autres talens pour la guerre, a particulièrement celui de l'ordre à établir dans une grande armée, et la partie des campemens et des reconnaissances. Le général rend, avec un grand plaisir, cette justice à cet excellent officier, son ami, qui peut devenir un des meilleurs généraux de la France, s'il rentre un jour au service de sa patrie, et si les préjugés de toute espèce ne l'empêchent pas d'arriver au commandement.

L'armée, indépendamment des garnisons de la Belgique, indépendamment du corps d'armée employée à l'expédition de la Hollande, d'environ vingt mille hommes, dont deux mille de cavalerie, depuis la jonction du général de Flers; indépendamment d'une division de cinq mille hommes, dont huit cents de cavalerie

aux ordres du général la Marlière, et de la division de Namur, aux ordres du lieutenant-général d'Harville, de mille deux cents hommes d'infanterie et mille cinq cents de cavalerie, était encore forte de trente-huit à quarante mille hommes d'infanterie et de quatre mille cinq cents chevaux, que le chef de l'état-major organisa de la manière suivante.

L'infanterie, composée de soixante-deux bataillons, fut partagée en quatre corps. La droite de dix-huit bataillons, aux ordres du général Valence; le centre de même force, aux ordres du duc de Chartres, qu'on nommait alors *Egalité;* la gauche aux ordres du général Miranda. Chacune de ses divisions égales formait sept mille hommes d'infanterie. La réserve de huit bataillons de grenadiers, commandée par le général Chancel, recevait les ordres du duc de Chartres. Miranda donnait les siens au général Miaczinsky, commandant les flanqueurs de gauche, qui formaient un corps de deux mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, et au général Champmorin, qui commandait une division d'environ six mille hommes, dont mille de cavalerie. Le général Valence avait sous ses ordres le corps des flanqueurs de droite, du général Dampierre, égal à celui du général Miaczinsky, et la division du général Neuilly de quatre mille hommes, dont mille de cavalerie. L'avant-garde était composée de six mille hommes dont mille cinq cents de cavalerie, aux ordres du général la Marche. Celui-ci était un vieillard usé, qui avait été un excellent colonel de hussards. Il était plein de feu, mais facile à décourager. Il avait avec lui deux excellens officiers, quoique fort jeunes, qui le conduisaient bien, quand il il se laissait guider; le colonel Montjoie, adjudant-général, et le lieutenant-colonel Barrois, commandant de l'artillerie à cheval. Mais sa mauvaise santé et encore plus sa mauvaise tête, le rendaient très-dangereux.

La rapidité avec laquelle, dans cette guerre, on arrivait aux grades supérieurs, déplaçait tout le monde. Les corps perdaient de bons chefs, et l'armée acquérait des généraux inexpérimentés, et cependant il n'y en avait pas assez. L'armée n'avait alors que cinq lieutenans-généraux et douze maréchaux-de-camp, dont six étaient

détachés

détachés; il n'en restait que six pour commander la ligne. Il n'y avait de tentes que pour camper à-peu-près la moitié de l'armée, le reste cantonnait, ce qni augmentait l'indiscipline et la maraude.

En arrivant à Louvain le 13 au matin, le général trouva que les trois divisions de son infanterie étaient campées ou cantonnées sur la hauteur en-arrière de Louvain, ayant devant elle le canal de Malines. La réserve, avec un petit corps de cavalerie, était à deux grandes lieues en avant de Bautersem, et l'avant-garde était encore à plus de deux lieues en-avant à Cumptich, ayant un petit poste de quatre cents hommes dans Tirlemont. L'ennemi s'avançait et occupait tous les villages entre Tirlemont et Tongres. Son projet était de tourner notre droite le 16, et s'il l'avait exécuté le 13 ou le 14, l'avant-garde se serait culbutée sur la réserve, celle-ci sur le corps d'armée, et c'en était fait de l'armée entière, qui n'avait ni champ de bataille reconnu, ni ordre de rassemblement.

Le général se porta le 14 à son avant-garde, et fit sur-le-champ une disposition plus solide. Il plaça le général Dampierre avec ses flanqueurs à Hougaerde, à la droite de Cumptich, et il ordonna au général Neuilly de venir de Judoigne à Lummen, pour appuyer encore cette droite et déborder l'ennemi. Il ordonna au général Miaczinsky de prendre à gauche une position entre Dietz et Tirlemont du côté de Halen, en mettant la Gette devant lui. Il ordonna au général Champmorin d'occuper Diest avec sa division. Ce général lui avait mandé que Diest était une petite ville fermée, dont on pouvait faire un bon poste; il lui ordonna d'y travailler, et d'y laisser deux bataillons et cinquante chevaux, lorsqu'il recevrait ordre de marcher en avant.

Il ordonna au général la Marlière de laisser à Aerschett un petit poste de communication avec Diest, et de se porter à Lier pour éclairer la Campine, arrêter la colonne prussienne, qui pourrait se porter dans cette partie, et couvrir la retraite de l'armée d'expédition de Hollande, qu'il jugea avoir renoncé au projet du passage du Moerdyck, comme cela

n'était que trop vrai. Il envoya ordre au général de Flers de se presser d'entrer dans Bréda, d'envoyer le colonel Tilly dans Gertruydenberg avec les garnisons indiquées, et de renvoyer l'armée dans les lignes d'Anvers, aux ordres du général Marassé, à qui il comptait envoyer bientôt un successeur en état de faire la campagne, et il fit placer à Turnhout le corps de la gendarmerie, avec la légion du Nord, aux ordres du colonel Westermann, pour protéger cette retraite, éloigner l'ennemi, et communiquer avec le général la Marlière, et par lui avec la grande armée.

Le 15 Mars au matin, l'avant-garde ennemie attaqua Tirlemont, d'où les quatre cents hommes se retirèrent sans combat, mais avec perte, s'étant laissés surprendre. Le général Dampierre, accoutumé aux retraites, prit sur lui, dès les premiers coups de fusil qu'il entendit de loin, d'abandonner son poste de Hougaerde, où il gardait un des passages de la Gette, de se retirer sur Louvain, et de mander au général Neuilly de se retirer de son côté sur Judoigne. Le général n'a pas eu le tems d'approfondir si ce fut peur ou trahison, qui fit faire ce faut mouvement à sa droite. Si l'ennemi l'avait connu, l'armée française pouvait être culbutée. Le général ne s'occupa qu'à réparer cette faute, qui était d'autant plus grave, qu'elle accoutumait le soldat aux terreurs paniques et aux retraites précipitées; il fit replacer dans la nuit même ces deux divisions dans leurs postes. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le général Miaczinsky en fit autant à la gauche, et se retira dans les bois près de Louvain, où on le perdit pendant deux jours; mais il fut remplacé par la division du général Champmorin, à qui le général envoya, le 15, ordre de venir avec vivacité occuper les hauteurs d'Oplinter, à la gauche de Tirlemont, où Champmorin arriva le 16 au soir. Heureusement que les ennemis, qui avaient fixé leur marche en avant pour le 16, ne s'apperçurent pas de ces mouvemens retrogrades du 15, et ne furent pas à portée d'en profiter. Le même jour, le général avança avec toute son armée, et bivacqua très-près de Cumptich en avant de Bautersem, pour

prendre sa revanche le lendemain, et ne pas laisser aux ennemis l'avantage de débuter contre lui par un succès ; cela était d'autant plus important, que s'il les laissait maîtres de Tirlemont, il fallait nécessairement qu'il reculât, et alors le découragement aurait bien vîte repris ses troupes.

Les Impériaux tenaient avec une forte avant-garde Tirlemont et l'espace entre les deux Gettes, depuis la chaussée de Saint-Trond, jusques vis-à-vis d'Aougaerde. Le 16 au matin, le général les attaqua vigoureusement ; et comme la hauteur d'Oplinter prend un flanc sur le grand chemin de Saint-Trond, quand il se fut rendu maître de Tirlemont, après quelques résistances, les Impériaux, dont la droite se trouvait débordée par la position du général Miranda sur les hauteurs d'Oplinter ; se hâtèrent de passer le petit bras de la Gette, pour se retirer sur les hauteurs de Neerlanden, Nerwinde, Middlewinde et Oberwinde.

Entre les deux Gettes, à une lieue et demie sur la droite en avant de Tirlemont, est un village nommé Gotzenhoven, qui domine toute la plaine, c'est un mamelon, ayant en avant de lui des haies, et des fossés pleins d'eau sur sa droite et en arrière.

Les Impériaux n'eurent l'air de connaître l'importance de ce poste, que lorsque les Français s'en furent emparés, et que Dumouriez y eût placé le général la Marche, avec son avant-garde et du canon. Ils tenaient encore alors les deux villages de Meer et de Hattendover, que le général faisait attaquer par ses colonnes, à mesure qu'elles débouchaient de Tirlemont ; ils avaient fait une grande faute, en n'occupant pas en force Gotzenhoven, dont la position pouvait, ou défendre, ou foudroyer ces deux villages. Ils réunirent alors un gros corps d'infanterie et de cavalerie, pour tâcher de déloger les Français de Gotzenhoven. Ils y firent, mais inutilement, des prodiges de valeur. Les cuirassiers vinrent charger avec la plus grande intrépidité l'infanterie française jusques dans les haies du village ; leur perte fut très-considérable. Cette attaque se réitéra plusieurs fois. Ils ne purent pas

tourner Gotzenhoven par la droite, ce qu'ils essayèrent en vain, parce que le général Neuilly, qui avait passé la grande Gette à Lummen, arriva fort à propos avec sa division sur cette droite pour venir prendre la position de Neerbelyssen. Le combat ne finit, et les Impériaux ne furent en pleine retraite, que vers les quatre heures après-midi. Il avait duré au moins huit heures entre deux avant-gardes, à-peu-près d'égale force, également soutenues par leurs armées. Les Impériaux avaient beaucoup plus perdu que les Français, à qui l'avantage était resté, mais qui pensèrent perdre leur général à l'attaque de Gotzenhoven.

Ce combat de Tirlemont, qui a coûté plus de douze cents hommes aux Autrichiens, rendit à l'armée toute sa confiance. Le général la plaça en deux parties, la droite et le centre depuis Gotzenhoven jusqu'au grand chemin sur la ligne des villages qui avaient servi de champ de bataille. Le général Neuilly appuyait la droite à Neerhelyssen. Le général Dampierre, qui arriva le soir du combat, fut posté à Esemaël, en avant du centre. Le général Miaczinsky, qui arriva en personne avec sa cavalerie, ayant laissé près de Louvain son infanterie, consistante en huit bataillons, fut placé au pont de la petite Gette, vis-à-vis d'Orsmaël. Une partie de la division de Miranda, resta derrière la grande Gette, campée, ou bivacquée, à la gauche de Tirlemont, s'avançant en potence jusqu'à Oplinter, où arriva dans la nuit la division du général Champmorin.

Il fallait, après ce premier succès, prendre un grand parti. L'armée impériale allait continuellement recevoir des renforts, l'armée française en avait très-peu à espérer. La cavalerie autrichienne était déja du double plus nombreuse que la française, et d'une espèce bien supérieure. Il ne fallait pas penser à défendre pied à pied les Pays Bas, avec une armée indisciplinée n'ayant point assez de généraux, incapables d'exécuter des marches promptes et des manœuvres habiles, devant une cavalerie nombreuse et aguerrie, n'ayant derrière elle aucune place, aucun poste fortifié.

Il fallait cependant arrêter l'ennemi, et cela ne

pouvait se faire que par une bataille. Dans la position présente, la vraie prudence était de tout hasarder, avant que le prince de Cobourg eût reçu toutes les troupes qu'il attendait pour commencer la campagne. Les deux armées étaient d'égale force ; celle qui attaquerait avait l'avantage de l'offensive. Cet avantage avait été pendant quinze jours entre les mains du prince de Cobourg. Le général Dumouriez, venait de le reprendre, par le combat de Tirlemont.

S'il avait le bonheur de gagner une bataille décisive, telle qu'il voulait la donner; 1°. il faisait reprendre entièrement à son armée l'opinion de sa supériorité, et il intimidait les ennemis ; 2°. il assurait la fidélité des Belges, et la levée de vingt-cinq bataillons de cette nation aurait été beaucoup plus prompte ; ainsi il se serait donné au moins vingt mille hommes d'infanterie de plus ; 3°. il regagnait le terrein perdu du côté de Liège, car les Autrichiens n'auraient pas pu tenir cette ville, ni même Aix-la-Chapelle, et se seraient retranchés sous Maëstricht ; 4°. il faisait reculer le prince de Cobourg, lui faisait nécessairement repasser la Meuse, et l'affaiblissait au point de ne pas pouvoir rentrer en campagne avant le mois de mai, au plutôt.

Il comptait alors donner une bonne position défensive dans un camp retranché entre les deux Gettes, au général Valence, qui y aurait observé l'ennemi, et reçu tous les renforts de France et des Pays-Bas, pendant que le général d'Harville se serait également renforcé du côté de Namur. Le général Valence aurait été maître de la campagne, et aurait tenu en échec le prince de Cobourg, tandis que le général Dumouriez aurait envoyé le général Miranda prendre le commandement de l'armée d'Anvers, et se portant lui-même avec trente mille hommes contre Bois-le-Duc, aurait repris son projet d'attaque de la Hollande, et aurait forcé à-la-fois, les passages par le Moerdyck et Gorcum. S'il n'avait pas pu pénétrer en Hollande, il se serait au moins emparé des places de la *Généralité* et de la Flandre hollandaise, par-là il aurait couvert sa gauche, et se serait procuré des vivres, des habits, des armes et de l'argent.

Dès lors il se serait vu indépendant de la convention, et pouvant, peut-être, lui faire la loi pour l'avantage de sa malheureuse patrie; pour la vengeance de Louis XVI, et pour le rétablissement de la monarchie constitutionnelle.

Si au contraire le général Dumouriez était vaincu, il comptait, 1°. prendre la position derrière le canal de Louvain, pour couvrir quelque tems Bruxelles et renforcer son armée; 2°. garder la position de Namur, en portant par la suite le corps du général d'Harville à vingt-cinq mille hommes, et replaçant la division du général Neuilly, en communication par Judoigne, avec sa retraite sur la forêt de Soignies, pour couvrir Bruxelles; 3°. former un pareil corps d'armée sous Anvers, tenant toujours Bréda et Gertruydenberg, avec une communication par Lier et Diest; 4°. faire assembler sur les derrières un corps de quatorze à quinze mille hommes du côté de Bruges, pour couvrir la Flandre maritime; 5°. négocier avec les Impériaux, pour obtenir une suspension d'armes, pendant que dans les différens camps on aurait travaillé à persuader aux troupes, ce qui n'était que trop vrai, que leur désorganisation, et les désastres qui en résultaient, venaient de l'absurde gouvernement de la convention; qu'il était tems de faire cesser l'anarchie qui entraînait la ruine entière de la France; que de l'armée seule dépendait le sort de la patrie. Alors quand les esprits eussent été bien préparés, son projet était de renforcer l'armée, des bataillons Belges, qui détestaient la convention et les Jacobins; de se déclarer ouvertement contr'elle, en faveur de la royauté constitutionnelle; de prendre des ôtages pour garantir les prisonniers du Temple, et marcher sur Paris.

Tels étaient les projets du général Dumouriez; tels étaient ses motifs pour donner une bataille décisive, et pour faire tous ses efforts pour la gagner. Car jamais il n'a eu la lâcheté de penser à se faire battre. Il voulait tâcher d'être le maître des événemens. Quoiqu'il détestât les tyrans de la France; quoiqu'il eût horreur des cruautés et des crimes qui la déshonoraient, il ne s'en croyait pas moins obligé de soutenir l'honneur de sa nation, et de répondre à la confiance qu'elle lui avait montrée jus-

qu'alors. Jusqu'au dernier moment il a fait ce qu'il a pu pour que les étrangers ne fussent pas les maîtres de diriger les événemens de la France, et pour que sa patrie ne fut offensée, ni dans sa dignité, ni dans ses possessions. C'est ce qui lui a attiré le reproche très-mal fondé de la part du public mal instruit, et nommément de la part de l'electeur de Cologne, de n'avoir changé de parti qu'après avoir été battu.

N'avait-il pas auparavant déclaré la guerre aux Jacobins par les ordonnances qu'il avait faites à Anvers et à Bruxelles? n'avait-il pas chassé et emprisonné les commissaires spoliateurs, qui n'agissaient que par ordre de la convention? n'avait-il pas écrit à cette même convention la lettre du 12 Mars? n'avait-il pas fait rendre l'argenterie des églises? Sa correspondance avec Pache qui est imprimée, celle avec Beurnonville et Lebrun, qui l'est aussi dans les Moniteurs de Mars et Avril, ne contiennent-elles pas les vérités les plus dures et l'opinion la plus franche du général contre les auteurs des maux de la patrie? Que s'il n'y parle pas de la famille royale, c'est qu'il avait à craindre que ce qu'il eût dit en leur faveur ne devint leur arrêt de mort.

En lisant ces mémoires, en rappelant les faits, et les écrits de ce tems, on y verra que le général Dumouriez n'a jamais varié dans son opinion; qu'ennemi des tyrans de sa patrie, il a toujours été son défenseur zélé; que ses ennemis ont été les siens propres; qu'il leur a fait une guerre franche, en même-tems que généreuse, parce que son civisme n'a jamais été ni fanatique, ni injuste, ni sauvage; que ces mêmes émigrés, qui le détestent autant que les Jacobins mêmes, ont éprouvé en toute occasion son humanité et sa générosité; et que dans une guerre qui ne ressemble à aucune autre, dans une guerre d'opinion, ou l'instabilité de principes et de conduite trouverait même des excuses, il n'a ni cruauté, ni abus de ses succès, ni perfidie ni changement de parti, ni faiblesses dans ses disgraces à se reprocher; que par principe de philantropie il a sauvé à l'empereur ses Pays-Bas, de l'aveu de l'archiduc Charles, des ministres, des généraux, de l'armée et des peuples, et cela sans arrière-pensée de trouver dans ses états un asyle, puisqu'alors

il ne faisait un traité avec le prince de Cobourg, que pour marcher sur Paris, dans l'espoir de délivrer sa patrie.

Horriblement calomnié auprès de l'empereur, ne pouvant pas se retirer dans ses états, qu'il espérait trouver ouverts pour lui, quand même toutes les autres puissances lui fermeraient les leurs, il attend tout du tems, il ne perd ni l'espoir, ni le courage; fort de son caractère et de sa conduite, il se console avec cette sentence de Valère-Maxime : *Perfecta ars fortunæ lenocino defecta, fiducia justa non exuitur, quam scit se laudem mereri, eam etsi ab aliis non impetrat, domestico tamen acceptam judicio refert.*

CHAPITRE VI.

Bataille de Nerwinde.

Le prince de Cobourg s'était avancé entre Tongres, St. Trond et Landen. Le combat de Tirlemont, du 6, l'avait engagé à se tenir ensemble. Les deux armées bivacquaient et se trouvaient en présence. Le général Dumouriez passa la journée du 17 à reconnaître la position de l'ennemi, à placer ses troupes dans l'ordre où il voulait qu'elles combatissent, et à préparer son plan d'attaque. il avait devant lui la petite Gete, qui, prenant sa source dans la mairie de Jaudrain, court presque parallèlement avec la grande Gette, qu'elle va rejoindre au-dessous de Leaw. Cette rivière le séparait de l'ennemi; elle est encaissée et bordées des deux côtés de colines, qui, dans la partie occupée par les Impériaux, s'élevaient en amphithéâtre jusqu'au terrein plus élevé de Landen et de St. Trond.

Il avait calculé que le prince de Cobourg devait avoir toute la force de son armée sur Tongres et St. Trond, à cause de la nécessité de tirer ses services de Maëstricht et de Liège, et que par conséquent sa gauche qui s'étendait du côté de Landen, devait être plus faible, et susceptible d'être tournée et dépostée. Il savait aussi qu'il avait

avait négligé d'occuper la petite ville de Leaw, qui est un poste de campagne très-régulier, et qui, dans le projet d'attaque d'une des armées contre l'autre, pouvait servir ou de pivot au mouvement de l'aggresseur, ou de point de résistance pour l'attaque.

En avant de la ligne ennemie, qui s'étendait de Landen vers Leaw, ont les trois villages d'Oberwinde, Middlewinde et Nerwinde; au dessous de celui du centre, est une monticule, nommé la Tombe de Middlewinde, qui domine les trois villages et un vallon qui les sépare de la ville de Landen. En cas d'attaque, celui qui occupe cette place est maître de toute cette plaine, et doit nécessairement faire reculer son ennemi.

C'est sur ces données que Dumouriez avait arrangé le plan de la bataille, dont voici la disposition. La premiere colonne formant la droite de l'armée, composée de l'avant-garde aux ordres du général la Marche, débouchant par le pont de Neerhelyssen, devait se porter dans la plaine entre Landen et Oberwinde, pour déborder la gauche de l'ennemi et inquiter son flanc. La deuxieme colonne, composée de l'infanterie de l'armée des Ardennes, commandée par le lieutenant-général le Veneur, débouchant aussi par le même pont, soutenue par un gros corps de cavalerie, devait se porter avec rapidité sur la Tombe de Middlewinde, et attaquer le village d'Oberwinde, qui ne pouvait résister au canon de 12 placé sur la Tombe. La troisieme colonne, aux ordres du général Neuilly, débouchant aussi par le même pont, devait attaquer en même tems le village de Nerwinde par sa droite.

Ces trois colonnes formaient l'attaque de droite, commandée par le général en chef Valence, qui devait ensuite, en cas de succès, par un quart de conversion par sa gauche, poussant la gauche de l'ennemi devant lui, continuer à marcher en bataille, laissant Landen derriere lui, et faisant face à Saint-Trond

L'attaque du centre, commandée par le duc de Chartres, était composée de deux colonnes. La quatrieme colonne, commandée par le lieutenant-général Dietmann, passant la riviere au pont de Laër, devait tra-

verser rapidement le village, qui n'était occupé que par quelques tirailleurs impériaux, et se porter directement sur le front du village de Nerwinde. La cinquieme colonne, commandée par le général Dampierre, devait, après avoir passé au pont d'Esemaël, se porter sur la gauche de Nerwinde. Ces deux colonnes devaient ensuite suivre le mouvement de la droite en formant une ligne diagonale avec leur point de départ.

L'attaque de gauche, aux ordres du général Miranda, était composée de trois colonnes. La sixieme, aux ordres du général Miaczinsky, passant la riviere à Over-Helpen, devait attaquer devant elle, en se dirigeant sur Neerlanden, observant de ne jamais dépasser la tête de la cinquieme colonne. La septieme colonne, aux ordres du général Ruault, devait passer la riviere au pont d'Orsmaël, et attaquer par le grand chemin de Saint-Trond. La huitieme colonne, aux ordres du général Champmorin, devait passer la riviere au dessous de Neerlinter, au pont de Bingen, et se jetter dans Leaw, qu'elle devait tenir jusqu'à la fin de la bataille.

En cas d'une pleine réussite, l'armée française devait, à la fin de l'action, se trouver rangée en bataille, sa gauche à Leaw, et sa droite à Saint-Trond, faisant face à Tongres, qui était le point obligé de retraite de l'armée impériale. Les bords de la Gette, à portée des ponts, étaient garnis de batteries pour protéger la retraite des colonnes, en cas de défaite.

Le 18 mars, entre sept à huit heures du matin, toutes les colonnes s'ébranlerent à la fois avec beaucoup d'ordre, et passerent la riviere sans obstacle. Le général la Marche se porta d'abord dans la plaine de Landen, mais il fit la premiere faute, n'y trouvant pas d'ennemis, de se rabattre par sa gauche sur le village d'Oberwinde, et de se confondre avec la seconde colonne; celle-ci fut retardée par la lenteur de la marche de l'artillerie et de l'infanterie; cependant elle attaqua sur les dix heures le village d'Oberwinde et la Tombe de Middlewinde avec tant de vigueur, qu'elle les emporta; mais elle n'eut pas la sagesse de garder la position de la Tombe, que les autrichiens reprirent, et qui fut disputée toute la journée. La troisieme colonne entra avec

tant de vivacité dans Nerwinde, qu'elle en chassa les impériaux; mais le général Neuilly abandonna presqu'aussi tôt ce village pour s'étendre dans la plaine, en se rapprochant de la deuxieme colonne. Le général Neuilly prétend qu'il a reçu l'ordre du général Valence, qui dit, de son côté, que ce fut un mal-entendu du général Neuilly.

Les impériaux rentrerent aussi-tôt dans Nerwinde, d'où ils furent chassés une seconde fois par la quatrieme et la cinquieme colonne aux ordres du duc de Chartres. Le général Desforêts, excellent officier, y fut blessé d'un coup de fusil à la tête. La confusion se mit dans cette attaque, le village se trouva encombré d'infanterie, qui se mêla, se mit en désordre, et l'abandonna encore à l'apparence d'une seconde attaque de l'ennemi.

Le général Dumouriez, qui arriva sur ces entrefaites, fit attaquer encore une fois le village, qui fut encore emporté, mais les troupes en sortirent aussi-tôt, et tout ce qu'il put faire, fut de les rallier à cent pas de Nerwinde, qui resta rempli de morts et de blessés des deux partis, et que les impériaux n'occuperent que le soir. Ce fut dans ce moment de désordre que la cavalerie impériale débouchant dans la plaine entre Nerwinde et Middlewinde, chargea la cavalerie française, à la tête de laquelle combattait avec beaucoup de valeur le général Valence, qui fut blessé et obligé de se retirer à Tirlemont. Cette cavalerie impériale fut très-maltraitée et repoussée. Pendant cette charge, un autre corps de cavalerie déboucha avec la même fureur par la gauche de Nerwinde pour se jetter sur l'infanterie de la quatrieme colonne. Le général Thowenot, qui s'y était posté, fit ouvrir les rangs pour la laisser passer, ensuite il lui fit faire une décharge si à propos de canon à mitraille et de mousqueterie par le régiment de Deux-Ponts, que presque toute cette cavalerie fut détruite.

Dès-lors le sort de la bataille se trouva fixé à la droite et au centre en faveur des Français, qui s'étant remis en bon ordre, pleins de confiance et de courage, passerent la nuit sur le champ de bataille, se préparant à recommencer le lendemain à la pointe

du jour pour compléter leur victoire. Les Impériaux ont avoué qu'ils étaient prêts à faire leur retraite, et que leurs équipages avaient déjà eu ordre de se retirer sur Tongres.

Mais les événemens se passaient bien différemment à la gauche. La sixieme et la septieme colonne avaient attaqué devant elles avec beaucoup de vigueur ; mais étant déjà maîtresses d'Orsmaël, la terreur se mit dans les bataillons de volontaires, qui abandonnerent les troupes de ligne. Les Impériaux, voyant le désordre, l'augmenterent par une charge de cavalerie, qui acheva de mettre ces deux colonnes en déroute. Guiscard, maréchal-de-camp de l'artillerie, fut tué, ainsi que plusieurs aides-de-camp et officiers d'état major, les généraux Ruault et Ihler furent légérement blessés.

Il y avait encore bien de la ressource, il n'était pas plus de 2 heures après midi, les impériaux ne poursuivaient pas ces deux colonnes qui avaient repassé le pont d'Orsmaël, le général Miranda venait de recevoir l'avis qu'il venait d'arriver à Tirlemont les huit bataillons du corps des flanqueurs de Miaczinsky, tous frais, et dont il pouvait se renforcer, en leur faisant occuper la hauteur de Wommersem en-deçà de la Gette. Mais soit que le général eût perdu la tête, soit plutôt qu'il se livrât à son ressentiment, et que voyant le succès de la droite, commandée par son rival, le général Valence, il donna l'ordre de la retraite, et l'exécuta jusques derriere Tirlemont, à plus de deux lieues du champ de bataille ; ce qu'il y eut de plus perfide dans sa conduite, c'est qu'il n'envoya au général aucun avis de ce mouvement, qui livrait le centre et la droite de l'armée à tout le poids de l'attaque de l'ennemi, qui au reste ne profita pas de cette lâche retraite, ni pour se débarrasser de cette gauche, qu'il pouvait détruire entierement, en la poursuivant jusqu'à Tirlemont, ni pour recommencer l'attaque contre le centre et la droite, qu'il pouvait prendre en flanc.

Le général Champmorin s'était emparé de Leaw, où il se maintint jusqu'à ce que voyant la retraite du général Miranda, il abandonna très-tard ce poste,

repassa par son pont de Bingen, qu'il coupa après lui, et remonta à sa position d'Oplinter. Peut-être l'inaction des Impériaux contre la gauche de l'armée Française, après la retraite du général Miranda, est-elle due à la position de Champmorin à Leaw, d'où il débordait leur droite.

Le général Dumouriez avait été occupé pendant toute l'action à rétablir l'ordre à sa droite et à son centre, et à s'assurer du succès dans cette partie, qui était la plus essentielle, étant chargée de tout le mouvement, dont la gauche était le pivot. Dès deux heures après-midi il avait entendu cesser le feu de sa gauche, qui avait été usqu'alors très-vif; mais il avait d'abord attribué ce silence à un succès, il avait pu juger par la progression du feu; que les sixieme et septieme colonnes, que la difficulté du terrain l'empêchait de voir, après avoir poussé ce qui était devant elles, s'étaient arrêtées à un point fixe, pour ne pas dépasser la tête des colonnes de leur droite : mais rien ne pouvait faire conjecturer l'inconcevable retraite du général Miranda, et il est peut-être heureux de l'avoir ignorée dans le moment où il était occupé à réparer les désordres de la droite et du centre.

Sur la fin de la journée il remarqua des colonnes impériales qui se portaient de leur droite à leur gauche pour la renforcer, ce qui lui fut d'un mauvais augure; mais il n'avait encore que des soupçons, n'ayant aucun message du général Miranda. Il passa ainsi la soirée devant le village de Nerwinde. A la fin ses soupçons, qu'il n'avait communiqué qu'au général Thowenot, devinrent des inquiétudes réelles. Il partit avec le chef de l'état-major, deux aides-de-camp et deux domestiques, pour se porter à sa gauche. En arrivant au village de Laër à dix heures du soir, il fut étonné de le voir abandonné par ordre du général Dampierre, qui, après s'être conduit avec beaucoup de valeur dans la bataille, avait repassé, sans avoir reçu ordre, la Gette, à la nuit tombante, avec sa division, et s'était retiré à sa premiere position du village d'Esemaël. Continuant sa route, il arriva près du pont d'Orsmaël, qu'il croyait occupé par les colonnes de Miranda, et

qui l'était par les hullans autrichiens, par lesquels il pensa être pris. Il se replia par le grand chemin de Tongres sur Tirlemont, étonné du silence et de la solitude qu'il trouva jusqu'à une demi-lieue de cette ville, où il trouva trois ou quatre bataillons, bordant le grand chemin, sans cavalerie et sans ordre, qui lui apprirent la honteuse retraite de sa gauche.

Il trouva dans Tirlemont le général Miranda, qui froidement, écrivait à ses amis. Le général Valence avait fait tous ses efforts inutilement, pour l'engager à se reporter en avant, en l'assurant que la bataille était gagnée par la droite et le centre, et que ce mouvement acheverait de décider le succès. Le général Dumourier lui ordonna très-séverement de rassembler, dans la nuit même, son corps d'armée, et d'aller occuper la hauteur de Wommersem, le grand chemin et le pont d'Orsmaël, ainsi que celui de Neerhelpen, pour au moins assurer le passage de la Gette, et la retraite de la droite et du centre, qui se trouvaient engagés au milieu de l'armée ennemie, avec une riviere derriere eux.

Telle est cette bataille de Nerwinde, qui a décidé le sort de la campagne, et qui eût été entierement gagnée si le général Miranda, après le premier désordre de ses deux colonnes, au lieu d'ordonner la retraite, avait bordé la Gette, et avait conservé la position des ponts d'Orsmaël et de Neerhelpen, qui le tenait toujours en ligne avec sa droite et sa gauche. Cette retraite a été d'autant plus fâcheuse, que ces deux colonnes ont perdu plus de deux mille hommes, pendant que le reste de l'armée n'en a perdu que six cents, après de sanglants combats. Les Impériaux ont avoué quatorze cents hommes de perte, c'est à-dire le double. Les Français ont perdu environ trois mille hommes tués ou pris, et plus de mille blessés, outre beaucoup de canons.

Les deux partis ont fait également des fautes. Les Français n'ont pas pressé assez l'attaque de la Tombe de Middlewinde, qui était le point décisif, ils l'ont ensuite abandonné sans savoir pourquoi. Le général Neuilly a pensé tout perdre en abandonnant le village de Nerwinde sur un ordre verbal; Miranda après s'être emparé du

village d'Orsmaël, a eu tort de céder à la terreur de ses troupes, et a tout perdu en ordonnant la retraite, qui est devenue une déroute. Les impériaux ont fait la premiere faute de ne pas défendre les bords de la Gette ; la seconde, de ne pas attaquer en tête et en flanc les trois colonnes de droite, pendant qu'elles montaient pour les attaquer, exposées aux feux des villages de Leër, Nerwinde, Middlewinde et Oberwinden ; troisiemement, d'avoir abandonné le poste élevé et avantageux de la Tombe de Middlewinde, et de n'y avoir pas placé une batterie ; quatriemement, de n'avoir pas occupé Leaw à leur droite ; cinquiémement, de n'avoir pas poursuivi Miranda dans sa déroute ; sixiémement, de n'avoir pas au moins attaqué avec leur droite, qui n'avait plus d'ennemis en tête, le flanc gauche des colonnes du centre de l'armée Française, qui étaient en bataille devant Nerwinde.

CHAPITRE VII.

Retraite du 19. *Combat de Gotzenhoven.*

Il ne restait au général Dumouriez d'autre parti à prendre que d'assurer la retraite de la droite et du centre de son armée. Leaw, le point déterminant du succès, était abandonné ; tout ce qu'il pouvait espérer dans la confusion des troupes aux ordres de Miranda, était de ramener cette gauche, non pas sur le terrein de la bataille au-delà de la petite Gette, mais sur ses bords endeçà. Il manquait beaucoup de canons à ces deux colonnes, qui avaient souffert dans leur déroute. Tous les généraux, officiers supérieurs ou d'état-major, étaient hors de combats. Indépendamment de la perte réelle par le fer de l'ennemi, plus de six mille hommes étaient déjà désertés sur le chemin de Bruxelles et de la France.

Le général passa le reste de la nuit à donner les ordres de retraite à sa droite, que commandait alors en chef le duc de Chartres par l'absence du général Valence, et qui se conduisit avec sang-froid, courage et prudence. Les

Impériaux venaient de gagner une grande victoire, mais ils n'en étaient pas sûrs ; ils avaient été si frappés des grands avantages remportés par la droite et le centre des Français, que malgré le succès de leur droite contre notre gauche, ils n'étaient pas tentés de les poursuivre ils voyaient les Français en bataille, prêts à recommencer, ils soupçonnaient vraisemblablement que leur gauche allait reprendre sa position, ainsi ils n'interrompirent pas plus la retraite, qu'ils n'avaient mis d'obstacle à l'attaque.

Cette retraite se fit en plein jour, par les mêmes ponts, par le même procédé, avec la même fierté, sans précipitation. Dumouriez envoya le général Thewenot à la droite pour recevoir les colonnes, et les placer à mesure dans le champ de bataille, depuis Gotzenhoven jusqu'à Hackendower, pendant que lui-même se chargea de rassembler la gauche et de la ramener aux points de Wommersem et du pont d'Orsmaël. Les ennemis étaient déjà maîtres de ce dernier, et le général pour les empêcher d'avancer trop par la chaussée, prit la précaution d'envoyer ordre au général Dampierre, posté à Esemaël, de faire faire un mouvement à gauche à la moitié de sa division pour flanquer le grand chemin, et de tenir dans cette position en potence, jusqu'à ce que le centre eût repassé la rivière, alors de rétablir lentement sa ligne avec lui, et de reculer en front de bandiere jusqu'au champ de bataille, dont Gotzenhoven fait la droite, et Hackendower la gauche, faisant face à la petite Gette.

Cet ordre parfaitement exécuté par le général Dampierre, sauva l'armée, car les colonnes de Miranda avaient acquis un tel degré de désordre et d'apathie sur leur honte du jour précédent, qu'il était dix heures du matin avant que le général Dumouriez pût les faire marcher en bonne contenance, en avant d'Hackendower, en bataille à la droite et à la gauche du grand chemin.

La tête de l'armée impériale avait déjà passé le pont d'Orsmaël, et s'était formée avec son artillerie sur la hauteur de Wommersen, que le général ne put jamais engager ses troupes à attaquer, quoiqu'elles fussent écrasées par cette artillerie dominante, et qu'elles souffrissent cette perte continuelle avec une constance héroïque.

roïque. Dumouriez pensa être tué dans cette occasion; un boulet fit abattre son cheval, et le couvrit de terre; la vivacité avec laquelle il se releva empêcha un grand désordre, et peut-être une déroute que sa chûte fut sur le point d'occasionner. Cette gauche, qui avait fui la veille avec tant de lâcheté, soutint alors avec intrépidité tout l'effort de l'attaque des impériaux; mais le général n'y distingua qu'un courage de résistance, dénué de l'audace qu'il voulait inspirer, pour aller à la baïonnette, culbuter les troupes établies sur le plateau de Wommersem, ayant la Gette à dos. Il se mit plusieurs fois à la tête de la colonne, sans pouvoir la faire avancer, trop heureux de la voir tenir ferme dans sa position, qui était plus dangereuse que ne l'aurait été une attaque vigoureuse, sur cette partie de l'armée impériale, qui, séparée du reste, avec un pont pour retraite, aurait pu être battue, s'il avait eu plus d'officiers pour conduire ses colonnes.

Pendant que la gauche de l'armée Française éprouvait encore ce reste d'impression de la terreur de la veille, la gauche des Impériaux montrait la même stupéfaction par la même cause, et laissait passer tranquillement la rivière à la droite et au centre des Français; elle leur laissa même prendre la position de Gotzenhoven, où elles se rangèrent en bataille, avant de se décider à passer elle-même la rivière pour venir les attaquer. Ainsi toute la journée se passa en manœuvres et en déploiemens, formant un superbe coup-d'œil d'exercice, avec quelques canonnades et fusillades entre les têtes des deux armées; et le soir on bivacqua très-près l'un de l'autre en bataille.

Cette retraite fière, et faite avec le plus grand ordre, a été d'autant plus admiré des Impériaux, qu'elle ne parcourait qu'environ trois-quarts de lieue de terrein, et que l'armée Française paraissait reprendre tranquillement sa position de la veille de la bataille. Mais dans la soirée, le géneral Dumouriez eut lieu d'être convaincu par l'esprit de dégoût et d'apathie qui régnait dans son armée, que s'il restait en position de recevoir bataille le lendemain, il serait infailliblement battu, et qu'alors la déroute serait complète.

Dans tous les tems, pour bien conduire le soldat Français, il a fallu consulter ses impressions, mais plus encore depuis la révolution, qui ayant entièrement anéanti la subordination militaire, a donné encore plus d'essor à cet esprit volontaire et capricieux, qui tient au caractère national. Il est dans la nature active et impétueuse du Français de marcher toujours devant soi, et de conquérir; mais il n'est pas propre à conserver ses conquêtes. Sans que sa bravoure diminue, la guerre défensive et méthodique l'ennuie et le contrarie; et dans ce cas, lorsqu'il ne peut pas être retenu par la sévérité des loix militaires, qui n'existent plus, il abandonne ses chefs et ses drapeaux, et il déserte par légéreté, et sans s'embarrasser des conséquences. Les troupes de ligne, contenues par un reste d'attachement à leurs drapeaux, et de pudeur, faisaient encore bonne contenance : mais les gardes nationales, qui faisaient les trois-quarts de l'armée, disaient tout haut qu'il était inutile de se faire tuer dans la Belgique, qu'il fallait aller défendre ses foyers, et partaient par compagnies et par bataillons entiers. Il eût été dangereux et impossible de vouloir les retenir par force.

Il ne fallait plus penser qu'à se retirer en bon ordre, pour couvrir leur défection, et les empêcher d'être massacrés par les Impériaux et par les paysans. Le général sentit douloureusement cette nécessité, et se vit contraint à passer la grande Gette dans la nuit, et à se retirer sur les hauteurs de Cumptich, en-arrière de Tirlemont. Tous ces mouvemens arrangés avec méthode, et exécutés avec une précision, qu'on aurait à peine espéré d'une armée plus exercée, et point battue, se firent avec succès. Les impériaux, trompés par les feux entretenus avec soin, et par la vigueur et la bonne contenance de l'arrière-garde, ne se mirent en mouvement que le 20, pour venir tâter Tirlemont, d'où les Français avaient eu le tems d'évacuer leurs magasins. Cependant le général Miaczinsky, qui était chargé de la garde de cette ville, y perdit un canon de douze, par la précipitation de sa retraite.

CHAPITRE VIII.

Retraite du 20 et 21. Combat sur la Velbe. La Croix et Danton à Louvain. Combat du 22.

La position de Cumptich a l'avantage d'être très-élevée au-dessus de la Gette. Ce camp, faisant face à Tirlemont, a sa gauche appuyée à la Welpe, qui court ensuite derrière lui par Bautersem et Wertryk; la droite, en-arrière de Hougaerde, est moins bien défendue. Ce n'est cependant qu'une position de passage; elle ne protège pas Louvain, si l'ennemi passe par Diest, ni Brnxelles, s'il tourne par Judoigne. Le général ne pouvant pas y tenir long-tems, profita de la journée du 20 pour passer la Welpe et prendre le camp de Bautersem, sa droite appuyée à Op et Neerwelpe, sa gauche sur les hauteurs et dans les bois en avant du Zellenberg.

Il renvoya le général Neuilly avec sa division, renforcée jusqu'à six mille hommes, vers Judoigne, avec ordre d'empêcher les partis Impériaux de pénétrer, de les observer, et de se retirer sur Bruxelles par la forêt de Soignies, en cas qu'il fût poussé par une force très-supérieure; il lui donna une instruction pour la défense de cette forêt, et il écrivit au général Duval de renforcer le général Neuilly de tout ce qu'il pourrait tirer de sa garnison et des troupes qui lui arriveraient. Il lui donna en même-tems ses ordres pour faire arrêter les déserteurs, et les renvoyer au camp.

Il écrivit au lieutenant-général d'Harville, de mettre une garnison de deux mille cinq cents hommes dans le château de Namur, et de se tenir prêt à marcher avec le reste, soit en-avant, soit en-arrière, soit sur Bruxelles, selon le mouvement que faisait le général Beaulieu, qui, avec huit à dix mille hommes, s'avançait par Huy.

Il avait placé à Diest une garnison suffisante, croyant cette place à l'abri d'un coup de main, d'après le rapport du général Champmorin, qui n'était pas exact. Il mit en communication avec ce poste le général Miaczinsky à l'abbaye de Gemps. Il renforça la garnison de Malines. Il envoya le général Ruault à Anvers, pour soulager le vieux lieutenant-général Marassè, et prendre le commandement de ce corps d'armée, qui, renforcé de la division de la Marlière, montait à plus de vingt mille hommes; il recommanda au général Ruault de tenir Lier tant qu'il pourrait, et de se retirer ensuite dans les lignes d'Anvers, si les Prussiens et les Hollandais venaient sur lui en trop grand nombre. Le même jour, 20, un détachement des ennemis, sans canon, moins fort que la garnison de Diest, vint l'insulter, elle se sauva lâchement jusqu'à Malines. L'avant-garde impériale fit aussi, sans succès, une attaque sur les villages de Op et Neerwelpe.

Pendant que le général Dumouriez était occupé à cette attaque, il vit arriver les commissaires la Croix et Danton, qu'il renvoya à Louvain, où il arriva le soir. Ils paraissaient très-affectés de la perte de la bataille, et sur-tout du débandement de l'armée, ayant rencontré à Bruxelles, et tout le long de la route, des corps entiers de déserteurs. Mais ils l'étaient bien plus de la commission qu'ils avaient, disaient-ils, d'engager le général à se rétracter de sa lettre du 12, qui avait occasionné un grand déchaînement contre lui dans la convention, à cause de sa trop franche véracité. Il leur déclara, qu'il n'avait mandé que ce qu'il pensait, que les désastres dont ils étaient témoins, étaient une conséquence des maux qu'il avait prévus, et auxquels il avait voulu remédier autant qu'il le pouvait, sur tout en faisant cesser la tyrannie et l'injustice dans la Belgique; que la nécessité où il allait se trouver de se retirer d'un pays où il n'avait aucun moyen de se défendre, devait leur faire sentir combien étaient sages les ordonnances qu'il avait rendues, et contre lesquelles la convention n'était prévenue que parce qu'elle était mal instruite et trompée, que ces ordonnances avaient désarmé les paysans, et nous avaient ramené la bonne volonté du peuple,

qu'ainsi elles allaient être le salut de l'armée, qui, désorganisée, battue, plus rebutée encore qu'effrayée, était hors d'état de se défendre, à la fois, contre les Impériaux, plus nombreux qu'elle et vainqueurs, et contre les gens du pays revoltés de nos excès en tout genre. Ils furent obligés d'en convenir ; mais comme ils insistaient cependant sur la rétractation, le général après leur avoir retracé tous ces griefs, leur avoir peint très-fortement tous les malheurs en tout genre qui allaient résulter de la conduite folle et criminelle de la convention, leur déclara positivement, qu'il ne se retracterait pas, parce que la perte ou le gain d'une bataille ne changerait jamais rien, ni à ses principes, ni à son opinion, ni à son caractère. Ces commissaires mirent dans toute cette négociation beaucoup d'esprit, d'intérêt et de cajolerie. Enfin, après une très-longue discussion, le général consentit à écrire, en six lignes au président: *Qu'il priait la convention de ne rien préjuger sur sa lettre du 12 Mars, avant qu'il eût le tems de lui en envoyer l'explication.* Les deux députés partirent avec cette lettre insignifiante.

Le 21, le général ayant appris la perte de Diest, jugea qu'il était néeessaire de se rapprocher de Louvain, de peur que l'ennemi ne passât le canal, pour couper sa communication avec Malines, ou n'attaquât Louvain même. Il fit occuper les hauteurs de Pellemberg par la division du général Champmorin, flanqué à sa gauche par celle de Miaczinski à St Petersroede. Il plaça le général la Marche avec l'avant garde sur les hauteurs de Coorbeck, bordant le grand chemin. Il plaça les dix-huit bataillons de l'armée des Ardennes, commandés par le général le Veneur, sur les hauteurs et dans les bois de Mezendael ; la division du général Dampierre vers Florival, en communication avec celle du général Neuilly, qui se retira vers Tombeeke à la tête de la forêt de Soignies.

Le mouvement de l'armée fut inquiété par les Impériaux ; on se canonna toute la journée.

Le 22 au matin, les ennemis firent une attaque générale contre Pellenberg, Coorbeck et le bois de Mezendael.

Blierbeck était en avant de la position du général le Veneur, qui avait jugé nécessaire de l'occuper. Une colonne de grenadiers Hongrais s'empara de ce village, mais elle en fut chassée avec un grand carnage par le régiment d'Auvergne, commandé par le colonel Dumas, qui lui prit 2 pièces de canon. L'attaque contre l'avant-garde fut beaucoup moins vive. Celle contre le Pellenberg fut très-acharnée, le général Champmorin la soutint avec autant de courage que d'intelligence. Il fut renforcé de quelques bataillons, et ne put être forcé. Cette violente attaque avait durée toute la journée sur le front de l'armée ; les colonnes des Autrichiens, très-mal traitées, se retirèrent.

Telle est la brillante journée du 22 de Louvain. La veille, le général Dumouriez avait été dans la cas, pour des prisonniers et des blessés, d'envoyer le colonel Monjoye au quartier-général du prince de Cobourg. Il y vit le colonel Mack, chef de l'état-major de l'armée Impériale, officier d'un rare mérite, qui lui dit, qu'il croyait qu'il serait avantageux aux deux partis de convenir d'une suspension d'armes.

Le 22, le général qui avait beaucoup réfléchi sur la position et les dangers de son armée, renvoya le colonel Montjoye demander au colonel Mack, s'il voulait venir à Louvain reporter au général la proposition qu'il avait faite. Le colonel Mack vint le soir. On convint verbalement, en peu de mots, des articles suivans : 1°. que les Impériaux ne feraient plus de grandes attaques, et que le général, de son côté, ne chercherait pas à livrer bataille ; 2° que, d'après cette armistice tacite, les Français se retireraient sur Bruxelles, lentement, en bon ordre, sans être inquiétés ; 3°. qu'on se reverrait, après l'évacuation de Bruxelles, pour convenir des faits ultérieurs.

Telle fut la premiere convention, non écrite, entre les deux généraux. Elle devenait de plus en plus nécessaire au général Dumouriez, dont l'armée diminuait à tous momens, sur-tout en officiers, auquel il restait peu de munitions en cas d'affaires, et qui était malheureusement très-convaincu qu'en cas d'attaque sérieuse il serait certainement abandonné.

Il en eut la preuve le lendemain. Les impériaux se

croyaient si peu liés par cette convention du colonel Mack, que le général Clairfayt, à qui on l'avait laissé ignorer, attaqua le Pellenberg et l'avant-garde du général la Marche. Le combat se rétablit sur tout le front de l'armée. Champmorin défendit sa position avec la même vigueur, mais vers la fin de la journée, dans le tems où l'infanterie impériale se retirait, où il ne restait plus devant nous que des troupes légères et des tirailleurs, le vieux la Marche perdit la tête, et, malgré les prières de Montjoye, de Barrois et des chefs de corps, il se replia, sans ordre, d'abord sur l'abbaye du Parc, ensuite de l'autre côté de la Dyle, derrière Louvain. Les impériaux, qui avouent sept cents hommes de perte, c'est-à-dire deux mille dans les combats de Louvain, étaient si rebutés qu'ils ne profitèrent point de cette lâche retraite, qui laissait un vuide très-dangereux entre les généraux le Veneur et Champmorin. Le premier avait parfaitement combattu toute la journée ; mais dès qu'il se vit abandonné par le général la Marche, il n'attendit aucun ordre, passa aussi la Dyle, et alla se placer entre Coorbeck et Heverle. Après cette défection, Dumouriez n'eut d'autre parti à prendre que d'ordonner au général Champmorin d'abandonner le Pellenberg, et de se retirer aussi derriere la ville, passant par l'abbaye de Vlierbecke et par la ville; Miaczinski se retira par un pont un peu plus éloigné, donnant sur le chemin de Diest, protégé par une batterie de canon placée sur la hauteur.

Le général avait profité de ces deux journées pour faire évacuer ses blessés et ses farines sur des bateaux, qu'il dirigea sur Malines. Une partie des autres approvisionnemens fut jettée dans les canaux ; mais l'avarice et la confusion en firent parvenir une grande quantite entre les mains de l'ennemi, qui entra dans Louvain le soir même, après que le général en fut sorti avec la garnison de cinq baraillons, qui fit l'arriere-garde. Les impériaux prirent aussi sur le canal de Louvain les bateaux chargés de blessés, que l'escorte abandonna à la vue de quelques hussards. Ils les traiterent avec beaucoup d'humanité, malgré les atroces calomnies des Jacobins, répandues pour irriter les soldats Fran-

çais, et les engager à faire la guerre sans quartier et avec barbarie.

Cette honteuse retraite de Louvain prouve combien était difficile et dangereux l'état des généraux en chef des armées Françaises. Continuellement trahis par des généraux désobéissans, qui donnaient l'exemple de l'insubordination et quelquefois de la lâcheté; abandonnés par les soldats, et sur-tout par les officiers; obligés, quand, en conséquence d'un plan d'attaque ou de défense, ils avaient donné un ordre, d'en avoir un autre tout prêt pour réparer, ou la mauvaise exécution, ou le défaut d'exécution du premier; ne connaissant jamais ni la force des différens corps de leur armée, ni leur véritable position, parce qu'ils ne restaient jamais dans celle qui leur était ordonnée; dépendant du caprice, des passions, de la mauvaise foi, ou de l'ignorance des chefs qui devaient les seconder; n'ayant aucun moyen de punir, ni de s'assurer l'obéissance; certain de se faire des ennemis très dangereux de ceux auxquels ils reprochaient seulement leurs fautes; toujours incertains sur l'article des subsistances, parce qu'on avait substitué à l'ancien régime des ignorans et des fripons; n'osant jamais hasarder une grande manœuvre avec des soldats braves jusqu'à la témérité, mais sans officiers, sans expérience, mal armés, faciles à décourager, mutins, raisonneurs, de différentes factions, toujours débandés et pillards, plus prompts à rebuter qu'à se ranimer, et n'ayant aucun moyen de ralliement, aucune loi, aucun frein.

Avec de tels moyens, quand les généraux avaient des heureux succès, ils étaient sûrs d'être calomniés dans les journaux et dans les clubs, et d'être dénoncés à la convention, la plus aveugle, la plus imprudente et la plus soupçonneuse. S'ils étaient malheureux, on jettait sur eux la responsabilité de tous les événemens, on les accusait de trahison ou de lâcheté.

Tel était, et tel est encore le sort des généraux de la républiqne Française, dans une guerre d'où dépend non-seulement la destruction de l'empire Français, mais la liberté individuelle de chaque citoyen. Dumouriez a été remplacé par Dampierre, qui a eu le bonheur

d'être tué : Dampierre par Custine, qui a péri sur un échafaud : celui-ci par Houchard, qui a été destitué, après avoir battu le duc d'Yorck, et fait lever le siége de Dunkerque. C'est à présent l'affreux (1) Jourdan, qui commande l'armée, qui est entre Paris et la vengeance des rois. En Alsace, dans le midi, dans l'intérieur, on voit la même instabilité dans les généraux. Tous les anciens militaires, tous les gens instruits ont été chassés de l'armée. Ce sont des médecins, des peintres, des charretiers qui commandent les Français. Caligula fit, dit-on, son cheval consul. Peuple, devenu aussi sauvage que cruel, vous courez à votre perte, et vous donnez vous-même à vos ennemis les moyens de consommer votre ruine.

CHAPITRE IX.

Retraite sur Bruxelles. Son évacuation. Camp d'Enghien. D'Ath. Conférence à Ath avec le colonel Mach. Arrestation du général Miranda.

Le désordre de la retraite de Louvain avait détruit toute l'energie que l'armée avait montrée dans les combats précédents. Heureusement, la nuit avait caché aux ennemis ce débandement universel, dont malgré la convention verbale du colonel Mack, il aurait probablement profité pour achever de la disperser et de la détruire.

Le général réussit difficilement à lui faire faire halte sur

(1) Des émigrés, venant de l'armée, assurent que ce Jourdan n'est point celui d'Avignon. (*Note de l'éditeur.*)

les hauteurs de Cotzenbergue, à moitié chemin de Bruxelles. Cette nouvelle circonstance lui fit changer toute sa disposition. Il commença par envoyer ordre au général Duval de commencer l'évacuation de Bruxelles.

Il ôta le commandement de l'avant garde au vieux général la Marche, qu'il envoya en France sous prétexte de soigner sa santé, qui, à la vérité était très-mauvaise. Il le remplaça par le général Vouillé. Il forma cette avant-garde, devenue arrière-garde, d'une forte division d'artillerie, de toute la cavalerie et de vingt cinq bataillons, presque tous de troupe de ligne. Il prit lui-même son poste à cette arrière-garde, forte de douze à quinze mille hommes, qu'on pouvait dire être l'armée. Le reste marchait en avant et sous la protection de cette troupe d'élite, qui conserva une contenance digne de l'importance de sa fonction.

Il établit son camp sous Bruxelles, le long de la petite riviere de Wohuwe, sa droite à Sanpeterswoluwe, et sa gauche à Vilvorde. Il n'avait gardé que la quantité de pièces de position necessaires pour son arrière-garde, et comme il avait pris la précaution de faire passer son parc d'artillerie à Anderlecht au-delà de Bruxelles, il le fit partir le 23 par le chemin d'Enghien et d'Ath pour se porter à Tournay.

Le prince de Cobourg, qui ignorait le déplorable état de l'armée Française, ne pouvait que se féliciter de la suspension d'armes, qui opérait sans combat l'évacuation des Pays-Bas.

Au reste la résistance, en cas que le général eût cru être obligé de l'employer, n'eût produit que la ruine du pays, sans remplir le but de s'y maintenir Depuis que l'empereur Joseph en a démoli les places fortes, ces provinces n'offrent plus qu'une campagnes rase, sans point de défense. Une bataille gagnée vous rend maître de cinquante lieues de terrein, une bataille perdue vous rejette à l'extrême frontière.

Le prince de Cobourg fut très-fidèle à la promesse du colonel Mack, et resta trois jours à Louvain, n'entre-voyant à notre suite que de faibles avant-gardes.

Le général Dumouriez put donc s'occuper tout entier du sort de Bruxelles et des grandes villes par lesquelles son armée devoit passer, en exécutant sa retraite. Il était essentiel pour l'humanité et pour la justice d'empêcher le pillage des Belges qui nous avaient reçus à bras ouverts : il était très-important aussi de ne pas les irriter. Ils nous rendaient encore les plus grands services ; ils avaient pardonné nos excès, il ne fallait pas r'ouvrir les plaies récentes : le désespoir leur aurait fait reprendre les armes que les dernières ordonnances du général Dumouriez leur avaient fait tomber des mains, et l'armée française enveloppée entre les Autrichiens et les Belges eût été entièrement détruite en peu de jours.

Le 25, l'armée traversa Bruxelles dans le plus grand ordre, et se retira sur Hall, d'où elle devait marcher sur deux colonnes, pour regagner la frontière de France. Il n'y eut ni pillage ni insulte, ni propos de part et d'autre. Les habitans de cette capitale n'ont pas oublié ce service, et en ont témoigné leur reconnoissance au général Dumouriez, par toutes les marques d'estime publiques : il leur sait gré d'avoir été justes envers lui ; et il ne serait ni proscrit ni errant s'il avait trouvé partout la même équité.

Ayant pris le parti nécessaire de se retirer lentement et avec decence jusqu'à la frontière, il s'occupa des divisions séparées de son armée, pour que leur marche rétrograde fût en mesure avec la sienne.

Par sa droite, pendant que le général Beaulieu, avec sept à huit mille hommes, pénétrait par Huy, le prince de Hohenlohe arrivait de la province de Luxembourg sur Namur, occupé par le général d'Harville, avec environ quinze mille hommes. Mais cette division avoit été formée aux dépens des garnisons de Givet et de Maubeuge. Le prince de Hohenlohe pouvait tourner vers une de ces deux places, l'enlever et pénétrer sur le territoire français. Dumouriez avait mandé au général d'Harville de laisser dans la citadelle de Namur, des vivres, des munitions et deux mille cinq cents hommes de garnison, et de se retirer avec le reste en deux colonnes, l'une sur Givet, où il devait envoyer le lieutenant-général Bouchet, l'autre sur Maubeuge, qu'il

devait conduire lui-même, en s'arrêtant d'abord à Charleroi, ensuite sur la hauteur de Nimy, au-dessus de Mons. Cette position de Mons couvrait Maubeuge, le Quesnoy, Condé et Valenciennes : il devait trouver à Mons la division du général Neuilly, forte de six mille hommes; ainsi son camp de Nimy aurait été de dix à douze mille hommes, en attendant les renforts de France.

Pendant son séjour à Bruxelles, le général reçut la réponse du général d'Harville, qui lui mandait qu'il n'y avait pas assez de vivres, de munitions et d'argent pour approvisionner le château de Namur pour seulement quinze jours, qu'il falloit défendre ce poste avec toute son armée, ou l'abandonner. Il concluait par demander des ordres précis. Cette dépêche était accompagnée de l'avis par écrit du général Bouchet, et de pièces justificatives du commissaire des guerres Barneville. Il n'y avoit pas à balancer sur la réponse. Laisser cette division à Namur, c'était risquer de voir attaquer Givet ou Maubeuge, dénués de troupes, risquer de perdre au moins une de ces deux places, et ensuite le corps d'armée posté à Namur, qui eût été facilement enveloppé. Laisser deux mille cinq cents hommes dans la citadelle sans vivres et sans munitions, c'était livrer cette garnison aux Autrichiens et s'affaiblir d'autant. Il ordonna donc au général d'Harville d'évacuer entièrement Namur, et de se retirer par gradations et en bonne contenance sur Givet et Maubeuge.

A sa gauche, il avait six bataillons dans Breda, et trois dans Gertruydenberg, qu'il pouvait bien regarder comme perdus, mais qui, ayant pour quatre ou cinq mois de vivres, et beaucoup de munitions, pouvaient arrêter très-long-tems les Prussiens et les Hollandais. Il voulait conserver avec eux un échelon de communication, en gardant la citadelle d'Anvers, dans laquelle il ordonna de jetter le général Bergeron avec deux mille hommes et pour six mois de vivres.

Il envoya le lieutenant-général Omoran commander à Dunkerque et dans la partie maritime du département du Nord ; il lui donna pour instruction, 1°. de faire relever les lignes et les forts du camp retranché entre

Dunkerque et Bergues ; 2°. de tracer et faire arranger un camp retranché sur la hauteur du Mont-Cassel ; 3°. de se rendre en personne à Courtray, pour y recevoir l'armée de l'expédition de Hollande, et la placer dans le camp de Haerlebecke, ayant l'Escaut devant elle. Il envoya en même-tems ordre aux généraux Marassé et Ruault de faire leur retraite, en passant l'Escaut par la tête de Flandres, pendant que la garnison de Malines se retiroit par Dendermonde, de longer l'Escaut, en traversant Gand, et de s'arrêter dans le camp de Courtray ou Haerlebecke, en ayant soin de ne point précipiter leur retraite, et de couper tous les ponts derrière eux.

Le projet du général Dumouriez étoit, s'il eût gardé les citadelles de Namur et d'Anvers, de former en-dehors du territoire Français une ligne imposante, passant de la droite à la gauche par Namur, Mons, Tournay, Courtray, Anvers, Bréda et Gertruydenberg. Dans cette position, si la suspension d'armes pouvoit se continuer, il espéroit influer de plus près sur le rétablissement de l'ordre dans l'intérieur, et se donner tout entier à ce soin. Si la suspension ne tenoit pas, les Impériaux se trouvoient au centre d'un demi-cercle, dont il falloit nécessairement qu'ils attaquassent les deux extrêmités pour opérer avec succès, ce qui les forçoit à une guerre de sièges, aux dépens de leur propre territoire, et ce qui donnoit le tems de réorganiser et de renforcer l'armée, qui auroit repris confiance, ayant à son dos et derrière elle les places fortes.

Dans ce projet, le général Dumouriez devait occuper la ville de Tournay et le camp d'Antoing, d'où en cas d'une trop grande supériorité de l'ennemi, il avait une très-bonne position à prendre dans son ancien camp de Maulde.

En conséquence de ce plan, qui n'avait encore éprouvé de changement que par l'évacuation forcée du château de Namur, il marcha le 26 à Enghien et le 27 à Ath, pendant que la division du général Neuilly marchait à Mons par Hall et Braine. En arrivant à Ath, il reçut ordre de la convention de faire arrêter le colonel du soixante-treizième régiment d'infanterie, qui avait abandonné l'armée sans ordre avec ses deux bataillons, et

était rentré en France, et le général Miranda. Dumouriez fit exécuter à regret l'ordre contre ce général, parce qu'il était bien sûr que cette rigueur était moins un acte de justice, qu'une manœuvre d'acharnement des Jacobins contre Petion et la faction de la Gironde, qui étaient les amis et les protecteurs de Miranda, qui s'est tiré d'affaire, en accusant le général Dumouriez, après sa défection de l'armée, événement qui a été très-favorable à Miranda.

Le même jour le colonel Mack arriva à Ath, et sans rien écrire il fut rédigé entre lui et le général, une convention beaucoup plus formelle que la première. Le colonel commença par exprimer au général la reconnaissance des Impériaux, de ce que, par la sagesse de ses ordres, la retraite s'exécutait d'une manière qui sauvait des désastres affreux au pays, désastres dont ne pouvait profiter aucune des deux nations. Il fit valoir de son côté la modération avec laquelle se conduisaient les troupes Impériales, pour ne pas trop inquiéter la retraite des Français, de manière cependant à cacher aux deux armées la connivence entre les généraux.

On convint que l'armée Française resterait encore quelque temps sur la frontière dans la position de Mons, Tournay, Courtray, sans être inquiétée par l'armée Imriale; que le général Dumouriez, qui ne cacha plus au colonel Mack le projet qu'il avoit de marcher sur Paris, réglerait, quand il serait tems, les mouvemens des Impériaux, qui n'agiraient que comme auxiliaires; que s'il n'avait pas besoin de secours, ce qui était à souhaiter pour les deux partis, ils resteraient sur leur frontière sans s'avancer, et que l'évacuation totale de la Belgique serait le prix de cette condescendance; que si au contraire il ne pouvait pas opérer tout seul, non pas la contre-révolution, mais la reformation, c'est-à-dire le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, il indiquerait lui-même le nombre et l'espèce de troupes dont il aurait besoin pour réussir dans ce projet, et qu'on ne les ferait marcher que sur sa direction. Le général lui annonça sa marche du lendemain sur Tournay, celle du général Neuilly sur Mons, et de l'armée de la Hollande sur Courtray.

Il fut enfin décidé que, pour lier les opérations entre les deux parties d'armées Impériales, du prince de Cobourg et du prince de Hohenlohe, lors du mouvement du général Dumouriez sur Paris, Condé serait remis aux Autrichiens, comme place de garantie, qu'ils y tiendraient garnison, mais sans aucune prétention à la souveraineté, et avec la condition qu'elle serait rendue à la France après la guerre et après le réglement des indemnités; mais que toutes les autres places, si le parti constitutionnel était dans le cas d'avoir besoin du secours des Impériaux, recevrait garnison mi-partie, sous les ordres des Français. Les généraux, Valence, Thowenot et Chartres, avec le colonel Montjoye, assistèrent à cette conférence. Telle est la première époque, telles sont les premières conditions traitées entre le prince de Cobourg et le général Dumouriez, qui suivait son plan, et que les circonstances pressaient de plus en plus.

CHAPITRE X.

Camp de Tournay.

Le 28, le général marcha à Tournay, où il prit la position d'Antoing, ayant son avant-garde dans Tournay, et ses flanqueurs de gauche commandés par le général Miaczinski sur le mont de la Trinité. Il envoya le général le Veneur avec l'armée des Ardennes occuper le camp de Maulde.

Il trouva dans cette ville madame de Sillery avec mademoiselle d'Orléans, qu'il n'avait jamais vues, et qui y étoient restées sur la recommandation que le général avoit faite précédemment au lieutenant-général Omoran, commandant dans le Tournaisis, de les y garder, puisque mademoiselle d'Orléans, âgée seulement de quinze ans, se trouvait proscrite de France par un décret rendu contre les émigrés. Cette jeune princesse, qui, ainsi que ses deux frères Chartres et Montpensier, est parfaitement élevée, est un modèle de vertu, de résignation et de constance.

Le duc de Chartres, qui avait servi avec une valeur distinguée et un patriotisme pur et désintéressé, pendant la campagne précédente, et qui venait encore de déployer si utilement pour la cause publique du nom Français un courage et un civisme à toute épreuve, était lui-même sous le décret du bannissement de la maison de Bourbon, et devenait susceptible des chicanes les plus injustes, le jour qu'il rentrerait en France.

Le général, pendant les deux jours qu'il passa à Tournay, donna à cette princesse, intéressante par ses malheurs et ses vertus, les témoignages et l'intérêt respectueux qu'elle méritait; et comme elle craignait fort, ainsi que Madame de Sillery, de tomber entre les mains des Impériaux, à cause des émigrés, auxquels les dames croyoient une influence plus forte que celle dont ils jouissoient, le général, à son départ de Tournay, les fit passer à St. Amand, d'où elles consentirent ensuite d'après les assurances des officiers généraux Autrichiens, à se rendre à Mons pour chercher un asyle, au moment où la protection du général Domouriez, bien loin de leur être utile, ne pouvait que leur devenir funeste. Puisse la vertueuse innocence de mademoiselle d'Orléans trouver sa récompense, ou au moins sa sûreté dans les soins de la bienfaisante Providence!

C'est dans le camp de Tournay que Dumouriez apprit que le général Neuilly, en arrivant à Mons, n'avoit pas pu retenir sa division, qui, au-lieu de prendre la position des hauteurs de Nimy, avoit pillé les magasins, et s'étant débandée, s'était enfuie, sans être ni suivie, ni attaquée, jusqu'à Condé et Valenciennes. Il ne restait plus au général Neuilly que sa cavalerie. Le général lui ordonna de se retirer avec elle dans Condé, et de la répandre en-avant, embrassant le plus de terrain qu'il pourrait entre Binche, Roeux, Soignies et Leuse, coupant les ponts, enlevant les fourrages, chevaux et chariots.

Cet abandon de Mons rendait la position de Dumouriez à Tournay fort précaire, sa droite se trouvant entièrement découverte; mais indépendamment de la suspension d'armes, il connoissait assez le pays pour être sûr de sa retraite, et il ne voulait pas la faire qu'il ne connût

connût le mouvement de sa gauche, parce que dans le cas où le camp d'Haerlebecke eût été occupé, il se fût toujours trouvé en mesure. Il prit seulement la précaution de mander au général d'Hrville de ne plus s'occuper que du camp de Maubeuge et de Givet, pour empêcher les ennemis de pénétrer de ce côté sur notre territoire.

Le 29, arrivèrent à Tournay trois députés des Jacobins, qui s'annoncèrent de la part du ministre Lebrun, dont ils apportèrent au général une lettre vague, qui disoit qu'ils avaient des communications à lui faire, concernant les affaires de la Belgique. Ces trois hommes, dont les dépositions exagérées forment un corps de délit contre le général Dumouricz, se nommoient Proly, petit intrigant, né à Bruxelles, Desjardins, homme de lettres obscur, ayant été chassé de Bruxelles, et Péreïra, Juif Portugais. Le premier était fort connu précédemment du général, comme on l'a vu dans le premier livre de ces mémoires. Le second affectait un air d'homme-de-lettres, et le troisième était un Jacobin très-emporté. Ils se formalisèrent de ce que le général ne voulut point traiter d'affaires avec eux ni devant Mademoiselle d'Orléans, ni dans son appartement, où ils étaient venus le relancer. Il leur fixa un rendez-vous chez lui.

La conversation qu'ils ont dénoncée entr'eux et le général, est à-peu-près exacte. Ils furent d'accord avec lui sur la nullité, l'incapacité et le désordre de la convention, et sur la nécessité de l'anéantir, et d'établir une autre législature. Voici la seule réticence importante qu'ils se sont permise, et qui était la clef de leur mission. Après être convenus de la nécessité d'anéantir le corps législatif, et de le remplacer, ils eurent l'air de chercher avec le général, comment se ferait le remplacement. Alors l'un des trois hasarda de dire que les Jacobins avaient président, registres, tribune, correspondance, orateurs, habitude de traiter les grandes affaires, qu'ainsi le remplacement étoit tout trouvé. Le général, avec sa véracité tranchante, rejetta très-loin cette idée, motivant son refus d'adhésion sur l'immoralité, la grossièreté, l'imprudence, la cruauté et la

mauvaise composition de cette société, ajoutant que c'étoit à elle qu'il attribuait tous les malheurs de la France.

Alors Proly lui demanda : *Qui donc feriez-vous représentans, au-lieu de ceux actuels, sans passer par les lenteurs et les vices du mode d'élection des assemblées primaires ? — Rien n'est plus simple, dit le général, les administrateurs des départemens et des districts sont actuellement très-épurés, leur patriotisme est éprouvé, il n'y a qu'à prendre tous les procureurs-généraux des départemens et des districts, pour cette première et unique fois, et pour completter le nombre, y joindre des membres des départemens et des districts, ils formeront une législature très-régulière ; on rétablira la constitution de 1789, 90 et 91, toute la France sera d'accord, les armes tomberont des mains des prétendus royalistes, les puissances étrangères n'ayant plus de prétexte de guerre, et trouvant un gouvernement solide avec qui traiter, seront plus faciles pour la négociation de la paix soit ensemble, soit séparément car ne croyez pas,* ajouta-t-il, *que la République puisse subsister, vos crimes et vos folies en ont détruit la possibilité.* Ces trois hommes disputèrent un peu, mais au total, ils écoutèrent très tranquillement ces blasphêmes du général, dont ils ont rendu un compte si effrayant. Desjardins, qui le cajola d'avantage, lui dit qu'il alloit rendre compte, et qu'il espérait de revenir bientôt. Ils prirent congé de lui tranquillement, sans que certainement il pensât à faire arrêter trois émissaires aussi peu conséquens.

Le général ne doute pas que s'il eût abondé dans leur idée de faire remplacer la Convention nationale par la société des Jacobins, il n'eût gagné toute leur confiance ; mais il avoue que son caractère, peut-être trop franc dans cette circonstance, ne lui laissa pas même la possibilité d'employer la flexibilité nécessaire pour se prêter à cette feinte. Il prévit sur-le-champ que cela ne pouvait s'exécuter que par une suite de crimes sanglans, qui lui faisaient horreur, et les événemens postérieurs lui ont prouvé qu'il ne s'était pas trompé.

Le même jour il reçut une lettre des sept commissaires de la convention réunis à Lille, qui lui mandaient

de se rendre en cette ville, pour répondre à des accusations intentées contre lui. Il répondit, qu'en présence de l'ennemi, nécessaire à son armée, occupé à la réorganiser et à la raffermir, ce qui était vrai, il ne pouvait pas la quitter un instant pour aller suivre un procès : que si les commissaires voulaient se transporter à l'armée, il leur répondrait avec sa franchise ordinaire, sur tous les points; que si cela n'était pas très-pressé, dans quelques jours, dès qu'il aurait achevé sa retraite sur le territoire français, il aurait plus de tems pour suivre ses affaires personnelles; qu'au reste, il n'entrerait dans Lille qu'avec des troupes, pour punir les lâches, qui après avoir abandonné leurs drapeaux, calomniaient les braves défenseurs de la patrie.

CHAPITRE XI.

Retraite du camp de Maulde.

DEPUIS plusieurs jours le général était très-inquiet du corps d'armée d'Anvers, n'ayant point de ses nouvelles, ignorant même si le général Ruault, qui y portait ses instructions, n'avait pas été pris en passant. La retraite d'Anvers, en traversant l'Escaut par la tête de Flandres, devait nécessairement être longue et difficile; mais il savait que les ennemis étaient bien moins nombreux dans cette partie, que le corps d'armée qui avait à se retirer. Les Prussiens et les Hollandais étaient allés attaquer Gertruydenberg, et masquaient Breda. Le colonel Mylius, avec tout au plus deux mille hommes de troupes irrégulières Impériales, s'était présenté devant Anvers.

Cette partie d'armée Française était tombée dans un désordre encore plus grand que le reste. La terreur s'en était emparée; les généraux n'en étaient plus les maîtres. Le 26 le colonel Mylius eut l'audace de sommer la ville. Une partie de l'armée était déjà passée, mais au-lieu d'attendre le reste, excepté un corps que le colonel Thovenot arrêta à Gand, les autres se retiraient

précipitamment par Bruges sur Dunkerque. Le général Marassé, d'après l'instruction de Dumouriez, avait fait couler la frégate l'Ariel, dont les mâtures, agrêts et artillerie avaient été embarqués sur le bricq et sur les chaloupes canonnières, pour être transportés par les canaux à Dunkerque. Il avait fait embarquer sur d'autres bateaux tout ce qu'il avait pu d'approvisionnemens; mais il en restait encore beaucoup dans la ville avec plus de huit mille hommes. Comme la terreur et la confusion redoublaient à l'approche des Impériaux, il tint un conseil de guerre, dans lequel il fut décidé tout d'une voix, qu'il valait mieux sauver cette partie de l'armée, en capitulant, pour emmener tous les effets et magasins appartenants à la nation Française, que de risquer d'être forcés, et de tout perdre en s'opiniâtrant.

Il faudrait, pour bien juger cette capitulation, connoître parfaitement les circonstances, dont le général Dumouriez n'a jamais su les details, à cause de la rapidité des événemens qui on suivi. Les Impériaux ont un talent particulier pour faire mouvoir leurs avant-gardes, les multiplier à l'œil; et tromper l'ennemi sur leur force réelle. Il est à présumer que les généraux français, déconcertés d'ailleurs par la terreur de leurs troupes, ont cru avoir devant eux toute l'armée Prussienne et Hollandaise. Ce qui a été très-facheux, et ce qu'on ne peut pas approuver, c'est qu'ils aient capitulé pour la citadelle, qui pouvait être regardée comme indépendante de la ville, et qui, dans aucun cas, ne devait entrer dans cette capitulation.

Quoi qu'il en soit, le 27 ou le 28, l'armée Française sortit d'Anvers, pour se rendre suu la frontière de France. Mais aucune de ces troupes ne prit la direction de Courtray, elles n'étaient plus libres de prendre le camp d'Haerlebecke qui n'eut pas lieu, elles rentrèrent les unes plutôt, les autres plus tard, sur le territoire Français, où elles furent disposées par le général Omoran dans le camp de Cassel et dans les lignes de Dunkerque, ou servirent en partie à former le camp de la Madeleine sous Lille.

Ce fut dans la nuit du 29 au 30 que Dumouriez re-

çut sans détail les premières nouvelles de cette dispersion de plus de vingt mille hommes de son armée. La débandade du corps de Neuilly, qui avait produit l'abandon de Mons, avait dégarni sa droite; celui de Courtray exposait encore plus sa gauche : on pouvait venir la tourner par la gauche de l'Escaut, et s'il était obligé de se retirer devant l'ennemi, il était sûr, d'après la mauvaise disposition des troupes, d'éprouver une déroute complète. Il prit donc le parti d'abandonner, le 30 au matin, le camp de Tournay. Il avait précédemment envoyé le général le Veneur occuper celui de Maulde. Il fit passer l'armée du Nord au pont de Mortagne, et lui fit prendre l'excellent camp de Bruillé, qu'il joignit par trois ponts au camp de Maulde. Il envoya le général Miaczinsky avec quatre mille hommes occuper Orchies, pour assurer la communication avec Lille; et il mit son quartier-général à Saint-Amand avec son parc d'artilleri.

Les denx garnisons de Bréda et de Gertruydenberg se trouvaient totalement coupées d'avec l'armée, par la capitulation inattendue du château d'Anvers. C'était un corps de cinq à six mille hommes sacrifiés, perdus sans utilité, sans espoir de secours, qui pouvaient être fort utiles pour défendae la Flandre maritime française. Le général fit passer par le colonel Mack au général de Flers et au colonel Tilly, qui commandaient dans ces deux places, l'ordre de capituler honnorablement, à conditfon de venir en France avec armes et bagages; ce qui a été exécuté, et ce qui était un grand sorvice rendu dans cette circonstance, où plus de la moitié de l'armée avait déserté, et remplissait les villes frontières, ou se rendait à Paris.

C'est à la suspension d'armes qu'on doit à cette époque le salut des frontières; car si les Impériaux eussent fait irruption, le désordre était si grand qu'ils auraient pénétré.

Au travers de ce cahos du désordre et du degoût de l'armée, elle n'avait pas cessé de montrer de l'attachement à son général; elle lui rendait justice sur tout ce qu'il faisait pour la sauver et la remettre en ordre. L'arrière-garde, sur-tout, et les troupes de ligne, qui l'a-

vaient toujours vu le dernier dans leurs retraites, à toutes les heures, de jour et de nuit, et toujours exposé, le plaignaient, et avaient pris beaucoup d'humeur contre ses ennemis, contre les Jacobins et contre la convention nationale. Le vœu était presque général pour le rétablissement de la monarchie et de la constitution. Très-peu de bataillons volontaires osaient s'élever pour la république. La cavalerie et les troupes de ligne étaient très-décidées. L'artillerie même disait qu'elle défendrait son général contre tous les malveillans. On parlait même hautement de marcher sur Paris pour renverser les anarchistes, auxquels l'armée attribuait, très-justement, tous les revers qu'elle venait d'essuyer. Ayant appris qu'on voulait appeler le général à Paris, leur propos ordinaire était de dire qu'ils l'y conduiraient eux-mêmes, et qu'ils suivraient sa fortune.

Le général étudiait ces dispositions, qui étaient soutenues par les plaintes des généraux et de la plupart des officiers, qui voyaient outrager dans les feuilles des Jacobins, accuser de trahison, arrêter, maltraiter sans aucuns égards, les chefs, sous lesquels ils avaient précédemment vaincu les ennemis; ils jugeaient, par un retour sur eux-mêmes, que leur élévation rapide aux grades supérieurs les exposait au même sort. Plusieurs cependant, entr'autres Dampierre, entretenaient des correspondances perfides avec les chefs de l'anarchie, envisageaient dans le désordre actuel l'espoir de supplanter leurs supérieurs, et tenant publiquement le même langage que leurs collègues, entretenaient et suscitaient sous main la frénésie jacobine, par leurs insinuations calomnieuses.

Les esprits étaient dans la plus grande fermentation, et les choses tendaient à un dénouement qui ne pouvait qu'être prompt et violent. La convention avait dans Valenciennes trois commissaires, Lequinio, Cochon et Bellegarde, qui traitaient déjà l'armée et ses chefs en rebelles, et refusaient, tantôt de laisser passer les convois et l'argent, tantôt de laisser communiquer l'armée avec la garnison : ils avaient déjà hasardé un manifeste contre le général Dumouriez, es ils l'avaient envoyé à l'armée et à la garnison de Condé. Dans cette place

était le général Neuilly avec une garnison de quatre bataillons et un régiment de cavalerie. Cette garnison était très-divisée d'opinions : il semblait cependant qu'elle penchait pour Dumouriez, auquel le général Neuilly était très-attaché.

A Lille, la division d'opinions était encore plus marquée. Les commissaires de la convention, qui s'y trouvaient réunis, excitaient à l'aide du club le petit peuple, qui était très-nombreux, contre les bourgeois. Les soldats, sur-tout les troupes de ligne, se livraient à des mouvemens pétulens, et tenaient beaucoup de propos en faveur de leur général et contre la faction anarchique; mais tout cela n'avait ni ensemble, ni chef, ni tenue. D'ailleurs cette garnison était travaillée avec des assignats. Le même moyen était employé dans l'armée du général, et tout autour de lui, avec la plus grande activité. Les commissaires tentèrent aussi la voie de l'assassinat.

Le 31 Mars, six volontaires du troisième bataillon de la Marne demandèrent à parler au général, qui les fit introduire. Ils avaient le derrière de leur chapeau sur le devant de la tête, et dessus était écrit avec de la craye blanche, *République*. Ils lui firent une longue harangue fanatique, dont le résultat était, qu'il devait aller se présenter à la barre de la convention, en obéissant à un ordre qu'il devait recevoir, sans quoi ils avaient juré, ainsi que plusieurs autres de leurs camarades, d'imiter Brutus, et de le poignarder. Il leur répondit avec beaucoup de tranquillité et de douceur, qu'ils étaient aveuglés par un faux zèle, qu'ils devaient voir que tout allait mal: que toutes les fureurs qu'on employait, bien loin d'affermir la république, prouvaient l'impossibilité de la soutenir, parce qu'un gouvernement anarchique, sans frein, sans justice et sans loix, ne pouvait pas subsister. Tout en argumentant avec le général, ils s'approchaient pour l'envelopper, ce qui serait peut-être arrivé sans l'intrépide vigilance du fidèle Baptiste, qui, saisissant le plus avancé, appela la garde; ils voulurent alors se servir de leurs armes, mais on les prévint: le général leur sauva la vie, et les empêcha d'être maltraités; il prit seulement la précaution de s'assurer d'eux. L'indi-

gnation fut générale dans l'armée, et ce fut ce même jour que tous les corps firent des adresses, signées d'individus de tous les grades, dans lesquels ils protestaient d'un attachement inviolable à leur général ; la plupart de ces adresses contenaient le vœu de marcher sur Paris, pour rétablir le roi et la constitution de 1789.

D'après ces pièces et les hostilités commencées par les commissaires qui le provoquaient, et qui animaient contre lui les peuples et les garnisons, le général muni de ce vœu universel, travailla à s'emparer des trois villes, qui lui étaient les plus nécessaires, et sans lesquelles il ne pouvait faire aucune démarche d'éclat avec utilité.

Il commence par avouer, et même sans honte, que sans perdre un seul moment son projet de vue, il l'a manqué, faute d'employer des moyens nécessaires, sans doute alors, mais que son caractère, ennemi de la perfidie et de la cruauté, lui a fait rejetter. Il a trop compté sur la force, la bonne foi et la conviction : il n'a ni répandu d'argent, ni détruit ses plus mortels ennemis, lorsqu'il le pouvait. On lui proposa une mesure qui eût été très-utile, c'était de réunir en un seul camp toutes les troupes de ligne, de désarmer les gardes nationales, et de les renvoyer ; cela ne pouvait pas s'exécuter sans une grande effusion de sang, parce qu'il y avait déja une forte animosité entre les deux corps ; s'il effectuait cette mesure sans distinction, il offensait beaucoup de bataillons de volontaires, qui avaient fait la guerre très-valeureusement, qui venaient de lui témoigner leur vœu dans des adresses très-franches et très ardentes, et pour les récompenser, il allait les exposer, ou au déshonneur, ou au massacre. S'il faisait des exceptions, il pouvait se tromper, en les faisant tomber sur des anarchistes déguisés, et il ne pouvait plus compter sur ces troupes.

L'histoire ne présente chez aucun peuple aucune circonstance où l'opinion ait autant agité, en sens contraire, les passions des hommes, ait autant défiguré leur caractère, les ait transportés aussi loin au-delà de la nature et des affections sociales que dans la révolution Française. Le fanatisme de liberté était une noble exaltation en 1789 ; il est devenu passion licencieuse en 1790 et 1791. Il semblait que la constitution devait fixer son caractère, et

et le rendre sage; mais les succès de 1791, au lieu de le rendre noble, héroïque et généreux, l'ont fait dégénérer en frénésie aveugle, insolente et barbare; et l'époque qu'on retrace dans ces mémoires lui a donné encore un degré de férocité de plus.

La lutte n'était pas égale entre Dumouriez et les Jacobins. Ses moyens étaient trop faibles et tro régulier On ne pouvait surmonter les crimes des Jacobins que par des crimes encore plus étonnans : il fallait opposer la corruption à la corruption, la perfidie et la cruauté à la scélératesse et à la barbarie. La secte des Jacobins ne peut être anéantie que par un plus grand scélérat qu'eux, ou par le fer étranger. Ainsi la suite de ce récit n'est que le détail des mal-adresses du général Dumouriez, qui a voulu conserver sa propre estime, et purger les crimes de sa nation; ce qui était incompatible.

Il lui était arrivé dans la conférence qu'il avait eue à Louvain avec Danton et Lacroix, sur une proposition peu délicate de ces commissaires, relative à la manière de se conduire avec les Belges, de leur dire, ce qu'il avait répété de puis à Camus, que même pour le salut de sa patrie, il ne consentirait jamais à comettre une action qu'il regarderait comme un crime. Il a su depuis que Danton avait dit: *Le général Dumouriez est une ame faible, il n'et pas à la hauteur de la révolution.* La révolution s'était encore *élevée* de puis cette époque, et ce général, qui volontairement est resté au même point, parce que dans tout ce qu'il a fait, il a agi par principe et sans intérêt personnel, ne pouvait que manquer de succès, lorsque, pour réussir, il fallait déployer ces vices supérieurs à ceux qu'il avait à combattre.

Il envoya ordre au général Miaczinski, qui était à Orchies, de se présenter avec sa division devant Lille, d'y entrer, de faire arrêter les commisaires de la convention, et les principanx clubistes; et dès que cela serait fait, de se rendre à Douay, d'en chasser le général Moreton, d'y faire reconnoître, ainsi qu'à Lille, le vœu unanime de l'armée pour la constitution, et de se rendre ensuite par Cambray à Peronne, où il devait

prendre poste. Ce malheureux officier général ne connut pas assez l'importance de sa mission, la confia à tout le monde, entr'autre au fameux mulâtre Saint-Georges, colonel d'un régiment de hussards, qui le trahit, l'attira dans Lille avec une très-petite escorte : dès qu'il fut entré, on ferma la porte sur lui, on l'arrêta, et il fut conduit à Paris, où il a été décapité. Cet infortuné Polonais avait, en 1770, été un des chefs de la confédération de Pologne, à l'époque où Dumouriez était chargé par la cour de France, de la diriger. Il avait été pris par les Russes dans un combat ; il étoit ensuite venu réclamer des indemnités en France, et le général n'ayant pas pu réussir à les lui faire obtenir, lui avoit fait avoir le grade de maréchal-de-camp, et la permission de lever un corps franc, et il l'avait employé très-utilement à l'armée. Miaczinsky, fort brave à la guerre, ne montra pas le même courage dans sa déf.nse personnelle et dans sa mort ; il chargea beaucoup le général Dumouriez, même avec des impostures grossières, qui lui furent sans doute suggérées par des scélérats, qui l'égaraient : il ne fut pas sauvé ; il accusa aussi le député la Croix, ce qui le perdit.

La division que commandait Miaczinsky, et qu'il avait eu si grand tort de quitter, resta errante sur les glacis de Lille, où on ne voulait pas la recevoir. Le général Dumouriez l'ayant appris, enveya son aide-de-camp, le colonel Philippe de Vaux, pour en prendre le commendement et la ramener sur Orchies et Douai. Le colonel de Vaux fut arrêté par la trahison d'un de ses confrères, mené à Paris et décapité. Il est mort avec une grandeur d'ame héroïque. Philippe de Vaux, né à Bruxelles, avait d'abord servi en Autriche, il avait ensuite pris parti contre l'empereur dans les révolutions de son pays : le général Dumouriez, qui l'avait connu à Paris, l'avait pris pour un de ses aides-de-camp. Il avait de l'esprit, un grand courage : une ame fière et sensible, et toutes les qualités nécessaires pour devenir un très-bon officier-général.

Le commandement de Valenciennes était entre les mains du maréchal-de-camp Ferrand, que Dumouriez avoit fait successivement colonel, et officier-général,

qu'il croyait honnête et attaché. Cet homme était d'âge à ne pas se laisser fanatiser, et avait paru jusqu'à cette époque un homme sage et raisonnable; mais les caractères se brisent devant les opinions, et Ferrand était devenu un des plus ardens déclamateurs contre son général, et un des plus forts soutiens du parti des anarchistes. Le grand prévôt de l'armée, nommé l'Ecuyer, avait demandé comme une grace, d'être chargé de la commission d'aller arrêter les députés qui étaient dans Valenciennes; dès qu'il y fut entré, il devint bientôt leur confident et leur bras droit : mais, par un événement bizarre, il a péri depuis sur l'échafaud, parce qu'il avait écrit une lettre très-circonstanciée à Dumouriez, sur les moyens qu'il avait arrangés pour arrêter les députés, et que cette lettre fut trouvée dans la redingotte du général, lors de l'assassinat du 4 Avril.

Ces deux hommes déjouèrent tous les moyens qu'employa le général pour se rendre maître de Valenciennes, qui leur furent communiqués pendant les premiers jours, et ils changèrent l'esprit des troupes qu'on y avait fait entrer.

Ainsi les projets sur Lille et Valenciennes étant échoués aussi rapidement, il ne restait que la ressource de prendre Condé; la position de l'armée sur l'extrême frontière et presqu'en-dehors, devenait très-embarrassante, parce que dépendant des places fortes pour les subsistances, il fallait ou la dissoudre, ou se joindre aux Impériaux, ou prendre une place.

Le premier ôtait toute ressource, et assurait tous les avantages aux anarchistes; le second répugnait au général et aux troupes, par le principe très-louable de fierté nationale; d'ailleurs, ce consentement ne pouvait être universel, vu le peu d'accord des opinions, et le travail très-actif des Jacobins sur l'esprit des soldats; le troisième était impossible, n'ayant pas l'artillerie de siège, qui avait été renvoyée dans Lille lors de la retraite des Pays-Bas. D'ailleurs, ce troisième moyen amenait indubitablement la guerre civile; un siège entraînait des longueurs, pendant lesquelles les soldats Français pouvaient faire es mêmes réflexions qui frappaient Dumouriez, et qui l'arrêtaient dans tous ses

mouvemens : c'est qu'il était affreux de voir battre entr'eux les Français, ayant pour spectateurs les étrangers, qui n'auraient pas manqué ensuite de s'en mêler lorsque les deux partis se seraient mutuellement affaiblis.

Dumouriez voulait aller à Paris, mais ce n'était que par la majorité de l'opinion qu'il pouvait y réussir. Tout autre moyen lui paraissait aussi incertain qu'odieux, et chaque jour, chaque heure diminuait son espoir. Il voyait sa position, sans se flatter et sans s'abattre : il la combinait sous toutes les faces, et il ne se rappelle pas ces cinq jours d'Avril sans frémir.

CHAPITRE XII.

Arrestation des commissaires de la convention et du ministre de la guerre.

Le premier Avril, le général Dumouriez, pour être plus près de son armée, et pour favoriser un projet de surprendre Valenciennes, qui lui fut proposé, et qui manqua par la faiblesse de l'officier-général qui en fut chargé, transféra son quartier-général, de la ville, aux Boues de Saint-Amand, où sa cavalerie de confiance était cantonnée, et d'où il était aussi plus près de Condé. Différentes circonstances l'empêchèrent d'aller d'abord dans cette ville : ce qui est une grande faute, et ce qui, peut-être, a achevé de ruiner ses affaires ; il eût peut-être mieux fait d'y établir tout de suite son quartier-général : mais tout ce qui s'est passé a été si brusque et si imprévu, les communications lui étaient si parfaitement fermées, il ignorait si complétement ce qui se passait au-delà de Valenciennes et de Lille, il était si occupé à observer et maintenir l'esprit de son armée, qu'il faudrait avoir éprouvé sa position pour le blâmer, ou le justifier, sur les fantes que lui a fait faire l'enchaînement forcé des circonstances.

Peut-être même est-il avantageux pour lui de ne pas s'être emparé de Condé, où il se serait établi : car si l'inconstance du caractère français avait amené une

défection, se trouvant enfermé dans une place, il aurait pu être ou livré, ou assassiné par ses propres troupes. Les commissaires de Valenciennes profitèrent de sa lenteur à cet égard pour s'y rendre, y répandre des manifestes, des assignats et des Jacobins. Le sixième régiment d'infanterie, le seul des troupes de ligne qui eut toujours un esprit d'insubordination et de jacobinisme décidé, et un bataillon de gardes nationales de Versailles, firent peur au général Neuilly, qui dès-lors ne fut plus maître de la place, quoiqu'il se le persuadât encore, et qu'il le fit assurer au général Dumouriez, qui le crut trop long-tems.

Dans ce bataillon de Seine et Oise, ou de Versailles, était un capitaine de la compagnie d'artillerie, nommé le Conitre, fils du fameux député de Versailles: ce jeune homme déclamait fort contre les constitutionnels: ayant été maltraité, à ce sujet, par des officiers de dragons, il quitta sa garnison pour venir porter ses plaintes au général, qui le fit arrêter, pour se donner un ôtage dans la personne du fils d'un des plus enragés de la *Montagne*; il fit arrêter pareillement un lieutenant-colonel, officier d'état-major de l'armée, qui déclamait avec violence contre lui; et n'ayant aucun lieu sûr où retenir ses prisonniers, il les envoya, ainsi que les six assassins, à Tournay, priant le général Clairfayt de les faire garder en dépôt dans la citadelle.

Le lieutenant-général le Veneur, qui, lors de l'insurrection et de la fuite de la Fayette, l'avait suivi, et qui devait le pardon de cette défection, et son rétablissement dans son grade, au général Dumouriez, vint alors lui demander la permission de se retirer de l'armée, sous prétexte de santé. Son projet et son espoir étaient de commander l'armée des anarchistes. Le général lui accorda la permission de se retirer, ainsi qu'à un général Stetenhoffen, étranger, qu'il avait fait maréchal-de-camp. Dampierre était au Quesnoy avec sa division, et traitait de-là avec les commissaires, ainsi que le général Chancel, qui était cantonné à Fresnes, et les généraux Rosières et Kermorvan, qui avaient le commandement des Belges au camp de Bruille.

Toutes ces défections ont été d'autant plus affligeantes

pour lui, que tous lui devaient leur état; qu'ils avaient, pendant toute la campagne, plus fortement crié que les autres contre l'anarchie, et qu'ils pressaient avec le plus de chaleur, en apparence, l'exécution de son projet. Au reste, excepté Dampierre, qui est mort général d'armée, et Chancel, qui, ayant remplacé Neuilly dans le commandement de Condé, a été obligé de se rendre après un long blocus, tous les autres ont été punis de leur ingratitude et de leur lâche inconsequence, par le soupçon, le mépris et la perte de leurs emplois. Ce mauvais exemple de l'abandon des généraux, qui avaient été, en apparence, les plus attachés à la cause de leur général en chef, ne pouvait que produire un terrible effet sur les soldats, et ajouter une grande force au parti des Jacobins.

Le général voyait avec douleur que les opinions se divisant suivant les divers intérêts, il ne pouvait plus marcher sur Paris tranquillement, comme la première disposition de l'armée le lui avait fait espérer précédemment: il ne pouvait plus réussir par la masse d'opinion de son armée entière. Il fallait alors, pour pénétrer, commencer la guerre civile, à laquelle il avait toujours répugné; faire battre une partie de ses troupes contre l'autre, extrêmité terrible pour un général qui avait toujours regardé ses soldats comme ses enfans, et qui ne les avait jamais conduit que par la sensibilité et l'affection mutuelle.

Une autre circonstance le rendait forcément timide, et paralysait tous ses mouvemens; c'était le danger des prisonniers du Temple. Il avait à craindre que, dans leur première rage, les Jacobins ne sacrifiassent ces victimes infortunées, qu'ils traitaient trop indignement, pour espérer qu'ils les ménageassent dans leur premier mouvement. S'ils eussent été massacrés à la suite de l'insurrection et de la marche sur Paris de Dumouriez, toute l'Europe lui en eût fait le reproche, et l'histoire l'eut consigné pour l'éternité; lui-même se serait préparé des regrets pour toute la durée de sa vie.

Dès Tournay, il avait médité sur cette circonstance terribre. Outre les généraux Valence, Chartres et Thouvenot, messieurs Montjoye, colonel-adjudant-général,

et Nordmann, colonel du régiment de hussards de Berchiny, ont été dans sa confidence à cet égard. Il ne craint pas de compromettre ces deux officiers, en donnant une publicité qui les honore, au projet dont il voulait leur confier l'exécution pour sauver la famille royale. Il avait voulu les faire partir avec trois cents hussards, sous le prétexte d'aller arrêter la fuite des déserteurs de l'armée, et de les y ramener. Ils devaient être porteurs d'une dépêche au ministre, qui aurait justifié leur mission, et lui aurait donné un air naturel, en cas qu'ils fussent contraints de se justifier. Ils devaient pousser jusqu'à la forêt de Bondy, s'y cacher, arriver ensuite par le boulevard du Temple, enfoncer la garde, en donnant plusieurs fausses allertes dans différens points, enlever en croupe les quatre illustres prisonniers, avoir dans la forêt une voiture, et les mener à toutes jambes jusqu'à Pont Saint-Maxence, où se serait trouvé un autre corps de cavalerie pour les recevoir.

Mais pour cela il fallait avoir ou Valenciennes, ou Lille; les circonstances avaient empêché l'exécution de ce projet, auquel étaient tout dévoués les deux estimables officiers qu'on vient de nommer. Il n'y avait donc plus aucun moyen de les sauver de la rage des Jacobins. Il eût fallu avoir le tems d'arranger une conjuration à Paris, et les émigrés avaient si mal réussi en ce genre de tentative qu'il eût été fou d'y compter. N'ayant plus aucun espoir de délivrance pour eux, le général n'avait d'autre ressource que les ôtages; c'est ce qui l'avait rendu si avide de s'emparer des commissaires de la convention, tant à Lille qu'à Valenciennes, et ce qui le détermina à se saisir de ceux qui vinrent d'eux-mêmes se jetter dans ses mains.

Le 2 Avril au matin, le général reçut avis par un capitaine de chasseurs à cheval qu'il avait posté à Pont-à-Marque, sur la route entre Lille et Douay, avec quinze hommes déterminés, pour arrêter tous les couriers qui entreraient dans Lille, ou en sortiraient, et sur-tout les commissaires, s'ils reprenaient le chemin de Paris; que le ministre de la guerre avait passé, se rendant à Lille, et lui avait dit qu'il se rendait de là auprès du général Dumouriez son ami. Les liaisons de

ce ministre avec le général étaient connues. L'estime mutuelle et les services essentiels rendus par le général au ministre, ne pouvaient laisser aucun doute. Dumouriez fut étonné de n'avoir reçu de Beurnonville ni courier, ni avis préliminaire, dans un tems où il ne pouvait plus douter de sa proscription, et où le Rubicon était passé. Ce fut le premier et le seul avis qui le prépara en quelque sorte à la scène qui se passa le même jour.

Sur les quatre heures du soir, deux couriers arrivèrent, qui lui annoncèrent l'arrivée du ministre de la guerre, avec quatre commissaires de la convention nationale. Ils avaient l'effroi et le désespoir peints sur la figure : interrogés par des officiers de l'état-major, ils ne balancèrent point à dire que le général Dumouriez était perdu sans ressource; qu'on venait le chercher pour le conduire à la barre de la convention, en vertu d'un décret : mais qu'il n'arriverait pas jusqu'à Paris, parce qu'on avait disposé des assassins sur la route, par bandes de vingt et trente, à Gournay, à Roye, à Senlis, pour s'en défaire. Ils désignèrent même des hussards et des dragons, dits de la République : c'étaient deux régimens de nouvelle levée. Le général avait cassé un escadron des hussards, qui avaient refusé d'obéir à leur colonel, et les avait renvoyés à pied et sans armes : les Jacobins leur avaient donné l'un et l'autre pour assassiner le général dans sa route. Les dragons étaient une troupe de coupe-jarrets, très-lâches, qui commettaient beaucoup de crimes à Paris, d'où on avait eu beaucoup de peine à les faire partir pour l'armée, où ils avaient voulu avoir la même conduite : le général les avait traités très-sévèrement, lors de la retraite des Pays-Bas : ils s'étaint enfuis jusqu'à Paris, d'où on les avait renvoyés pour aider les hussards.

Les couriers précédaient le ministre à si peu de distance, qu'il arriva pendant qu'ils donnaient les détails. Il entra suivi de quatre commissaires, le Camus, la Marque, Bancal et Quinette. Le ministre embrassa d'abord le général avec cette effusion qui avait toujours caractérisé leur attachement mutuel; ensuite il lui annonça que ces Messieurs venaient lui notifier

notifier un décret de la Convention nationale. Tous les officiers de l'état-major remplissaient l'appartement, où se trouvait aussi le général en chef Valence. Partageant les opinions de leur général, comme ils avaient partagé ses travaux, ses dangers, ses victoires et ses disgraces, son sort devenait le leur. Leurs physionomies peignaient plus d'indignation que d'inquiétude. Cette impression, qui pouvait avoir des suites violentes, nécessitait le général à augmenter l'apparence du calme qu'il s'était résolu de montrer dans cette circonstance critique.

Ames nobles et sensibles ! qui avez conservé, dans la disgrace de votre général, l'attachement à vos principes, et la constance à l'amitié ; qui avez sacrifié vos places et votre avancement ; qui l'avez courageusement accompagné dans sa retraite, recevez ici l'hommage de son estime et de sa reconnaissance ! Et vous, général Valence, à qui on s'était adressé pour l'arrêter, en vous assurant sa dangereuse place, votre ame noble et généreuse n'a pas balancé un moment. Vous vous êtes sacrifié à la fois à vos principes et à l'amitié ; vous avez un plus grand mérite encore, c'est de lui avoir toujours caché les démarches que les commissaires avaient faites auprès de vous, qu'il n'a su que très-long-tems après. Votre ami Dumouriez consigne dans ces mémoires toute sa sensibilité : il vous doit sûrement la vie, car on n'eût mené à Paris que son cadavre inanimé ; il donnerait la sienne pour vous !

Le Camus fut le porteur de parole de la députation. Il dit alors d'une voix peu assurée au général, qu'il le priait de passer dans une autre chambre avec les députés et le ministre, pour entendre la lecture d'un décret de la convention. Le général lui répondit, que comme toutes ses actions avaient toujours été publiques, comme un décret donné par sept cents personnes ne pouvait pas être un mystère, ses camarades devaient être les témoins de tout ce qui se passerait dans cette entrevue. Cependant Beurnonville et les autres députés insistèrent avec tant d'honnêteté, qu'il passa avec eux dans un cabinet, dont

les officiers de l'état-major ne voulurent pas permettre que la porte fût fermée; le général Valence entra avec lui dans le cabinet.

Là, Camus lui présenta le décret. Le général, après l'avoir lu lui-même froidement, le lui rendit, et lui dit, que sans vouloir blâmer jusqu'à un certain point une décision de la convention nationale, il ne pouvait pas s'empêcher de juger que ce décret était déplacé, que l'armée était désorganisée et mécontente, que s'il la quittait en cet état, il annonçait d'avance sa dissolution totale. Qu'il était sage de suspendre l'exécution de cet ordre, que lorsque le travail dont il était occupé pour rétablir l'armée serait terminé, il rendrait compte de sa conduite; qu'alors on jugerait si les circonstances exigeaient ou permettaient qu'il se rendît à Paris; qu'il lisait au reste dans ce décret, qu'en cas de refus ou de desobéissance, les commissaires devaient le suspendre de ses fonctions, et nommer un autre général; que lorsque la convention les avait choisis pour une mission aussi délicate et aussi sévère, elle avait autant compté sur leur prudence que sur leur fermeté, qu'il ne refusait pas positivement l'obéissance, qu'il demandait seulement le retard; qu'étant sur les lieux ils pouvaient juger ce qu'ils avaient à faire, et qu'ils étaient les maitres de décider sa suspension, que même pour la faciliter il leur présentait sa démission, qu'il avait offerte tant de fois depuis trois mois.

Alors Camus, après avoir commencé par assurer qu'ils n'étaient pas compétens pour accepter sa démission, lui demanda : *Mais après avoir donné votre démission, que ferez-vous?* — *Ce qui me conviendra*, répondit le général : *mais je vous déclare sans détour, que je ne me rendrai pas à Paris, pour me voir avili par la frénésie, et condamné par un tribunal révolutionnaire.* — *Vous ne reconnaissez donc point ce tribunal?* dit Camus. — *Je le reconnais*, dit le général, *pour un tribunal de sang et de crimes; et tant que j'aurai un pouce de fer dans ma main, je ne m'y soumettrai pas; je vous déclare même, que si j'en avais le pou-*

voir, il serait aboli, étant l'opprobre d'une nation libre.

Les trois autres députés avaient plus de douceur et d'honnêteté que Camus ; comme ils virent que le dialogue devenait trop vif, ils s'interposèrent, et cherchèrent à persuader au général qu'il n'était point question dans la convention d'aucune résolution funeste contre lui, que tout le monde l'estimait et l'aimait, que sa présence ferait tomber toutes les calomnies, que ce voyage ne serait pas long, que les commissaires et le ministre resteraient à l'armée pendant son absence. Le député Quinette s'offrit à l'accompagner, à le couvrir de son corps et à le ramener, faisant les plus grands sermens de s'exposer à tous les dangers pour le sauver ; la discussion devint alors froide et paisible.

Le député Bancal, homme d'esprit, prit le général par son amour pour la gloire, et lui cita les exemples d'obéissance et de résignation des plus fameux Grecs et Romains. Le général lui répondit : *Monsieur Bancal, nous nous méprenons toujours sur nos citations, et nous défigurons l'histoire Romaine, en donnant pour excuse à nos crimes, l'exemple de leurs vertus, que nous dénaturons. Les Romains n'ont pas tué Tarquin. Les Romains avaient une République bien réglée et de bonnes loix. Ils n'avaient ni club des Jacobins, ni tribunal révolutionnaire. Nous sommes dans un tems d'anarchie. Des tigres veulent ma tête, et je ne veux pas la donner. Je peux vous faire cet aveu, sans craindre que vous me soupçonniez de faiblesse. Puisque vous puisez vos exemples chez les Romains, je vous déclare que j'ai joué souvent le rôle de Decius, mais que je ne serai jamais Curtius, et je ne me jetterai jamais dans le gouffre.*

Les députés lui protestèrent qu'il était trompé sur l'état de Paris, que d'ailleurs il n'avait à faire ni aux Jacobins, ni au tribunal révolutionnaire, qu'il n'était appelé que pour paraître à la barre de la convention, et pour revenir sur-le-champ à son poste. — *J'ai passé le mois de Janvier à Paris*, leur dit le

général, *et sûrement il ne s'est point calmé depuis, sur-tout après des revers. Je sais, par vos papiers les plus authentiques, que la convention est dominée par le monstre Marat, par les Jacobins et par les indecentes tribunes, toujours remplies de leurs émissaires. La convention ne pourrait pas me sauver de leur fureur; et si je pouvais prendre sur ma fierté de comparaître devant de pareils juges, si je faisais cette démarche, ma contenance elle-même m'attirerait la mort.* Camus alors reprit sa question cathégorique : *Vous ne voulez donc pas obéir au decret de la convention?* A laquelle le général répondit qu'il lui avait dit qu'il lui avait déjà dit ses motifs. Il pressa alors les députés de prendre un parti modéré, pour ne pas en venir aux extrémités; il les exhorta à retourner à Valenciennes et à rendre compte des motifs, en appuyant sur l'impossibilité de séparer en ce moment le général de son armée, sans risquer de la voir se débander entièrement.

Il avoue que s'ils avaient pris ce parti, il aurait commis l'imprudence de les laisser aller : les trois collègues de Camus avaient l'air assez raisonnables, mais ils se jetaient toujours au travers des voies d'accomodement. — *Pensez*, dit un d'eux, *que votre désobéissance perd la république.* — *Cambon a dit à votre tribune, au milieu des plus grands applaudissemens*, répondit le général, *que le sort de la république ne dépend pas d'un homme. Je vous déclare d'ailleurs, que la république est un titre que nous ne pouvons pas nous attribuer. Elle n'existe pas. Nous sommes dans une parfaite anarchie. Je vous jure que je ne cherche pas à éluder un jugement. Je vous promets sur ma parole d'honneur, et les militaires y sont fidèles, que dès que la nation aura un gouvernement et des loix, je rendrai un compte exact de ma conduite et de mes motifs; je demanderai moi-même un tribunal, et je me soumettrai à un jugement; quant à présent, ce serait un acte de démence.*

Tel est le précis et le sens exact d'une conférence qui a duré près de deux heures. On se sépara, et

les commissaires passèrent dans une autre chambre pour délibérer. C'est ici le lieu de placer la justification du général Beurnonville, sur lequel Dumouriez a été long-tems dans l'erreur, et a porté des plaintes injustes, dont il s'empresse de publier le désaveu. Il a appris depuis par un homme sage, impartial et très-instruit, que ce ministre avait toujours été fidèle à l'amitié et à la reconnaissance. La violence des accusations de Marat contre le ministre, ajoute une preuve convaincante à ce qu'il a appris avec certitude à cet égard.

Il est certain qu'interpellé plusieurs fois par Dumouriez, pour savoir ce qu'il ferait à sa place, il lui répondit toujours : *Je n'ai point de conseils à vous donner ; vous savez ce que vous avez à faire.* Dès que les députés furent sortis, le général reprocha à Beurnonville, de ce qu'il ne l'avait pas averti, et lui offrit de rester avec lui à l'armée, et d'y reprendre le commandement de l'avant-garde ; alors le ministre répondit : — *Je sais que je dois succomber à mes ennemis, mais je mourrai à mon poste. Ma situation est horrible ; je vois que vous êtes décidé, et que vous allez prendre un parti désespéré, je vous demande en grace de me faire subir le même sort qu'aux députés.* — *N'en doutez pas*, lui répondit le général, *et je crois par-là vous rendre service.* Il était bien éloigné alors de rendre justice à la magnanimité de Beurnonville, qu'il regardait comme un ingrat ou un homme faible, entraîné par les circonstances. Puissiez-vous, brave Beurnonville, recevoir par cette justification de votre conduite quelque consolation, et puisse votre cœur, justement ulcéré ; se r'ouvrir à l'amitié !

Le ministre, Valence et Dumouriez passèrent alors dans la chambre commune, où tous les officiers attendaient avec impatience le résultat de cette longue conférence ; ils lui ont dit depuis, que s'il avait consenti à se laisser mener à Paris, ils auraient employé la violence pour l'en empêcher. Mais leur inquiétude n'était pas encore entièrement dissipée, parce qu'il ne leur avait pas fait part de ce qu'il avait décidé.

Les députés, en arrivant au logenent du général, avaient trouvé le régiment des hussards de Berchiny en bataille dans sa cour et le général avait ordonné au brave colonnel Nordmann de tenir à pied un officier sûr avec trente hommes, prêts à exécuter ce qu'il ordonnerait. Toutes les passions qui agitaient les spectateurs se peignaient avec beaucoup d'énergie, et le général s'attachait à les modérer.

En se promenant, il s'approcha du docteur Menuret, médecin de l'armée, et lui dit gaiement : *Hé bien ! docteur, quel topique conseilleriez-vous de mettre sur cette plaie ? — Le même que l'année passée au camp de Maulde*, répondit vivement Menuret, *un grain de désobéissance.*

Au bout de plus d'une heure, les députés rentrèrent dans la salle. Le Camus, d'un ton très troublé, mais brusque, dit à Dumouriez : *Citoyen général, voulez-vous obéir au décret de la Convention nationale, et vous rendre à Paris ? — Pas dans ce moment-ci*, répondit le général. — *Hé bien, je vous déclare que je vous suspens de toutes vos fonctions. Vous n'êtes plus général : j'ordonne qu'on ne vous obéisse plus, et qu'on s'empare de vous. Je vais mettre le scellé sur vos papiers.* Un murmure d'indignation se fit entendre. *Dites-moi les noms de ces gens-là ?* dit brutalement Camus, en désignant les officiers qui l'entouraient. — *Ils les diront eux-mêmes*, répondit le général. *Cela serait trop long*, répondit Camus, qui ne savait plus ce qu'il disait. *Donnez-moi tous vos porte-feuilles.*

Le général vit alors, par des mouvemens, que l'indignation des officiers était à son comble, et allait éclater. Il dit alors d'un ton ferme : *Ceci est trop fort, il est tems de mettre fin à tant d'impudence*, et il commanda en Allemand aux hussards d'entrer. — *Arrêtez ces quatre hommes*, dit-il à l'officier, *et qu'on ne leur fasse pas de mal. — Arrêtez aussi le ministre de la guerre, et qu'on lui laisse ses armes.* Camus s'écria alors : — *Général Dumouriez, vous perdez la république. — C'est bien plutôt vous, vieillard insensé*, lui dit le général. On les emmena dans

une autre chambre, et après leur avoir donné à boire et à manger, on les mena dans leur voiture à Tournay, avec une lettre pour le général Clairfayt, à qui Dumouriez manda qu'il lui envoyait des ôtages, qui répondraient des excès auxquels on pourrait se porter à Paris. Il le pria de distinguer dans le traitement le général Beurnonville, ministre de la guerre. Ils furent escortés jusqu'à Tournay, par un escdron de Berchiny.

Telle a été la démarche forcée de l'arrestation des commissaires de la convention. Quant à leur remise entre les mains des Impériaux, il faut se souvenir que le général Dumouriez n'avait aucune place assurée, où il pût les garder lui-même, et qu'étant aussi intéressés que lui au sort des prisonniers du Temple, il ne pouvait pas les remettre entre des mains plus sûres. Ils ne pouvaient être détenus que comme ôtages, et leur sort n'était pas inquiétant, puisque leur détention était un simple acte de précaution. D'ailleurs, il faut considérer que le prince de Cobourg consentait à n'agir que comme auxiliaire, pour aider le général Dumouriez à renverser les Jacobins et rétablir la constitution; ainsi ces ôtages n'étaient réellement pas les prisonniers des Impériaux, qui ne les avaient qu'en dépôt, mais ceux du général Dumouriez. Ils les envoyèrent à Maestricht, où ils furent gardés jusqu'au changement des circonstances.

Cet événement est encore une preuve de l'aveugle précipitation de toutes les démarches de la convention nationale, qui dans aucune circonstance, n'a pu avoir une conduite réfléchie et prudente. Il est à remarquer que ce même Camus, qui avait quitté Liège en poste, pour aller donner sa voix contre Louis XVI, avait encore quitté précipitamment la frontière pour aller solliciter l'arrestation du général Dumouriez. avait lui-même dicté le décret, et avait sollicité la mission de venir l'exécuter. C'est ce qui le rendait si âcre dans la discussion, de peur que ses collègues ne se laissassent persuader, et ne retournassent à Valenciennes, comme le leur conseillait le général.

CHAPITRE XIII.

Assassinat du 4. Journée du 5. Départ du Général Dumouriez.

Aussi-tôt après cet événement remarquable, le général envoya Montjoye pour en prévenir le colonel Mack, et convenir d'un rendez-vous pour achever le traité, qui devenait plus nécessaire que jamais, et convenir des mesures réciproques à prendre, d'après la conduite que tiendrait l'armée après un aussi grand éclat. Ayant appris qu'il devait y avoir à Anvers un congrès des ministres des puissances coalisées, il fit partir le général Valence pour Bruxelles, afin d'en être à portée. Il composa dans la nuit un court manifeste, qui fut mis à l'ordre le lendemain ; il y rendait compte des faits de la veille, et des motifs qu'il avait eu pour arrêter les commissaires de la convention. Il insista sur-tout sur la nécessité d'avoir des ôtages pour arrêter les crimes que les Jacobins pourraient se permettre à Paris, en apprenant cette nouvelle.

Il monta à cheval le 3 au matin, se rendit au camp, et parla aux troupes, qui parurent approuver avec enthousiasme le parti qu'il avait pris. Il se rendit ensuite à St Amand, où était le corps d'artillerie, qui lui donna les mêmes marques d'approbation et de dévouement, quoique ce corps fût travaillé avec beaucoup d'activité par des émissaires de Valenciennes, et sur-tout par deux de ses officiers supérieurs, dont un lieutenant-colonel, nommé Boubers, qui avait eu précédemment des obligations très-particulières au général. Il crut, pour marquer plus de confiance, devoir coucher à St. Amand, où Montjoye lui rapporta la réponse du colonel Mack. On était convenu que le 4 au matin, le prince de Cobourg, l'archiduc Charles et le baron de Mack, se trouveraient entre Boussu et Condé, où le général se rendrait de son côté, et que là on conviendrait des mouvemens des deux armées,

et de la direction des secours des troupes Impériales, si le général Dumouriez jugeait en avoir besoin.

Cette journée du 3 se passa très-bien, à quelques murmures près, dans quelques bataillons de volontaires, l'armée paraissait d'accord, et un mouvement que préparait le général pour le 5, devait écarter tous les moyens secrets de cabale, en éloignant les troupes de Valenciennes, dont le voisinage était si dangereux, et en faisant cesser l'oisiveté d'un camp stable, où les cabales ont toujours plus d'activité. Il voulait aller prendre avec la plus grande partie de son armée, la position d'Orchies, d'où il aurait menacé Lille, Douay et Bouchain. Il avoue que s'il eût pris ce parti aussitôt à sa rentrée sur le territoire Français, il eût eu plus d'avantag s ; mais alors il comptait sur Valenciennes et Condé, et c'est peut-être à cette erreur qu'il faut attribuer tout ce qui est arrivé.

Il est difficile, au reste, de juger à présent ce qui serait arrivé dans cette hypothèse. Il est une chaîne d'événemens que toute la prudence humaine ne peut ni calculer, ni prévoir, parce que ce sont des élans subits de la volonté d'un peuple, qui ne peuvent être ni concertés, ni arrangés, et qui arrivent avec une rapidité, à laquelle ni le talent, ni la sagesse ne peuvent mettre obstacle. Le principe qui a détaché si brusquement les soldats Français d'un général qu'ils adoraient, a un côté louable en lui-même Ils combattaient pour la liberté de leur patrie, ils ont vu ce général traiter avec l'ennemi, ils se sont cru trahis ; ils ont passé de l'amour à la haine. Ils ne pouvaient pas être instruits des détails de sa négociation, ni des ménagemens qu'il avoit eu pour l'intérêt et l'honneur de sa patrie. Il n'avait pu que leur représenter en gros la nécessité de changer le gouvernement, et de détruire l'anarchie ; ils avaient applaudi à ce projet : mais comme le général n'avait appuyé son plan ni de séductions, ni de corruptions, ni de terreur, ni de châtimens, la première impression s'affaiblissait facilement, et l'activité des jacobins, bien plus continue, bien plus vigilante, bien plus à portée d'eux, les travaillaient continuellement.

La calomnie la plus grossière fructifie très-vîte dans l'esprit des hommes, sur-tout agités par un démon révolutionnaire, qui enfante le soupçon. Une fois le mot *traître* prononcé, la multitude, excepté quelques individus supérieurs, qui partageaient le prétendu crime et la disgrace de leur général, cherchait à trouver dans la définition de ce mot le portrait exact de l'homme, que des proclamations, et encore plus des assignats, vouaient à son exécration. Sa prudence était finesse, son amour pour le bien devenait ambition personnelle, sa réticence était fourberie. Un quart-d'heure de travail ténébreux du mensonge, soutenu du grand véhicule pécuniaire, effaçait un mois de réflexion dans des hommes, qui par état réfléchissent si peu, qui aiment les scènes barbares et sanglantes. Si on veut examiner avec sang froid la progression de cette révolution, on verra que la *guillotine* en activité est le mobile d'exaltation du patriotisme Français. Le spectacle des têtes coupées, des corps en lambeaux, promenés dans Paris et dans d'autres villes, a rempli les uns de terreur, et les autres d'une audace barbare; mais il a toujours conduit à un but décisif, c'est d'amener au même point, les uns par la terreur, les autres par la nécessité d'assurer leur impunité en multipliant les meurtres. Mais enfin, cette guillotine a aggloméré le nation en masse, et la met en état d'exécuter des choses étonnantes.

Français, ne croyez pas que l'indulgence philosophique, avec laquelle Dumouriez vous juge, soit un éloge de vos inconséquences et de vos forfaits. Il déteste vos crimes, il regarde votre genre de liberté comme insensé et anti-social, et il aimerait mieux périr sous votre injuste et permanente guillotine, que d'excuser ou partager votre frénésie; il ne compose point avec ses principes, ni vis-à-vis de vous ni vis-à-vis de ceux qui ne cherchent à vous déprimer, que parce que votre licence est le fléau de leur despotisme.

Cette digression peint l'état de l'ame de Dumouriez à l'époque terrible qui a peut-être décidé du sort de la France. Agité par tous les mouvemens de sa position, mais soutenu par ses principes, il a résisté aux élans

de l'ambition. Sa philosophie ne lui permettait pas d'être ni Cromwell, ni Monk, ni Coriolan. Sa position était extrême, son caractère était modéré ; il voyait tout ce qu'il pouvait faire, il ne le voulait pas, il a échoué : mais il se félicite d'avoir été malheureux, plutôt que criminel.

Pour agir méthodiquement, il lui restait à s'assurer de Condé. Les rapports qui lui arrivaient de cette place variaient à chaque instant. L'ame du peuple en révolution ressemble à une mer agitée, l'inconstance est son caractère distinctif. Il voulait, avant de faire son mouvement sur Orchies, purger la garnison de Condé, et s'assurer parfaitement cette place, pour arranger les mouvemens des Impériaux, dont il ne pouvait avouer la coalition, que lorsqu'il aurait déclaré ses vues ultérieures, et qu'il aurait commencé sa marche sur Paris.

Le 4 au matin, il partit de St. Amand pour se rendre à Condé. Il avait laissé à St. Amand le général Thowenot, pour beaucoup de détails relatifs au mouvement qu'il avait projetté, et pour maintenir l'esprit public. Une escorte de cinquante hussards, qu'il avait commandé se fit long-tems attendre, et le général, qui voyait écouler l'heure du rendez-vous du prince de Cobourg, ne prévoyant d'ailleurs aucun évènement funeste, laissa un de ses aides-de-camp pour indiquer à cette escorte la route qu'elle devait prendre, et partit avec le duc de Chartres, les colonels Thowenot et Montjoie, et quelques aides-de-camp, n'ayant pour escorte que huit hussards d'ordonnance, ce qui formait à-peu-près un groupe de trente chevaux. Il prit ainsi tranquillement la route de Condé, pensant profondément à toute autre chose qu'à ce qui allait arriver, qu'il ne pouvait pas avoir prévu.

Arrivé à une demie-lieue de cette place, entre Fresnes et Doumet, il vit arriver de Condé un adjudant-général de la part du général Neuilly, qui lui dit, que la garnison était en grande fermentation, qu'il ne serait peut-être pas prudent d'y entrer, et qu'il fallait attendre que ce mouvement se décidât pour ou contre. Se trouvant trop près pour reculer, il renvoya cet officier, avec ordre au général Neuilly de faire sortir le

dix-huitième régiment de cavalerie, pour venir à sa rencontre, et il dit à l'adjudant qu'il l'attendrait à Doumet.

Il venait de rencontrer sur le grand chemin une colonne de trois bataillons de volontaires qui marchaient sur Condé, avec leur bagage et leur artillerie. Etonné de cette marche, qu'il n'avait point ordonnée, il avait demandé à des officiers de ces bataillons où ils allaient, ils lui avaient répondu qu'ils allaient à Valenciennes; il leur avait dit, qu'ils lui tournaient le dos, et qu'ils allaient arriver à Condé. Il était alors au milieu d'eux, et s'était arrêté au bord d'un fossé pour les laisser passer, et il ne conçoit pas comment il ne fut pas arrêté alors.

C'était en ce moment qu'était arrivé le message du général Neuilly Alors combinant ensemble le rapport qu'il venait de recevoir sur la garnison de Condé, et la marche irrégulière de ces trois bataillons, il s'écarta à cent pas du grand chemin, pour entrer dans la première maison de Doumet, et donner un ordre par écrit à ces trois bataillons de retourner au camp de Bruille, d'où ils étaient partis. Dans le moment la tête de cette colonne rebroussa chemin, et se porta sur lui, à toutes jambes et avec des cris tumultueux. Alors il remonta à cheval, et s'éloigna au petit trot jusqu'à un petit canal, qui bordait un terrein marécageux. Des cris, des injures, et sur-tout le mot *arrête*, *arrête*, le forcèrent à passer ce fossé. Son cheval ayant refusé de le franchir, il fut obligé de le passer à pied. Quand il fut de l'autre côté, les coups de fusils avaient succédé aux cris la tête, et toute la colonne était ébranlée, la tête et le centre cherchant à toute course à le joindre, la queue rebroussant chemin avec la même rapidité, pour lui couper la communication avec le camp de Bruille, qu'il voulait regagner.

En ce moment il courut le plus grand danger. Il était à pied. Le baron de Schonberg, son neveu, qui l'avait joint la veille à travers mille dangers, avait mis pied à terre, et voulait absolument, en se sacrifiant, lui donner son cheval. Il ne voulut jamais y consentir. Il monta enfin sur le cheval d'un domestique du duc

de Chartres, qui étant très-leste, se sauva à pied. Son cheval fut pris, et mené en triomphe à Valenciennes. Deux hussards furent tués, ainsi que deux domestiques du général, dont un portait sa rédingotte. Le colonel Thowenot eut deux chevaux tués sous lui, et sauva en croupe le fidèle Baptiste, qui perdit aussi deux chevaux. L'infortuné Cantin, son secrétaire, fut pris, et a péri sur un échafaud; ce jeune homme était plein d'esprit, de courage, de patriotisme et d'attachement. Les trois bataillons ont tiré plus de dix mille coups de fusil.

Le général, ne pouvant plus rejoindre son camp, longea l'Escaut, et arriva, toujours poursuivi d'assez près, à un bacq, en-avant du village de Wihers en pays Impérial; il y passa lui sixième. Les autres gagnérent à toute course le camp de Maulde, au travers des coups de fusils. Dès qu'il fut passé, il gagna à pied, au travers des marais, un petit château, dont on lui ferma d'abord la porte, mais dès qu'il se fut nommé, il fut reçut avec la plus grande cordialité par ces bons Belges. Il continua sa route à pied vers Bury, où était une division du régiment de dragons Impériaux de la Tour, commandée par un major très-honnête; il écrivit sur-le-champ au colonel Mack, et il prit quelque nourriture, dont il avait grand besoin. Il avait déjà été rejoint par le fidèle Baptiste, qui, traversant tout le camp, était revenu par Mortagne, et avait mis l'alarme par-tont.

Il apprit par lui, et par les nouvelles qu'il reçut dans la journée, que le projet des trois bataillons avait été ignoré, qu'à la nouvelle de leur désertion et de l'assassinat du général, l'indignation la plus vive avait éclaté, que l'escorte des hussards, à laquelle s'était jointe d'autre cavalerie, avait poursuivi ces trois bataillons, qui rebroussant chemin, s'étaient enfuis dans Valanciennes. On lui dit, que tout le camp était inquiet, et le demandait.

Il était déjà trop tard lorsqu'il reçut ces nouvelles pour aller rejoindre son armée; d'ailleurs, il avait nécessairement à raisonner avec le colonel Mack, qu'il attendait, ayant manqué le rendez-vous du matin. Ce

colonel arriva le soir ; le général, après lui ravoir raconté l'assassinat auquel il venait d'échapper, lui dit, que ce n'était qu'un crime particulier, qui, bien loin d'influer sur l'esprit de son armée, ne devait nécessairement servir qu'à fortifier ses sentimens pour son chef, et à rompre tout ce qui pouvait encore lui donner quelque communication avec les anarchistes ; qu'en conséquence, bien loin d'être découragé, son projet était des se rendre à la pointe du jour dans son camp, de se remettre à la tête de ses soldats, qui le redemandaient à grands cris, et de suivre son plan avec vigueur, et sans ménagement. Le colonel Mack, très-connaisseur en vertus militaires, a avoué depuis, que ce genre de courage lui avait paru plus étonnant que celui qu'on montre dans une bataille. S'il avait pu lire alors dans l'ame du général, il aurait vu que cette sécurité apparente était mêlée d'une grande inquiétude, fondée sur l'exemple de la Fayette. Mait son parti était pris, il voulait se sacrifier jusqu'à la fin. pour que son armée ne put pas dire un jour, que la défection venait de lui, qu'il avaït été rappellé, et qu'il s'était réfusé aux vœux de ses soldats.

Il passa une partie de la nuit à rédiger, avec le colonel mack, la proclamation du prince de Cobourg, qui parut en date du 5 Avril, imprimée à la suite de celle du général Dumouriez. Dans cette proclamation le général Impérial disait. qu'il n'était qu'auxiliaire, que l'intention de son souverain était de ne faire aucune conquête, mais de ramener la paix et l'ordre en France et d'y coopérer avec le général Dumouriez, dont il adoptait les principes exprimés dans sa proclamation.

On convint encore, avant de se séparer, que le général, dès qu'il serait maître de Condé, y introduirait garnison Autrichienne, pour pouvoir en faire un dépôt de subsistances pour l'armée Impériale, dans le cas où elle serait forcée d'opérer pour soutenir Dumouriez ; qu'on lui donnerait sur-le-champ tel secours qu'il demanderait, qu'il spécifierait le nombre d'infanterie et de cavalerie, la partie où il devrait opérer, soit par jonction de troupes, soit par une ou plusieurs diversions séparées ; que cependant Dumouriez n'y

aurait recours que dans un cas absolu, paraissant plus convenable qu'il tâchât d'opérer avec ses seules troupes; que, dans ce cas, les Impériaux resteraient neutres, et ne dépasseraient pas leurs frontières.

On a blâmé la proclamation du prince de Cobourg, faite en conséquence de cette négociation, et on a tort. Quel avantage n'eût-ce pas été pour eux, et en même-tems qu'elle gloire, si, dans le cas où le général Dumouriez eût pu être maître de son armée et marcher sur Paris; ils eussent, par une sage et noble modération, épargné bien de l'argent et du sang, dont quelques places acquises avec bien de la peine, ne leur paient pas le dédommagement!

Il est à craindre que l'avidité de conquêtes des puissances belligérantes ne soit un des principaux obstacles à la terminaison de cette guerre sanglante et ruineuse. Elle a empêché de chercher à brusquer les évènemens; dans le départ du général Dumouriez a produit l'entière dissipation de son armée, on pouvait alors marcher rapidement sur Paris. on a perdu du tems à faire une guerre méthodique. Les Français ont eu celui de se remettre; ils sont plus nombreux, et plus forts qu'ils n'étaient alors, et ils s'aguerrissent.

Le 5 Avril, à la pointe du jour, le général, avec une escorte de cinquante dragons impériaux, passa aux avant-gardes de son camp de Maulde; il y fut reçu avec beaucoup de tendresse; il parla à tous les corps, qui lui répondirent avec affection; cependant il remarqua quelques visages sombres, et quelques groupes factieux. Il voulut de-là aller à Saint-Amand, pour faire des changemens à son camp, et préparer les mouvemens sur Orchies, que l'aventure de la veille avait retardés.

Comme il était prêt à entrer dans la ville, un de ses aides-de-camp arriva au galop, et lui dit, que dans la nuit le corps de l'artillerie, excité par les émissaires de Valenciennes, qui avaient fait courir le bruit que le général s'était noyé la veille dans l'Escaut, en fuyant à l'ennemi, avait envoyé des commissaires à Valenciennes, qu'au retour de ces

commissaires, il s'était mis rapidement en insurrection, avait chassé ses généraux, avait attelé, et se disposait à partir pour Valenciennes.

Le général avait, en ce moment, à sa suite les deux escadrons de Berchiny, un des hussards de Saxe, cinquante cuirassiers, et un escadron de dragons de Bourbon; dans son premier mouvement, il voulut se porter avec cette cavalerie sur Saint-Amand, mais on lui en représenta les dangers et l'inutilité, n'ayant pas d'infanterie à portée, et pouvant être foudroyé par l'artillerie. Il se rendit à ce raisonnement. Il apprit, peu de tems après, que toute l'artillerie était partie pour Valenciennes. Le quartier-général, le trésor de l'armée et tous les équipages restaient sans garde dans cette ville; il envoya ordre de les faire retirer à Rumegies, sur la route d'Orchies, à une lieue de son camp; ce village se trouvait couvert par une partie de son avant-garde, qui y était cantonné.

Le corps de l'artillerie est la force de l'armée Française; ce corps, sentant son importance, et pouvant passer pour la garde prétorienne de la révolution, avait aussi un plus grand nombre de clubistes et d'orateurs que les autres. Sa désertion, qui fut sue tout de suite dans les deux camps, entraîna celle d'une partie des troupes, et répandit la confusion et le désordre dans tout le reste. Une partie des officiers-généraux, n'attendant qu'une occasion, s'empressa d'emmener à Valenciennes des divisions entières. Ceux qui étaient restés fidèles, soit à la personne, soit aux principes du général, au lieu de se montrer à leurs troupes, étaient frappés de terreur, se cachaient, ou pensaient à leur propre salut. Le général la Marlière avait toujours paru un des plus ardens ennemis de l'anarchie; il était chef de l'état-major de l'armée des Ardennes, et dans la confidence intime du général Valence, qui, en partant pour Bruxelles, lui avait confié ses équipages, le priant de les lui faire passer à Tournay; la Marlière, ajoutant la friponnerie à la scélératesse, s'appropria l'argent, les chevaux et les effets de son général en chef, et se rendit à Valenciennes.

Le général était à Rumégies, occupé à dicter les ordres pour l'armée, lorsqu'on vint lui apprendre ces détails. Il n'y avait plus de ressources, et l'on ne pouvait plus s'occuper que de sa propre conservation. Il monta à cheval avec les deux frères Thowenot, le duc de Chartres, le colonel Montjoye, le lieutenant-colonel Barrois, deux ou trois officiers d'état-major et quelques aides-de-camp, sans nulle escorte, et il se retira à Tournay, où il descendit chez le général Clairfayt. Une heure après, on vit arriver cinquante cuirassiers, un demi escadron de hussards de Saxe, et le régiment entier de Berchiny. Ces braves gens avaient emmené et escorté jusqu'à Tournay les équipages du quartier-général de l'état-major Cependant les chevaux de monture du général furent emmenés par un de ses palefreniers qui déserta. Ces troupes et quelques autres qui arrivèrent peu à peu, montant à environ 700 chevaux et 800 hommes d'infanterie, sont venues de leur plein gré et sans être sollicitées; et c'est ce qui rend le général d'autant plus sensible au sort de ces braves compagnons de sa gloire précédente, de ses revers et de sa dernière infortune. Au moment de se retirer de France, le général n'invita personne à le suivre. Son plan était totalement manqué; quelques hommes de plus ou de moins de l'autre côté, ne faisaient rien aux suites. Chacun de ces individus avait une famille et des intérêts chers; il ne cherchait point à multiplier inutilement les malheureux; ainsi ceux qui ont suivi son sort, ont le mérite réel de l'avoir fait d'eux-mêmes et sans séduction.

Dans la confusion universelle, tous les ordres furent mal rendus ou mal entendus. Le lieutenant-général Vouillé, commandant l'avant-garde, ne reçut que le 6 celui de resserrer ce corps sur le camp de Maulde; c'était l'élite de l'armée. Il n'était plus possible que le général Vouillé exécutât cet ordre; il prit le parti de se retirer à Tournay, ainsi que les maréchaux-de-camp, Neuilly, qui avait abandonné Condé, de Bannes, Second et Dumas, et quelques chefs de bataillons de volontaires. Ils ont ensuite été rejoints par le lieutenant-général Marassé, les maréchaux-de-camp, Ruault

et Berneron, et le colonel Arnaudin de la division d'Anvers, qui, apprenant sur la frontière la retraite des généraux de la grande armée, prirent le parti de rester aussi sur le territoire impérial.

Le trésor de l'armée contenait deux millions en numéraire. On l'avait mené de St. Amand à Furnes, entre Condé et Valenciennes. Un bataillon de chasseurs, qui le gardait, délibérant pour se le partager, décida pour éviter le carnage, de s'en faire un mérite, et de le conduire à Valenciennes. Soliva, commissaire-ordonnateur de l'armée des Ardennes, courut après eux avec un escadron du régiment de dragons de Bourbon, le reprit presque sur les glacis de Valenciennes, et le ramena à Furnes; mais de nouveaux bataillons arrivant, il fallut encore l'abandonner. Soliva et les dragons se retirèrent par Mons. Il était possible de le sauver par Bruille et Mortagne; mais la confusion empêchait de prendre de bons partis dans un moment aussi extrême, aussi critique et aussi rapide. S'il eût été sauvé, la position du général et de ceux qui l'ont suivi, eût été bien différente, et ce corps se fût bien vîte grossi, parce qu'il eût été en état de payer plus de monde, au-lieu qu'il était sans argent. Cette circonstance fâcheuse prouve au moins que le trésor n'avait pas été entamé, et qu'il l'avait négligé comme moyen de corruption. Le général y avait attaché très-peu d'importance, en quoi, comme chef de parti, il a eu très-grand tort

Dans le fait, Dumouriez n'avait point les qualités réquises pour un chef de parti. Il eût peut-être été bon général, bon ambassadeur dans un gouvernement tout formé, soit monarchique, soit républicain; mais cet état violent, destructif de toutes les idées que son éducation lui avait données sur le juste et l'injuste, le mettait hors de sa sphère. Son activité, si vantée par ses ennemis même, était arrêtée par la crainte de se jetter dans des crimes, et il aimait mieux s'estimer que de réussir. Aussi ses premières réflexions, après sa retraite chez les Impériaux, portèrent toutes sur lui-même; il s'avoua toutes ses fautes, et bien loin de se les reprocher, il s'en félicita. Faire le destin de la France, eût été sans contredit un beau rôle

dans l'histoire ; mais ne pouvoir y parvenir que par la perfidie, la corruption, l'assassinat, la cruauté, était une condition trop forte, et il jouissait d'en être débarrassé ; il allait rentrer dans un ordre sécondaire, ou même dans le néant historique, sa philosophie ne pouvait qu'y gagner. Cependant il n'était ni sans chagrin, ni sans inquiétude ; mais ils portaient, ou sur des objets chers qu'il laissait en France, ou sur le sort des personnes qui l'avaient suivi ; car s'il eût pu se cuirasser d'insensibilité, cette transition d'état l'eût rendu heureux.

Il invite les hommes en place à s'examiner et se juger eux-mêmes avec le même scrupule ; il invite les moralistes à étudier l'influence du caractère sur les succès, ou non succès des évènemens de l'histoire. César et Pompée ont vuidé noblement une querelle fort noble. Il y avait de la grandeur, des vertus et des talens dans les deux partis. Entourons ces héros de la férocité et des crimes du *Sansculotisme*, ils auraient fui, ou auraient été victimes. Il faut des *Mazanielles* pour conduire la populace. Mais quand toute une grande nation devient populace, elle met les nations voisines dans un grand embarras, parce que le mal se répand, le bien se resserre ; et parce que le feu électrique est bien plus rapide entre les peuples qu'entre les aristocrates. Il faut arriver à une pareille nation comme médecin et non comme bourreau, sinon, au lieu de guérir sa maladie violente, on la gagne.

CHAPITRE XIV.

Le général à Mons. Etablissement des Français à Leuse. Congrès d'Anvers. Seconde proclamation du prince de Cobourg. Départ du général pour Bruxelles.

Après avoir raisonné sur la bizarrerie du funeste évènement, avec le général Clairfayt, qui donna les

ordres pour recevoir tous les Français qui arriveraient, et les loger dans les villages autour de la petite ville de Leuze, qui fut fixée pour la résidence des officiers-généraux et de l'état-major Français, le général partit pour Mons avec le duc de Chartres, Thowenot le cadet, Montjoye et Barrois, et il passa par Bury, pour convenir avec le commandant des avant-postes Impériaux des moyens de protéger la retraite de ceux qui viendraient le rejoindre.

Les Impériaux, dans cette circonstance, ont été très-fidèles à la trève ; il est certain que s'ils eusent voulu la rompre, et s'ils eussent marché sur les deux camps Français, dans la journée du 5, au milieu de ce désordre, ils eussent détruit entièrement l'armée. Ils sont très-louables à cet égard ; cependant, sans se souiller de la perfidie de rompre la trève, ils auraient, peut-être, dû faire un mouvement, et prendre le même jour la position du camp de Maulde, en poussant des têtes à St. Amand ; non-seulement ils n'auraient trouvé aucune résistance, mais ils auraient ramené plusieurs bataillons, qui restèrent errans pendant plus de vingt-quatre heures, et ils auraient trouvé le camp de Maulde tendu et abandonné, ce qui aurait été très-utile aux Fançais réfugiés chez eux. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'applaudir à cette fidélité à leurs engagemens ; leurs motifs et leur conduite sont très-respectables, ainsi que la cordialité avec laquelle ils reçurent les Français réfugiés, qui certainement avaient été les plus braves de leurs ennemis.

Le colonel Mack se trouva à Bury, et après avoir concerté toutes leurs mesures, il partirent ensemble pour Mons dans la voiture du général. Il fut convenu que les Impériaux feraient sur-le-champ le blocus de Condé ; cette place devait être sommée au nom du général Dumouriez, qui écrivit cette sommation, et la remit le lendemain à l'état-major Impérial. Il fut ensuite convenu que, vu la malheureuse circonstance qui avait empêché d'amener le trésor de l'armée, il serait dressé un état effectif de tous les officiers et soldats qui avaient accompagné le général, ou qui viendraient le joindre ; qu'on leur paierait les appointemens de leurs grades,

sur le même tarif qu'en Empire, en ayant soin de former ces troupes sur le même pied, avec le même nombre proportionnel d'officiers, relativement à celui des soldats ; qu'un commissaire des guerres Impérial serait attaché à ce corps avec le commissaire des guerres Français, pour garantir la justesse des états de situation ; qu'il serait remis du trésor de l'armée Impériale une avance de trente mille florins entre les mains de l'état-major Français pour la paie ; que le général Dumouriez aurait le traitement du grade de *feld-zeugmeister*, général d'artillerie; que cette paie ne serait regardée que comme une avance, ou un prêt, fait au parti du général Dumouriez, qui s'engageait, dès qu'on aurait fait un progrès quelconque en France, à faire rembourser cette avance à la caisse militaire Impériale.

Cet arrangement assurait le sort des compagnons d'infortune du général ; et ce qui le console dans sa position actuelle, c'est qu'ils continuent à en jouir. A la vérité, on les a soumis, depuis le changement des circonstances, à un serment qui n'avait pas été exigé d'abord ; mais alors ils étaient les soldats d'un parti, et ce parti n'existant plus, on a cru nécessaire de s'assurer de leur fidélité. Je pourrais bien être leur caution, ayant éprouvé pendant toute la guerre leur courage, leur résignation et leur attachement. Qu'ils trouvent ici le témoignage de sensibilité d'un chef qui les estime et qui les aime ; et puissent-ils être récompensés de leurs vertus, en contribuant aux succès de la puissance qu'ils serviront fidélement !

En conséquence de ces arrangemens, le général Dumouriez, d'après l'ordre du prince Cobourg, fit verser dans la caisse du petit corps d'armée Française, établi à Leuze, dix-mille florins, ne voulant pas, par délicatesse, prendre à la fois les trente mille, parce que si on faisait une entrée prompte en France, il se pouvait trouver que cette somme eût suffi en pénétrant dans l'intérieur. Le général invoque le témoignage du prince de Cobourg, du colonel Mack et de l'état-major Impérial sur son désintéressement personnel, qui a, sans doute, servi à appuyer la calomnie qui l'accusait d'avoir fui avec des trésors. Il fut encore décidé, que

le général, en attendant l'emploi qu'on ferait de sa troupe, aurait à l'armée un logement à portée du prince de Cobourg. En conséquence, le quartier-général Impérial ayant été assigné à Boussu, on marqua le sien à l'abbaye de St. Ghislain.

Le général Dumouriez témoigne ici sa reconnaissance à tous les officiers-généraux de cette armée, qui l'ont traité avec les égards les plus distingués. L'archiduc Charles l'a comblé de bontés particulières, ainsi que le prince de Cobourg. C'est dans ces circonstances que s'est cimentée, entre le colonel Mack et lui, une amitié que rien ne diminuera jamais de sa part. Le colonel Mack est un officier d'un rare mérite et d'une grande vertu. La confiance sans bornes que l'armée Impériale avait en ses talens, est une juste récompense des grands services qu'il a rendus. Il est à souhaiter, pour l'intérêt de la maison d'Autriche, que sa faible santé se rétablisse.

Pendant les deux jours que le général Dumouriez passa à Mons, il eut à se louer de la manière dont les habitans l'accueillirent. Il avait éprouvé la même justice à Tournay et à Leuze, et il l'a trouvée dans tous les Pays-Bas. Ce peuple bon et sensible appréciait les services que lui avait rendus le général, sur-tout à son retour de la Hollande, et dans la retraite de l'armée.

Le prince de Cobourg eut aussi une attention très-délicate. Le général ayant vu passer dans Mons un corps de deux cents chasseurs, émigrés, qui allaient joindre l'avant-garde de l'armée, représenta que le mélange de cette troupe avec la sienne, ne pouvait que produire un mauvais effet, sur-tout en entrant en France; le prince de Cobourg fit sur-le-champ donner contre-ordre à ces chasseurs, et les renvoya du côté de Namur; pour servir à l'avant-garde du corps d'armée, séparé du prince Hohenlohe. Le prince de Lambesc-Lorraine vint aussi témoigner au général Dumouriez sa reconnaissance sur le service essentiel qu'il avait rendu à sa maison, par esprit d'équité, étant ministre des affaires étrangères, en empêchant l'injuste confiscation de ses biens et de ceux de Madame la princesse de Vaudemont.

Le prince de Cobourg partit le 7, avec le colonel Mack, pour se rendre au congrès d'Anvers, d'où il revint le 8 au soir. Le général alla passer ces deux jours à Leuze, au milieu de ses camarades, dont il dissipa les inquiétudes, en leur annonçant ce qui avait été fixé pour eux. Le général Vouillé prit le commandement de cette troupe, et Dumouriez travailla avec le général Thowenot, chef de l'état-major, à un réglement pour déterminer son organisation, qu'il fallait refondre entièrement, pour l'adapter à la formation des troupes Impériales, sur-tout, ces réfugiés n'étant composés que de fragmens de différens corps, et n'y ayant d'entier que le régiment de Berchiny. Le général quitta avec beaucoup de regrets les compagnons chéris de ses travaux et de ses infortunes, le 8 au soir; il semblait pressentir qu'il ne retournerait plus avec eux. Il arriva le 9 au matin à Mons, où il trouva le prince de Cobourg, prêt à se rendre au quartier-général de Boussu. Il alla l'y trouver, traita encore quelques affaires, et s'installa le soir même à l'abbaye de St. Ghislain.

Le 10 au matin, on apporta au général une proclamation du prince de Cobourg, datée du 9, qui anéantissait entièrement celle du 5, et spécifiait expressément qu'il allait opérer pour le compte de son souverain, et qu'il s'emparerait, à titre d'indemnité et de conquêtes, de toutes les places qu'il pourrait prendre.

Cette proclamation, ainsi que la première, sont des pièces authentiques, connues de tout le monde. Les émigrés ont eu l'imprudence de se réjouir de la seconde, et de critiquer amèrement la première. On leur demanderait : *Etes-vous Français ?* Mais laissant à part l'influence des passions, qui aveuglent presque tous les hommes, et que ressentent aussi les gouvernemens intéressés dans cette guerre, qui ne ressemble à aucune autre, il n'est que trop vrai que cette seconde proclamation, en privant le parti du général Dumouriez de tout moyen de ralliement, et en faisant voir dans les puissances belligérantes des conquérans avides, a réuni tous les Français armés à la Convention Nationale, que la plus grande partie abhorrait; a fait disparaître la cause de la royauté devant le danger de la patrie; leur

a montré dans la défense de la *République*, le salut de la France ; les a ralliés sous le point vue de l'honneur National, et a certainement nui au succès de la première campagne, et rendu le sort de la guerre très-incertain.

Cette seconde proclamation avait été donnée au retour du congrès d'Anvers, en conséquence de ce qui y avait été arrêté entre les ministres des puissances coalisées. Le général vit alors que son traité était entièrement rompu, et sans chercher à réclamer inutilement sur ce changement subit, qu'il jugeait être irrévocable, il ne consulta que son caractère et ses principes, et il se sacrifia.

Il se rendit sur-le-champ au quartier-général, et dit franchement au prince de Cobourg, qu'il venait le remercier des bontés personnelles qu'il lui avoit témoignées ; qu'il voulait continuer à mériter son estime ; que lorsqu'il s'était lié avec lui par un traité, ce n'avait été que pour opérer la régénération de la France, et non pas son dèmembrement; qu'il n'entrait dans aucune discussion sur les motifs des puissances coalisées qui ne le regardaient pas; mais que lui personnellement ne croyant pas pouvoir coopérer à la diminutiou du territoire français, et y employer, ou son influence, ou ses médiocres talens, il se croyait obligé de se retirer, et qu'il le priait de lui accorder un passe-port.

Le prince de Cobourg ne put que donner des éloges à cette délicatesse. L'archiduc Charles lui témoigna la même estime, ainsi que le colonel Mack, et le général partit pour Bruxelles.

Il ne doute point qu'après une variation aussi forte dans les principes de la négociation qui avait eu lieu, après un désaveu aussi formel de la première proclamation, les Impériaux ne dussent être embarrassés de sa présence, qui devenait au moins inutile, et ne vissent avec grand plaisir le parti qu'il prenait de s'éloigner ; mais il ne leur laissa pas le tems de cette perplexité, et sa résolution fut prise sur-le-champ.

Au reste, avant de partir, il eut le plaisir de s'assurer la confirmation du sort de ses camarades ; ils sont bien

bien traités, et employés dans l'armée impériale, où certainement ils soutiendront leur réputation.

Arrivé à Bruxelles, il expliqua ses motifs au comte de Metternich, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, dont il reçut l'accueil le plus amical, et il prit un passe-port pour l'Allemagne.

C'est ici que finissent les mémoires de la vie publique du général Dumourier. A l'époque du 11 avril, il est entré dans la classe commune; le reste de son existence est une Odyssée fort agitée, fort traversée, fort persécutée, accompagnée de dangers, de calomnies de toute espèce, dont il rendra peut-être compte un jour au public, non pas pour servir à l'histoire des nations, mais à celle de la vie humaine. Cette Odyssée ne peut intéresser que ses vrais amis, et il en a très-peu; ou les vrais philosophes; et ils sont très-rares.

CHAPITRE XV.

Conclusion.

TEL est le tissu des événemens des trois plus terribles mois que présente la vie entière du général *Dumouriez*. Dans ce court espace de tems il a éprouvé tous les désagremens et tous les dangers que la faiblesse et la méchanceté des hommes peuvent accumuler contre un homme en place. La calomnie et l'injustice forment la bordure de ce tableau rembruni, qui peut servir de leçon aux hommes de toutes les classes, et que sa philosophie lui représente avec des consolations puisées dans sa conduite même, et sur-tout dans ses motifs. Il ne hait ni ceux qui l'ont calomnié, ni ceux qui ont ordonné son assassinat, ni ceux qui lui refusent un asyle, et dont la haine, peu généreuse et mal raisonnée, le poursuit. Les uns ignorent la vérité des faits, que leur singularité rend facile à altérer. Les autres sont mûs par un fanatisme qui n'admet aucun raisonnement. Les troisièmes sont animés par l'impression de la calomnie, et ils le croient un homme dangereux.

Les ministres des cours étrangères ont répandu, d'après les émigrés, qu'on devait se méfier de lui, et qu'on ne pouvait jamais s'assurer qu'il ne retournât pas se mettre à la tête des Français. Sa proscription et ses trois proclamations auraient dû être un garant suffisant de sa stabilité ; ces trois pièces lui ont fait des ennemis par la mauvaise interprétation qu'on a donnée à ses expressions.

Il déclare qu'il aime toujours passionnement sa patrie et qu'il ne balancerait pas à sacrifier sa vie pour elle ; mais il déclare en même tems, que tant qu'elle sera souillée de crimes, et livrée à l'anarchie, il ne veut jamais y rentrer ; qu'errant et proscrit, il préfère ses dangers et ses peines à toute place, qui le rendrait, ou l'oppresseur de ses compatriotes, ou le complice de leurs excès.

Il a été très-franchement l'ennemi des puissances qui ont voulu se mêler des affaires de sa patrie, pendant qu'il a été ministre et général ; parce qu'il était très-intimement persuadé, que la révolution, si nécessaire, se fût consommée sans crimes et d'une manière glorieuse, si les suggestions étrangères et l'appui donné aux émigrés, n'avaient pas irrité une nation impétueuse, et ne l'avaient pas poussée au-delà des bornes. Depuis que la licence et l'anarchie ont tout perdu en France, il a voulu s'appuyer des mêmes puissances étrangères pour rétablir l'ordre, mais sans nuire à sa patrie, et en ménageant sa gloire et ses intérêts.

Lorsqu'il a vu que celà était devenu impossible, il a combiné un projet de diversion, dans lequel il a cru qu'il pouvait servir utilement et sa patrie et la cause de la paix universelle. La méfiance ou d'autres raisons, ont empêché qu'il ne fût écouté. Il gémit de la prolongation des maux de l'humanité, il désire impatiemment la fin de cette affreuse guerre, sans prevoir comment elle se terminera ; car rien de ce qui se passe à-présent en Europe, relativement à la France, ne peut être calculé d'après les règles de l'art, de la prudence et de la politique.

On a dit qu'il avait d'abord été corrompu par l'argent des Hollandais patriotes, et qu'ensuite il a vendu au

prince d'Orange la liste des principaux conspirateurs. Cette absurde calomnie se trouve dans un ouvrage allemand sur la révolution française, intitulé *Minerva*, estimé par son style. L'auteur a été certainement trompé, ainsi que sur d'autres circonstances de la vie publique du général Dumouriez, que l'amour du merveilleux a toujours fait peindre trop en grand et trop en noir.

Il déclare qu'il n'a jamais eu la liste des patriotes hollandais; qu'il n'a connu qu'une très-petite partie de ces réfugiés en France, parce qu'ils composaient le comité révolutionnaire batave à Anvers; qu'il ne sait aucun des noms de ceux qui peuvent avoir les mêmes opinions en Hollande, qu'il n'a jamais eu aucune communication, ni avant, ni depuis, avec le parti du statdhouder; qu'il est même impossible qu'il en ait existé une, puisque cette cour ne lui a jamais pardonné le manifeste qui a précédé son expédition de la Hollande; qu'il n'a point reçu d'argent; qu'il est pauvre et qu'il s'en glorifie.

Il termine ses mémoires par des observations sur les trois classes d'émigrés français. Les étrangers sont étonnés qu'ils ne se réunissent pas dans l'infortune, parce qu'ils ne connaissent pas leurs caractères distinctifs. Leur schisme leur fait un grand tort, mais il est presque irrémédiable.

La première classe, dont les princes de la maison de Bourbon sont les chefs, est composée de l'ancienne cour, des grands ecclésiastiques, des parlemens et de la haute finance. Ils ont entraîné, par séduction et par les excès des jacobins, la petite noblesse, pour se donner une force militaire. Cette classe est purement royaliste; elle soutient et désire la monarchie absolue ou le despotisme; elle regrette les anciennes institutions et leurs abus, qui ne peuvent plus reparaître, parce qu'un nouvel ordre de choses a rendu la France méconnaissable, et demande nécessairement une nouvelle constitution morale et politique, pour rétablir sur le bonheur public, la sûreté du gouvernement et la confiance des peuples.

La seconde classe, dont la Fayette était le chef appa-

rent, est composée des monarchistes constitutionnels, qui désirent une grande réformation, ou plutôt une rénovation totale dans les principes et les formes du gouvernement, la plupart ayant travaillé dans la première assemblée nationale, au grand œuvre de la constitution, acteurs ou victimes des cabales parisiennes, mais sur-tout des fureurs de la secte des Jacobins; payant bien cher la propagation des principes qu'ils ont établis sans modification, la liberté et l'égalité, qui, adoptés dans un sens trop matériel, et poussés à l'excès par le peuple, ont amené la subversion de tous les états et l'anarchie.

La troisième classe qui n'est divisée de la seconde que par une nuance, qui tient à l'époque de sa sortie, est composée des militaires qui ont suivi le général Dumouriez, et tous les nobles privés de toute fonction publique à cette occasion, qui ont pu s'échapper de France. Cette classe comprend aussi les membres de la Convention nationale, qui ayant eu le courage de voter pour le salut de Louis XVI, et contre tous les excès qui ont été la conséquence de sa mort, et ayant consigné leur vœu dans une protestation, ont eu le bonheur de fuir.

La première classe, la plus nombreuse, la plus brillante, la plus répandue en Europe et dans les cours, dont elle reçoit communément des égards, quelque-fois des petits secours insuffisans et de grandes promesses, et le plus souvent des humiliations et des caprices, intolérante envers les deux autres, ne fait dans sa présomption peu éclairée, aucune différence entre elles et la secte des Jacobins. L'emprisonnement illégal de la Fayette ne lui inspire pas la moindre indulgence pour cet infortuné général, mais elle montre sur-tout la plus grande haine contre le général Dumouriez; elle a mis une activité étonnante à le calomnier, à augmenter ses dangers, et à le priver de l'asyle qu'on lui refuse partout.

Cette classe a conservé toute sa fierté et ses prétentions. Elle veut tout, ou rien. Le moindre succès des armées combinées, fût-il même peu conséquent, lui inspire une joie bruyante; elle fait éclater alors, devant

les étrangers scandalisés, des projets de vengeance et d'ambition personnelle; si les opérations se rallentissent, alors elle se croit trahie, elle éclatte en plainte indiscrètes, tantôt contre le roi de Pruse et ses généraux, tantôt contre ceux de l'empereur. Toujours extrême, et toujours désobligeante pour les nations, qui l'observent froidement, et qni jugent, sur les apparences, peut-être trop sainement qu'il n'entre que de l'égoïsme dans tous ses mouvemens, elle a l'air de croire que l'Europe entière n'est armée que pour elle, et qu'une fois rentrée en France, où elle ne reconnaîtrait plus rien, pas même la trace de ses châteaux démolis, elle va retrouver ses hôtels, ses petites maisons, ses aises, ses valets, ses clients, et sur-tout son pouvoir et son crédit.

Son intolérance pour les deux autres classes d'émigrés empêche tout rapprochement, qui seroit si essentiel dans leur position malheureuse, ne fut-ce que pour s'attirer la considération et la compassion des peuples, chez lesquels elles sont réfugiées ou errantes. Il est cependant dans cete classe quelques exceptions de personnes raisonnables, entraînées par leur sort, ou par les préjugés de leur naissance, qui condamnent ces excès, mais elles sont peu écoutées. Cette classe est encore divisée, en elle-même, en factions, aussi actives en intrigues, en brouilleries, en jalousies, que lorsqu'elle existait à Versailles, ou à Paris. C'est une cour ambulante, qui n'a rien perdu de son jeu, quoique privée de sa stabilité.

Il entre plus de modération et de raisonnement dans les deux autres classes d'émigrés, et les raprochemens sont très-faciles. La Fayette et Dumouriez, s'ils se rencontraient autre part qu'en prison, s'entendroient bien vîte, et toutes les nuances qui les ont rendus ennemis; faute peut-être d'explication, s'adouciraient et s'effaceraient entièrement devant le grand intérêt de leur Patrie, et la communautés d'infortunes. Car ces deux chefs et ces deux classes, ont voulu la liberté de leur patrie et la réforme des abus. Ils ont soutenu avec constance cette noble cause de l'humanité, et s'ils ont différé sur les moyens, ce n'est qu'une variété, qui ne détruit pas le principe.

Le général Dumouriez déclare aux émigrés de toutes

les classes, que le sort, ou les opinions ont conduit à l'exil, que ce n'est que par une réunion bien cimentée qu'ils acquerront une considération, qui peut seule améliorer leur sort à la fin de cette guerre, soit qu'ils parviennent à rentrer dans leur Patrie, soit qu'ils doivent y renoncer pour toujours. Que l'avantage qui résulte de l'infortune doit être d'épurer l'ame, et de ramener aux vertus énergiques. Qu'il est tems de renoncer à la langue des préjugés, parce qu'on ne l'entendrait plus en France; que cette contrée est plus différente de la France de 1788, que de l'état des Gaules du tems de Jules-César; qu'il change même encore tous les six mois; et que malheureusement les Jacobins sont plus conséquens dans la gradation de leurs excès, que les émigrés, qui ne se donnent pas la peine d'étudier les progressions du génie national, bâtissant tous leurs projets sur l'état de la France, au point où ils l'ont laissée à leur départ.

Leur position malheureuse peut durer encore longtems; elle peut même devenir irrémédiable dans le malheur; il faut toujours supposer l'extrême, pour ne pas être trompé par l'espérance. S'ils ne se corrigent pas, s'ils continuent à développer de l'orgueil, de l'étourderie, de l'imprévoyance et de la discorde entr'eux-mêmes, ils fatigueront bientôt les nations qui les tolèrent, et à qui cette guerre doit dans maintes occasion donner de l'humeur; ils n'auront point préparé leur ame, soit à soutenir le retour de la fortune, soit à supporter une infortune plus décidée; dans la première position, il abuseront de leur retour en France, et ils en seront chassés encore plus irrévocablement que la première fois; dans la seconde, ils seront les plus malheureux hommes de la terre.

L'exil, ainsi que toutes les autres positions de la vie humaine, a ses avantages: il nous présente des objets de comparaison, dont nous n'aurions jamais eu d'idée; il nous donne des lumières; il développe notre énergie par des privations; il nous rends indulgens et sociables; il établit entre nous et nos hôtes une expansion de sensibilité et de bienfaisance. L'homme droit, sage et réfléchi rapporte de ce pélerinage forcé une somme de vertus mâles et douces, qui le rendent plus propre à ser-

vir sa patrie, et le conduisent à une philantropie universelle, qui diminue les terribles effets de l'égoïsme national.

Le général Dumouriez leur donne encore un autre avis, qu'il prend pour lui-même, c'est d'être indulgent envers ses compatriotes, et de ne pas avilir toute la nation par des plaintes trop générales. Il est au moins imprudent de traiter de rebelles vingt millions d'hommes qui s'élèvent contre cent mille personnes. Ces vingt millions font une majorité si immense, que ce sont les cent mille qui peuvent être appelés rebelles. Les émigrés de toutes les classes, s'il aiment leur patrie, si par conséquent, ils sont dignes d'y rentrer, dans la crainte que l'anarchie ne produise la subversion totale et le démembrement de l'empire français, doivent haïr franchement les cinq ou six cens scélérats qui égarent cette nation, estimable à tant d'égards, et qui la jettent au-delà des limites raisonnables de la vraie liberté, du vrai patriotisme, de l'égalité possible, et des moyens de bonheur et d'ordre public; mais ils doivent conserver, et plus encore dans l'infortune, un amour-propre national, qui assigne leur rang dans la société.

Ils ne doivent jamais calomnier la généralité de la nation; ils doivent plaindre les Français qui sont aveuglés, et conduits par la route du crime à tous les excès. Mais il est encore un côté consolant pour le vrai Français; il voit au travers de cette anarchie, un grand courage, et une grande franchise d'opinion. Avec ces qualités, les Français peuvent revenir de leurs erreurs; mais c'est par des raisonnemens forts, et non par des injures, qu'on doit et qu'on peut les ramener. Que ceux d'entre les émigrés que leur position, leur réputation, ou leurs lumières, peuvent un jour appeller à rétablir l'ordre en France, se ménagent avec soin les moyens de régénérer les opinions, en sacrifiant en ce moment leur ressentiment, de quelqu'espèce, et quelque juste qu'il puisse être, et en n'injuriant pas tout le peuple français. On peut obscurcir ses qualités, mais elles ne disparoîtront jamais entièrement. Les crimes appartiennent à des particuliers, l'énergie appartient à la nation entière.

Les annales de l'univers ne présentent pas une nation attaquée par plus d'ennemis à la fois, moins effrayée de ces apprêts foudroyans, résistant par-tout avec plus d'opiniâtreté. La campagne dernière, qui devait les écraser, n'a fait que développer un grand ensemble de courage; et s'ils succombent dans le cours de la campagne prochaine, ils seront conquis, mais ils ne seront pas avilis. Les émigrés ont le plus grand intérêt à ce que les Français ne soient pas méprisés; et tout ce que leur nation perdroit d'estime réelle en Europe, serait en diminution d'intérêt pour eux. Ils ont déjà commis, pendant deux ans, une grande erreur, en peignant aux puissances étrangères les armées françaises comme lâches et incapables de résistance. Cette erreur, qui a été funeste aux Prussiens, a ôté toute confiance dans les relations des émigrés. Il ne faut plus commettre une faute aussi dangereuse.

La nation Française, prise collectivement, sera toujours estimable. Elle est affectée à cette époque d'une forte maladie morale, dont les affreuses convulsions ne la rendent que plus dangereuse. Les étrangers peuvent y employer le fer, mais les émigrés ne doivent se présenter qu'avec les calmans de la raison, puisqu'ils peuvent d'autant moins espérer, de mois en mois, de semaine en semaine de rétablir l'ordre des choses, qui les a chassés de leur Patrie.

Ce conseil n'est point dicté par une lâche condescendance, par l'intérêt personnel, ou par l'ambition. Le général Dumouriez déclare, et ses Mémoires le prouveront, qu'il désapprouve l'état actuel de la France; qu'il n'y voit que la subversion de tout principe raisonnable, et l'impossibilité de produire le bonheur public; il déclare, qu'il ne se pliera jamais à cet ordre de choses; qu'il préfére la vie errante, la proscription, la misère, l'exil, à son rétablissement dans sa patrie, s'il doit être acheté par le sacrifice de ses principes moraux, mais il déclare aussi, qu'il aime ses compatriotes, et que dût-il expirer sous les poignards de leur délire, son dernier soupir serait une plainte sur leur erreur, et un vœu pour sa patrie!

PRÉCIS
DE LA VIE
DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ,

Extrait d'une lettre à un de ses amis.

. . . . LAISSONS à présent, mon cher ami, ces idées méthaphoriques, trop sublimes pour être longtems soutenues dans une lettre, et voyons ce qui résulte de ces principes. C'est que nous devons, dans notre état, faire le plus de bien qu'il est possible; être bons, mais sur-tout justes. Nous ne devons pas nous arrêter à l'opinion des hommes, et nos actions ne doivent pas être gouvernées par le *qu'en dira-t-on*. C'est sur-tout dans les grandes agitations des peuples, dans les révolutions des empires, que ce principe doit être soutenu avec fermeté. C'est alors qu'il faut se servir de tous ses talens, pour sauver sa nation, de tout son génie, pour lui représenter les dangers de ses excès, et de toute sa force, pour s'arrêter au bord du crime, et ne pas y tomber. On est haï et persécuté par tous les partis, parce que tous sont entraînés par des passions violentes, et parce qu'on n'en a flatté aucun. Alors on se console, en pensant qu'on a toujours fait ce qu'on a cru son devoir; les persécutions ne paraissent plus qu'un mal d'aventure, qu'on supporte avec courage; parce qu'ils auront une fin, et le pélerinage s'achève.

L'histoire vient toujours par la suite replacer l'homme vertueux dans son vrai point de vue. J'ai eu, sans contredit, une grande gloire militaire; mais ne pouvant pas l'effacer, mes contemporains cherchent à l'obscurcir, en me dépeignant comme un homme sans principes, sans mœurs, sans foi. Ils cherchent à m'écarter du théâtre du monde, pour faire briller des acteurs médiocres. Je m'abonne à rester

spectateur dans un coin du parterre ; mais je ne veux pas descendre de dessus la scène avec opprobre. C'est ce qui m'a engagé à deux démarches décisives : la première a été de composer très-vîte, et de donner au public les mémoires qui justifient les derniers actes de ma vie publique, qui sont ceux qui prêtent le plus à la calomnie.

La seconde est, de courir me livrer moi-même à l'empereur, auprès duquel on m'a noirci par les impostures les plus grossières, dès que j'ai appris qu'il avait donné des ordres pour m'arrêter. Cette démarche n'est pas dans les règles ordinaires de la prudence ; mais la vertu a une autre marche et d'autres calculs. Voici les miens : 1°. Cette démarche franche doit faire penser à l'empereur que je ne me sens pas coupable, et doit faire taire ses préventions, pour n'écouter que sa justice. 2°. On le dit juste ; je le crois : il doit être flatté de la confiance que je lui témoigne, et par conséquent, il doit m'être favorable. 3°. Ou il me produira les chefs-d'accusation qu'on lui a présentés contre moi, alors je les confondrai ; ou il me privera de ma liberté sans m'entendre. Dans le premier cas, sur-tout mes mémoires paraissant dans l'intervalle, je rentrerai sur la scène du monde d'une manière plus utile pour ma patrie et pour l'humanité, parce que j'aurai acquis la confiance du monarque qui est le plus intéressé au rétablissement de l'ordre. Dans le second cas, je ne serai plus chargé que de moi-même ; je souffrirai, je m'épurerai, je mourrai. L'histoire de ma vie vengera ma mémoire. La confiance trahie et l'injustice retomberont sur mes persécuteurs, et l'empereur lui-même me regrettera.

J'aurai le mois prochain cinquante-cinq ans. Vaut-il la peine de se cacher honteusement pour épargner quelques jours écoulés dans l'amertume, le mal-aise et l'opprobre ?

Voici en peu de lignes l'esquisse de ma vie, qui pourra servir de supplément à mes Mémoires, si on ne me laisse pas le tems de les achever. Né à Cambray en 1739, dans un état médiocre, quoique noble, d'un père très - savant et très - vertueux ; ayant reçu une

éducation très-rigoureuse et très-étendue, j'ai embrassé la profession des armes à dix-huit ans, en 1757. Je m'y suis distingué sur-le-champ. A vingt-deux ans j'avais reçu la croix de Saint-Louis et vingt-deux blessures.

La paix s'est faite en 1763 ; je me suis mis à voyager, pour étudier les langues et les mœurs des peuples ; car la morale a toujours été ma principale étude. Les émigrés ont imprimé que j'étais espion du ministère de France. Je suis persuadé que les *marquis* de Tarente et d'Athènes en auraient dit autant de Pythagore et de Platon, s'ils s'étaient trouvés dans la même position que moi.

En 1768, j'ai été rappellé d'Espagne, et envoyé en Corse dans l'état-major de l'armée ; j'y ai été élevé au grade de colonel, après avoir fait glorieusement les deux campagnes de 1768 et 1769.

En 1770, le duc de Choiseuil m'a envoyé en Pologne, comme ministre, auprès des confédérés ; j'y ai fait deux campagnes en chef, et de grandes négociations, avec des succès très-variés. Comme les mesures des Polonais étaient mal prises, leur révolution a mal tourné, et la Pologne a été partagée.

En 1771, le marquis de Monteynard, ministre de la guerre, m'a employé à des travaux sur les ordonnances militaires. A la fin de la même année, par ordre exprès de Louis XV, ce ministre m'a donné une mission relative à la révolution de Suède. Cette mission, sur laquelle javais reçu les ordres directement du roi même, était ignorée du duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, qui m'a fait arrêter à Hambourg, et conduire à la Bastille en 1773. Louis XV, faible par caractère, obsédé par la Dubarry, sa maîtresse, et par le ministre tout-puissant, disgracia le vertueux Monteynard, cacha la part qu'il avait à ma mission, et me laissa tout le poids d'un procès criminel, que le duc d'Aiguillon, se doutant de la vérité, n'osa pousser à bout. Je refusai les offres et l'amitié de ce maire du palais, que je n'estimais pas. Au bout de six mois, je fus exilé au château de Caën pour trois mois.

Louis XV mourut en 1774 ; d'Aiguillon fut disgracié. Je ne voulus pas reprendre ma liberté par le bénéfice de la lettre de cachet du feu roi ; j'écrivis à Louis XVI, pour le prier de me faire transférer à la Bastille et de me donner de nouveaux juges. Le roi ne voulut pas me remettre en prison, on me donna pour juges trois ministres, messieurs du Muy, de Vergennes et de Sartines, qui déclarèrent et signèrent que j'avais été injustement persécuté. Je fus sur-le-champ employé dans mon grade de colonel, envoyé à Lille pour les nouvelles manœuvres militaires que le baron de Pirsch avait apporté de Prusse. On me chargea aussi de l'examen d'un projet de redressement de la Lys, et d'un projet de port dans la Manche à Ambleteuse. Je passai à ces différens travaux la fin de 1774, et toute l'année 1775.

En 1776, je fus envoyé commissaire du roi avec le chevalier d'Oisy, capitaine de vaisseau, et le maréchal-de-camp la Rozière, un des plus habiles ingénieurs militaires de toute l'Europe, pour le choix d'un emplacement sur les côtes de la Manche, pour la construction d'un port. Je passai 1777 à la campagne, à vingt-quatre lieues de Paris. C'est la seule année de repos de ma vie. Mais à la fin de cette année, je fus rappellé par M. de Montbarey, ministre de la guerre, à l'occasion de la guerre de l'Amérique, que j'avais prédite.

En 1778, je fis rétablir pour moi le commandement de Cherbourg, que je trouvais le point le plus favorable pour nous créer un port dans la Manche. Aidé par le zèle, l'activité et le crédit du duc d'Harcourt, gouverneur de la province, je fis décider en faveur de Cherbourg le procès qui durait depuis cent ans entre ce local et celui de la Hougue, pour la confection d'un port militaire. Depuis cette époque jusqu'en 1789, j'ai été occupé des travaux de ce port, et je n'ai été que trois fois à Paris. Cherbourg n'avait que sept mille trois cents habitans quand j'y suis arrivé, je l'ai laissé peuplé de près de vingt mille ames.

Les émigrés, après avoir dit que j'étais espion des ministres pendant que je voyageais, ont aussi imprimé que j'étais un intrigant des bureaux de la guerre, quoiqu'en douze ans je n'aie pas passé, en différens voyages, six mois à Paris, et que j'aie très-peu fréquenté Versailles.

Récapitulons. Vingt-deux blessures à la guerre, six campagnes en Allemagne, deux en Corse, deux en Pologne, des commissions importantes, la création d'une ville et d'un port militaire, vingt ans de voyages en Europe, l'étude des langues, de la politique et de l'art militaire. Je souhaite qu'il se forme en France beaucoup de pareils espions et de pareils intrigans. Si les hommes, que leur naissance, leurs richesses, leurs places, appellaient à soutenir la gloire et le bien être de leur patrie, s'y fussent rendus propres par les mêmes travaux et les mêmes études, on n'aurait pas eu besoin de la révolution, ou elle se serait mieux faite. Je n'y gagnais rien personnellement. J'étais au centre des maréchaux-de-camp, sûr d'être bientôt lieutenant-général, cordon rouge, et employé à la guerre. Mon traitement, ou mes pensions, montaient à vingt mille francs, qui me suffisaient. Mais je voyais la France déshonorée au-dehors, ruinée au-dedans. Depuis long-tems je prévoyais l'éclat fâcheux de cette crise; j'en avais plusieurs fois averti, par des mémoires très-sérieux, ceux des ministres que j'estimais.

Enfin, en 1789, la révolution a commencé; je l'ai rendue douce et raisonnable dans la partie où je commandais; j'ai fait punir de mort légalement à Cherbourg les excès de la populace, sans que le peuple pût m'accuser d'attenter à sa liberté. Les commandans, mes confrères, auraient rendu un bien grand service à la nation, s'ils avaient joint la même fermeté au même discernement. Les commandemens militaires ont été bientôt supprimés; alors je me suis rendu à Paris, où j'ai étudié pendant deux ans la marche de la révolution. La fuite des princes avait déjà fait bien du tort au roi. J'ai prévu que le *veto* lui serait inutile, et occasionnerait sa perte; je m'y suis opposé autant que le pouvait un particulier, qui n'était point du nombre des législateurs.

En 1791, j'ai été chargé du commandement militaire depuis Nantes jusqu'à Bordeaux. A mon arrivée, on avait la guerre de religion dans la Vendée; on y brûlait des châteaux: j'y ai tout sauvé, tout appaisé, jusqu'au mois de Février 1792, que j'ai été appellé

à Paris, nommé lieutenant - général et ministre des affaires étrangères.

On me reproche d'avoir fait déclarer la guerre : je prouverai qu'elle était inévitable, qu'elle existait même déjà. Au reste, mon opinion a été toute entière pour cette déclaration; celle du roi était la même ; non-seulement il a approuvé le rapport que j'ai lu à l'assemblée nationale, qu'il a eu trois jours dans ses mains, mais il y a fait des corrections, et il a composé lui-même son discours. Au bout de trois mois, brouillé avec toutes les factions, voulant que le roi eût de la dignité dans son conseil, et gouvernât constitutionnellement, j'ai changé le ministère, à condition que le roi sanctionnerait deux décrets que je voulais faire tourner à son utilité : dès-lors je voulais me retirer : il ne l'a pas permis : j'ai changé de ministère par son ordre, j'ai pris celui de la guerre. Mais voyant aussitôt que la cour m'avait trompé, et que le roi refusait sa sanction, je n'ai pas voulu être l'agent d'une intrigue ; j'ai prédit à l'infortuné Louis et à son épouse tous leurs malheurs, et au bout de trois jours j'ai donné ma démission. Je n'ai point été chassé comme les émigrés l'ont imprimé ; j'ai quitté ma place malgré les instances de Louis ; il a été deux jours sans vouloir agréer ma démission, et nous avons mêlé nos larmes en nous séparant.

Depuis lors j'ai fait la guerre avec des succès brillans. Si les Français avaient montré autant de sagesse et de vertu, qu'ils ont eu de bonheur, la paix serait faite depuis long-tems ; Louis vivrait ; la nation ne serait pas souillée de crimes et esclave de l'anarchie ; la France serait heureuse et glorieuse avec sa constitution et son roi.

Tel est le tableau rapide de mon existence ; il suppléera à ceux de ma vie entière, si on ne me laisse pas la faculté de les achever, et de les donner au public. Adieu, mon digne ami, mon cœur est soulagé par cette importante lettre. J'attends ici les ordres de l'empereur et la décision de mon sort sans inquiétude : mon caractère, bien loin de s'affaiblir, se fortifie par les traverses, et je serai toujours Moi.

F I N.

TABLE

DES CHAPITRES.

DU LIVRE SECOND.

CHAP. I. *PLAN de campagne.* pag. 1
—— II. *Formation de l'armée. Ordres à la grande armée. Conseils au ministre de la guerre. Thowenot et Petit-Jean à Anvers. Ordres pour la levée des bataillons Belges. Valence à Anvers. Emprunt. Manifeste.* 10
—— III. *Rassemblement de l'armée. Sa force. Premiers mouvemens. Rencontre de l'ambassadeur de Suède. Prise de Bréda, Klundert, Gertruydenberg. Siège de Williemstadt. Blocus de Bergen-op-Zoom, Steenberg. Sommation d'Heusden. Le général au Moerdyck. Préparatifs pour le passage par le Moerdyck et Roowaert. Second projet par Gertruydenberg. Le général reçoit ordre de partir, quitte son armée. Instruction qu'il laisse au général de Flers.* 19
—— IV. *Le général arrive à Anvers. Fait partir les commissaires. Arrive à Bruxelles. Parle aux représentans du peuple. Écrit à la convention. Fait arrêter Chepy et Estienne. Diverses ordonnances. Arrive le 13 à Louvain. Les commissaires de la convention viennent l'y trouver.* 37
—— V. *Etat de l'armée. Sa position. Ordres du général aux différentes divisions. Il prend le parti de donner bataille.* 47
—— VI. *Bataille de Nerwinde.* 56
—— VII. *Retraite du 19. Combat de Gotzenhoven* 63
CHAP. VIII. *Retraite du 20 et 21. Combat sur la Welpe. La Croix et Danton à Louvain. Combat du 22.* 67

—— IX. *Retraite sur Bruxelles. Son évacuation. Camp d'Enghien d'Ath. Conférence à Ath avec le colonel Mack. Arrestation du général Miranda.* 73
—— X. *Camp de Tournay.* 79
—— XI. *Retraite du camp de Maulde.* 83
—— XII. *Arrestation des commissaires de la convention et du ministre de la guerre.* 92
—— XIII. *Assassinat du 4. Journée du 5. Départ du général Dumouriez.* 104
—— XIV. *Le général à Mons. Établissement des Français à Leuze. Congrès d'Anvers. Seconde proclamation du prince de Cobourg. Départ du général pour Bruxelles.* 107
—— XV. *Conclusion.* 113
Précis *de la vie du général Dumouriez; extrait d'une lettre à un de ses amis.* 120